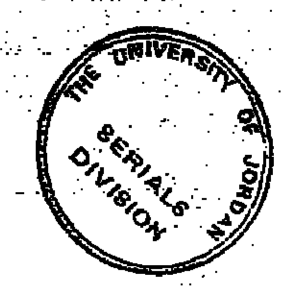


« Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14708 – 6 F

MERCREDI 13 MAI 1992

Injustices anglaises

LA libération, lundi 11 mai, de Judith Ward, injustement condamnée en 1974 pour un attentat attribué à l'Armée républicaine irlandaise (IRA), jette, de nouveau, une lumière crue sur le système judiciaire britannique. La jeune femme, aujourd'hui âgée de quarante-trois ans, a perdu dix-huit années de sa vie en prison : elle n'était pas responsable de cette action terroriste qui a coûté la vie de douze personnes, déchiquetées lorsque la bombe placée à bord de l'autocar qui les transportait a explosé. Rien, pas même des compensations financières de l'ordre de 2 millions de francs, ne pourra remplacer ces longues années gâchées.

Le cas de Judith Ward n'est pas isolé, mais il est exemplaire, réunissant jusqu'à la caricature tout ce qui fait les plus grandes erreurs judiciaires. Il rejoint une liste déjà longue d'affaires semblables, dont une proportion inquiétante concerne des hommes ou des femmes accusés à tort d'avoir organisé des attentats sanglants au nom de l'IRA.

JUDITH WARD est le dix-huitième accusé – sur un total de trente-huit erreurs judiciaires recensées depuis octobre 1989 – envoyé en prison sur la base de preuves inconsistantes, résultat d'une instruction bâclée et partiale. Le cas des « six de Birmingham », libérés en mars 1991, après avoir passé seize années en prison, avait, lui aussi, fait les gros titres de la presse britannique. Il succédait à d'autres affaires célèbres, les « quatre de Guildford », la « famille Maguire », etc.

Aujourd'hui, les évidences abondent pour prouver que les aveux de cette jeune femme au passé mental instable ne pouvaient être pris au sérieux, et pour établir que le prétendu expert scientifique – Frank Skuse – dont les conclusions ont été déterminantes pour décider de la culpabilité de Judith Ward était en réalité une sorte de charlatan : les « six de Birmingham » ne lui devaient-ils pas, déjà, leur lourde sentence ? Fausse confession d'un témoin reconnu vulnérable, invraisemblances multiples dans ses aveux, dissimulation, lors du procès, de ce rapport médical affirmant que l'accusée était incapable d'assurer sa propre défense, non-présentation à la cour d'informations importantes recueillies par la police, bref, on reste confondu devant la légèreté avec laquelle la justice s'est prononcée.

CERTES, à l'époque, l'opinion publique était traumatisée par ces attentats sanglants perpétrés au nom du nationalisme nord-irlandais, et les pressions exercées sur la police étaient fortes pour que des « coupables » soient traduits devant les tribunaux. La justice n'était pas à l'abri de cet « air du temps ». Depuis, la police de l'Ulster a commis bien des « bavures » pour arracher des confessions à des suspects et fabriquer, à l'occasion, des preuves. Des commissions « royales » se sont penchées sur le fonctionnement de la justice, des recommandations et un début de réforme ont été approuvées qui, dit-on, ne permettraient plus, aujourd'hui, un tel aveuglement. Si l'on devait accorder quelque crédit à un tel engagement, se peut-il que le « sacrifice » de Judith Ward n'ait pas été tout à fait vain ?

Lire l'article de Laurent Zecchini page 3

M 0147 - 0513 0 - 6,00 F



L'examen à l'Assemblée nationale du projet de révision constitutionnelle

M. Giscard d'Estaing récuse les conditions posées par le RPR sur Maastricht

L'Assemblée nationale devait achever, mardi 12 mai, l'examen, en première lecture, du projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht. L'opposition affichait ses divisions, l'UDF étant favorable à l'adoption du texte, alors que le RPR envisageait de s'abstenir. M. Giscard d'Estaing a récusé, mardi matin, deux des trois conditions posées par le parti de M. Chirac : la réaffirmation par le gouvernement de la validité du « compromis de Luxembourg » et le refus du droit de vote des résidents européens aux élections municipales (lire page 7 l'article d'Olivier Biffaud et Daniel Carton).

L'irréversibilité en question

FRANCFORT

de notre correspondant

Ses partisans les plus acharnés le reconnaissent et s'en inquiètent : la faiblesse principale du traité de Maastricht est son échéance lointaine. L'Union économique et monétaire (UEM) ne se fera pas avant le début de 1997 : il fallait ce délai pour se préparer. Mais l'Europe n'aura sa monnaie unique que dans cinq ans au plus tôt. D'ici là, les artisans principaux du traité, MM. Helmut Kohl, François Mitterrand et Jacques Delors, auront peut-être quitté la scène et les majorités parlementaires auront été renouvelées dans tous les pays.

Le danger actuel, issu de la procédure, est important. La ratification pourrait fort bien s'empêtrer dans les chicanes législatives ou constitutionnelles et le traité s'en trouver rejeté. Pourtant, dans tous les pays membres existe une majorité qualifiée en faveur du « oui ». Le risque principal n'est donc pas dans la possible – bien qu'improbable – non-ratification, mais réside dans le fait que cette ratification ne suffise plus à engager « *irrémédiablement* » l'Union. Le doute que Maastricht avait écarté semble renaître aujourd'hui : la monnaie unique est-elle certaine, en 1997 ou au plus tard en 1999 ? La décision principale de Maastricht repose en effet dans cet engagement : les Onze (la Grande-Bretagne s'est mise à part) ont décidé en décembre 1991 d'adopter, avant la fin du siècle, des parités fixes de change et rapidement après – sans que le délai soit précisé – d'introduire l'écu (unité de compte européenne) comme monnaie unique.

Les pays qui seront économiquement prêts, c'est-à-dire qui répondront aux fameux critères d'inflation, de déficit budgétaire, de taux de change et de taux d'intérêt, adopteront l'écu à partir de 1997. Les autres y viendront par la suite.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 20

Souhaitant un arbitrage de l'Elysée

M. Joxe veut vendre des Mirage à Taïwan

M. Pierre Joxe vient de plaider en faveur de la vente à Taïwan d'avions Mirage 2000-5. Le contrat, estimé à plus de 80 milliards de francs, n'est pas du goût des dirigeants de la Chine communiste et pas davantage de celui du Quai d'Orsay, notamment du ministre des affaires étrangères. Le ministre de la défense demande en quelque sorte à M. François Mitterrand de lever les blocages qui subsisteraient encore en France.

Après l'échec finlandais

par Jacques Isnard

Après l'échec du Mirage 2000-5 en Finlande, ce pays ayant préféré le F-18 américain pour moderniser son armée de l'air, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, s'est implicitement déclaré partisan, comme on s'y attendait (*le Monde* du 8 mai), de la vente par la France à Taïwan d'une centaine d'exemplaires de cet avion de combat conçu par le groupe français Dassault.

C'est la première fois que le ministre de la défense porte sur la place publique ce sujet, qui l'oppose, en particulier, à l'administration du Quai d'Orsay, plus désireuse de ménager les relations avec la Chine continentale. Mais la situation difficile du constructeur français contraint en quelque sorte M. Joxe à faire pression pour que l'Elysée tranche en faveur d'un « feu vert » donné au contrat.

C'est à Europe 1, mardi 12 mai, que M. Joxe a souhaité que, si l'arbitrage pour autoriser ou non Dassault à négocier la vente de ses avions à Taïwan « *doit être bon* », il faut qu'il le soit « *le plus tôt possible* ». Les Etats-Unis et Israël ont déjà adressé des propositions au gouvernement de Taïpeh. Le ministre de la défense a évoqué le fait que les contrats d'armes, en France, sont examinés.

Lire la suite page 19

La CEE sanctionne Belgrade

LA CEE RAPPELLE ENFIN SES AMBASSADEURS !

C'EST BON SIGNE !

PLANTU

Lire page 4 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

L'exception britannique

Le succès électoral de M. John Major a renforcé sa position au sein des Douze

par André Fontaine

Maggie qui l'eût dit, Thatcher qui l'eût cru ? La reine Elizabeth en personne devait s'adresser mardi 12 mai au Parlement de Strasbourg. Décidément les événements d'Europe, depuis quelques semaines, ne cessent de remettre en cause les situations les mieux assises et les pronostics apparemment les plus sérieux. Et l'on n'a pas fini de mesurer les conséquences des élections qui se sont déroulées au début du printemps. Après les votes de protestation des Français, des Italiens, des Allemands, qui ne faisaient eux-mêmes que confirmer la tendance des consultations turque, belge et sud-coréenne, pour ne pas parler des partielles de Grèce ou du Japon, chacun s'attendait, faut-il le rappeler, à voir le renouvellement de la Chambre des communes sonner la déconfiture des conservateurs.

Baisse persistante de la production, taux d'intérêt dissuasifs, doublement en seize mois du taux de chômage, désormais comparable au nôtre, déficit budgétaire estimé pour l'année fiscale en cours à 4,5 % du PIB, crise urbaine, avec l'habituel accompagnement de violences et de racisme, critiques fréquentes de l'éducation et du système de santé, terrorisme de l'IRA, mécontentement supposé d'une Ecosse se jugeant abandonnée par une Angleterre plus presssée de pomper son pétrole que d'aider à son développement : face à tant d'épreuves, l'éternel sourire du jeune cadre dynamique qui présidait depuis dix-huit mois aux destinées du Royaume ne paraissait pas suffisant pour lui permettre de demeurer en fonction. D'autant plus que le diable travailliste s'était fait ermite, et que le parti libéral semblait enfin avoir retrouvé, avec son nouveau leader, Paddy Ashdown, son punch d'autrefois.

Lire la suite page 3

Cannes 92

Bonne surprise sur la Croisette : le film de l'Américain Hal Hartley, *Simple Men*. Une œuvre tonique, loin de l'optimisme hollywoodien de rigueur. Lire page 16 l'article de JEAN-MICHEL FRODON

INITIATIVES

Dynamiser les chômeurs

Le système actuel « materne » trop les demandeurs d'emploi. Depuis quelques années, diverses associations ont tenté une autre voie : aider les chômeurs à se prendre en main. pages I à XX

SCIENCES ♦ MEDECINE

■ Espace russe cherche mécènes ■ Les animaux bibliques reviennent en Israël pages 13 et 14

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent en page 26

Insécurité à deux vitesses

Miroir déformant, les statistiques de la criminalité révèlent l'existence d'une France « agitée » et d'une France « calme »

par Erich Inciyan et Edwy Plenel

C'était prévisible : le fort mauvais chiffre de la délinquance et de la criminalité pour 1991 dont a hérité le nouveau gouvernement – une augmentation de plus de 7 % et un nombre de faits constatés sans précédent – est d'ores et déjà un argument électoral.

Le RPR, par la voix d'Henri Cuq, son secrétaire à la sécurité, ancien commissaire de police, ne s'est pas privé de dénoncer « *le livre des records* » de François Mitterrand : après le chômage, les « affaires » et le déficit budgétaire, voici donc un « *record historique* » dans le registre criminel. De bonne guerre, cet usage polémique est cependant discutable : indicateur de tendance et « *tableau de bord* » à l'usage des services de police et de gendarmerie (1), ces statistiques n'ont qu'une signification relative.

Quand une société se regarde au miroir de sa délinquance, elle doit avant tout se méfier des défauts de l'instrument. Miroir déformant, les statistiques de la criminalité ne reflètent en effet qu'une insécurité apparente : seule l'activité des services de police et de gendarmerie, dûment consignée sur des procès-verbaux, est prise en compte. Le tableau qui en résulte mêle zones d'ombre et effets de loupe. Ici, il minimise ; ailleurs, il force le trait.

Lire la suite page 9

(1) Voir *les Cahiers de la sécurité intérieure*, « La mesure de la délinquance », n° 4, février-avril 1991.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,60 $.

DÉBATS

L'affaire Touvier

La véritable idéologie de Vichy

par Madeleine Rebérioux

LA Ligue des droits de l'homme dont le président Victor Basch, a, ainsi que sa femme, été assassiné le 10 janvier 1944 à Neyron, dans l'Ain, par des miliciens lyonnais dans des conditions qui avaient conduit le magistrat instructeur à évoquer la complicité de Paul Touvier, ne peut garder le silence sur les considérants historiques développés par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, pour refuser la qualification de crimes contre l'humanité aux faits qui lui sont reprochés. Non seulement, en effet, ces attendus contribuent au non-lieu rendu en faveur de ce chef de la milice, responsable, depuis janvier 1944, de dix départements de la région lyonnaise, mais ils aboutissent à absoudre l'état vichyssois, de son avènement en juillet 1940 à son effondrement en août 1944.

La Ligue entend se borner ici au rappel de l'essentiel à ses yeux : l'exercice des droits de l'homme et du citoyen dans la France du maréchal Pétain. Dès sa naissance, la révolution nationale se constitue autour d'un système d'exclusions d'une exceptionnelle ampleur. Défini par un ensemble de lois et de pratiques, il est élaboré en quelques mois sans pression particulière de l'Allemagne. Il vise à priver de leurs droits fondamentaux ceux qui sont présentés comme appartenant à l'anti-France :

– Les étrangers d'abord : dès juillet 1940, révision des naturalisations accordées depuis 1927, interdiction de la fonction publique et des professions libérales réglementées aux Français nés de père étranger. A la fin de l'année, on compte cinquante à soixante mille étrangers « indésirables » internés en zone sud.

– Les francs-maçons : les loges sont dissoutes en août 1940. Un an plus tard, la loi du 11 août 1941 interdit aux « dignitaires maçonniques » – en fait la grande majorité des francs-maçons – l'exercice de toute fonction publique.

– Les juifs enfin : le statut promulgué le 3 octobre 1940 au nom de Pétain « *Nous, maréchal de France, chef de l'État français...* » les exclut de la fonction publique et leur interdit toute activité ayant de l'influence sur la vie culturelle. En juin 1941, ils sont exclus d'une nouvelle série de professions, pendant qu'un quota de 2 % est fixé pour les professions libérales, commerciales et industrielles. Ainsi est instauré un processus de mise à l'écart qui va permettre la spoliation et l'extermination.

L'idéologie xénophobe, antimaçonnique, antisémite est bien antérieure en France, à l'arrivée au pouvoir de Pétain : elle a, dans notre pays, sa propre histoire. Le fait nouveau, le fait majeur en 1940, c'est qu'elle devient une idéologie d'État à laquelle les textes juridiques apportent leurs poids. C'est là d'abord que réside la singularité de l'État vichyssois par rapport à la République. C'est aussi dans le rejet de tout pouvoir démocratique, fondé sur l'élection dans le strict contrôle imposé à la presse et bientôt, le 4 octobre 1941, dans la suppression des syndicats libres. Enfin, dans le développement d'un fichage systématique des Français, présenté comme « nécessaire » pour appliquer les textes sur les juifs et les francs-maçons et pour surveiller les « communistes ». Bref, même si Pétain s'est opposé au parti unique, l'État vichyssois apparaît comme un État policier fondé sur une idéologie dont les querelles entre les hommes n'empêchent pas la cohérence.

Pour un procès public

Pendant les années qui suivent, les résultats des mesures politiques prises dès 1940, se combinent avec les exigences croissantes de l'Allemagne nazie à laquelle la politique de collaboration a amarré la France pour conduire à la déportation de quatre-vingt mille juifs, hommes, femmes et enfants et à celle de très nombreux opposants au régime. En 1944, L'État vichyssois est en partie phagocyté par la milice, née en janvier 1943, et dont le chef, Joseph Darnand, a été admis dans la SS avant de devenir secrétaire au maintien de l'ordre.

Le serment des miliciens – « *combattre contre la lèpre juive, pour la pureté française* » – épouse jusque dans son vocabulaire l'idéologie nazie. Et Philippe Pétain se félicite le 5 juin, trois semaines avant le massacre de Rillieux où Touvier a reconnu son entière responsabilité, dans les termes suivants : « *Je suis heureux de savoir que, grâce à la milice, j'ai des troupes fidèles un peu partout en France.* » En effet. Sur ces points, somme toute simples, l'analyse de la chambre d'accusation n'est pas seulement largement défaillante. Dans sa volonté de laver Vichy de tout soupçon de « *politique d'hégémonie idéologique* », elle ignore les constances de l'État vichyssois, elle minore le tournant de 1943-1944. Il est dangereux que la justice soit appelée à dire la vérité en histoire. La Ligue des droits de l'homme l'avait déjà affirmé en s'opposant en juillet 1990 à certains aspects de la loi Gayssot.

Aujourd'hui, c'est l'image même de la justice qui est profondément atteinte dans l'opinion publique par un discours perçu comme officiel dans la mesure où il émane d'une grande institution, un discours qui va à l'encontre de la mémoire républicaine et de celle des martyrs, un discours qui prend le contrepied des travaux historiques. La justice ne saurait se fonder sur le mensonge. Pour faire apparaître la vérité, une démarche s'impose : que se tienne publiquement le procès de Paul Touvier.

► Madeleine Rebérioux est présidente de la Ligue des droits de l'homme.

Le crime introuvable

par Michel Pezet

APRÈS l'arrêt du 13 avril dernier de la cour d'appel de Paris prononçant un non-lieu dans l'affaire Touvier, l'Assemblée nationale a observé une minute de silence. L'antiparlementarisme ne manquera pas d'en conclure que l'Assemblée n'a rien de mieux à offrir aux victimes de la milice que l'expression silencieuse de sa compassion. Comme rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée nationale pour la révision en cours du code pénal, je pense donc qu'il est utile que le public soit informé des longs travaux législatifs que le Sénat et l'Assemblée ont consacrés à l'introduction, dans la nouvelle rédaction du Code, d'une définition des crimes contre l'humanité dont on peut attendre, lorsqu'elle sera définitivement votée et promulguée, qu'elle donne une solution à l'affaire Touvier et à quelques autres qui ont, à juste titre, récemment ému l'opinion.

Le nœud de l'affaire Touvier est que les crimes qu'elle évoque – et dont personne ne conteste la réalité ni l'atrocité – ne peuvent échapper à la prescription que s'ils reçoivent la qualification de crime contre l'humanité. Tout repose donc sur la définition de ce crime. Le problème est que le droit interne français, dans son état actuel, ne dispose pas sur ce point de textes qui lui soient propres, mais seulement de textes internationaux, notamment des statuts du tribunal de Nuremberg. Mais il est bien connu que la définition du crime contre l'humanité formulée par ces statuts n'a guère été utilisée par le tribunal de Nuremberg. Deux des accusés seulement ont été condamnés du seul chef de crime contre l'humanité. Le tribunal, se défiant de cette catégorie juridique absolument nouvelle et définie d'une façon seulement approximative, a préféré recourir, pour toutes les autres condamnations, au concept, anciennement connu et éprouvé, de crime de guerre.

La défectuosité reconnue des définitions de Nuremberg a donc placé les juges français dans une situation difficile lorsqu'ils ont eu à connaître des crimes contre l'humanité. Car l'exercice normal de l'activité d'un juge consiste à reconnaître si le cas qui lui est soumis tombe sous le coup d'une loi donnée. Mais si la loi fait défaut ou si elle est inadéquate, force est au juge de suppléer aux défaillances de la loi par sa propre jurisprudence. C'est ce qu'a fait la Chambre criminelle de la Cour de cassation, le 20 décembre 1985, en qualifiant de crimes contre l'humanité «*les actes inhumains et les persécutions qui ont été commis de façon systématique au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique*».

Sans référence à un Etat

Cette définition faisant jurisprudence, la cour d'appel de Paris s'est vue pratiquement obligée de la prendre en compte dans son arrêt du 13 avril dernier. Mais si l'application de la définition pouvait être facilement faite au cas Barbie, son application au cas Touvier a entraîné les magistrats à s'interroger sur l'idéologie en général et, en particulier, sur celle de la milice ou du gouvernement de Vichy, ainsi que sur les statuts de la milice dans les structures de l'«Etat français». L'analyse du cas Touvier s'est ainsi égarée aussi loin de la précision de la cause à juger que des compétences qui peuvent être ordinairement attendues d'un magistrat. Cela ne peut résulter, à notre sens, que de l'inadéquation de la définition utilisée.

Dans les discussions intervenues dans les Assemblées parlementaires, il est en effet apparu qu'il était nécessaire d'écarter la référence à un Etat. Certes l'Etat allemand s'est trouvé impliqué dans le crime contre l'humanité, parce que la dimension même de la «solution finale» exigeait la coopération de tous les ministères et de l'ensemble de la fonction publique. C'est pourquoi le parti nazi et la SS ont colonisé l'Etat allemand tout entier. Il n'en reste pas moins que les crimes de l'hitlérisme n'ont pas été accomplis au nom de l'Etat allemand, mais «*en exécution de la parole du Führer*». Aussi, pour caractériser le crime, le gouvernement et l'Assemblée ont-ils écarté une référence trompeuse à l'Etat pour ne conserver que la notion de «plan concerté» d'extermination, qui correspond davantage aux faits.

Une politique de discrimination

La référence à l'«idéologie» a été également écartée. L'idéologie relève de cette subjectivité de l'intention que l'esprit du droit français écarte de ses considérations et, comme l'a exprimé M. le ministre Sapin, l'objectif du gouvernement a été «*de donner du génocide une nouvelle définition, ne reposant pas sur l'intention du ou des coupables, mais sur des critères objectifs*». Ces critères objectifs, les travaux parlementaires proposent de les trouver dans les mesures discriminatoires qui placent un groupe de population en dehors de l'universalité des lois et, de ce fait, en dehors de l'humanité et de ses droits.

La définition en vigueur exige du juge qu'il s'interroge pour savoir si Philippe Pétain était inspiré par une idéologie antisémite, ou s'il voulait seulement protéger les Français en affichant sa complaisance aux dogmes antisémites de l'occupant. Mais si l'on cesse de spéculer sur les pensées et les arrière-pensées, on verra que l'acte dit loi, émanant de l'autorité de fait nommée «*Etat français*», en date du 3 octobre 1940, et portant «*statut des Juifs*», donne un élément objectif d'appréciation, puisqu'il constituait le premier élément d'une politique de discrimination privant une partie de la population française de la plénitude de ses droits. C'est évidemment dans le cadre de cette politique, comme dans celui du plan concerté des milieux dirigeants de la milice pour appliquer en France la politique raciale de l'occupant, que doit être jugé l'acte de Paul Touvier exécutant ou épargnant des otages selon qu'ils étaient «juifs» ou «français».

Durant des mois entiers, des discussions aussi acharnées et passionnées que le méritent l'importance et la difficulté de la question m'ont convaincu que la loi ne pouvait être que le résultat d'une délibération collective où chaque opinion était longuement soumise au contrôle de toutes les autres ; qu'on ne pouvait faire de reproches aux juges si l'absence de définitions légales les contraignait à s'en tenir à des décisions d'une jurisprudence qui ne dispose pas des délais de réflexion du législateur ; et que, selon la formule de Kant (dans *la Critique de la raison pure*), «*le sage législateur est celui qui tire instruction des difficultés que les juges rencontrent dans les procès, pour reconnaître les lacunes et les vices de ses propres lois*».

► Michel Pezet est député PS des Bouches-du-Rhône, rapporteur de la commission des lois sur le projet de réforme du code pénal.

Indépendance et responsabilité

par Béatrice Patrie et Alain Vogelweith

LES magistrats sont-ils responsables de leurs actes, devant qui et selon quelle procédure ? Voilà bien la question taboue qui plane au-dessus de la majeure partie des positions prises sur l'arrêt Touvier sans jamais recevoir une ombre de vraie réponse, tant est constante la confusion entretenue entre la responsabilité individuelle des magistrats et la responsabilité institutionnelle du corps judiciaire. A cet égard, le refus de plaider opposé par deux avocates du barreau de Paris à la désormais fameuse première section de la chambre d'accusation illustre fort bien ce glissement permanent, d'ailleurs largement exploité par le corps politique, entre les deux natures de la responsabilité judiciaire.

Vous étiez parfaitement libres de votre décision qui n'est critiquable par personne, ont dit en substance aux juges les deux avocates, mais vous avez outrepassé vos pouvoirs en donnant de l'histoire une version qui nous semble dénuée de toute objectivité. C'est pourquoi nous ne plaiderons pas devant vous dans l'affaire Ben Ali.

Curieuse rhétorique judiciaire. Si ces avocates avaient des raisons de penser – compte tenu notamment des convictions personnelles exprimées à travers l'arrêt Touvier – que les juges de la chambre d'accusation ne se comporteraient pas à l'égard de leur client Ben Ali en tribunal impartial comme l'exige la Convention européenne des droits de l'homme, il fallait déposer une requête en suspicion légitime à l'encontre des trois magistrats. Mais on sent bien que cette solution, la seule juridiquement adaptée au problème posé de cette manière, s'avère en réalité singulièrement décalée par rapport aux enjeux réels du débat. C'est donc bien que la question posée à la lumière de l'arrêt Touvier n'est pas celle de la responsabilité individuelle des juges.

De nature essentiellement subjective, cette responsabilité intrinsèque du corps judiciaire trouve son assise sur les motivations personnelles voire intimes des magistrats. Des procédures telles que la requête en suspicion légitime en permettent assez simplement la mise en œuvre. Dans l'affaire Touvier, ce qui est en cause, c'est plus gravement la responsabilité institutionnelle objective et extrinsèque des magistrats qui puise son fondement dans l'objet même de la production judiciaire : les jugements et arrêts.

Pour justifier leur refus de plaider, les deux avocates auraient dû, au contraire, revendiquer comme un droit la critique de la décision de justice. Mais cet acte de rupture, évidemment plus proche de pratiques de guérilla que de la référence – prudente – à la déontologie du barreau aurait immanquablement occasionné quelques mécomptes disciplinaires, voire judiciaires, à leurs auteurs. C'est un pas qu'elles se sont refusé à franchir. Et pourtant comment admettre qu'une décision qui érige en vérité historique les théories révisionnistes de certains ne puisse souffrir aucune critique ? Comment soutenir que la collégialité et le secret des délibérés permettent de soustraire à toute responsabilité les auteurs d'une décision aussi scandaleusement motivée ?

Le poids du pouvoir exécutif

L'arrêt Touvier aura donc eu au moins le mérite de ruiner les arguments de tous ceux qui plaident pour une magistrature irresponsable et au-dessus de toute critique. Chacun perçoit, cependant, plus ou moins confusément, que la mise en œuvre de cette responsabilité objective, à travers les décisions de justice, n'est pas sans danger dans l'état actuel de nos institutions. En réalité, elle ne peut être sérieusement envisagée tant que la justice ne bénéficie pas d'une réelle indépendance, essentiellement par rapport au pouvoir exécutif. Indépendance et responsabilité sont en effet deux principes indissolublement liés.

On nous dit trop que les magistrats du siège, contrairement à ceux du parquet, fortement hiérarchisé jusqu'au garde des sceaux, ont les moyens de faire preuve d'indépendance. Faut-il encore qu'ils soient saisis, et, si l'on en juge par les récentes instructions du nouveau ministre de la justice tendant à l'ouverture d'informations sur le financement des clubs de football, on comprend aisément que les magistrats ne sont indépendants que si on leur donne... l'ordre de l'être.

De même, en regard des propos sur la nécessaire «*paix civile*» tenus naguère par Georges Kiejman, alors ministre délégué à la justice, et des réticences de notre classe politique à se pencher sur les périodes les plus sombres de notre histoire, serait-il fort instructif d'examiner par quel coup du sort procédural l'affaire Touvier est tombée dans l'escarcelle de cette très «conservatrice» première section de la chambre d'accusation de Paris.

Pas plus que les institutions de la Cinquième République ne garantissent à la magistrature une indépendance effective, elles n'organisent donc la responsabilité des magistrats. Seule procédure s'apparentant à une mise en œuvre de responsabilité, la procédure disciplinaire n'offre pour ainsi dire aucune garantie de nature démocratique et sert plus, dans de nombreux cas, à sanctionner des politiques juridictionnelles que des comportements professionnels. Comment s'en étonner lorsqu'on sait que la discipline se trouve essentiellement entre les mains d'un Conseil supérieur de la magistrature dont ni le mode de composition ni le champ de compétence ne lui confèrent la légitimité nécessaire pour mettre en œuvre cette responsabilité ?

L'architecture de l'institution

Le président de la République déclarait lors de la célébration du bicentenaire de la Cour de cassation qu'il s'opposerait à toute réforme du Conseil supérieur de la magistrature de nature à placer l'institution judiciaire sous l'influence de «*corporatismes irresponsables*». Mais n'est-ce pas déjà le cas puisque le CSM est composé essentiellement de magistrats désignés par le président de la République ? Il cumule en quelque sorte tous les handicaps : il émane du pouvoir exécutif tout en étant de nature corporative. Dans ces conditions, quoi de plus normal que d'entendre le premier président de la Cour de cassation, qui est aussi le président du CSM lorsque celui-ci siège en section disciplinaire, protester contre la mise en cause des juges qui ont rendu l'arrêt Touvier ?

Certes, la nature actuelle du CSM rendrait sans doute dangereuse pour une démocratie la mise en œuvre d'une telle responsabilité. Mais puisqu'il est interdit de critiquer les décisions de justice, comme nous le rappellent nos homologues de la très corporative Union syndicale des magistrats, les juges que l'on autorise à être indépendants risquent fort d'être également irresponsables. On voit donc très clairement qu'au-delà de la nécessaire réforme constitutionnelle du CSM il y a urgence à transformer une institution judiciaire dont l'opacité semble être la principale règle de fonctionnement.

Il ne suffira pas, pour cela, de développer des procédures de publicité des débats et de transparence. Il faut toucher à l'architecture globale de l'institution en mettant en place des structures permettant d'élaborer collectivement des politiques judiciaires de nature à réduire l'arbitraire du juge. Etre indépendant ce n'est certainement pas prendre une décision dans la solitude de son cabinet, mais c'est avant tout participer aux débats pas seulement à l'occasion d'un délibéré avec deux collègues mais avec tous ceux que l'institution judiciaire concerne.

La justice a investi tout le champ social : sa légitimité à trancher les conflits n'existe que dans la mesure où ceux qui la rendent sont immergés dans le débat social. Or les structures judiciaires actuelles, fortement hiérarchisées et corporatives, ne nous le permettent pas. Pierre Drai s'interroge : «*Voulez-vous que, dans cette démocratie, les juges aillent à l'audience après avoir porté une cagoule ?*»... N'est-ce pas déjà le cas ?

► Béatrice Patrie est secrétaire générale du Syndicat de la magistrature et Alain Vogelweith secrétaire général adjoint.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

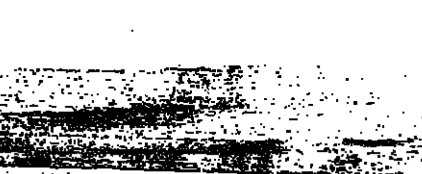
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33





Indépendance et responsabilit

GRANDE-BRETAGNE : nouvelle erreur judiciaire

Reconnue innocente d'un attentat de l'IRA, Judith Ward a été libérée après dix-huit ans de prison

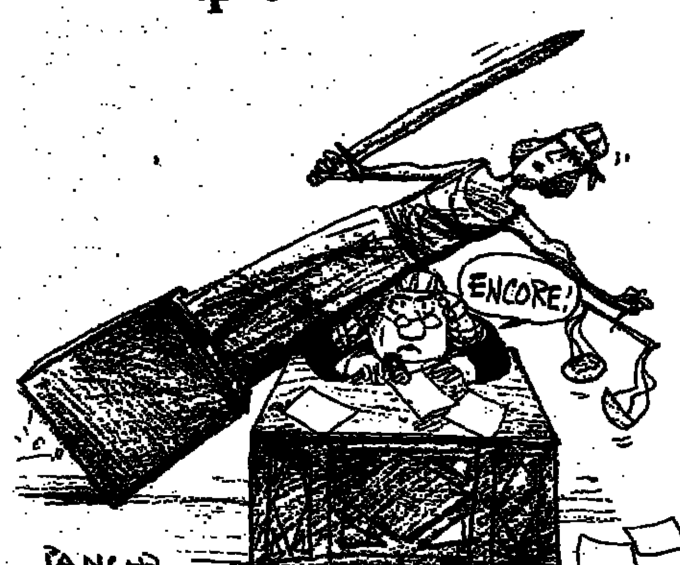
Condamnée en 1974 à une peine d'emprisonnement à vie, *Judith Ward a été libérée*, lundi 11 mai, son *innocence* reconnue. La cour d'appel a décidé que la jeune femme n'était pas responsable de la mort de douze *personnes, tuées* dans un attentat *perpétré* au nom de l'IRA.

LONDRES

de notre correspondant

A l'époque, au milieu des années 70, les opérations terroristes organisées par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) en Grande-Bretagne n'étaient pas si courantes. Les Britanniques ne faisaient pas encore preuve de ce fatalisme que l'on constate aujourd'hui après l'explosion de bombes dans des endroits publics. Mais, horrifiée par plusieurs attentats sanglants, l'opinion publique exigeait des punitions exemplaires contre les auteurs de violences. C'est dans ce climat que s'est déroulé, en 1974, le procès de Judith Ward. Le 4 février, un autocar transportant des soldats britanniques, ainsi que des membres de leurs familles, explose sur la M62, une autoroute du Yorkshire. Douze personnes (neuf soldats, une femme et deux enfants) sont tuées. Arrêtée peu de temps après, Judith Ward est accusée d'avoir placé elle-même une bombe à bord du véhicule.

Sa culpabilité est établie sur la base de prétendues «preuves scientifiques», et parce qu'elle fait des aveux complets, reconnaissant notamment son appartenance à l'IRA. Elle est condamnée à une peine d'emprisonnement à vie, à la fois pour l'attentat de la M62 et pour deux autres actions terroristes.



Dix-huit ans plus tard, toutes les prétendues preuves se sont révélées sans fondement. La cour d'appel a décidé, lundi 11 mai, qu'aucune *«confiance ne pouvait être accordée»* dans les aveux de Judith Ward, sa condamnation étant qualifiée de *«non-satisfaisante»*. Elle est donc remise en liberté provisoire, en attendant que son jugement soit définitivement cassé. Ces preuves étaient surtout constituées par la présence de traces de nitroglycérine sur les mains. Les tests avaient été effectués par un expert *du ministère de l'intérieur*, M. Frank Skuse, lequel a pris sa retraite en 1985. Celui-ci avait *acquis une contestable notoriété* lors de la rouverture du procès des «six de Birmingham», accusés à tort, en 1974, d'être à l'origine de l'attentat le plus meurtrier (21 morts et 162 blessés) commis par l'IRA en Angleterre.

Le procès des six accusés irlandais, condamnés à vie en août 1975, avait été rouvert et ils avaient été libérés en mars 1991, après avoir passé seize ans en prison. Leur cas, qualifié de plus grande erreur de l'histoire judiciaire britannique, avait manifestement convaincu le ministère de l'intérieur de la nécessité de rouvrir, le 17 septembre dernier, le procès de Judith Ward.

Dans les deux affaires, en effet, les conclusions du même expert – M. Skuse – avaient été déterminantes *pour emporter la décision*. Or on sait maintenant que les «preuves scientifiques» étaient *totalement inconsistantes : un* simple savon pouvait laisser sur les mains des traces chimiques comparables à celles *que produit la nitro*glycérine. Mais le cas de Judith Ward était, si l'on peut dire, encore plus exemplaire : ses aveux s'étaient révélés contradictoires (elle était revenue sur ceux-ci), et surtout sa santé mentale était réputée fragile. A tel point qu'un rapport médical avait été rédigé à ce sujet, dont il n'a même pas été fait mention au cours du procès. Sympathisante de l'IRA, militante de sa branche politique, le Sinn Fein, Judith Ward était bien connue du RUC (la police nord-irlandaise), mais peu prise au sérieux.

Tout ceci n'a pas empêché sa condamnation. Judith Ward, qui a tenté de se suicider à deux reprises lorsqu'elle était en détention préventive, a été libérée lundi avec les *«regrets»* de la police du West Yorkshire. Elle devrait recevoir des compensations financières pour avoir été détenue injustement pendant dix-huit ans, dont le montant pourrait atteindre 215 000 livres (2,15 millions de francs).

LAURENT ZECCHINI

L'exception britannique

Suite de la première page

Que John Major ait finalement gagné, au point de reprendre deux sièges pour son parti dans cette Ecosse qu'on croyait mûre pour la sécession et de confirmer sa victoire lors des élections locales, a dû paraître bien injuste à nos socialistes. Comment contester, en effet, que leur gestion a été sensiblement *plus rigoureuse*, en matière d'inflation, de déficit budgétaire, ou d'endettement, ces dernières années, que celle des tories? Comme quoi la gauche, en ces domaines, ne fait pas nécessairement plus mal que la droite. Mais peut-on encore, à propos du PS, parler de «gauche»?

L'idéologie de la pugnace Edith Cresson, que le machisme national et l'aversion de la classe politique pour le franc-parler, joints à ses propres maladresses, ont vouée à payer les pots cassés, relevait essentiellement du saint-simonisme, de la compétition industrielle chère à Georges Pompidou. Son successeur a été bien défini par Serge July comme un *«social-monétariste»*.

Un parricide souriant

En réalité, comme l'a noté le *Wall Street Journal*, *«tout autour du globe, cette année, les clivages politiques séparent moins la gauche de la droite que les sortants des outsiders»*. Et sans doute la grande réussite de John Major, qui, tout au long de la campagne électorale, est resté fort évasif sur ses intentions, est-elle d'abord d'être apparu moins comme un *«sortant»* que comme un *«outsider»* : celui qui avait réussi à *«sortir»* lui-même, en douceur, une *«sortante»*, qui, sans l'admettre, avait fait son temps et lassé jusqu'à ses plus proches collaborateurs.

Compte tenu de sa dette à l'égard de la Dame de fer, qui croyait avoir trouvé en lui son fils spirituel, il faut bien admettre qu'il a commis une sorte de parricide, comparable à celui dont ont été victimes, sans remonter jusqu'à Jules César, Churchill, Adenauer ou de Gaulle. D'autant plus que le parricide se double chez lui d'une trahison : il n'a pas hésité à supprimer l'inique taxe d'habitation pour laquelle Maggie s'était tant battue, et son langage sur l'Europe n'est pas précisément celui auquel elle nous avait habitués. Mais c'est un parricide *souriant*, au point qu'à part la principale intéressée, qui lui en veut à mort, personne ne songe à lui en faire reproche.

En France, chaque parti a son ou ses Brutus, mais ils ont les dents trop longues pour sourire. Du FN au PC, en passant par le PS et l'opposition de droite, nos grands chefs politiques se tiennent donc d'autant plus sur leurs gardes qu'ils ont en commun, pour la plupart, de pouvoir postuler à la Carte vermeil. Comme à leurs homologues du continent, il manque en tout état de cause aux parricides hexagonaux, pour arriver à leurs fins, l'atout sans lequel John Major n'aurait pu l'emporter : la tradition britannique du scrutin uninominal à un tour.

Non seulement ce système donne une prime considérable à la formation arrivée en tête, mais il handicape terriblement tous les tiers partis. De surcroît, dans le cas de figure, l'hypothèse, avancée par tous les sondages et reprise par tous les journaux, d'un vote si serré que la nouvelle chambre serait un *«hung parliament»*, un parlement «suspendu», où aucun parti ne détiendrait la majorité, a pu pousser un certain nombre d'électeurs à voter conservateur simplement pour être sûrs d'avoir un gouvernement à la tête du pays. De même n'est-il pas exclu que les libéraux aient découragé une partie de leur clientèle potentielle en faisant campagne pour la proportionnelle, au moment précis où en Pologne, en France, en Italie, elle faisait la preuve par neuf de sa nocivité.

Sa victoire, alors que presque partout ailleurs les partis de gouvernement se sont fait désavouer, a conféré à John Major une autorité sans égale. *«Maintenant il peut marcher sur l'eau*, a estimé le président d'un des grands instituts de sondage d'outre-Manche, *le système britannique est une dictature élective.»*

Des locomotives essoufflées

La problématique européenne ne peut pas ne pas en être affectée. Les deux locomotives qui tiraient le train communautaire commencent en effet à sérieusement ahaner. La française parce que, même s'il remonte dans les sondages, le gouvernement qui l'a en charge ne représente pas le quart de l'électorat, et n'a en tout état de cause que moins d'un an à vivre. L'allemande parce que le chancelier a maille à partir avec un peuple qui juge manifestement excessif le coût de la réunification et s'irrite des largesses consenties à des dizaines de milliers de «réfugiés politiques» dont seule une petite minorité mérite véritablement ce nom. Ne parlons pas de l'Italie, dont nul ne saurait prédire quand elle aura un gouvernement stable.

On voit mal dans ces conditions quel genre de pressions pourraient s'exercer sur le premier ministre de la reine Elizabeth pour le contraindre à accepter cette *«politique étrangère et de sécurité»* européenne que nous promet, sans d'ailleurs en définir le moins du monde les moyens, le traité de Maastricht, et cette monnaie commune à l'égard de laquelle il s'est toujours montré extrêmement réservé, en un mot à s'aligner sur les positions fédéralistes de la plupart de ses partenaires du continent et de Jacques Delors.

D'autant plus qu'avec l'ouverture du débat sur la ratification de *Maastricht*, les *hésitations*, les réserves se développent un peu partout à l'égard d'un texte trop long pour être lu, et pas sensiblement plus clair, d'une manière générale, que les notices prétendument explicatives des appareils électroménagers d'aujourd'hui. Rien de plus significatif de ce point de vue que les réactions contradictoires enregistrées des deux côtés du Rhin à l'égard de la monnaie commune : les Allemands s'inquiètent de devoir renoncer à ce deutschemark qui est pour eux l'image même de la sécurité et de la force retrouvée; pour les Français, l'écu ne sera rien d'autre en réalité que ce même deutschemark.

Le major de la promotion

Le cadet d'une promotion peut très bien en être le major. C'est le cas aujourd'hui pour un premier ministre britannique qui n'a jamais autant mérité son nom. Certes, à la différence de Maggie Thatcher, il est convaincu de la nécessité de l'Europe et a fait de tels pas dans sa direction qu'on peut espérer qu'avec le temps il finira par en accepter toutes les contraintes. *Mais ce n'est pas par hasard que la* Grande-Bretagne est l'un des rares pays où existe un grand parti qui *se définit comme «conservateur»*. Ni que ce parti, après treize ans de règne et malgré la gravité de la *situation économique, vient de se* voir confirmer au pouvoir : héritiers d'une longue histoire, les Britanniques, *dans leur immense* majorité, n'envisagent pas, Ecossais compris, d'y mettre fin. C'est toujours de Westminster qu'ils entendent être gouvernés, et non de Bruxelles ou d'ailleurs.

De même ont-ils peine à comprendre que, pour Paris, il n'y ait toujours d'Europe concevable, comme au temps du *général de* Gaulle, qu'européenne. John Major sur ce point est on ne peut plus net : *«Vous parlez à quelqu'un qui est pour un quart américain*, a-t-il déclaré à *Newsweek*, ... *mon père avait la double nationalité... nous sommes le plus grand allié que les Etats-Unis aient par bon et par mauvais temps... le lien entre nous est un lien de sang et il persistera ... je n'ai pas à choisir entre l'Europe et l'Amérique... je me moque de savoir si l'Histoire me demande ou non de le faire.»*

«L'Angleterre, je la veux nue», passe pour avoir dit de Gaulle : la leçon des événements de ce début de printemps, qui ont affaibli les gouvernements du continent et consolidé celui de Londres, c'est que l'on est, de ce point de vue, encore loin de compte. Il n'y a guère que François Mitterrand pour imaginer que la défense du continent pourrait être conçue dans un autre cadre que celui de l'OTAN. Quand ce ne serait que parce que les peuples de l'Est européen, candidats à rejoindre la Communauté, ont trop besoin, non seulement des dollars de l'Oncle Sam, mais du contrepoids qu'il fournit tant à une ex-URSS dont personne n'est en mesure aujourd'hui d'augurer le destin qu'à une Allemagne dont le poids leur fait indiscutablement peur.

Peut-on pour autant, les Britanniques eux-mêmes peuvent-ils, se satisfaire de voir l'Europe se laisser petit à petit dissoudre au sein de cette *«communauté euro-atlantique de Vancouver à Vladivostok»* dont parlait il y a deux ans, à Berlin, James Baker? Bien sûr que non : rien ne garantit, surtout maintenant qu'ont disparu les ennemis contre lesquels ils avaient noué alliance, la convergence des intérêts des Européens et des Américains : l'impasse dans laquelle se trouvent une fois de plus les travaux du GATT suffit à le montrer. Et il faut être aveugle pour ne pas comprendre qu'avec la réunification de l'Allemagne et la balkanisation de l'Est l'Europe n'a jamais été aussi nécessaire. Mais elle ne se construira vraiment que si ses peuples le veulent, autrement dit s'ils sont capables de faire prévaloir leur volonté commune sur leurs querelles de clocher.

ANDRÉ FONTAINE

IRLANDE

Les aveux de Mgr Casey

L'ex-évêque de Galway, Mgr Eamonn Casey, a reconnu qu'il était effectivement le père d'un adolescent de dix-sept ans. Le plus charismatique des évêques irlandais avait démissionné le 7 mai, après que fut ébruitée la relation qu'il avait eue avec une Américaine d'origine irlandaise, Mme Annie Murphy, mère de l'adolescent.

Dans un communiqué publié à Dublin dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 mai, Mgr Casey a également admis avoir versé de l'argent au fil des ans à Mme Murphy, dont une somme de 64 000 dollars prise sur les réserves de son diocèse. Il a remboursé cette somme la semaine dernière, avec intérêts, grâce à des dons privés. Reconnaissant qu'il avait *«profondément blessé»* la mère et l'enfant, Mgr Casey s'est dit déterminé à *«trouver une solution pour aider à réparer le mal fait»*. – (AFP.)

ITALIE

L'élection présidentielle débute dans la plus grande confusion

Les grands électeurs italiens se réunissent à partir du mercredi 13 mai pour désigner un successeur à M. Francesco Cossiga. La démission du chef de l'Etat, les résultats des dernières élections *législatives et le scandale politico-financier qui secoue la ville de Milan rendent ce scrutin présidentiel particulièrement confus.*

ROME

de notre correspondante

Un œil sur le sillage prometteur du *Moro-di-Venezia* dans la Coupe de l'America; l'autre sur les derniers remous provoqués par la tempête juridico-policière qui s'est abattue sur Milan : à la veille d'une difficile élection présidentielle, dont le processus se met en route, mercredi 13 mai, l'Italie navigue au jugé.

Techniquement pourtant, tout est prêt ou presque, et mercredi à 10 heures du matin le président de la Chambre, M. Oscar Luigi Scalfaro, annoncera le *début des opérations* pour les 1 014 grands électeurs (l'ensemble des députés et sénateurs auxquels *s'adjoindront 58 délégués* régionaux, soit trois par région, sauf le Val-d'Aoste qui n'en a qu'un; et les onze sénateurs à vie) qui voteront à bulletin secret. La majorité des deux tiers est requise pour les trois premiers tours, ensuite la majorité simple est suffisante.

Avec ce système, les prévisions sont impossibles. En 1985, le *président sortant*, M. Francesco Cossiga, avait été désigné dès le premier tour, un «événement» qui ne s'était produit qu'une fois auparavant : en 1946, lors de l'élection de M. Enrico De Nicola; il n'avait pas fallu moins de seize *votes consécutifs* pour choisir Sandro Pertini en 1978 et jusqu'à vingt-deux pour l'élection de Giovanni Leone en 1971...

La fin des grandes manœuvres

Cette fois, calculs et alliances traditionnels semblent bien faussés. *Survenant* après des législatives qui ont montré un réel désir de changement, l'élection présidentielle, à laquelle la démission de Francesco Cossiga, il y a deux semaines, a donné en quelque sorte plus de «poids» que le simple jeu inter-partis habituel, intervient en plein règlement de comptes milanais.

A l'évidence, l'atmosphère n'est pas propice aux grandes manœuvres, y compris au sein des partis traditionnels, que les récents scandales ont contraints à plus de prudence sinon de discrétion. Le plus bel exemple étant la Démocratiechrétienne (DC) dont les différentes factions n'avaient réussi à se mettre d'accord sur aucun nom à la veille de cette élection.

En attendant, et presque par principe, les *mêmes noms* circulent toujours, de M. Arnaldo Forlani, le secrétaire de la DC, à M. Giulio Andreotti, le premier ministre sortant, en passant par Mme Nilde Jotti, l'ancienne présidente de la Chambre, membre du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), et son successeur Démocrate chrétien, M. Oscar Luigi Scalfaro.

La chance des outsiders

Deux probabilités à ce stade : si la Démocratie chrétienne renonce au Quirinal, le seul qui paraisse pouvoir dégager un large consensus, au moins parmi la coalition quadripartite sortante, semble être l'actuel président du Sénat, le républicain Giovanni Spadolini. L'autre enseignement, c'est que, plus que jamais pour cette élection particulièrement confuse, les «outsiders» ont leur chance.

Vieil habitué de ce jeu à deux bandes, Francesco Cossiga, de son exil irlandais, faisait savoir qu'il n'était pas question de désigner *«un notaire»*, et, prévoyant une élection houleuse, ajoutait au passage : *«Si la maison brûle, je peux m'intituler aussi pompier...»*

Les néo-fascistes du MSI dénonçaient avant même le scrutin le *«petit Yalta à trois»* de la Démocratie chrétienne, des anciens communistes et des socialistes. Le vice-secrétaire du Parti socialiste, M. Giuliano Amato, au nom de la *«dignité des hommes politiques»*, s'élevait, lui, contre l'arrivée possible d'un «outsider» comme le philosophe turinois Norberto Bobbio, dont le nom circule avec insistance hors des grands partis. *L'idéologue de la Ligue*, le professeur Gianfranco Miglio, faisait l'apologie de Francesco Cossiga et du gouverneur de la Banque d'Italie, M. Carlo Azeglio Ciampi, tandis qu'avec une superbe indifférence le *«senatur» Umberto Bossi plantait* ce week-end à Pontida, officiellement et à grand spectacle, la *«première pierre de la République du Nord»*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Démission du maire de Milan

Le maire socialiste de Milan, M. Piero Borghini, a démissionné, lundi 11 mai, à la suite du vaste *scandale politico-financier* qui secoue la ville. De nouvelles affaires de corruption ont entraîné, d'autre part, onze arrestations en Italie du Nord. A Varèse, le vice-président de la province a été arrêté, lundi 11 mai, dans le cadre d'une enquête sur la gestion des *maisons de retraite*, et à Vérone, dix personnes ont été arrêtées pour une affaire d'escroquerie au consortium laitier municipal. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

Rappel des ambassadeurs des pays de la CEE à Belgrade

La Serbie est sanctionnée par les Douze

Considérant la dégradation continue de la situation en Bosnie-Herzégovine, les ministres des affaires étrangères de la CEE, *réunis lundi 11 mai à Bruxelles*, ont décidé des sanctions diplomatiques contre la Serbie. Celles-ci n'avaient encore suscité aucune réaction, mardi matin à Belgrade. L'agence Tanjug s'est bornée à évoquer d'éventuelles « mesures politiques » de la CEE pour sanctionner ce que l'Europe considère comme une « occupation » de la Bosnie par l'armée yougoslave.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les Douze vont rappeler leurs ambassadeurs à Belgrade pour consultations; ils se prononcent pour que la délégation « yougoslave » soit exclue, au moins jusqu'au 29 juin, des travaux de la CSCE à Helsinki (le 30 juin doit se tenir une réunion préparatoire au sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe prévu pour juillet); ils annoncent qu'ils agiront pour isoler encore davantage la « Yougoslavie » dans les enceintes internationales, avec l'idée, en particulier, de la mettre en quarantaine lors de la prochaine réunion ministérielle de l'OCDE si elle ne change pas d'attitude. Ils demandent enfin à la Commission européenne d'étudier les modalités d'éventuelles sanctions économiques.

L'impression dominante, à l'issue de cette réunion, était que la duplicité des Serbes, qui signent des cessez-le-feu et proclament leurs intentions pacifiques mais pratiquent sur le terrain une attitude offensive, avait fini par lasser l'ensemble des Etats membres, y compris ceux qui, telle la France, avaient jusqu'à présent à leur égard une position plus compréhensive, fondée sur le sentiment que les torts, dans le conflit yougoslave, étaient largement partagés.

Sans apporter beaucoup d'éléments nouveaux par rapport à la position arrêtée voici dix jours à Guimaraes (*le Monde* du 5 mai), la déclaration adoptée, lundi, par les ministres est rédigée dans des termes inhabituellement sévères pour la Serbie. Les griefs à son égard y sont détaillés : massacres et expulsions de populations à Bijeljina, Zvornik, Foca, siège et bombardement de Sarajevo, interdiction d'utiliser l'aéroport de cette ville y compris pour des vols humanitaires. *« Ce sont là,* disent les Douze, *des actions suscitant une condamnation universelle. »*

Le sort des minorités albanaise et hongroise

La Communauté réclame à nouveau le retrait complet de l'armée fédérale de Bosnie-Herzégovine et, avec beaucoup d'insistance, la réouverture de l'aéroport de Sarajevo, afin de pouvoir acheminer l'aide humanitaire nécessaire. Autre manifestation de son irritation grandissante à l'égard de la Serbie, le droit des minorités albanaise au Kosovo et hongroise en Voïvodine – deux provinces de la Serbie, – la plupart du temps « oublié » dans les déclarations des Douze, est, cette fois, explicitement mentionné. De même, les autorités de Belgrade sont invitées à conclure un arrangement sur la Krajina (une province croate, à majorité serbe, actuellement contrôlée par l'armée serbo-fédérale ainsi que par des irréguliers serbes) *« afin de garantir l'intégrité territoriale de la Croatie ».* Il est rappelé que la reconnaissance éventuelle de la nouvelle fédération yougoslave, récemment créée par la Serbie et le Monténégro, sera subordonnée au respect par Belgrade des requêtes présentées par les Douze.

Les ministres n'ont pas oublié avoir engagé voici dix jours, au Portugal, le processus devant aboutir à la reconnaissance de l'indépendance de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Reste en suspens la manière d'appeler le nouvel Etat. Les Grecs refusent toujours avec la même énergie qu'il utilise le nom prestigieux de Macédoine, mais la pression des pays partenaires pour qu'ils trouvent un arrangement avec les autorités de Skopje (la capitale du pays) reste très vive.

PHILIPPE LEMAITRE

Les combats continuent à s'étendre en Bosnie-Herzégovine

Les hostilités se sont poursuivies, lundi 11 mai, en Bosnie-Herzégovine, faisant une vingtaine de morts et plusieurs dizaines de blessés en vingt-qautre heures. L'armée, appuyant les milices du Parti démocratique serbe (SDS) de M. Radovan Karadzic a pris le contrôle de plusieurs villes du nord de la République convoitées par le SDS.

Dans la nuit de lundi à mardi, les opérations se sont poursuivies à Sarajevo, Mostar (sud), Bratunac (nord-est) et Gorazde (est), a indiqué Radio-Sarajevo, précisant qu'un nouveau foyer s'était ouvert à Hadzici, au sud de la capitale, bombardée au cours de la nuit par des chars. La radio a en outre annoncé la chute de Kalesija (nord-est), une ville à population majoritairement musulmane, faisant état de cinq morts dans les combats avec les forces serbes.

Selon Radio-Sarajevo, plusieurs obus sont tombés lundi au début de la nuit sur le centre de Sarajevo, certains à proximité de l'immeuble de la présidence de Bosnie-Herzégovine, d'autres autour de la cathédrale catholique. – *(AFP, Reuter.)*

TADJIKISTAN

Accord entre l'opposition et le gouvernement

Le gouvernement du Tadjikistan et l'opposition ont conclu, lundi 11 mai, un accord sur la formation d'un cabinet d'union nationale afin d'éviter que le pays ne sombre dans la guerre civile, au lendemain d'incidents qui se sont soldés par la mort d'au moins huit personnes.

L'accord est intervenu à l'issue de négociations qui se sont déroulées toute la nuit dans un campement de l'armée entre le président Rakhmon Nabiev, les dirigeants de l'opposition, et le Qazi, le plus haut dignitaire musulman du pays, grâce à la médiation du commandant des forces de la CEI stationnées à Douchanbé, la capitale de cette République d'Asie centrale ex-soviétique. Selon ce dernier, le colonel Viatcheslav Zabolotny, les affrontements entre forces gouvernementales et manifestants de l'opposition ont fait cent huit morts en six semaines.

Le colonel Zabolotny a affirmé que l'opposition avait obtenu huit portefeuilles, dont ceux de la défense et de la police politique, dans le nouveau gouvernement de vingt-quatre membres. Mais l'opposition démocrato-islamique a fait savoir qu'elle maintenait son exigence du départ du président Nabiev, ancien dirigeant de l'époque communiste. – *(Reuter, AFP, Itar-Tass.)*

□ RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 12 mai sur la foi de traductions du persan en russe et en turkmène, lors de la conférence de presse tenue dimanche 10 mai à l'issue du sommet d'Achkhabad, le président Hachemi Rafsandjani n'a pas annoncé l'envoi d'une délégation à Douchanbé. Il s'agissait de la délégation iranienne envoyée dans le Karabakh. Selon un membre de la délégation iranienne à Achkhabad, le président iranien était bien favorable à l'envoi à Douchanbé d'une délégation du sommet, à laquelle l'Iran aurait participé, mais cette proposition n'a finalement pas été retenue.

La bataille pour le contrôle du Haut-Karabakh

Les Arméniens ont remporté une victoire décisive à Choucha

Les Arméniens ont remporté une victoire décisive dans la guerre qui les oppose depuis plus de quatre ans aux forces azerbaïdjanaises pour le contrôle du Haut-Karabakh, avec la prise de Choucha, que le président par intérim de l'Azerbaïdjan, M. Iakoub Mamedov, a reconnue, lundi 11 mai, dans une allocution à la radio. Selon des informations reçues dans la capitale arménienne, des combats violents se déroulent actuellement autour du village de Lissagor, situé sur la route de montagne qui relie Choucha à Latchine, base arrière azerbaïdjanaise située dans la vallée entre l'Arménie et le Haut-Karabakh.

La prise de Latchine, bombardée par l'artillerie arménienne selon Bakou, permettrait aux Arméniens de rompre l'encerclement de la région, en ouvrant une liaison terrestre à partir de Goris, en Arménie. En passe d'être chassées du Haut-Karabakh, les forces azerbaïdjanaises ont tenté d'ouvrir un nouveau front près d'Agdam, quartier général pour leurs opérations dans la région. Face à la déroute militaire en cours, un candidat de l'opposition, l'académicien Nizami Soulimanov, a appelé au report de l'élection présidentielle prévue en juin, afin *« d'unir toutes les forces de la République pour la défense de la patrie ».* Lundi, le président Mamedov a adressé un message au président russe Boris Eltsine pour lui demander de *« faire tout son possible pour repousser l'agresseur et pour empêcher l'escalade de la violence ».* Le chef de l'Etat par intérim a estimé que la prise de Choucha remettait *« en question les accords signés en vue d'une normalisation de la situation dans la région ».* L'Arménie et l'Azerbaïdjan avaient signé la semaine dernière un accord de cessez-le-feu à Téhéran. – *(AFP.)*

Avant le sommet de La Rochelle, les 21 et 22 mai

Paris et Bonn définissent les missions du corps franco-allemand

Le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl doivent décider, lors du prochain sommet franco-allemand qui se tiendra les 21 et 22 mai à La Rochelle, des modalités de la mise en place du corps franco-allemand dont ils avaient lancé l'idée en octobre dernier. Ces modalités, notamment les missions à attribuer à ce corps, qui se veut l'embryon d'une force militaire européenne, sont maintenant arrêtées, a-t-on appris, mardi 12 mai à Bonn.

BERLIN
de notre correspondant

Les discussions ont été rendues difficiles par les divergences, au sein du gouvernement allemand, sur la nature des missions que l'armée allemande peut effectuer en dehors de la zone de défense de l'OTAN – question extrêmement sensible outre-Rhin. Le texte de l'accord a également soulevé de la part des Américains, auxquels il a été adressé, des critiques que l'on juge, dans les milieux allemands bien informés, *« hors de propos ».*

L'accord prévoit que *« les missions de l'Eurocorps se situent dans la perspective de l'Union européenne »,* qu'elles sont attribuées *« sous réserve de la décision des instances politiques compétentes, en tenant compte des limites imposées par les Constitutions nationales ainsi que des règles prévues par la Charte des Nations unies ».* Ces missions peuvent se dérouler dans trois cadres : pour la défense commune des alliés, conformément à l'article 5 du traité de Washington ou du traité de Bruxelles, dans le cadre d'opérations de maintien ou de rétablissement de la paix et pour des actions humanitaires.

Afin de tenir compte de la non-intégration des forces francaises dans l'OTAN, le texte, indique-t-on à Bonn, précise que l'Eurocorps *« peut être utilisé pour la défense commune des alliés suivant des conditions qui seront à définir avec les instances de l'OTAN dans un accord spécifique à l'échelon politique ainsi que dans des accords et des protocoles additionnels à l'échelon opérationel ».* Ce passage, en particulier, a soulevé de vives objections de la part des Américains.

Ce texte est le résultat d'un compromis pour tenir compte des réticences du Parti libéral (FDP) et du Parti social-démocrate (SPD) à propos de l'envoi de troupes allemandes en dehors de la zone OTAN. Au départ, un premier texte préparé par la chancellerie et la présidence française prévoyait que, hormis la défense commune des alliés et les actions humanitaires, l'Eurocorps serait utilisé *« pour le maintien et le rétablissement de la paix sur la base de directives de l'Union politique* (européenne) *ou d'un mandat d'une organisation internationale ».* Cette formulation s'est heurtée à l'opposition du ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, qui souhaitait que les missions de l'Eurocorps se déroulent dans le cadre des Nations unies.

Les adversaires de ce texte, notamment dans les rangs du Parti chrétien-démocrate, considéraient qu'une future défense européenne ne pouvait être dépendante du bon vouloir des Nations unies. Côté francais, on a également admis qu'il ne servait à rien de vouloir aller trop vite et qu'il était préférable de trouver, pour le moment, une formule satisfaisante pour tout le monde.

Les responsables chrétiens-démocrates, notamment le nouveau ministre de la défense, M. Volker Rühe, estiment nécessaire pour l'Allemagne de rompre avec la tradition de non-intervention de l'après-guerre et de prendre peu à peu sa place, avec le poids dont elle dispose, dans le concert des Nations. M. Rühe souhaite avancer pas à pas dans ce domaine, si possible avec l'assentiment de l'opposition social-démocrate, et sans fixer pour le moment de cadre trop précis, comme le souhaitent les libéraux du FDP, qui demandent un changement de Constitution pour fixer les règles.

HENRI DE BRESSON

AFRIQUE

ALGÉRIE : plusieurs personnalités sur la sellette

La lutte contre la corruption prend de l'ampleur

Comme le laissait prévoir l'incarcération du général major Mostefa Belloucif, ancien chef d'état-major, inculpé de détournements de fonds (*le Monde* du 5 mai), la lutte contre la corruption que mène le nouveau pouvoir risque d'éclabousser quelques noms de la classe dirigeante algérienne. Le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali, a affirmé, lundi 11 mai, qu'à ce propos des exagérations sont commises et font partie d'une campagne visant à déstabiliser le gouvernement. *« Le but de ce stratagème est de dissimuler les vrais voleurs en faisant croire au peuple que tous les responsables, tous les cadres et tous les entrepreneurs publics et privés sont des voleurs »,* a-t-il dit.

ALGER
de notre correspondant

Dans une récente déclaration, M. Ali Haroun, membre du Haut Comité d'Etat (HCE), a annoncé que la lutte contre la corruption, tout en évitant les règlements de comptes, serait menée à son terme par la justice, qui venait d'être saisie de *« grands dossiers ».* Il s'agit essentiellement du dossier dit des « 26 milliards », chiffre en dollars qu'un ancien premier ministre, M. Abdelhamid Brahimi, avait avancé, il y a deux ans, comme étant le montant des commissions détournées par d'anciens responsables économiques et politiques.

A l'époque, la déclaration de M. Brahimi avait fait grand bruit, suscitant la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire. Après bien des vicissitudes, la justice s'est enfin saisie du dossier, essentiellement constitué, au dire du procureur général d'Alger, de 2 400 licences d'importation, délivrées, depuis 1986, à des opérateurs économiques privés par la Chambre nationale du commerce (CNC).

Un réseau de sociétés écrans

Jusqu'à une date récente, ces licences étaient un passage obligé pour obtenir de la banque centrale l'allocation financière en devises permettant de payer les biens d'équipement achetés à l'étranger. Le juge d'instruction chargé du dossier devra vérifier si les machines, matières premières et équipements divers officiellement achetés ont bien été importés en Algérie ou si la marchandise livrée correspond à ce qui avait été déclaré. Plusieurs indices donnent en effet à penser que c'est loin d'être le cas, les importateurs ayant détourné à leur profit, grâce à un réseau de sociétés écrans, installées notamment en France, tout ou partie des devises avancées.

Pour autant, le scandale ne semble pas être limité au secteur privé. Le secteur public, dont dépendait l'essentiel des contrats signés avec l'étranger, pourrait être rapidement amené, lui aussi, à rendre des comptes. La récente inculpation en France, révélée par *VSD,* d'hommes d'affaires français et algériens en relation avec l'Algérie pour la construction d'un institut Pasteur chargé de fabriquer sérums et vaccins, donne une idée de l'ampleur des détournements possibles. Une somme de 1,2 milliard de francs avait été dégagée pour la construction d'un institut, dont les travaux sont arrêtés depuis 1985. L'argent a disparu et le terrain où devait s'élever l'établissement a été transformé en un cimetière de voitures.

La nomenklatura éclaboussée

Pendant des années, l'affaire n'a guère ému les pouvoirs publics, confortant le sentiment – très répandu lorsqu'il s'agit de corruption – que de hautes personnalités étaient « mouillées ». Il y a quelques jours, le quotidien *El Watan* a mis en cause le général Mohamed Attaïlia, ex-chef de la première région militaire et, ironie du sort, membre de la commission d'enquête militaire qui, en 1989, avait confondu le général Belloucif aujourd'hui en prison.

Dans les jours prochains, d'autres personnalités pourraient être jetées en pâture à l'opinion publique. Dans un entretien accordé à un hebdomadaire, la veille de son incarcération, le général Belloucif a incité la justice à s'intéresser au complexe algérois de Ryadh-el-Feth, qui regroupe magasins, restaurants et salles de spectacles. Selon lui, les comptes de la construction du centre, longtemps dirigé par un proche de l'ancien président Chadli, n'auraient pas été d'une transparence irréprochable. Sans nommer explicitement celui que toute l'Algérie a reconnu dans la personne d'un ministre en exercice, l'ancien chef d'état-major a également mis en cause *« un proche parent d'une très haute personnalité de l'Etat »* dans la gestion de l'office des céréales.

Bref, l'impression domine que le mécanisme aujourd'hui mis en branle pourrait cette fois s'emballer, touchant bien plus que les seconds couteaux ou quelques prestigieuses victimes expiatoires. Si le nouveau pouvoir confirme sa volonté d'aller jusqu'au bout, c'est une bonne partie de la nomenklatura, composée de clans alliés par l'Histoire, la famille et les affaires, qui pourrait être éclaboussée. Les conséquences politiques en seraient incalculables.

GEORGES MARION

Le Quai d'Orsay rappelle la nécessité d'élections libres

Le ministère français des affaires étrangères a rappelé, lundi 11 mai, ses positions sur la situation intérieure en Algérie et sur le Sahara occidental, à la suite des protestations algériennes consécutives aux déclarations du ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner (*le Monde* du 12 mai). *« La position de la France a été fixée par le président de la République »,* a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard.

M. François Mitterrand avait déclaré en janvier que *« les dirigeants algériens s'honoreront en renouant le fil de la démocratisation qui est nécessaire, en passant par des élections libres ».* Quant au Sahara occidental, la France a *« constamment soutenu les efforts des Nations unies, à l'effet de permettre l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous contrôle international »,* a dit M. Bernard. Cette position a été signifiée à l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Smail Hamdani.

Par ailleurs, le parquet militaire algérien a annoncé, lundi 11 mai, que le procès des sept principaux dirigeants du Front islamique du salut (FIS) dissous s'ouvrirait le 27 juin. – *(AFP.)*

□ **CONGO : résultats définitifs des élections locales et municipales.** – L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), de M. Pascal Lissouba, et le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), de M. Bernard Kolelas, sont arrivés en tête dans la plupart des régions et à Brazzaville, lors des élections municipales et locales du 3 mai, selon les résultats définitifs publiés lundi 11 mai à Brazzaville. Le Parti congolais du travail (PCT, ancien parti unique) ne l'a emporté que dans un arrondissement de la capitale et dans la région des Plateaux, dans le centre du pays. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : Paris souhaite que le processus d'ouverture s'accélère.** – Le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, M. Daniel Bernard, a affirmé lundi 11 mai que l'ouverture politique à Djibouti avait *« bien progressé »,* tout en soulignant la nécessité de *« renforcer ce processus et si besoin l'accélérer pour en faire un véritable plan pour la paix et pour l'ouverture démocratique à Djibouti ».* Qualifiant d'*« importantes »* les relations de Paris avec Djibouti, M. Bernard a affirmé que ces relations *« sont redevenues confiantes et amicales ».*

AFRIQUE

Révolution tranquille en Sierra-Leone

Le coup d'Etat militaire du 29 avril paraît avoir été assez bien accueilli par la population

FREETOWN

correspondance

Maintenant exilé en Guinée, le général Joseph Momoh, qui a dirigé le pays pendant sept ans, paraît ne plus représenter qu'un lointain souvenir. L'homme fort du nouveau régime, le capitaine Valentine Strasser, n'en parle déjà plus dans ses discours, si ce n'est indirectement, lorsqu'il fait référence aux problèmes que vingt-trois ans de parti unique ont légués aux putschistes : une rébellion à la frontière avec le Libéria et la désorganisation complète de l'économie.

Une page est donc tournée. Après l'incertitude des premiers jours, le quarteron des jeunes officiers insurgés (le capitaine Strasser n'a que vingt-six ans et beaucoup de ses ministres sont tout juste lieutenants) semble être parvenu à asseoir son pouvoir sur l'armée et la fonction publique. La rue ne cache pas sa sympathie à son égard. Même les commerçants libanais et indiens, pourtant mal aimés et légitimement inquiets, se sont rangés au choix des armes. En rouvrant rapidement leurs boutiques, ils ont objectivement conforté le Conseil national provisoire de gouvernement (CNPG).

Les événements du 29 avril posent toujours une quantité de questions : pourquoi les combats à Freetown ont-ils fait très peu de victimes ? Pourquoi les tirs de roquettes et de mortiers entendus au centre de la capitale n'ont-ils pas fait de dégâts ? Comment Joseph Momoh a-t-il pu gagner Conakry sans être inquiété ? Y a-t-il eu un coup dans le coup ? Faute de réponses incontestables, la version officielle des putschistes reste la plus répandue. A en croire le capitaine Strasser et ses compagnons, la seule intention des mutins, venus du front libérien, était de faire valoir leurs revendications auprès du président. Devant son intransigeance, et face à la vacance générale du pouvoir, ils auraient été amenés, presque malgré eux, à improviser une action insurrectionnelle.

Quinze jours plus tard, la vie a repris son cours normal à Freetown. N'étaient les messages radiodiffusés du CNPG, une présence militaire indolente et un couvre-feu laxiste, on pourrait croire que rien ne s'est passé. Pourtant, un leitmotiv nouveau prévaut dans les intentions du gouvernement transitoire : le redressement national. La junte semble décidée à se donner les moyens de tirer le pays hors du gouffre économique. Elle s'est adjoint les services du docteur Jim Funna, l'ancien ministre des finances, une caution précieuse puisqu'il a personnellement mené les récentes négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). Le CNPG promet de briser la corruption généralisée, le trafic de devises et de diamants, l'exploitation éhontée par quelques grosses firmes étrangères des richesses minières du pays.

Nettoyer les caniveaux

L'accent est mis sur le respect de l'autorité et du sens civique. A la surprise générale, les portes des ministères ont été trouvées closes à 8 heures, laissant les fonctionnaires retardataires sur le seuil et dans l'angoisse du licenciement. On assiste dans la rue à des scènes étonnantes : des militaires punissent les civils désobéissants en leur demandant d'exécuter une série de « pompes » séance tenante. Les habitants de Freetown, capitale la plus insalubre de la région, sont désormais tenus de nettoyer leur portion de trottoir et les caniveaux.

A la frontière avec le Libéria, la situation pourrait évoluer plus que symboliquement. La voie des négociations semble ouverte. D'autant que, si la force ouest-africaine de maintien de la paix au Libéria, l'ECOMOG, se déploie vraiment sur une zone tampon entre les deux pays, la composante sierra-léonaise de la rébellion, le Front révolutionnaire uni (FRU), sera coupée de sa base libérienne, le Front national patriotique du Libéria (FNPL) de M. Charles Taylor.

Cependant, bien que la dimension régionale du conflit s'estompe, les troupes guinéennes et nigérianes – de même que les fanatiques du Mouvement de libération uni pour la démocratie au Libéria (ULIMO), qui se battent contre les hommes de M. Taylor – sont toujours présentes dans le pays. Et M. Foday Sankoh, le dirigeant du FRU, refuse de s'asseoir autour d'une table en leur présence. Le capitaine Strasser a prévenu qu'il ne parlementerait pas avant que les armes se soient tues

RÉMI LOUVRE

□ **SAO-TOMÉ-ET-PRINCIPE : nomination d'un nouveau premier ministre.** – M. Noberto Costa Alegré a été nommé premier ministre, lundi 11 mai, en remplacement de M. Daniel Daio, limogé le 22 avril dernier (*le Monde* du 24 avril). Proposé par le Parti de la convergence démocratique (PCD, majoritaire à l'assemblée nationale), M. Costa Alegré, ancien ministre des finances, a accepté sa nomination à la condition que son ancien adjoint, M. Arlindo Carvalho, obtienne le portefeuille des finances. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : la violence politique a fait 356 morts en avril.** – La violence politique en Afrique du Sud a fait 356 morts au cours du seul mois d'avril, un des mois les plus sanglants depuis deux ans, selon des chiffres rendus publics lundi 11 mai par la Commission des droits de l'homme, organisation indépendante. Dix-sept personnes ont été tuées au cours du week-end dernier dans des ghettos noirs proches de Johannesburg, selon un bilan fourni lundi par la police. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : la campagne électorale

Le chef du Parti travailliste reproche au gouvernement d'avoir conduit les négociations de paix à l'impasse

« *Le processus de paix n'avance pas, il recule* ». Tandis que la partie multilatérale des pourparlers entre Israël et les Etats arabes se joue à guichets déserts dans diverses capitales, en l'absence des principaux protagonistes, tel est le diagnostic exprimé lundi 11 mai par le chef de l'opposition travailliste, M. Itzhak Rabin.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A six semaines des élections générales prévues pour le 23 juin, et tandis que la campagne démarre très lentement, sans déclencher, semble-t-il, de passion particulière dans un électorat perclus de difficultés économiques – marquées notamment par un taux de chômage sans précédent (11 %), et des grèves à répétition dans les services publics, – la question de la paix avec les Arabes, de l'avenir des Palestiniens et des territoires conquis en 1967, fait une discrète entrée sur la scène politique intérieure.

Cherchant évidemment à couper l'herbe sous le pied du premier ministre en exercice, dont il vise le fauteuil et qui s'évertue à jurer que tout va bien, que le processus de paix se déroule parfaitement et qui se présente comme un faiseur de paix, l'ancien ministre de la défense a demandé, face à M. Itzhak Shamir et devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, qu'on cesse *« de prendre les gens pour des imbéciles »*.

Rappelant que les accords de Camp David, en 1978, prévoyaient déjà, en préalable à l'autonomie transitoire des territoires occupés, l'organisation d'élections politiques générales pour les quelque 1,8 million de Palestiniens qui y vivent, M. Rabin a vivement reproché au premier ministre, *« de ne proposer qu'une consultation municipale »*, qui non seulement n'a pas de rapport direct avec le processus de paix, mais qui aboutirait, en fait, à en retarder la mise en œuvre.

Grand favori des sondages – mais à quarante-trois jours des élections à la Knesset, rien n'est définitivement joué, – le chef des travaillistes répète presque quotidiennement qu'avec lui la question de l'autonomie des territoires occupés pourrait être réglée en six mois. Pendant cette phase transitoire, prévue pour cinq années au maximum, *« les Palestiniens conduiront leurs propres affaires, sans avoir*, précise souvent M. Rabin, *ni politique étrangère ni contrôle en matière de sécurité et de défense »*. Telles étaient effectivement les propositions adoptées à Camp David et, à l'époque, repoussées par les Palestiniens.

Contrairement à M. Shamir, qui exige que ces derniers soient représentés non point en tant que tels, mais au sein de la délégation jordanienne dans les négociations, le chef de l'opposition a indiqué qu'il ne verrait *« aucun inconvénient »* à ce que les intéressés disposent de leur délégation propre. *« Seuls les Palestiniens peuvent parler au nom des Palestiniens »*, résumait-il la semaine dernière. D'ailleurs, M. Rabin, s'il était chef du gouvernement, n'irait pas non plus chercher querelle à M. Fayçal Husseini et ses amis palestiniens, chaque fois qu'ils vont à Tunis consulter les chefs d'une organisation, l'OLP, à laquelle, ce n'est un secret pour personne, ils ont fait allégeance.

Non à la diaspora palestinienne

Le dirigeant travailliste est d'accord avec M. Shamir pour interdire la participation de Palestiniens de la diaspora aux négociations – il aurait, lui aussi, ordonné le boycottage des deux commissions de Bruxelles et d'Ottawa pour cause de présence palestinienne indésirable (*le Monde* du 8 mai) – mais, pour le reste, *« les Palestiniens des territoires peuvent bien discuter avec qui ils veulent dans le monde arabe, c'est leur problème »*. En clair, la loi qui interdit aux citoyens israéliens d'avoir quelque contact que ce soit avec une *« organisation terroriste »*, OLP incluse, serait sans doute révisée par une Knesset à majorité travailliste.

La position de M. Shamir sur ce point n'est d'ailleurs pas aussi rigide qu'il y paraît, puisque ni M. Husseini ni aucun de ses amis, visiteurs à peine clandestins de M. Yasser Arafat la semaine dernière à Tunis, ne devraient, en dépit des protestations élevées dimanche par l'extrême droite israélienne, être arrêtés à leur retour. Le chef du gouvernement a expliqué lundi que, tant que les contrevenants ne reconnaissaient pas explicitement leur délit, la justice israélienne ne pouvait rien faire...

Cependant, l'acrobatie rhétorique n'est pas l'apanage du pouvoir en place. Lorsque M. Rabin explique, comme il l'a fait à nouveau lundi matin devant cinq cents juifs de New-York, qu'il mettra un terme à la *« colonisation politique »* des territoires occupés, tout en poursuivant le renforcement des *« colonies de sécurité »* sur les *« lignes de front »*, la droite israélienne s'offusque. *« C'est simple*, ironisait récemment M. Benjamin Begin, fils et héritier politique de l'ancien premier ministre récemment décédé, *quand nous, le Likoud, autorisons la mise en place d'une colonie en Judée-Samarie* (Cisjordanie), *c'est une colonie politique ; mais si elle est créée avec l'assentiment travailliste, alors c'est une colonie de sécurité. »* M. Rabin a en tout cas déjà déclaré que les colonies existantes dans les territoires occupés ne seront pas démantelées. Ce qui est sûr, c'est que si les travaillistes l'emportent le 23 juin, les installations de colons juifs continueront, non seulement dans la partie arabe de Jérusalem et *« dans ses environs »*, mais aussi sur le plateau du Golan, ainsi que dans la vallée du Jourdain...

PATRICE CLAUDE

□ **Un enseignant palestinien de la bande de Gaza assassiné dans sa classe.** – Devant ses quarante élèves, dans le camp de réfugiés de Bureij (bande de Gaza), un enseignant palestinien a été tué, lundi 11 mai, de plusieurs balles par quatre individus masqués qui ont pris la fuite. Par ailleurs, la police israélienne a lancé une vaste opération de ratissage dans le sud d'Israël pour retrouver un Palestinien, condamné à la prison à perpétuité, qui s'était enfui lundi après-midi d'un fourgon de la police. – *(AFP.)*

POINT DE VUE

Liban : briser le silence

Par Michel Aoun

LA situation au Liban est très grave. Les dirigeants en place, après avoir bradé l'identité nationale, veulent ruiner le peuple au profit des détenteurs de pétrodollars. Ils seraient même prêts à vendre la réserve d'or, qui est le bien de tous, pour toucher les bénéfices à travers des sociétés internationales anonymes.

Ainsi le gouvernement collaborateur s'engage dans une nouvelle phase de la guerre qui vise à anéantir le Liban dans ses richesses.

Il y eut la guerre des bombes et des canons, mais elle n'est pas venue à bout de notre résistance.

Il y eut les tentatives pour dresser les unes contre les autres les communautés qui composent notre nation ou pour les déchirer, l'une après l'autre, de l'intérieur. Mais elles n'ont fait que renforcer notre sentiment national.

Il y eut le complot régional et le silence international pour asservir le Liban à ses ennemis, chacun à l'étranger feignant de croire qu'une armée d'occupation pouvait faire le bonheur d'un peuple.

Est venue, maintenant, la guerre du silence, sans canons et sans bombes pour que personne n'entende nos cris : pour que les Libanais baillonnés renoncent à avoir une patrie en émigrant ou se résignent à la voir dépecée, ruinée, définitivement aliénée.

Après l'avoir massacré, on veut aujourd'hui affamer tout un peuple. Mais une fois encore il s'est relevé, il s'est uni pour crier son refus d'être exproprié de ses biens comme de sa souveraineté par un simulacre d'élections. Il a remporté une victoire obligeant le gouvernement en place, inféodé à l'ennemi, à démissionner. J'en appelle à tous les gouvernements qui ont cru voir dans Taëf un processus de paix, là où il y avait un processus de ruine et d'anéantissement.

Qu'ils fassent cesser ce crime. Qu'ils écoutent enfin la voix des Libanais et non plus celle de leurs ennemis. La solution est dans le retrait de toutes les troupes étrangères, la restauration d'un pouvoir légitime et reconnu qui donnera la parole au peuple dans des élections libres ; un pouvoir auquel chaque Libanais, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national, fera confiance et qu'il aidera à reconstruire notre pays martyrisé. Que toutes ces destructions, ces souffrances, ces morts n'aient pas été inutiles, mais deviennent le ferment de notre avenir dans la paix et la liberté retrouvées.

► **Le général Michel Aoun, ancien chef du camp chrétien au Liban, installé à Marseille depuis la fin août 1991.**

ASIE

PHILIPPINES : la succession de Mme Aquino

Le faible écart entre les candidats à l'élection présidentielle risque de créer des tensions

Le dépouillement s'annonce long pour départager les principaux candidats à la succession de Mme Corazon Aquino à la présidence des Philippines. Après un vote dans un calme relatif, lundi 11 mai, les premiers résultats, très partiels, donnaient une certaine avance à Mme Myriam Santiago et à l'ex-général Fidel Ramos.

MANILLE

de notre envoyé spécial

La première partie du grand *«exercice démocratique»* en cours aux Philippines, qui doit pourvoir 17 000 postes allant du chef de l'Etat aux conseillers municipaux, s'est déroulé, sans incident majeur, bien que l'on ait enregistré treize morts supplémentaires. Ces élections ont en outre été marquées par un fort taux de participation (85 %).

Faisant suite à la campagne la plus libre depuis l'indépendance, ces élections sont aussi les premières à se dérouler sans que plane l'ombre du *«grand frère»* américain, qui vient de fermer ses bases sur l'archipel. Par le passé, affirme sans détour l'ancien président Macapagal, aucun président philippin n'est parvenu au pouvoir sans l'assentiment de Washington, de Ramon Magsaysay, mis en place en 1953 par la CIA, à Mme Cory Aquino en 1986.

La seconde partie de ce test de maturité politique, le dépouillement, semble plus problématique. Les premiers, et très partiels, résultats indiquaient, en milieu de journée, mardi, que Mme Santiago (28 %) et M. Ramos (21 %) étaient en tête, suivis par M. Eduardo Cojuangco (18 %). Ces indications ne constituent cependant pas encore une tendance : elles portent sur 3 % des suffrages exprimés et représentent une partie d'un vote urbain sans surprise puisque s'y concentrent les partisans de Mme Santiago.

Ces résultats, vingt-quatre heures après la clôture du scrutin, indiquent surtout que le dépouillement sera plus long que prévu. Dans cette salle de classe transformée en bureau de vote de Margot, village des environs de l'ancienne base américaine de Clark, il fallait cinq bonnes minutes à l'institutrice pour lire les quarante noms, écrits à la main et parfois difficiles à déchiffrer, d'un bulletin de vote qu'une collègue inscrivait au fur et à mesure sur de grands tableaux épinglés au mur après avoir cherché du doigt le nom en question dans la liste des candidats (180 pour le Parlement, 107 locaux).

A ce rythme, il faudra des jours avant que les résultats de l'ensemble de l'archipel parviennent à Manille. Le transport des urnes du bureau de vote aux centres de dépouillement comporte en outre des risques de fraude.

Tactiques «contestataires»

C'est dans un ou deux jours, lorsque seront connus les résultats des régions les plus peuplées, que se dessineront les vraies tendances. La lenteur du dépouillement et la faible différence entre les principaux postulants risquent de créer une tension que pourraient aggraver les tactiques *«contestataires»* de certains candidats.

Deux d'entre eux ne semblent guère prêts à accepter aisément une éventuelle défaite : Mme Santiago a annoncé que, compte tenu de sa popularité, seule une tricherie pourrait l'empêcher de gagner et qu'en cas de défaite elle appellera à la désobéissance civile. Quant à M. Cojuangco, il dispose, dans son immense maison-forteresse de New-Manila, d'un système sophistiqué d'ordinateurs relié à ses quartiers généraux en province qui lui permet de procéder à son propre décompte des voix.

Ces deux candidats pourraient recourir, chacun avec ses moyens, à la tactique qui avait si bien servi Mme Aquino en 1986 : crier à la fraude à un certain point du décompte en cherchant à créer une confusion afin de faire prévaloir leurs intérêts. Lorsque «Cory» lança sa campagne de désobéissance civile après que Marcos eut proclamé sa victoire, elle s'appuyait un décompte des voix auquel avait procédé une organisation mise en place par ses supporters et parallèle à la commission des élections (COMELEC), dont les travaux furent suspendus en raison de la confusion. On sait aujourd'hui que Marcos avait bel et bien gagné, avec une faible avance de 300 000 voix.

Cette fois, la tactique serait moins crédible. La COMELEC bénéficie d'une crédibilité sans commune mesure avec celle qu'elle avait du temps de Marcos. Mais elle n'est pas à écarter. Mme Santiago pourrait faire rapidement le plein de ses voix et ensuite plafonner : n'ayant pas de machine politique, elle est peu connue en province. M. Cojuangco pourrait être d'autant plus tenté de recourir à la méthode Aquino que sa campagne, et notamment sa dernière réunion à Manille, a inquiété par son ampleur et son organisation. Une démonstration de force rappelant les meetings de Marcos, qui pourrait l'avoir desservi en incitant les indécis à reporter leur vote sur l'ex-général Ramos ou sur Mme Santiago.

PHILIPPE PONS

AFGHANISTAN

Le cessez-le-feu demeure précaire à Kaboul

Le cessez-le-feu en vigueur depuis mercredi 6 mai était toujours respecté, mardi 12 mai, à Kaboul, ce qui a notamment permis la réouverture des écoles fermées depuis six mois, dont l'ancien lycée français. La tension reste toutefois vive entre les différentes composantes de la résistance afghane et le risque d'une attaque du Hezb-i-Islami du fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar contre la capitale afghane n'est toujours pas à écarter.

Ce dernier a exigé dimanche, au cours d'un rassemblement devant une dizaine de milliers de partisans à Jalalabad, dans l'est du pays, le départ des milices ouzbèkes ainsi que celui du général Assif Delawar, ancien chef d'état-major du régime Najibullah, maintenu dans ses fonctions par Ahmed Shah Massoud, nouveau ministre de la défense et principal adversaire de M. Hekmatyar. Face à la menace brandie par le Hezb d'user de *«plusieurs moyens pour les faire partir si la coalition de répond pas positivement à ces exigences»*, les milices ont renforcé leur présence dans les rues de Kaboul, ce qui pourrait laisser présager, selon un diplomate asiatique, *«un véritable bain de sang»*. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

□ **ILES COOK : le chef-lieu de l'archipel ravagé par un incendie.** – Un gigantesque incendie a dévasté, lundi 11 mai au soir, Avarua, le chef-lieu des îles Cook, coupant du reste du monde cet archipel du Pacifique sud, proche de la Polynésie française, peuplé de 17 000 personnes. Le feu a détruit les bureaux du premier ministre, les ministères de la justice et de l'intérieur, la Cour de justice, la poste principale et le central téléphonique. La cause du sinistre n'est pas connue, mais la police a souligné qu'il y a un mois neuf incendies volontaires avaient détruit une église et plusieurs boutiques et habitations. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : prochain procès de deux groupes dissidents.** – La cour populaire de Ho-Chi-Minh-Ville va prochainement juger deux mouvements politiques clandestins accusés d'avoir voulu renverser le régime communiste, a-t-on appris, lundi 11 mai, de source officielle à Hanoï. Les responsables du «Parti du peuple vietnamien» ont été arrêtés le 16 juin dernier à Ho-Chi-Minh-Ville alors qu'ils tentaient d'organiser des manifestations. Le second groupe, dirigé par M. Doan Van Hoat, ex-assistant au recteur de l'université bouddhiste Van Hanh à Saïgon, qui avait publié un bulletin clandestin intitulé *Forum de la liberté*, avait été démantelé en novembre 1990. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

En visite à Washington

M. Roland Dumas a invité M. Bush à venir en France en juillet

M. Roland Dumas a invité, lundi 11 mai, le président George Bush à se rendre en France en juillet afin que les deux parties maintiennent d'*«étroits contacts»* à propos de l'évolution de la situation en Europe. Le ministre français des affaires étrangères a transmis à M. Bush cette invitation de M. Mitterrand à l'occasion d'un entretien d'un quart d'heure à la Maison Blanche consacré essentiellement aux questions européennes, notamment en matière de sécurité. M. Bush n'a pas donné de réponse formelle, a précisé M. Dumas, qui parlait aux journalistes à sa sortie de la Maison Blanche.

Le président américain doit se rendre en Europe, du 5 au 10 juillet, pour une visite en Pologne (le 5), la réunion des sept pays les plus industrialisés à Munich (du 6 au 8) et le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Helsinki (les 9 et 10).

«Nous estimons en France que, alors que la Communauté se renforce, il est nécessaire de renforcer en même temps les liens avec les Etats-Unis», a déclaré M. Dumas. Au cours de cette rencontre, qualifiée de *«très intéressante»* par le ministre français, M. Dumas a expliqué à M. Bush le processus d'intégration européenne et discuté de la question de la sécurité en Europe, en particulier la question des quatre républiques nucléaires de l'ex-URSS. *«Nous avons décidé de maintenir des contacts étroits à ce sujet»*, a-t-il dit.

Interrogé sur les négociations du GATT qui achoppent sur un conflit entre l'Europe et les Etats-Unis à propos de la réduction des subventions agricoles, le ministre français a souligné que les deux parties continuaient de discuter *«dur»* et de faire *«de leur mieux»*, mais qu'il était peu probable qu'un accord intervienne avant le sommet de Munich. M. Dumas a affirmé que la France voulait un accord le plus rapidement possible. *«Nous sommes prêts à faire des concessions,* a-t-il dit, *mais nous voulons que les deux parties en fassent.»*

Le ministre français avait auparavant eu près de deux heures d'entretiens avec le secrétaire d'Etat James Baker. Selon une source française, M. Dumas entendait faire *«mieux»* comprendre les positions de la France. *«Il n'y a pas de vrais problèmes, mais il y a des frictions (...) Il y a un certain nombre de malentendus»*, a-t-on ajouté de même source.

M. Dumas a également rencontré le conseiller du président Bush pour les affaires de sécurité, M. Brent Scowcroft, et le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney. La visite du ministre français à Washington, prévue initialement pour durer plusieurs jours, a été réduite à vingt-quatre heures en raison du débat, à l'Assemblée nationale, sur la modification de la constitution rendue nécessaire par le traité de Maastricht. – *(AFP.)*

Dénonçant un transfert de technologie

Les Etats-Unis annoncent des sanctions contre l'Inde et la Russie

Washington a annoncé, lundi 11 mai, un gel de deux ans des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et les sociétés d'Etat indienne et russe qui ont passé récemment un accord sur la vente de technologie balistique.

Les Etats-Unis estiment que la vente à l'Inde de propulseurs russes pour fusées viole le traité de non-prolifération d'équipement spatial connu sous le nom de Régime de contrôle de la technologie balistique (Missile Technology Control Regime-MTCR).

Toutes les licences d'exportation délivrées par le département du commerce aux entreprises américaines sont suspendues pour deux ans pour d'éventuelles transactions avec la société d'Etat russe Glav-Kosmos et l'Organisation indienne de recherche spatiale. Tout achat américain à ces deux entreprises est également interdit ainsi que tout contrat du gouvernement américain avec elles. – *(AFP.)*

□ **Les pays baltes et l'Albanie signent des accords commerciaux avec la CEE.** – La Communauté européenne a signé, lundi 11 mai, à Bruxelles, des accords de coopération économique et commerciale avec l'Albanie et les trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie). Il s'agit des derniers Etats de l'ancien bloc communiste de l'Est à établir des relations économiques avec la CEE. Les accords prévoient la suppression par les Douze d'un certain nombre de quotas d'importations ainsi qu'une aide industrielle et technologique. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Plus de troupes vietnamiennes au Cambodge, selon l'ONU.** – Les «casques bleus» n'ont pas trouvé de traces de troupes vietnamiennes au Cambodge, contrairement aux allégations des Khmers rouges, a déclaré, lundi 11 mai, un des responsables de l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC), M. Behrooz Sadry. L'armée vietnamienne a évacué officiellement le Cambodge en 1989. – *(AFP, UPI.)*

□ **Départ d'un contingent sanitaire allemand pour Phnom-Penh.** – M. Rühe, ministre de la défense allemand, s'est rendu, lundi 11 mai, à Münich pour saluer un contingent sanitaire de cent cinquante hommes qui doivent partir ces prochains jours au Cambodge dans le cadre de la force de paix des Nations unies. C'est la première fois que des militaires allemands prennent part à une opération de «casques bleus» depuis la création de l'ONU. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

BOLIVIE : un «bon élève» du FMI

La politique de rigueur favorise la stabilité économique mais provoque des mouvements sociaux

Pays le plus pauvre de l'Amérique latine après Haïti, la Bolivie vit, en ce moment, une «success story». Ce jugement d'un diplomate occidental résume l'optimisme des observateurs. L'économie est stable, avec une inflation annuelle de 15 % et une croissance dépassant légèrement 4 % en 1991. L'alliance politique passée entre le président de gauche, M. Jaime Paz Zamora, et la droite traditionnelle dirigée par le général Hugo Banzer, semble protéger le pays des turbulences que connaissent ses proches voisins, le Pérou et le Venezuela.

LA PAZ

de notre envoyé spécial

«La poursuite d'une politique de rigueur mise en place, il y a sept ans, par le précédent gouvernement de M. Paz Estenssoro fait consensus. Tout le monde est d'accord aussi sur le fait qu'il nous faut équilibrer nos recettes et nos dépenses pour ne pas renouer avec les effets dévastateurs d'une inflation qui atteignait plus de 20 000 % par an», résume le nouveau ministre des finances, M. Jorge Quiroga, âgé de trente-deux ans. *«Mais il est certain,* ajoute-t-il, *que cette stabilité est encore fragile et qu'il nous faut sans cesse veiller à éviter les dérapages.»*

Corruption et trafic de drogue

Les conséquences sociales de ce plan de redressement sont l'objet de critiques fréquentes. L'initiateur de *«la nouvelle politique économique»*, le ministre des finances de l'ancien président Paz Estensorro, M. Gonzalo Sanchez Lozada, est aujourd'hui réservé sur le programme de son successeur : *«L'actuel gouvernement, qui a mis beaucoup de temps à rétablir la confiance, fait une impasse totale sur les problèmes sociaux. La population est lasse de ne pas encore percevoir concrètement les fruits de ses sacrifices.»*

Traduction de ce malaise, la multiplication des grèves parfois très dures, comme celle lancée par la Confédération ouvrière bolivienne (COB) il y a quelques semaines pour protester contre le plan de privatisation. Les revendications salariales provoquent aussi des désordres dans les entreprises publiques et privées, ainsi qu'au sein de l'armée.

Autre signe d'une certaine détérioration du climat : l'apparition d'un groupe de guérilleros, l'Armée de guérilla Tupac Katari (EGTK), spécialiste des sabotages d'installations électriques. Ses actions n'ont rien de comparable avec les agissements terroristes du Sentier lumineux péruvien mais elles inquiètent les autorités boliviennes. D'autre part, les scandales de corruption et ceux liés au trafic de la drogue, très important, touchent l'ensemble de la classe politique.

Un ministre de l'intérieur du précédent gouvernement, M. Barthelemy, est ainsi soupçonné d'avoir couvert les activités d'un laboratoire de fabrication de cocaïne, installé à Huanchaca, dans le nord du pays. Plusieurs personnes ont été tuées au cours de l'enquête, et l'ambassade américaine doit régulièrement démentir l'implication des Etats-Unis dans cette ténébreuse affaire au relent d'Irangate. Ce scandale, et d'autres plus classiques, empoisonnent l'atmosphère du Parlement.

Le président Paz Zamora a fait à ce sujet une déclaration remarquée, affirmant qu'*«il fallait que le Parlement soit efficace et cesse de perdre son temps sur des bêtises, pour que l'on ne soit pas obligé de le supprimer»*. Cette admonestation présidentielle, quelques jours après le coup d'Etat «civil» du chef d'Etat péruvien Fujimori, devait cependant plus, selon la plupart des observateurs, aux excès de langage de M. Zamora qu'à une réelle volonté de suivre l'exemple péruvien. Elle constituait aussi une réponse aux milliers de plaisanteries, peu aimables pour le président, qui circulent dans les milieux politiques de la capitale.

«Max» l'outsider

L'ensemble de ces mouvements d'humeur doit être replacé dans le contexte d'une élection présidentielle, qui doit avoir lieu dans un an très exactement. Les trois partis traditionnels du paysage politique bolivien, l'Action démocratique nationaliste (ADN, droite), le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR, centre) et le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR, centre-gauche), renversent souvent leurs alliances au deuxième tour de l'élection présidentielle, qui se déroule au Parlement. L'accord MNR-ADN a été substitué, sous la férule de M. Paz Zamora, à une entente ADN-MIR. Elle devrait encore prévaloir lors du prochain scrutin.

Cependant, un «élément perturbateur» du jeu politique est apparu ces dernières années. M. Max Fernandez, le magnat de la bière, qui dirige l'une des plus grosses entreprises du pays – la Cervejia National, – fait figure d'outsider peu commun. Il se trouve à la tête d'un parti, l'Union civique de solidarité (UCS), crée avant le scrutin municipal de l'an dernier. Lors de ces élections, il a réussi à obtenir 20 % des voix. Figure populiste et grand distributeur de cadeaux en tous genres, il est de plus en plus populaire. On ne compte plus les réalisations financées par «Max» dans les communautés : travaux de voirie, aménagement d'infrastructures, alimentation en eau potable ou écoles.

Homme d'affaires avisé, il a réussi une remontée si spectaculaire de l'entreprise qu'il dirige qu'il a été accusé – sans preuves – d'avoir des liens avec les trafiquants de drogue. M. Fernandez fait fi de ces allégations et se moque d'une oligarchie qui traite de haut ce «parvenu». Il ne doute pas de son succès : *«La population est lasse des promesses et des tripatouillages en tous genres. Elle nous fait de plus en plus confiance»*, assure-t-il. Il ne compte annoncer son programme – bien flou pour le moment – que *«soixante jours avant l'élection»*, afin qu'*«il ne soit pas pillé par les partis traditionnels»*. Il refuse même d'indiquer s'il entend ou non poursuivre la politique de rigueur de l'actuel gouvernement.

Son rival le plus direct, l'ancien ministre des finances Gonzalo Sanchez Lozada dit «Goni», résume l'affrontement en vue par ce raccourci : *«Il faut que Max parvienne à prouver qu'il est compétent pour diriger le pays et que moi-même j'arrive à persuader les Boliviens que je ne manque pas de cœur.» «Il faut surtout,* dit un diplomate, *que les dirigeants prennent en compte la demande sociale. C'est possible en raison des bons résultats macro-économiques et souhaitable si l'on se réfère aux récents événements vénézuéliens et péruviens.»*

Malgré ces incertitudes, la situation de la Bolivie inspire confiance. *«La base parlementaire du gouvernement est très forte, malgré les scandales. Les syndicats sont affaiblis et les réformes engagées sont presque irréversibles»*, affirme un observateur, confirmant ainsi le titre de *«bon élève»* décerné par le FMI à la Bolivie.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **ÉTATS-UNIS : M. William Webster dirigera la commission d'enquête sur l'attitude de la police pendant les émeutes de Los Angeles.** – Ancien chef de la CIA et du FBI, M. Webster a été nommé lundi 11 mai à la tête de la commission d'enquête chargée d'étudier le comportement de la police pendant les émeutes de Los Angeles. M. Webster avait pris la direction du FBI en 1978 avant d'être nommé directeur de la CIA en 1987. Il avait pris sa retraite un an plus tard. La commission d'enquête, réclamée par le maire noir de Los Angeles, M. Tom Bradley, s'efforcera de déterminer les réactions de la police face aux émeutes. – *(AFP.)*

□ **M. Ross Perot candidat à la présidence dans son Texas natal.** – Le milliardaire texan Ross Perot a rendu publique, lundi 11 mai, à Austin, la capitale du Texas, une pétition signée par plus de 200 000 personnes qui devrait lui permettre d'être inscrit sur les listes de son Etat natal lors de l'élection présidentielle de novembre. M. Perot a laissé entendre qu'il se présenterait comme candidat indépendant le 3 novembre face au président sortant George Bush et au candidat démocrate, qui sera probablement le gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton. Jusqu'à maintenant, le milliardaire texan a déclaré qu'il ne ferait officiellement acte de candidature que si ses partisans parvenaient à le faire inscrire sur les listes dans les 50 Etats de l'Union. C'est déjà chose faite dans le Tennessee et dans l'Utah. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : douze morts dans un affrontement entre l'armée et la guérilla.** – Quatre militaires et huit guérilleros du mouvement Tupac Amaru ont été tués, lundi 11 mai, dans un affrontement survenu au nord-est du Pérou, a annoncé à Lima le général Carlos Grigoleto. Les guérilleros avaient attaqué un convoi militaire dans la province de Jaën, à environ 1 000 kilomètres de Lima avant d'être repoussés par une contre-attaque appuyée par des hélicoptères, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : une vingtaine de blessés lors d'une manifestation estudiantine.** – Sept policiers et quatorze étudiants ont été blessés, lundi 11 mai, lors d'une manifestation d'étudiants à Puerto Ayacucho, à 500 km au sud de Caracas. Les étudiants demandaient le paiement de sommes qui leur sont dues. La ville a été quadrillée par les forces de police et la garde nationale. – *(AFP.)*

POLITIQUE

A la veille du vote sur la révision constitutionnelle

M. Giscard d'Estaing récuse la stratégie de l'abstention défendue par M. Balladur et le RPR

L'opposition devait subir à l'Assemblée nationale, *dans la nuit du mardi 12 au mercredi* **13 mai, l'épreuve de l'union. Du vote,** *en première lecture,* **des députés des groupes RPR, UDF et UDC sur le projet amendé de** *révision de la Constitution,* **préalable obligé à la ratification du traité européen de Maastricht,** *pouvait dépendre,* **pour une part non négligeable, l'avenir de l'Union pour la France (UPF).**

L'opposition s'apprête à connaître des moments difficiles. A quelques heures du vote par les députés, en première lecture, du projet gouvernemental de révision constitutionnelle, indispensable à la ratification du traité de Maastricht, M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé, mardi 12 mai sur Europe 1, une fin de non recevoir aux ultimes demandes officielles du RPR. Dans un dernier souci de clarification et de médiation, M. Edouard Balladur confiait, en effet, encore lundi 11 mai, qu'il fallait *«donner un minimum de continuité et de cohérence»* à l'action de l'opposition, en ajoutant : *«Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas préciser un certain nombre de choses. Aucun de nos amendements n'est contraire au traité.»*

Considérant que le gouvernement n'a pas prêté assez attention aux amendements *déposés par l'opposition* et craignant de le voir persister dans cette disposition, l'ancien ministre d'Etat préconise l'abstention de l'ensemble de l'opposition sur la révision de la loi fondamentale. Un de ses proches ajoute même, en privé, qu'il importe par cette abstention de *«sauver l'union de l'opposition»*, en évitant de faire apparaître les votes «contre» du RPR et les votes «pour» de l'UDF. Dans l'esprit de M. Balladur, cette solution d'attente recèle trois avantages : laisser toute latitude à la majorité de droite au Sénat d'amender *comme bon lui semble* ce projet, ne pas donner le sentiment de passer sous les fourches Caudines de M. François Mitterrand, enfin pour lui-même ne pas insulter l'avenir...

Face à *cette tactique de retardement* du RPR, déjà utilisée par ses parlementaires européens à l'Assemblée de Strasbourg, le 7 avril dernier, pour l'approbation du traité lui-même, M. Giscard d'Estaing oppose une stratégie délibérément volontariste. Le président de l'UDF rejette la démarche anesthésiante du RPR et se prononce sans ambage pour *«une attitude positive»*. Cela relève *en premier lieu, pour lui,* d'une question de principe. Les députés devront dans les prochaines heures, dit-il, *«voter pour ou contre l'Europe»*. En tout état de cause, l'abstention n'est pas une réponse, car *«tout homme public doit avoir une opinion sur cette question»*.

Répondant aux garanties demandées par M. Balladur concernant le compromis de Luxembourg et le droit de vote des Européens, M. Giscard d'Estaing estime, tout simplement, que c'est là *«beaucoup de bruit pour rien»*. Le compromis de Luxembourg ? C'est caduc ! Il estime que, depuis la ratification de l'Acte unique en 1986 – M. Chirac étant premier ministre, – *«cette question n'est pas d'actualité»*. Sa fermeté surprend, prive brutalement le RPR d'un élément important d'argumentation et ôte, en revanche, à M. Pierre Bérégovoy une belle épine du pied, après les atermoiements de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes. Le droit de vote des Européens aux élections municipales ? M. Giscard d'Estaing demande simplement *qu'il soit réservé précisément* aux seuls ressortissants de la Communauté.

Bref, M. Giscard d'Estaing n'est pas du tout enclin à suivre le RPR *et espère bien, au contraire, par son* attitude d'ouverture, pousser le gouvernement, sur cette affaire européenne qui reste pour lui *«un problème de fond»*, à quelques concessions utiles. Entre le traité de Maastricht et l'union de l'opposition *qu'il présentait récemment encore* comme *«ses deux priorités absolues»*, il devient clair que le président de l'UDF a choisi. En cas de difficultés, il compte, de toute façon, sur la «sagesse» des sénateurs dans le jeu de la navette parlementaire pour signifier à *M. Mitterrand les* limites d'intransigeance à ne pas dépasser. M. Giscard d'Estaing ne s'est pas avancé sur ce terrain sans précautions. Dans un entretien à *Libération* du mardi 12 mai, M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée, donne également l'assurance d'un vote majoritairement positif de ses députés, *en glissant aimablement qu'ils* ne sont pas des *«girouettes»*. Les centristes, quant à eux, *n'ont pour* une fois aucun état d'âme.

Dès lors, le gouvernement semble *pouvoir mener son affaire sans dommages.* L'opposition, elle, court le risque de connaître quelques dégâts, le RPR continuant, de plus, à être chahuté par des forces contraires. Curieusement, un nouveau face-à-face se dessine, à l'intérieur de l'opposition, entre *M. Balladur,* qui tente de recoller les morceaux de son propre mouvement et, plus largement, de l'opposition, et *M. Giscard d'Estaing, qui n'entend* abandonner à *«quiconque»* à droite son titre d'éclaireur de l'Europe. Ces deux hommes donnent le sentiment d'avancer en concurrents sur le chemin de la cohabitation. Des primaires peuvent en cacher d'autres...

OLIVIER BIFFAUD et DANIEL CARTON

«Un vote pour ou contre l'Europe»

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a affirmé, mardi 12 mai, sur Europe 1 que le vote sur la révision de la Constitution serait interprété *«comme un vote pour ou contre l'Europe»*. *«Je souhaite pour ma part,* a-t-il ajouté, *que l'UDF exprime son soutien à l'Europe»*.

Sur le droit de vote des ressortissants de la Communauté, M. Giscard d'Estaing a indiqué que *«l'UDF* [y] *est favorable»*, mais qu'*«elle est par contre tout à fait hostile à l'extension de ce droit aux étrangers extérieurs à la Communauté européenne»*. Le président de l'UDF a également estimé que le «compromis de Luxembourg», invoqué par le RPR, n'est plus *«valable depuis 1986, depuis qu'on a ratifié l'Acte unique»*. *«Cette question,* a-t-il dit, *n'est pas une question d'actualité»*.

M. Giscard d'Estaing a souhaité ensuite que le gouvernement accepte au cours du débat *«un amendement proposé par l'UDF tendant à dire ce qu'est la Communauté»*. *«Un débat, ça veut dire que l'on accepte des modifications de son projet»*, a souligné le président de l'UDF. *«Si le gouvernement se montre coopératif le vote «oui» est naturel. S'il se montre insuffisamment coopératif, mais s'il y des progrès, il faut voter «oui» car le texte va aller au Sénat où nous avons la majorité»*, a-t-il expliqué.

M. Couve de Murville rappelle les circonstances du «compromis de Luxembourg»

M. Maurice Couve de Murville, sénateur RPR de Paris, qui était ministre des affaires étrangères lors de la conférence de Luxembourg en janvier 1966, nous apporte les précisions suivantes sur le «compromis» conclu alors entre les six pays de la CEE (le Monde *du 9 mai) :*

«Depuis vingt-cinq ans, on parle de ce compromis comme d'un texte adopté en commun et je ne parviens pas à faire comprendre que la crise s'est terminée tout autrement. Il s'agissait d'un *constat de désaccord* qui n'a pas empêché de reprendre la vie communautaire. Le traité voulait qu'à partir du 1er janvier 1966 les décisions fussent prises à la majorité. La France considérait cette décision comme inacceptable pour ce qui est très important. Nos partenaires ne voulaient pas en convenir, non qu'ils ne fussent pas de notre avis, mais parce qu'ils craignaient d'être taxés de mauvais Européens. On en discuta *indéfiniment et, finalement,* tous acceptèrent d'en rester là, c'est-à-dire pour la France et pour les Cinq de maintenir chacun leur position, et cependant de reprendre la vie communautaire.

»Nous affirmions que, pour ce qui était très important, il fallait poursuivre la discussion jusqu'à un accord. Nos partenaires acceptaient de discuter pour essayer de s'entendre mais, si *on* n'y arrivait *pas, ils* voulaient décider à la majorité. La communauté reprit, en effet, sa marche et aucune difficulté ne fut rencontrée. Le droit de refuser l'application de la *majorité qualifiée était* ainsi, *en* fait, reconnu à la France. A elle de choisir si elle en faisait ou non usage.

»*J'observe* que le *ministre* chargé des affaires européennes semble ignorer ce qui précède. Si, comme le dit Mme Guigou, le «compromis» est tombé en désuétude, c'est que le gouvernement ne se soucie pas de faire usage de la possibilité qu'il a en fait de *refuser une décision* à la majorité pour ce qui est très important. Autrement dit, il n'en a pas la volonté.»

[Le texte complet de la déclaration commune *adoptée dans la nuit du 29 au 30 janvier* 1966 à Luxembourg est le suivant :

«Lorsque, dans le cas d'une décision susceptible d'être prise à la majorité, sur proposition de la Commission, des intérêts très importants d'un ou plusieurs partenaires sont en jeu, les membres du Conseil s'efforceront dans un délai raisonnable d'arriver à des solutions qui pourront être adoptées par tous les membres du Conseil, dans le respect de leurs intérêts et ceux de la Communauté, conformément à l'article 2 du traité.

»En ce qui concerne le paragraphe *précédent, la délégation française estime que,* lorsqu'il s'agit d'intérêts très importants, la *décision devra se poursuivre jusqu'*à ce que l'on soit parvenu à un accord unanime.

»Les six délégations constatent qu'une divergence subsiste sur ce qui devrait être fait au cas où la conciliation n'aboutirait pas complètement.

»Les six délégations estiment néanmoins *que cette divergence n'empêche pas* la reprise selon la procédure normale des travaux de la Communauté.]

Le «loup» a apprivoisé les DOM...

Il y a trois ans, le rendez-vous européen du 1er janvier 1993 inspirait une peur panique aux populations des départements d'outre-mer. Dans les carnavals antillais, l'Europe prenait la forme d'un loup monstrueux. La perspective du *marché* unique inspirait les appréhensions les plus irrationnelles. Les prophètes de *malheur* en rajoutaient volontiers. A Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, *Cayenne et Saint-Denis-de-la Réunion,* il se disait que, pour la Martinique, *la Guadeloupe,* la Guyane et la Réunion, l'avènement de l'Union européenne signifierait le *commencement* d'une nouvelle ère coloniale pire que la précédente.

Tous ces prêcheurs d'apocalypse n'ont pas disparu. Les indépendantistes, en particulier, là où ils s'expriment dans le jeu électoral, n'en finissent pas de ruminer *le scénario infernal* : la libre circulation des hommes verra déferler les foules européennes *vers les* rivages ensoleillés des Caraïbes et de l'océan Indien, où elles sub*mergeront* très vite les autochtones qui y perdront définitivement leurs emplois en *même* temps que leur identité ; la libre circulation des marchandises *anéantira* les dernières productions locales parce que les produits européens *pénètreront* librement dans les quatre départements d'outre-mer, pendant que la pénétration en Europe des productions concurrentes des *pays d'Afrique, d'Amérique* du Sud et d'Amérique centrale sera favorisée par les accords de Lomé ; les ultimes remparts nationaux voleront en éclats parce que la *voix de Paris* ne pèsera plus grand-chose dans le concert des *Douze.*

Et il faut bien reconnaître que seule une approche délibérément optimiste peut transformer en vision de progrès l'intégration des DOM au sein de l'Union européenne *quand, quarante-*six ans après avoir obtenu le statut départemental, ces anciennes colonies en sont encore à revendiquer d'être considérées par la République *comme des terres* françaises à part entière. Les menaces qui pèsent sur l'avenir des *bananeraies et des rhumeries* antillaises, en particulier, ne procèdent pas de fantasmes mais d'une grave réalité. Mais, aujourd'hui, l'appréhension du pari l'emporte sur la peur du vide. Les *«agneaux» des DOM se sont,* peu à peu, familiarisés avec le «loup». Contrairement à ce qui s'est passé en métropole, la question européenne a suscité, *ces dernières années,* un débat permanent outre-mer.

Ensuite, la complicité qui s'est instaurée entre le *ministre* des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, et les *élus locaux a permis aux* autorités françaises de développer, jusqu'aux plus hautes instances communautaires, avec l'appui de M. Jacques Delors, une *efficace campagne* de sensibilisation aux problèmes particuliers de la *Martinique,* de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion. Cette pression a contribué à désamorcer la bombe politique qu'avait lancée le chef charismatique de la gauche *martiniquaise,* M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, quand il avait proposé, en novembre 1989, à l'Assemblée nationale, que chacun *des départements d'outre-mer* soit appelé à se prononcer par référendum pour ou contre son intégration à l'Union européenne.

Condamnés à croire

La Communauté européenne a *admis, dès décembre* 1989, le bien-fondé des craintes locales en arrêtant le programme «Poséidom» (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des départements français d'outre-mer), qui a fait des *quatre DOM les premiers* bénéficiaires d'une politique régionale originale : *les* fonds communautaires ont contribué au financement de diverses opérations *structurelles destinées* à rattraper les retards économiques de ces terres *lointaines* par rapport au continent européen.

En contrepartie, la France s'engageait à aligner progressivement la fiscalité des DOM sur le régime communautaire, ce qui condamnait, *à terme,* la taxe d'«octroi de mer» perçue au profit des collectivités *locales* sur tous les produits importés. Après négociation, le gouvernement a opté pour une formule plus souple. Le projet de loi adopté le 29 avril par le conseil des ministres, qui doit être discuté par le Parlement au cours de cette session de printemps, assurera, en principe, aux collectivités locales le maintien des ressources financières issues de cette taxe.

Enfin, la «Déclaration sur les *régions ultrapériphériques de la* Communauté» annexée au traité de Maastricht, à l'unanimité des Douze, a parachevé ce dispositif de sauvegarde en admettant que *«si les dispositions du traité instituant la Communauté européenne et du droit dérivé s'appliquent de plein droit»* aux DOM, *«il reste possible d'adopter des mesures spécifiques en leur faveur dans la mesure et aussi longtemps qu'il existe un besoin collectif de prendre de telles mesures en vue d'un développement économique et social de ces régions»*.

Cela ne suffira pas à dissiper les ambiguïtés juridiques qui subsistent sur le statut des DOM à *l'intérieur* de l'Europe des Douze et encore moins à mettre la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion totalement à l'abri des imprévisibles effets pervers *du traité* de Maastricht.

C'est la raison pour laquelle, au nom du Parti communiste réunionnais, *du Parti progressiste* martiniquais et du nouveau Parti progressiste démocratique guadeloupéen (ex-PCG), MM. Elie Hoarau, Claude Lise et Ernest *Moutoussamy se proposaient,* sans espoir, mardi soir 12 mai, à l'Assemblée nationale, de faire inscrire dans la Constitution, par voie d'amendement, *«la nécessité d'une prise en compte des spécificités des DOM dans le cadre de la politique communautaire»*.

Une évidence forte semblait pourtant s'imposer à tous les états d'âme avant les derniers échanges parlementaires : confrontés à l'échéance de l'Union européenne, il n'y avait plus d'échappatoire pour les DOM. *Ils étaient condamnés* à croire que l'Europe sera pour eux *«une chance»*.

ALAIN ROLLAT

POLITIQUE

A l'issue d'une longue bataille de procédure

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a adopté son règlement intérieur

LILLE

de notre correspondant

L'assemblée régionale du Nord-Pas-de-Calais a adopté, lundi 11 mai, son règlement intérieur. Les vingt-sept RPR-UDF, les 13 élus de la liste Borloo, les 4 Génération Ecologie et les 15 Front national ont voté pour. Les 27 PS et les 15 PC ont voté contre, les 10 Verts se sont abstenus. Le vote final a eu lieu à l'issue d'une longue bataille de procédure qui a permis à l'opposition de réduire, par le biais d'amendements déposés pour chacun des articles, et avec le soutien du Front national, les pouvoirs de la présidente, Mme Marie-Christine Blandin (Verts), et de ses vice-présidents au profit des présidents des groupes politiques et surtout des commissions, dans lesquelles la droite, avec le Front national, est majoritaire (*le Monde* du 6 mai). On risque de le vérifier dans quelques jours quand les commissions se réuniront pour élire chacune son président. On pourrait bien aboutir à ce cas de figure particulier qui verrait chaque vice-président de l'exécutif «marqué» par un président de commission appartenant à l'opposition. Le risque d'une confrontation permanente est réel même si sur chacun des dossiers cette configuration particulière peut conduire à chercher des majorités d'idées.

Le vote a révélé une première faille dans l'exécutif entre les Verts et le PS. Une faille que l'opposition va chercher à élargir et, notamment, M. Jean-Louis Borloo, qui n'a pas renoncé à son pari de recomposition politique – pour lequel il a besoin des Verts – ni à sa volonté de rejeter le PS dans l'opposition.

JEAN-RENÉ LORE

□ **Le conseil régional de Lorraine adopte un budget en hausse.** – Le conseil régional de Lorraine a adopté, lundi 11 mai, à Metz, son budget pour 1992 qui s'élève à 1,66 milliard de francs. Ce budget, préparé avant l'élection à la présidence de la région, en avril, de M. Gérard Longuet, secrétaire général du Parti républicain, est en augmentation de 5 % par rapport à celui de 1991. Le RPR, l'UDF et deux élus de Génération Ecologie ont voté pour. Le FN, le PC et deux non-inscrits, MM. Alain Thirion et Julien Schvartz, ancien président RPR du conseil général de la Moselle, ont voté contre. Le PS, les Verts, l'URL, qui regroupe les amis de l'ancien président, M. Jean-Marie Rausch, et Génération Écologie se sont abstenus.

Dans le Doubs

Trois candidats aux dernières élections quittent le Front national

BESANÇON

de notre correspondant

Trois candidats – non élus – du Front national aux élections régionales et cantonales dans le Doubs viennent de démissionner de ce parti. Ils assurent qu'une quarantaine d'autres adhérents du département en ont fait autant depuis la relation par la presse du passé collaborationniste de M. Gaucher, directeur de *National Hebdo*, élu conseiller régional sur la liste du parti d'extrême droite.

M. Georges Lepoutre, Mmes Solange Saulnier et Marie-Thérèse Poinsot ont rompu avec leur parti, non pas tant pour manifester tardivement leur réprobation à l'égard de l'engagement passé de M. Gaucher mais plutôt en raison d'une divergence d'analyse avec le secrétaire départemental du parti, M. André Jacquot, sur les conséquences électorales de ces révélations. Lors d'une réunion élargie du bureau de la fédération du Doubs, le 1er avril à Besançon, plusieurs candidats ont en effet considéré que l'émoi provoqué dans l'opinion publique leur avait fait perdre un siège au conseil régional.

Coupant court à la discussion, M. Jacquot, dont les démissionnaires condamnent le *«manque de démocratie»*, aurait alors mis en demeure les participants d'avoir à se montrer solidaires de M. Gaucher ou de s'en aller. Mmes Saulnier, et Poinsot et M. Lepoutre devaient alors quitter la salle en compagnie de plusieurs autres personnes dont M. Serge Boudot. Membre du bureau de la fédération comme Mme Saulnier, M. Boudot n'a cependant pas démissionné. Troisième sur la liste aux élections régionales, il compte bien conserver toutes ses chances d'être appelé à siéger au conseil régional au cas où M. Gaucher consentirait à remettre son mandat.

CLAUDE FABERT

EN BREF

□ **Mme Veil favorable au quinquennat.** – Mme Simone Veil s'est prononcée, lundi 11 mai, sur Europe 1, en faveur *«d'un quinquennat renouvelable»*, estimant *«qu'il faut toujours qu'un président pense qu'il peut être réélu»*. L'ancienne présidente du Parlement européen estime que, dans la situation actuelle, *«les pouvoirs sont beaucoup trop concentrés dans les mains du président de la République»* face à un Parlement *«dont le rôle est trop faible»*.

□ **Rectification de vote de M. Baumel (RPR).** – M. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine), qui avait été compté, mercredi 6 mai, parmi les députés favorables à la question préalable opposée par M. André Lajoinie (PC, Allier) au projet de révision de la Constitution, a indiqué, lundi 11 mai, qu'il voulait voter contre.

Les surprises du Diois

Le PS a perdu le conseil général de la Drôme. Elue à Die, Isabelle Bizouard est représentative d'une génération qui veut lutter contre l'immobilisme et la «sinistrose»

DIE

de notre envoyée spéciale

Après un scrutin cantonal qui a balayé un demi-siècle de règne socialiste, vainqueurs et vaincus ont en commun un fort sentiment de surprise, comme si l'Histoire leur avait joué un de ses tours imprévisibles.

Die, chef-lieu de canton et sous-préfecture, remporte sans doute *«la palme du séisme»*, selon l'expression locale. *«Le Diois j'y crois!»* : sur ce slogan vient de se faire élire ici la jeune Isabelle Bizouard. Elle a ainsi soufflé, au conseil général, la place de Jean-Pierre Rambaud, maire communiste de la ville. Sommée de se désister, au soir du premier tour, par la fédération départementale du PS dont elle était membre et officiellement candidate, elle a refusé et s'est maintenue en dépit de fortes pressions. *«Traîtrise»* ou *«courage»*, *«calcul»* ou *«foi»*, la petite nouvelle a fait des ravages. Le maire, instituteur laïque et républicain à l'allure de «major Thompson», *«un honnête homme, serviable»*, selon ses adversaires, ne fut-il pas, ces années passées, l'unique, le dernier communiste de l'assemblée départementale?

Isabelle Bizouard, trente-deux ans, catholique, célibataire, chargée de mission au conseil général pour le développement, a quitté ce poste technocratique pour se présenter aux suffrages. Qui, avant ce combat, avait remarqué dans la rue cette femme qui ne se maquille pas, fanatique de la nature, conseillère municipale, mais plus présente à Valence qu'à Die? Peu de gens, en vérité. Alors pourquoi a-t-elle suscité un tel engouement?

«Assez de cette mentalité d'assistés»

Dans une maison aux larges voûtes encastrée dans les remparts et qui servit de quartier général, Isabelle Bizouard, entourée de ses soldats de campagne, tous de la même génération, parle avec un débit rapide et d'un ton monocorde de ce *«Diois j'y crois»* qui fut son cri de guerre, et fut mis en pin's. Mais encore? *«Le développement»*, en avant toute. Plus précisément? Le projet reste vague; mais *«on va s'y atteler»*. En substance, il s'agit de vivre et travailler au pays, tout en s'ouvrant au-delà des frontières. Isabelle a beaucoup voyagé. Ses concurrents malheureux ne prônaient-ils pas le même thème, à quelques détails près? *«Le ton, le style de notre campagne furent totalement différents.»*

Le round final se joua entre les deux tours, le mercredi soir, en réunion publique. *«L'émotion serrait les gorges, lorsque Isabelle, au bord des larmes, annonça qu'elle choisissait de désobéir à son parti, pour se maintenir et sauver le Diois de la mort lente qui se dessinait»*, se rappelle un des compagnons. Ceux qui vécurent mai 68 et choisirent de demeurer ici reformulent leur rêve au goût du jour : *«Du balai!»* De fait, la ville s'accorde à dire que *«ce sont les 25-45 ans»* qui ont élu Isabelle.

«Assez de la sinistrose! Assez d'entendre dire par nos élus que le canton est victime de la crise. Non, le Diois n'est pas mort!», lançait à tout vent Isabelle Bizouard, qui n'a rien d'un tribun, ni d'une Mère Teresa. La population augmente, alors que s'effondre l'emploi industriel. Les plus fervents du *«comité de soutien»* de la conseillère néophyte, fort bien implantés dans la vie locale, l'ont rendue crédible. *«Saturés de sinistrose»*, ils veulent *«prendre le sort du canton en main et le sortir de l'immobilisme larvé. Cette chance risquait de ne pas de se représenter de sitôt»*. Ils l'ont saisie au vol.

Tous ont un métier, un emploi gagné à l'arrachée, car le Diois est un point noir dans un département lui-même doté du taux de chômage le plus élevé de la région Rhône-Alpes. Ils en veulent, et cela se voit. De plus, animateurs d'associations actives, ils donnent confiance. Ce sont eux les relais efficaces qui ont fait basculer les hésitants de tous bords, les menacés de licenciement, les sans-emploi.

Parmi eux, la responsable de l'Office du tourisme, mère d'un fils de dix-huit ans dont les copains n'ont pas voté. Que critique-t-elle avec véhémence? *«Les œillères des communistes. Trop de RMistes.»* A ses yeux, *«le maire est trop social : les employés partent en congé en pleine saison, quand on a le plus besoin d'eux. Assez de cette mentalité d'assistés! Il faut se bouger»*.

Autre soutien, plus atypique : Ton Wink, le fondateur hollandais du Festival du Pied. Ce dernier attire, en septembre, des milliers de curieux pour un championnat mondial de course à pied dans la montagne voisine, au col du Rousset, des concerts et un colloque sur les phénomènes de société. Ce professeur de gymnastique et patron d'un atelier de plantes aromatiques, qu'il exporte largement, est bien intégré après douze ans d'implantation. Ton Wink a milité dans une cellule communiste de campagne, avant de soutenir, cette fois, Isabelle Bizouard. Cela lui a valu une vingtaine d'appels anonymes plutôt menaçants.

«L'école d'abord, la politique après»

L'homme ne cache pas sa conviction. Son choix fut difficile, l'effondrement du communisme en Europe de l'Est déterminant. Il organise avec des agriculteurs des échanges inédits : paysans hongrois, roumains et tchèques reçoivent des Diois après avoir été reçus par eux. Vin de Tokay et clairette de Die, moutons du Vercors et brebis de Timisoara. *«Le besoin presse de réunir tous ceux qui prennent ici des initiatives, sans exclure personne»*, insiste Ton Wink. De lui, le maire respecte la sincérité : *«Ton est mon ami»*, dit-il d'un ton sobre. Mais la trahison de la discipline républicaine ne souffre pas de pardon. Question de principe : *«Isabelle Bizouard a bel et bien profité des voix de droite et d'extrême droite qui voulaient à tout prix faire tomber le seul conseiller communiste. Et elle le sait.»*

Assurément, cette dernière n'a pas bénéficié des voix du village de Barsac. Pour la première fois de son histoire, celui-ci s'est abstenu de voter, après la démission du maire et de son conseil. Motif de la grève de la centaine d'habitants : l'école à classe unique est menacée de fermeture. *«Sans l'école, les jeunes couples partiront et ce sera la mort.»* Jusqu'alors, Barsac votait majoritairement communiste. *«J'en étais malade. Jean-Pierre, le maire de Die, est un ami de toujours. Et Roger, son frère, est notre instituteur»*, confie une viticultrice abstentionniste dont les deux fils, désormais adultes, travaillent à la propriété. Ici, où l'on inventa la mise en bouteille de la clairette romaine, les dix-sept caves particulières prospèrent grâce à l'exportation et on ne veut plus *«s'expatrier en ville»*.

Au milieu des vignes en pente, dans la douceur de vivre, *«il fallait taper fort pour faire entendre raison*, poursuit l'interlocutrice. *Aussi, quand Jean-Pierre est monté entre les deux tours pour nous faire voter, nous lui avons dit fermement :* «L'école d'abord, la politique après». A quelques kilomètres de Barsac, le village haut perché de Boulc, où l'hiver est rude, fit de même, et pour les mêmes raisons. Résultat : les deux écoles restent ouvertes, pour le temps d'un moratoire.

Le maintien minimum d'un service public est la priorité du moment. Certes, plus personne n'en attend des créations d'emplois. Pas même les communistes, en dépit des certitudes affichées. Mais puisque s'exiler n'est plus de circonstance dans le climat de récession nationale – *«Pour aller où et faire quoi?»*, – on brandit le droit à l'égalité. Die se bat pour le maintien de sa maternité. Pas question de faire 60 kilomètres pour accoucher à la capitale : *«Quelle Valentinoise accepterait d'être ainsi trimballée?»* La SNCF envisage-t-elle de fermer quelques lignes? Mobilisation. L'aménagement du TGV menace-t-il des hectares de vignes productives? On dénonce l'absence de concertation avec les riverains.

Châtillon-en Diois, *«village botanique»* où les écoliers plantent des espèces grimpantes sur les murs de l'ancienne cité, à l'instar de Barcelone où, depuis la mort de Franco, les enfants célèbrent ainsi l'arrivée du printemps. Le maire, rallié à Génération Ecologie, le docteur Gérard Védrines, la quarantaine sportive, entre en force au conseil régional, tout en gardant son siège d'élu cantonal. Ses patients, dont de nombreux paysans, ont ajouté à leur traditionnelle confiance pour le médecin de campagne un goût nouveau pour l'«environnement», le drapeau de leur élu. Celui-ci en défend les couleurs sur les routes et chemins depuis des années, tel un Don Quichotte qui serait doté d'un art consommé de la politique. Gérard Védrines, jusqu'alors affilié à la gauche du conseil général, a préféré s'abstenir pour le vote du nouveau président, contrairement à Isabelle Bizouard, qui a soutenu le socialiste sortant. *«Mes électeurs m'avaient confié leur vote-sanction, je ne pouvais faire comme si rien ne devait changer»*, se justifie-t-il succinctement.

Dans d'autres cantons, la fronde s'empare d'autres combats. Ici, c'est «SOS-Paysans» qui s'oppose, à coups de procédures et d'opérations-commando, à l'expulsion, souvent sur demande du Crédit agricole, des agriculteurs en détresse : *«Le départ n'est pas une fatalité, le dépôt de bilan non irréversible.»* Là, on choisit de voter pour le candidat de centre droit, *«un bon professionnel qui saura défendre les intérêts de l'arrière-pays»*, quitte à délaisser, pour une fois, le poulain du PS.

Des mondes changent

Passéisme ou réalisme? La frontière est floue chez les habitants du canton, jusqu'alors socialiste, de Luc-en-Diois. Ils ont élu le discret Charles Monge, soixante-trois ans, non inscrit, qui travaillerait *«aussi bien avec la gauche qu'avec la droite. Ce qui compte, c'est le développement des cantons ruraux»*. Dirigeant une importante société de production et de commercialisation de viande ovine, cet ancien président d'un syndicat national se présentait face à un inconnu soutenu par l'élu PS, très respecté mais arrivé à l'âge de la retraite. *«Les socialistes n'ont pas vu le risque»*, commente-t-on à la ferme.

L'arrière-pays, Die... Des mondes changent. En plein centralisme télévisuel, l'information locale se diversifie. *«Un besoin plus pressant que jamais de se tenir au courant, de communiquer»*, explique Georges Cayol, éditeur et propriétaire de l'hebdomadaire *le Journal du Diois*, qui diffuse 4 500 exemplaires parmi les 11 500 habitants du secteur. Son audience dépasse largement celle des pages locales du quotidien *le Dauphiné libéré*, qui dispose d'un monopole sur la région. De même, à Romans, l'hebdomadaire *l'Impartial*, d'une vocation analogue, voit son influence s'accroître. *Radio-France Drôme* bénéficie, elle aussi, d'un taux élevé d'écoute. Le public leur reconnaît des qualités de proximité et de dialogue.

Que Valence, Romans et Tain, agglomérations industrielles du département, soient secouées par la crise, on ne s'en étonne plus. Mais, dans ce Diois reculé, ne misait-on pas sur la stabilité? Erreur d'appréciation. Ici comme ailleurs, le repli sur les valeurs-refuges coexiste avec la quête d'un nouvel oxygène, dans une confusion certaine.

DANIELLE ROUARD

L'obsession de l'emploi

VALENCE

de notre envoyée spéciale

Le sort des mille deux cents salariés de Sextant-Avionique ne se jouera pas derrière le haut grillage de l'usine implantée à proximité de la ZUP. La restructuration de cette société, la plus importante du département, filiale de Thomson-CSF, se décide au siège parisien. Les salariés, qui l'ont compris, sont descendus défendre leur emploi dans le centre-ville. C'était il y a un mois. Les gens de l'unité de Crest, la plus ancienne, avaient même fait le voyage. Puis la peur a repris sa place, avec ses silences. Rien ne filtre de la prochaine étape planifiée à Paris. Concernera-t-elle Valence, ou Crest, ou les deux sites? Ou encore un des trois secteurs – «électro-ménager», «aérospatiale» ou «télécom»?

Le département comptait, à la fin du mois de février, 11 % de chômeurs pour un peu plus de quatre cent mille habitants, dont un sur trois est actif. La dégradation bat tous les records. *«La Drôme, comme l'Ardèche mitoyenne, a toujours un temps de retard. La reprise, perceptible ailleurs, se fait ici attendre. La récession ne s'était fait sentir que tardivement»*, explique M. Gérard Clément, secrétaire de Force ouvrière pour ces deux départements. A son initiative, toutes les organisations de la zone ont lancé ensemble, en octobre, un plan d'urgence pour la défense de l'emploi et des acquis sociaux, suivi en mars de propositions contre la *«désertification»*. Avec le patronat de pointe se mènent des négociations serrées, avec un objectif commun, le développement. Dans les secteurs en crise, il faut obtenir des départs en préretraite plutôt que des licenciements, et des aides à la reconversion. Négocier le virage en douceur, puisqu'il est inévitable.

Désormais, on ne nourrit plus d'illusions. La Drôme a connu son lot de *«chevaliers d'industrie»*, aussi vite arrivés que repartis avec les primes de création. Elle fait son deuil de l'*«emploi stable à perpète»*. Tout est allé très vite. Au point qu'aujourd'hui on se dit *«saturé»* par la course sans fin aux contrats à durée déterminée, *«découragé»* par le travail ainsi émietté. Se retrouve-t-on au chômage? C'est par ce type de contrat qu'*«il faut en passer»*, si l'on ne veut pas basculer dans l'assistance *«longue durée»*. Et encore : mieux vaut ne pas être un jeune Français d'origine maghrébine...

Dans la ZUP, ce sont eux qui font la masse des *«désœuvrés»*, des *«chouchous de l'aide publique»*. Rachid, vingt-huit ans, gère, pour six mois non renouvelables, *le Pacifique*, un bar ouvert par l'antenne de prévention qui, en quelques mois, a fait diminuer la délinquance dans le quartier. Cette antenne impose aux familles des casseurs en herbe l'obligation de réparer, ou de payer. Les adolescents s'offrent sorties et congés en échange de journées de débroussaillage dans le Vercors. Pas de gratuité.

Au *Pacifique*, Rachid et ses jeunes clients imaginent un partage inédit du travail pour dégager des emplois sur place puisqu'ailleurs il n'y en a pas. Ils notent que *«la mairie socialiste a déjà su transférer la gestion du* Pacifique *et l'animation de camps de vacances»*. Voirie, services de l'annexe municipale, entretien des espaces verts seraient assurés par des jeunes d'ici *«plutôt que par des employés importés*, ajoutent-ils, *cela se passerait mieux dans la ZUP»*. A l'intérieur du *Pacifique*, une affiche représente un homme de dos, en blouson de loubard, la main prête à jeter une pierre. *«Tu peux crier ou te taire. Mais sans ton vote, tu ne changeras rien.»* Tous ces jeunes clients sont allés voter, pour la première fois. *«Il le fallait. Nous sommes des citoyens à part entière. Cessez de crier au racisme généralisé, cela fait de nous des gens à part.»*

D. R.



SOCIÉTÉ

Les statistiques de la gendarmerie et de la police

La délinquance et la criminalité ont augmenté de 7,20 % en 1991

Le nombre total des crimes et délits constatés par les services de la police et de la gendarmerie a nettement progressé en 1991 (+ 7,20 % par rapport à 1990), ont indiqué, lundi 11 mai à Paris, le directeur général de la police nationale, M. Bernard Grasset, et son homologue de la gendarmerie nationale, M. Jean-Pierre Dintilhac. Succédant à deux années de hausse (+ 4,27 % en 1989 et + 6,93 % en 1990), cette augmentation est la plus forte enregistrée depuis 1982 *(nos dernières éditions du 12 mai)*.

L'année 1991 enregistre, avec un total de 3 744 112 crimes et délits, le plus grand nombre d'infractions jamais constatées en France. La tendance est à la hausse à la ville comme à la campagne, dans les zones urbaines, du ressort de la police nationale (69,2 % des crimes et délits en métropole), comme dans les secteurs ruraux ou semi-urbanisés, relevant de la gendarmerie nationale (30,8 %).

● **Les vols et les cambriolages (+ 6,56 %).** – Les vols et les recels représentent les deux tiers de la délinquance constatée en France (65,6 %, soit 2 456 871 faits). Les vols «à la roulotte» (serrure forcée ou vitre brisée pour dérober un objet à l'intérieur d'une voiture) et les dégradations de véhicules ont constitué 812 542 faits constatés. Parmi les 416 414 cambriolages constatés (+ 6,86 %), ceux concernant les résidences secondaires ainsi que les locaux industriels et commerciaux ont augmenté davantage que les cambriolages de résidences principales. S'agissant des vols à main armée, nettement moins nombreux (9 393 faits), l'accroissement a aussi été sensible (+ 8,35 %). Ce sont de plus en plus le établissements financiers et les sociétés de transports de fonds qui sont visés.

● **Les dégradations et destructions de biens privés (+ 18,86 %).** – Ces 304 728 infractions correspondent pour l'essentiel à des destructions et dégradations de véhicules privés.

● **Les infractions liées à la drogue (+ 9,73 %).** – La hausse des infractions à la législation sur les stupéfiants (62 021 faits constatés) reflète notamment la mobilisation des services de police et de gendarmerie dans la lutte contre la drogue. La consommation de stupéfiants constatée augmente davantage (+ 10,97 %) que le trafic.

● **Les délits relatifs à la police des étrangers (+ 24,84 %).** – L'augmentation des infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers (46 356 faits) semble, elle aussi, due à une plus grande activité des services.

● **Les infractions économiques et financières (+ 2,67 %).** – Au nombre de 566 567, les infractions économiques et financières ont connu des évolutions variables. Tandis que le faux-monnayage s'accroissait sensiblement, les falsifications de cartes de crédit étaient en diminution. Les infractions à la législation sur les chèques ont nettement chuté (159 312 faits, soit – 15,50 %). C'est notamment le cas des chèques sans provision, sans doute en raison d'une modification des pratiques bancaires, dans l'attente d'une application de la loi du 30 décembre 1991 qui dépénalisera l'émission de chèques sans provision.

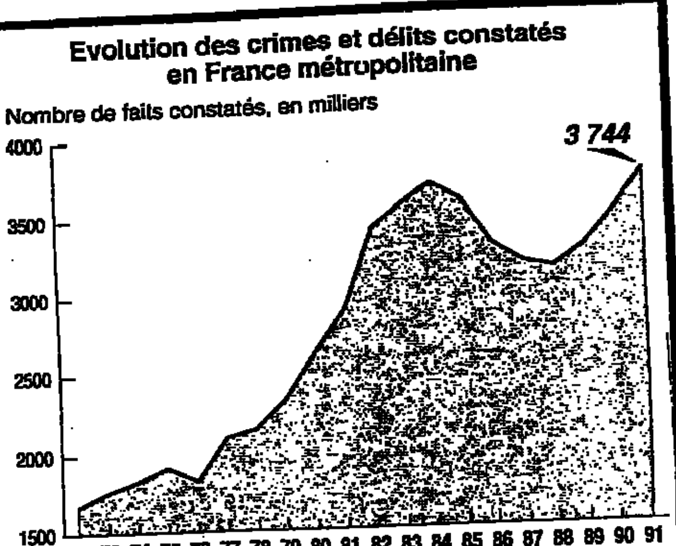
● **Les crimes et délits contre les personnes (+ 5,48 %).** – Les services ont enregistré 141 716 coups et blessures volontaires, homicides, atteintes aux mœurs, et autres atteintes directes aux personnes. Ces infractions constituent 3,8 % du total des crimes et délits, au lieu de 10 % il y a trente ans.

Ces données nationales doivent être nuancées par une approche régionale et départementale traduisant une géographie de la délinquance très contrastée. Quatre régions – Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur – comptabilisent plus de la moitié (55,12 %) des crimes et délits alors qu'elles regroupent 41,5 % de la population.

Paris intra-muros paraît relativement (+ 2,1 %) à l'abri de la forte hausse enregistrée en région parisienne : la Seine-Saint-Denis a connu un accroissement de 18,08 %, la Seine-et-Marne de 13,63 % et le Val-de-Marne de 10,17 %. La capitale reste malgré tout le département le plus criminogène de France (avec un taux de 142,89 faits criminels pour mille habitants), devant la petite (82,47) et la grande couronne (73,53). En province, les augmentations les plus significatives ont touché les Hautes-Alpes (+ 34,60 %) et le Bas-Rhin (+ 29,02 %). Dans les villes de plus de trois cent mille habitants, Lille (+ 25,99 %), Nantes (+ 20,31 %) et Lyon (+ 18,21 %) ont enregistré les plus fortes progressions.

«La même tendance à la hausse des crimes et délits a été observée dans la plupart des pays européens», a indiqué M. Grasset. Entre 1989 et 1990, le Danemark a toutefois fait reculer la dé'inquance (- 2,03 %), l'Espagne l'a stabilisée (+ 0,2 %), alors que l'Italie constatait une hausse considérable (+ 21,82 %). En 1990, dernière année de comparaison possible, la France arrivait cependant en milieu du peloton pour les taux de criminalité (61,69 faits constatés pour mille habitants), devançant le Danemark (102,70), les Pays-Bas (76,13), la République fédérale allemande (71,08) et le Luxembourg (66,28). Mais c'est en Europe du Sud – Italie, Espagne et Grèce – que se trouvaient, selon le même indicateur, les sociétés communautaires les plus sûres.

E. In.



Source : Ministère de l'intérieur

Une tendance à la hausse depuis 1989

La hausse statistique est très importante entre 1972 (date de la réforme du système statistique utilisé par la police et la gendarmerie) et 1984. Une baisse avait été amorcée en 1985 (– 2,78 %, puis – 8,02 % en 1986, – 3,68 % en 1987, – 1,21 % en 1988). Depuis 1989, la tendance est à nouveau à la hausse.

Insécurité à deux vitesses

Suite de la première page

Les infractions bien réelles, mais ne donnant lieu à aucune plainte, s'en vont épaissir le mystère des «chiffres noirs» de la délinquance. Les faits pris simplement en «main courante» dans les commissariats et ne faisant pas l'objet d'un procès-verbal transmis au parquet échappent à cette comptabilité officielle. De même, ne sont pas prises en compte les infractions relevées par les services du ministère des finances (douanes, services fiscaux, répression des fraudes) ou du ministère du travail, tout comme ne sont pas enregistrés les contraventions (y compris celles de cinquième classe), les délits relatifs à la circulation routière et les actes de police administrative (fugues des mineurs, internements administratifs, recherches dans l'intérêt des familles). Inversement, les statistiques policières grossissent certaines réalités : ainsi des viols, dont la progression est liée à la déculpabilisation croissante des victimes, ou des stupéfiants, dont la mesure est directement liée au zèle répressif.

Le policier, le social et l'urbain

La criminalité n'en reste pas moins *«le reflet et parfois le miroir grimaçant d'une société dont elle est le produit et dont elle épouse les formes»*, comme le notent les auteurs d'un remarquable *Atlas de la criminalité en France* récemment paru (2). A bien regarder les statistiques engrangées par les services de l'Etat depuis un quart de siècle, l'image est limpide : une délinquance dite «de profit», voire «de besoin», s'est développée dans un Hexagone transformé en société d'abondance, où les violences physiques contre les personnes ont peu à peu cédé la place aux agressions contre les biens.

A la multiplication des résidences secondaires a répondu la montée en flèche des cambriolages.

A la civilisation de l'automobile ont correspondu des vols de véhicules et des «roulottages» d'autoradios devenus si fréquents qu'un tiers de la délinquance s'explique, à présent, par les vols et autres dégradations de voitures et de deux-roues à moteur.

Les mêmes tendances lourdes de la délinquance apparaissent partout en France.

Mais la crise urbaine, les concentrations de population, ont fait apparaître, çà et là, des géographies locales de la délinquance. Esquissant des *«profils criminels»* des villes et départements, les auteurs de l'*Atlas* distinguent ainsi deux *«territoires»* : *«Une France «agitée»* [la région parisienne, le pourtour méditerranéen, le département du Rhône, pour l'essentiel], *qui se caractérise par des taux élevés dans le domaine des atteintes physiques contre les personnes, des vols et, d'une manière générale, par l'omniprésence d'une violence motivée par le profit. La seconde, une France «calme», qui se signale par l'existence d'une criminalité astucieuse* [escroqueries, infractions à la législation sur les chèques] *ou de petits délits, et par l'importance de la criminalité contre la famille»*. A y regarder de plus près, on s'aperçoit que ce *«territoire calme»* correspond, trait pour trait, à ce que l'on avait coutume d'appeler la *«France profonde»*.

Ainsi l'instrument statistique met-il paradoxalement en valeur l'insuffisance des réponses seulement policières et répressives pour guérir le mal qu'il s'efforce de mesurer. L'enjeu des politiques de sécurité est aussi l'invention d'une nouvelle sociabilité capable de réduire les déchirures de cette France duale et divisée, à deux vitesses. Pour rassurer la France *«profonde»*, il ne suffit pas de réprimer la France *«agitée»*. Selon le ratio «forces de sécurité-population», la France n'est pas le pays le plus mal loti de l'Europe des douze : avec un policier ou gendarme pour 243 habitants, elle arrive en troisième position, derrière l'Espagne et l'Italie, devançant notamment des pays à l'image plus «sécuritaire» – l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Calmer les peurs réclame une politique d'ensemble, où se mêlent le policier, le social et l'urbain.

On saura, mercredi 13 mai, lors de l'annonce en conseil des ministres des nouvelles mesures envisagées par le ministre de l'intérieur, si l gouvernement Bérégovoy a pri. la mesure de la complexité du défi.

ÉRICH INCIYAN et EDWY PLENEL

(2) Gérard Camilleri et Christine Lazerges, *Atlas de la criminalité en France*, Reclus-La Documentation Française, 1992, 160 F.

□ **Augmentation de la population carcérale en avril.** – Le nombre de détenus des prisons françaises a augmenté de 1,17 % en avril, passant à 54 307 au 1er mai contre 53 678 un mois plus tôt. Cette population comprend 32 417 condamnés contre 32 225 un mois plus tôt, et 21 890 prévenus (en attente d'une première comparution ou d'un jugement définitif) contre 21 421 un mois plus tôt. Cette augmentation, la quatrième depuis le début de l'année, est cependant plus faible que celles enregistrées aux mois de janvier (3,18 %), février (1,79 %) et mars (1,97 %).



L'enquête sur la catastrophe

Les experts ont relevé un «nombre considérable de négligences» dans la construction de la tribune de Furiani

Une semaine après le drame de Furiani, la préfecture de Haute-Corse a communiqué un bilan des victimes selon lequel treize personnes sont mortes, cinq cent seize blessés sont toujours hospitalisés et treize se trouvent dans un état grave. Alors que l'aide aux victimes s'organise, notamment à la cour d'appel de Bastia où une permanence et un numéro vert (05-10-01-05) ont été mis en place, les enquêtes administrative et judiciaire se poursuivent. Le procureur de la République de Bastia, M. Roland Mahy, a annoncé qu'après l'inculpation et la mise en détention de M. Jean-Marie Boimond, directeur général de l'entreprise Sud Tribune le 8 mai, d'autres inculpations pourraient être prononcées. Ainsi, M. Bernard Rossi, directeur de l'agence de contrôle technique SOCOTEC, était toujours interrogé par les gendarmes mardi 12 mai en fin de matinée. Les enquêteurs disposent désormais pour guider leurs investigations du pré-rapport des experts judiciaires, qui, même s'il s'agit d'un document provisoire, détermine déjà avec précision les erreurs commises lors de la construction de la tribune. Mardi 12 mai, trois gendarmes, dont deux venus de Corse, se sont présentés, peu avant 11 heures au siège de la Fédération française de football à Paris et ont demandé à voir M. Jean Fournet-Fayard, le président.

BASTIA

de notre correspondant

Une semaine après le drame de Furiani, la justice poursuit ses investigations au pas de charge. Il s'agit bien sûr de déterminer les conditions techniques qui ont conduit à l'effondrement de la tribune, et dans le même temps de déterminer à qui il faut attribuer la responsabilités des erreurs commises. Pour cela, les enquêteurs commencent à disposer d'éléments importants. Ils proviennent aussi bien des interrogatoires menés par les gendarmes que des documents saisis et des neuf feuillets du pré-rapport rédigé par les experts judiciaires qui a été versé au dossier d'instruction, dans le cadre de l'information contre X. ouverte pour homicides et blessures involontaires par le procureur de la République de Bastia.

D'ores et déjà, celui-ci, qui se base sur des éléments précis et concrets, s'est autorisé à déclarer que la catastrophe trouvait sa source *«dans un nombre considérable de négligences. Nous nous sommes mis d'accord avec les enquêteurs et le juge sur cinq ou six pistes de travail susceptibles de déboucher sur autant de mises en garde à vue et éventuellement d'inculpations.»* Parmi ces pistes figurent *«le milieu du football, tant la Fédération, la Ligue que le club.»*

Après son inculpation et son placement en détention vendredi 8 mai, M. Jean-Marie Boimond, responsable de l'édification des gradins pour le compte de la société Sud Tribune, devait être présenté mardi 12 mai devant le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Rousseau, pour le débat contradictoire prévu par le code. Mais les éléments techniques dont disposent les enquêteurs, permettent aujourd'hui, malgré les dénégations publiques de la plupart des intervenants d'affirmer que l'on n'en restera pas là. M. Boimond, qui s'était, lors de son interrogatoire, déclaré conscient de ses responsabilités, mais n'entendait pas être le seul à les assumer, verra dans les heures qui viennent qu'il a été entendu.

La commission mise en place par le premier ministre (composée de MM. Jean-Pierre Lemoine, inspecteur général de l'administration, François Villalard, inspecteur général de la jeunesse et des sports, et Maurice Bourges, ingénieur général des Ponts et chaussées, qui viennent de s'adjoindre deux nouveaux experts, ingénieurs du ministère de l'équipement) travaille sur le dossier des négligences administratives. Il lui reviendra notamment de déterminer quel rôle les autorités de l'Etat présentes au sein de la commission de sécurité présidée par le préfet ont joué, et si les règles administratives ont été respectées. Son rapport, qui pourrait être remis à M. Bérégovoy avant le conseil des ministres de mercredi, pourrait entraîner des sanctions rapides destinées aussi bien à punir des fautes qu'à tenter de faire retomber une tension croissante dans l'île.

Trois causes

C'est le travail de la justice qui permet aujourd'hui de mieux comprendre les erreurs commises dans l'édification de la tribune qui s'est effondrée au stade de Furiani. La construction de la structure supportant quelque 10 000 places, achetée «clés en main» par le Sporting Club de Bastia (SCB) (*le Monde* du 9 mai), est constituée par une juxtaposition de deux parties de tribune quasiment indépendantes. L'une de la marque SAMIA, l'autre de la marque Entrepose. L'ensemble formant une construction métallique avec emprise au sol de 112 mètres de long sur 30 mètres de large et 11 mètres de haut.

L'effondrement de la partie arrière de cette tribune relève d'au moins trois causes majeures.

• L'unique mode de liaison, placé à intervalles de 1,80 m tout le long de la tribune entre les éléments SAMIA et les autres éléments, était constitué par un goujon mâle ascendant engagé dans un carré creux constituant l'extrême membrure de l'élément SAMIA. Cette liaison avait de toute évidence une résistance insuffisante pour s'opposer aux mouvements différentiels des deux structures, inhérents à leur flexibilité propre et à leur déformation différentielle sous charge. Plusieurs experts l'ont noté. M. Boimond a lui-même reconnu qu'aucune sollicitation horizontale ni longitudinale due à diverses causes, vent ou oscillations liées aux mouvements de foule, n'avait été prise en compte. Se faisant plus précis, le directeur général de Sud Tribune dira même aux enquêteurs : *«Cette résistance de l'ouvrage à des sollicitations horizontales dans le sens de la longueur, dues à l'effet de traînées de vent ou à des mouvements d'ensemble de la tribune et des spectateurs, n'a pas été vérifiée dans l'autre sens non plus.»*

• Dans le sens de la longueur de la tribune, c'est-à-dire est-ouest, le contrevent de la partie «échafaudage» a été monté à l'aide de tubes en deux parties, de diamètres différents, dont la solidarisation n'est assurée, au travers d'une lumière (trou ménagé dans le tube de plus gros diamètre), que par une clavette serrée à force, ne pouvant garantir la pérennité de la liaison en présence de vibrations qui, par nature, annulent les frottements de serrage. Les trépidations des supporters ont certainement rapidement eu raison de cette faiblesse de montage.

• Pour les constructions dans le sens de la largeur de la tribune, c'est-à-dire nord-sud, la non-convergence des barres de contrevent avec les tubes verticaux et horizontaux est à l'origine de l'apparition d'importants mouvements de flexion secondaires. Au dire des spécialistes, un premier calcul, évidemment simple, encore sommaire, montre que les contraintes qui en découlent doublent sensiblement celles apportées par les charges verticales.

Coincement de clavettes

Les effets de ces causes sont flagrants sur le terrain de Furiani où chaque jour depuis le drame les familles viennent déposer des gerbes de fleurs en souvenir des victimes.

La tribune métallique apparaît comme déchirée dans le ciel. Au sol un déplacement des décombres dans le sens est-ouest apparaît par rapport au plan initial. Ces mêmes décombres ne sont étalés que sur une bande de 1 mètre environ vers le nord, ce qui signifie bien qu'il y a eu affaissement par mouvement latéral plus qu'effondrement de la tribune. Sur place, on peut constater des arrachements quasi systématiques aux points d'ancrage du dernier élément de la structure restée fixe. L'usage de tubes en deux parties de diamètres différents coulissant l'une dans l'autre pour constituer des diagonales est évident. La solidarisation entre ces deux tubes est assurée par simple coincement d'une clavette métallique. Un observateur avisé a même constaté l'usage de clavettes en bois.

La non-convergence aux nœuds des barres horizontales et verticales des diagonales des contrevents nord-sud est apparemment à l'origine de mouvements secondaires nuisibles.

Tout aussi grave pour la suite de l'enquête et surtout dans la perspective d'autres inculpations, le constat d'appui de tubes verticaux au sol sur des semelles réalisées de façon hétéroclite, en parpaings, sans apposition de cales en bois, éléments de contreplaqué de dimensions variables et autres, démontre les manquements à la sécurité. De surcroît, au pied de la partie intacte de la tribune, apparaissent clairement des excentrements importants des axes des tubes d'appui sur les éléments de répartition. Enfin, ce qui pourra être déterminant pour de prochaines inculpations est le fait, visible à l'œil nu, que le sol est par endroit enfoncé de quelques centimètres sous les plaques d'appui au sol destinées à supporter le poids des structures métalliques. Il n'est pas difficile d'en déduire que le sol, trop meuble, n'a pas, pour le moins, assuré la solidité de l'ensemble.

Placé en garde à vue, M. Bernard Rossi, directeur de l'agence SOCOTEC de Bastia, reconnaît avoir été saisi – verbalement – par la société Sud Tribune d'une demande d'intervention pour *«contrôle du sol des fondations»*. Mais il admet qu'à la suite d'une réunion tenue au secrétariat du Sporting de Bastia il a signé un *«avis favorable»* à propos de la compatibilité des sols d'assise avec les charges apportées par la tribune. Cette mission aurait fait l'objet d'un accord verbal d'honoraires à hauteur de 2 000 francs. M. Jean-Marie Boimond a une version différente. Il soutient avoir confié verbalement à la SOCOTEC la mission qu'il avait l'habitude de lui confier, c'est-à-dire l'ensemble des vérifications nécessaires.

Le juge d'instruction de Bastia devrait rapidement trancher cette question, estimant que M. Rossi a fait une erreur d'analyse sur les sols, augmentant ainsi le déséquilibre latéral de la tribune dû au mauvais arrimage des deux structures entre elles. Enfin, le juge pourrait conclure que le représentant d'un bureau d'études agréé par le ministère de l'intérieur tel que la SOCOTEC, est dans l'obligation, dès lors qu'il est appelé à intervenir sur un ouvrage, de considérer que sa mission n'est pas partielle mais bien générale. Cette mission n'a pas été remplie à Furiani.

Restent les responsabilités précises des autorités du football, à l'échelon local comme national. Là aussi perquisitions et interrogatoires se poursuivent. Malgré les déclarations publiques des dirigeants, qui visent toutes à dégager leur responsabilité, les autorités judiciaires veulent, et c'est une étape minimale retracer avec exactitude le processus de décision, et déterminer si, conscientes tardivement des risques encourus, elles n'ont pas décidé de passer outre, en courant un risque qui s'avéra tragique.

MICHEL CODACCIONI

Dès avril, un rapport avait constaté «un niveau de sécurité insuffisant» sur le stade

Au matin du quart de finale de la Coupe de France entre Bastia et Nancy, disputé mercredi 22 avril, la commission départementale de sécurité avait effectué une visite au stade de Furiani. Le rapport qui circule actuellement à Bastia, et qui ne concerne en rien le match avec Marseille, soulignait que *«l'établissement* [le stade de Furiani] *présente un niveau de sécurité insuffisant, la vétusté des installations ayant été signalée dans les rapports précédents»*.

Cette visite avait permis de constater *«de nombreuses non-conformités, tant au niveau des dégagements des équipements que des installations techniques»*. Ce rapport notait, en particulier, que certaines des sept issues du stade *«sont maintenues fermées durant les rencontres ou réduites par la mise en place d'échafaudages en tribune ouest, créant un obstacle au flux d'évacuation.»* Le rapport notait aussi que *«les auvents de la tribune nord* [rasée pour la demi-finale pour construire la tribune démontable] *sont utilisés comme perchoirs, ceux-ci n'étant pas calculés pour une surcharge supplémentaire»*. Le rapport indiquait neuf prescriptions pour améliorer la sécurité.

Dans sa conclusion, la commission notait : *«Le niveau de sécurité de l'établissement étant très insuffisant, notamment lors de rencontres importantes, qui peut être aggravé par l'état psychologique du public, je vous propose d'émettre un avis défavorable à l'exploitation de l'établissement jusqu'à la réalisation de mesures d'urgence ci-dessus énumérées, pour lesquelles les délais accordés ne pourront aller au-delà de la date prévue pour la prochaine rencontre (demi-finale).»*

Malgré ces réserves, la commission avait donné un *«avis favorable provisoire»* au matin du match contre Nancy et n'exigeait donc pas l'exécution des travaux avant la demi-finale, pour laquelle les Bastiais se sont qualifiés quelques heures plus tard.

Le club de football de Reims en liquidation judiciaire

Le Stade de Reims Champagne-FC, qui jouait en troisième division après avoir été le club phare du football français dans les années 50 et 60, a été mis en liquidation judiciaire, lundi 11 mai, par le tribunal de grande instance de Reims. Ce club prestigieux qui avait été le premier en France à disputer – et à perdre contre le Real Madrid – deux finales de la Coupe d'Europe des clubs champions en 1956 et 1959, avait déjà été mis en liquidation judiciaire le 1er octobre 1991 avec un passif de 48 millions de francs.

Trois semaines plus tard, le tribunal avait accepté le plan de reprise proposé par cinq chefs d'entreprises rémois. Mais la nouvelle équipe n'avait pas réussi à reconquérir le soutien du public et des collectivités locales. Estimant qu'il manquait 1,2 million de francs pour terminer la saison, M. Jacques Dham, le président, avait déclaré son club en cessation de paiement le 14 avril. Les seize joueurs professionnels n'ont pas été payés depuis le mois de mars.

Lundi 18 mai, la cour d'appel de Reims devrait se prononcer sur la mise en liquidation du Reims Champagne Basket, l'autre équipe professionnelle de la ville, qui évolue en première division.

EN BREF

□ **Peine réduite en appel pour une mère condamnée pour non-représentation d'enfants.** – La cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a réduit, lundi 11 mai, la peine infligée à Mme Danièle Rossi, une mère célibataire condamnée le 6 avril à un an de prison pour non-représentation d'enfants à la Direction de l'action médicale et sociale (DAMS) (*le Monde* du 10 avril). Tout en confirmant la culpabilité de cette mère de six enfants, la cour a transformé la peine en un an de prison dont cinq mois avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve, assortis d'une *«obligation de logement et de preuves d'une occupation ou d'une formation professionnelle»*. Incarcérée depuis le 27 septembre à la maison d'arrêt de Nice, Mme Rossi a été libérée lundi 11 mai dans la soirée.

□ **TENNIS : déroute des joueurs français aux Internationaux d'Italie.** – La première journée des Internationaux d'Italie, lundi 11 mai à Rome, a été marquée par la déroute des joueurs français. Guy Forget a été battu par l'Espagnol Javier Sanchez (7-5, 4-6, 6-4), tout comme Arnaud Boetsch par l'Israélien Amos Mansdorf (6-4, 6-3), Cédric Pioline par l'Autrichien Horst Skoff (6-4, 6-3) et Thierry Champion par l'Italien Renzo Furlan (7-5, 6-1).

□ **VOLLEY-BALL : deuxième victoire de l'équipe de France dans le tournoi préolympique.** – Pour son deuxième match dans le tournoi de qualification pour les Jeux olympiques de Barcelone, l'équipe de France a obtenu une nouvelle victoire, lundi 11 mai à Castelnau-le-Lez (Hérault), en battant la Finlande par 3 sets à 1 (15-10, 12-15, 15-9, 16-14).

L'enquête sur la catas[...] de Bastia

[...]le de négligences, [...]e Furiani

Douze jours de préparatifs

NICE

de notre correspondant régional

Peu à peu, à travers les divers témoignages, déclarations, indiscrétions, confidences ou accusations, l'histoire de la catastrophe de Bastia se reconstitue. Douze jours, seulement, séparent le tirage au sort des demi-finales de la Coupe de France de football, le mercredi 23 avril, sur TF 1, du tragique effondrement de la tribune provisoire nord du stade Armand-Césari de Furiani, le mardi 5 mai, à 20 h 20.

Le 23 avril, lors du journal du soir qu'il présente sur la première chaîne, Patrick Poivre d'Arvor a «tiré» le match Bastia-OM. Les dirigeants bastiais savent que ce choc va enflammer la Corse. Il leur faut prendre, vite, des mesures d'organisation pour accueillir la grande foule. Dans les heures suivantes, le président du club, M. Jean-François Filippi, se renseigne sur les possibilités de doubler la capacité du vieux stade de Furiani (8 000 places). Il prend contact avec Sud Tribune, filiale de l'Entreprise générale du Midi (EGM), située dans la banlieue de Nice, mais aussi avec une société concurrente de celle-ci, Space, à Bordeaux. Celle-ci se serait récusée en raison de délais insuffisants.

Aucun document n'est établi

Sud Tribune relève le défi. Son directeur général, M. Jean-Marie Boimond, un ingénieur en génie civil de trente-neuf ans, quitte Nice, par avion, le 24 avril à 12 h 10, pour aller négocier, sur place, le contrat. Il s'engage à installer une tribune provisoire de 9 880 places à l'emplacement de celle, en dur, dénommée Claude-Papi – héros bastiais de la Coupe de l'UEFA 1978, – qu'il faudra démolir d'urgence.

M. Filippi, dit-on, voyait encore plus grand, mais les délais sont vraiment trop courts. Faute de temps, d'ailleurs, aucun document ne sera établi entre le club et la société. Il est vrai que M. Boimond et M. Filippi se connaissent bien. Trois ans auparavant, le premier a installé – et vendu – au second une tribune de 400 places lors d'une opération ne concernant pas le SCB. D'autre part, Sud Tribune a déjà monté pour le club bastiais 2 700 places de praticables – la tribune ouest – à l'occasion du quart de finale de la coupe, Bastia-Nancy, disputé le 22 avril.

M. Boimond, comme sa société, leader dans sa branche d'activité, ont d'excellentes références. Diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, en 1977, le directeur général de Sud Tribune a notamment étudié ou dirigé d'importants travaux de construction métallique en Côte-d'Ivoire, en Colombie, au Bénin et en Algérie avant de créer une société filiale de la SA Dantin à Nice puis d'entrer, début 1989, dans le groupe EGM.

La tribune Claude-Papi est abattue et déblayée, avant la fin du week-end, par une entreprise locale. On a même travaillé à la lumière des projecteurs, dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 avril. De son côté, Sud Tribune a pris ses dispositions pour acheminer le matériel nécessaire sur l'île, utilisant au total vingt-six camions semi-remorques.

Un contretemps a compliqué l'opération : la grève des dockers. Le préfet de Haute-Corse a promis huit rotations de bateaux entre Marseille et Bastia. Il n'y en aura que trois. Sud Tribune doit improviser. Une partie des installations empruntera les ports de Toulon et de Gênes. Les dirigeants de la société affirment, pourtant, que ces difficultés ont été aisément surmontées. Or, il est avéré que plusieurs camions, en stationnement sur l'aire de travail attenant au stade Furiani, n'ont pas été déchargés. Sont-ils arrivés trop tard ? Les installations qu'ils transportaient étaient-elles en surnombre ?

Le PDG de Sud Tribune, M. Alain Giordanengo, n'a pas d'explication, tout comme il ignore – question pourtant essentielle – pourquoi deux types de matériels ont été utilisés. L'un, constitué de poutres métalliques à section carrée, fabriqué par la société SAMIA, l'autre, à base de tubes d'échafaudages, loué – à une date non précisée – au groupe Entrepose et transporté depuis la région parisienne. Selon M. Giordanengo, les deux systèmes étaient, quoiqu'il en soit, compatibles entre eux. Leur pose, soutient-il, demandait le même temps et leur assemblage, par un jeu de clavettes, avait déjà été effectué par la société à deux reprises. Une première fois lors de l'Open de tennis de Nice, début avril, la seconde à l'occasion du match Bastia-Nancy. En l'occurrence, la cause principale de l'effondrement de la tribune réside bien dans un problème de liaison entre les deux structures.

« Allégations mensongères »

Comme sur chaque chantier, Sud Tribune avait, enfin, sollicité l'agrément de la société de contrôle technique SOCOTEC. Celle-ci a fourni une attestation, en date du 28 avril. Dans ce document, le directeur de l'agence de Corse, M. Bernard Rossi, émet un *«avis favorable au niveau de la compatibilité du sol d'assise avec les charges apportées par l'ouvrage»*. M. Giordanengo affirme que la société avait également donné, verbalement, à M. Boimond, son agrément au sujet de la solidité des installations. Mais elle ne l'a pas confirmé par écrit. Selon la Socotec, il s'agit *«d'allégations mensongères»*.

Qui dit vrai ? Sud Tribune produit, cependant, une autre attestation, se rapportant à l'installation de praticables lors du match Ajaccio-Monaco – autre quart de finale de la Coupe de France – dans laquelle la SOCOTEC indique qu'elle *«n'a pas d'observations à formuler sur le montage de ces tribunes en ce qui concerne leur solidité»*. Une preuve, pour M. Giordanengo, que la société de contrôle avait bien l'habitude de se prononcer sur ce sujet...

GUY PORTE

ÉDUCATION

Après la « suspension » du projet Jospin

M. Jack Lang propose de retoucher les études universitaires

Un projet d'arrêté sur l'enseignement supérieur a été présenté, lundi 11 mai, par le ministère de l'éducation nationale aux membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il sera discuté, lundi 18 mai, par cette instance consultative.

L'heure est au consensus. Lors de sa prise de fonction, M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, avait annoncé qu'il *«suspendait»* le projet de rénovation universitaire préparé par son prédécesseur, M. Lionel Jospin. Cela avait mis un terme à toutes les contestations soulevées par ce texte. Mais M. Lang avait ajouté que les dispositions qui ne rencontraient pas d'opposition seraient, en revanche, appliquées.

Le projet d'arrêté présenté le 11 mai concerne à la fois les premiers et les seconds cycles universitaires. Il se veut résolument consensuel puisque chacun des points qui avaient cristallisé la colère des étudiants, le refus des enseignants et les interrogations des présidents d'université a disparu.

Ainsi, la redéfinition des filières de premier cycle, et en particulier la réduction du nombre de diplômes d'études universitaires générales (DEUG), qui avait déclenché la fronde des étudiants et des enseignants, est passée sous silence par le texte proposé par M. Lang. De même, la réduction envisagée du volume horaire de chacune des filières n'est plus mentionnée et sera examinée dans le cadre des contrats conclus entre l'Etat et les universités. En outre, le projet ne mentionne plus le certificat d'études universitaires, que certains étudiants avaient assimilé à un renforcement de la sélection. Enfin, le tutorat n'est pas non plus évoqué.

Concernant les seconds cycles, le projet d'arrêté général ne mentionne pas les licences à contenu libre qui, pour les contestataires, constituaient une brèche dans le principe du caractère national des diplômes. A l'inverse, l'article 4 indique que *«le DEUG, la licence et la maîtrise portent des dénominations nationales»*.

Le texte présenté au CNESER reprend en revanche un certain nombre d'innovations souhaitées par M. Lionel Jospin. Ainsi, l'article 13 mentionne que l'accueil des nouveaux étudiants sera organisé *«lors de la rentrée, selon des formes appropriées»* par les universités. L'article 14 conserve l'organisation prévue pour les cursus de premier cycle, qui comprendrait deux *«niveaux»* de deux *«périodes»* chacun. Cela *«doit permettre aux étudiants de s'orienter et de se réorienter en fin de première période et de premier niveau»*. Enfin, le développement de passerelles entre les différentes filières est prévu ainsi que des modalités de reprise d'études.

Le projet reprend l'idée d'un enseignement organisé, sous réserve de dispositions particulières, sous forme de modules, c'est-à-dire de *«groupes d'enseignements comportant entre eux une cohérence intellectuelle et pédagogique»*, selon les termes déjà utilisés par M. Allègre. Chaque DEUG comprendrait de dix à quatorze modules, chaque licence de quatre à huit, chaque maîtrise de deux à six. Les modules sont capitalisables et définitivement acquis. Une compensation est organisée au sein de chaque module sans note éliminatoire et entre modules.

Le texte indique explicitement le maintien d'une session de septembre. Les modalités des examens sont fixées dans le détail. *«Chaque jury doit comprendre au moins trois membres»*, indique l'article 19. Les étudiants ont droit, sur leur demande, à la communication de leurs copies et à un entretien destiné à expliquer la décision les concernant. Enfin, une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants peut être établie par le conseil d'administration de chaque établissement.

Le calendrier d'application de ce projet d'arrêté est très souple. Les établissements volontaires pourront le mettre en œuvre dès la rentrée prochaine. Mais il ne deviendrait obligatoire qu'à partir de la rentrée 1993-1994.

MICHÈLE AULAGNON

□ **Le jugement en référé sur la FEN est reporté au 14 mai.** – Le recours en référé déposé le 7 mai par cinq syndicats et deux tendances minoritaires de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) (*le Monde* du 9 mai) a eu lieu, lundi 11 mai, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris. Il visait à obtenir la suspension de la décision d'exclusion prononcée le 6 mai par le conseil fédéral de la FEN à l'encontre de deux de ses syndicats minoritaires, le SNES (second degré) et le SNEP (éducation physique). Le jugement a été reporté au jeudi 14 mai. Au cours de l'audience, M. Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, s'est engagé à ne prendre *«aucune décision sur le plan financier ou patrimonial»* d'ici au 24 juin, date à laquelle la demande d'annulation déposée par les minoritaires doit être jugée sur le fond.

[...]UTE UNE CLASS[...] [...]ET AU VENEZUEL[...]

[...]RATIER [...]PPENS [...] RTL

CHRONOLOGIE

Avril 1992 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième mardi (daté mercredi) de chaque mois.
Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

ÉTRANGER

2. – RUSSIE : Pour réduire la fronde de ses adversaires conservateurs, M. *Boris Eltsine* relève de ses fonctions de ministre des finances M. Egor Gaïdar. Il conserve son poste de premier vice-premier ministre. Le 3, M. Guennadi Bourboulis perd son portefeuille de premier vice-premier ministre mais reste secrétaire d'Etat. Le 6, le sixième Congrès des *députés de Russie s'ouvre* (4, 5-6, 7, 8, 9, 12-13).

3. – ALBANIE : Le président Ramiz Alia annonce sa démission, suite à la défaite de son parti (ex-communiste) aux élections du 22 mars (5-6, 7).

5. – *ITALIE* : *Les élections législatives* se traduisent par un effritement des partis traditionnels. La Démocratie chrétienne, avec 29,5 % des voix, essuie son plus grave échec depuis sa fondation (5-6, 8, 9).

5. – PÉROU : Le président Alberto Fujimori, appuyé par l'armée, annonce la dissolution du Parlement et la suspension des garanties constitutionnelles. Le 6, le premier ministre Alfonso de Los Heroes remet la démission de son gouvernement. Le même jour, le chef de l'Etat forme un nouveau gouvernement *dirigé par l'avocat Oscar de la* Puente. Le 21, le président Fujimori annonce qu'il soumettra ses propositions à référendum (7 au 16, 18, 23, 25).

6. – CEE : L'escudo portugais adhère officiellement au Système monétaire européen (5-6, 7).

6. – YOUGOSLAVIE : Le 6, les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis à Luxembourg, reconnaissent l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine mais, face à l'opposition de la Grèce, reportent leur décision sur la Macédoine. Le 7, les Etats-Unis reconnaissent la Slovénie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Le 8, l'état d'urgence général est instauré en Bosnie-Herzégovine. Du 11 au 20, malgré un accord de cessez-le-feu conclu le 12, les combats font une dizaine de morts chaque jour en Bosnie-Herzégovine, où les milices serbes *s'attaquent aux forces croates* et musulmanes, malgré les pressions des Etats-Unis à l'encontre de la Serbie. Les 21 et 22, les Serbes resserrent leur étau sur Sarajevo (4 au 13, 16, 17, 19-20, 21, 22, 23, 24).

7. – ÉTATS-UNIS : M. George Bush et M. Bill Clinton sortent vainqueurs des *«primaires» dans le Wisconsin* et l'Etat de New-York. Le 9, Paul Tsongas renonce à la course à l'investiture démocrate. Le 13, M. Clinton remporte le «caucus» de Virginie. Le 28, M. Bush et M. Clinton remportent les «primaires» de Pennsylvanie (5-6, 8, 9, 14, 17, 22, 29, 30).

7. – OLP : M. Yasser Arafat sort indemne d'un accident d'avion après l'atterrissage forcé de son appareil dans le désert libyen (9, 10, 12-13, 17).

9. – GRANDE-BRETAGNE : Aux *élections législatives, les conservateurs* de M. John Major obtiennent, contre toute attente, une nette victoire (41,85 % des voix contre 34,16 % pour les travaillistes) et gardent la majorité absolue à la Chambre *des communes. Le 11, M. Major* forme le nouveau gouvernement. Le 13, M. Neil Kinnock, renonce à ses fonctions à la tête du Labour (4, 7, 11, 12-13, 15, 16, 22).

12. – CEI : Le 6, l'Ukraine annonce la constitution de sa propre *flotte sur la base de celle de la mer* Noire. Celle-ci est placée le 7 *«sous juridiction russe»* par M. Boris Eltsine, mais les deux parties suspendent l'application de leurs décrets respectifs en attendant une négocia*tion. Le 15, le conseil d'administra*tion du FMI approuve les demandes d'adhésion de quatorze des quinze Républiques au FMI (10, 11, 16, 18).

13-14. – FRANCE – TURQUIE : Visite d'Etat de M. François Mitterrand en Turquie (14, 15, 16).

***13. – RUSSIE :** M. Boris Eltsine* refuse le 15 la démission du gouvernement présentée le 13. La crise politique se termine par la victoire de M. Egor Gaïdar, qui adoucit son programme d'austérité économique. *Le 17, les députés adoptent le nom* de Fédération de Russie pour la République et lancent un processus de révision de la Constitution (14, 15, 16, 17, 18, 21, 23, 26-27).

15. – LIBYE : L'embargo aérien prévu par la résolution 748 du Conseil de sécurité de l'ONU contre la Libye, qui refuse de livrer ses agents impliqués dans l'attentat contre le Boeing de la PanAm, entre en vigueur (3, 4, 7, 9, 10, 11, 12-13, 14, 15, 18, 19-20, 22, 24).

16. – ITALIE : La justice milanaise condamne trente-quatre inculpés dans l'affaire de la faillite du Banco Ambrosiano de 1982, parmi lesquels Carlo de Benedetti, président d'Olivetti (18, 20).

21. – ÉTATS-UNIS : L'exécution d'un condamné à mort, Robert Alton Harris, en Californie, relance le débat sur la peine de mort (23, 24).

22. – ALGÉRIE : Le Conseil consultatif national, appelé à jouer un rôle consultatif en l'absence de Parlement, est mis en place par le Haut Comité d'Etat (HCE). Le 29, la Cour suprême d'Alger confirme la dissolution du FIS ordonnée le 4 *mars par la chambre administrative* de la cour d'Alger (24, 28, 30, 2/V).

23. – YOUGOSLAVIE : Un accord de cessez-le-feu est signé par les communautés bosniaque, musulmane et serbe de Bosnie-Herzégovine. Le 27, la Serbie et le Monténégro proclament la République fédérale de Yougoslavie. Cette «troisième Yougoslavie» est boycottée par la communauté internationale (24, 25, 26-27, 29, 30, 2/V).

25. – ITALIE : Le président Francesco Cossiga annonce qu'il se démet de ses fonctions sans attendre le *terme de son mandat, début juillet* (28, 30).

27. – ALLEMAGNE : grève des services publics, pour la première fois depuis 1974. Les syndicats réclament une augmentation salariale de 5,4 % contre les 4,8 % proposés par les employeurs. Le même jour, M. Hans *Dietrich Genscher, ministre allemand* des affaires étrangères, annonce qu'il quittera le gouvernement le 17 mai. Le 28, M. Klaus Kinkel le remplace (23, 28, 29, 30, 2/V).

27. – FMI-CEI : L'entrée de quatorze des quinze ex-Républiques soviétiques au Fond *monétaire international* (FMI) est approuvée par le conseil des gouverneurs du Fonds. Le même jour, treize de ces républiques font leur entrée à la Banque mondiale. Le groupe des sept pays industrialisés (G7) réuni à Washington approuve un programme d'aide à la CEI, comportant notamment 24 milliards de dollars pour la Russie (3, 9, 29, 30).

27. – PROCHE-ORIENT : Reprise de la cinquième session des négociations de paix israélo-arabes à Washington. Le même jour, Damas autorise les juifs de Syrie à émigrer librement, sauf en Israël (29, 30, 2/V).

29. – FRANCE-JAPON : Visite en France du premier ministre Kiichi Miyazawa (29, 2/V).

29. – ÉTATS-UNIS : A la suite de l'acquittement par douze jurés blancs ou asiatiques de quatre policiers blancs qui avaient frappé en mars 1991 un automobiliste noir, Rodney King, coupable d'excès de vitesse, de violentes émeutes raciales éclatent à *Los Angeles. Le maire noir de la* ville, M. Tom Bradley, décrète l'état d'urgence. Le 30 et le 1er mai, les émeutes s'étendent à Atlanta, Las Vegas et San-Francisco, où l'état d'urgence est également décrété. Le bilan des émeutes de Los Angeles est de quarante-sept morts et plus de deux mille blessés (2/V, 3-5/V).

29. – SIERRA-LEONE : Une junte militaire prend le pouvoir. Le 30, le président Joseph Momoh s'enfuit en Guinée (2/V).

Afghanistan : la chute du régime communiste

Après avoir nommé en janvier un général pashtoun, membre de sa propre ethnie, dans une garnison frontalière, le président Najibullah doit faire face à une coalition des milices ouzbèkes du Nord, des moudjahidins tadjiks du commandant Massoud et des unités de l'armée régulière qui ont rejoint l'opposition.

Le 10, M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, annonce un accord de principe pour la mise en place d'un «conseil prétransitoire». Le 12, les rebelles, islamistes divisés, posent leurs conditions à l'acceptation de ce plan. Le 16, M. Najibullah démissionne après avoir tenté de fuir Kaboul la nuit précédente. Le 18, le commandant Massoud déclare au *Monde* : *«Un gouvernement moudjahidin doit être formé.»* Entre le 16 et le 18, le régime communiste perd le contrôle des principales villes de province. Le 19, un président intérimaire, le général Abdul Rahim Hatif, ancien vice-président de M. Najibullah, est désigné. Il laisse la place à M. Sibgatullah Modja*deddi, un dignitaire religieux dési*gné par les moudjahidins, qui arrive à Kaboul le 28.

L'accord du 24 conclu à Peshawar entre les factions islamistes a créé un «conseil intérimaire» de cinquante et un membres, en charge de l'administration politique et militaire du pays pendant deux mois. Entre le 25 et le 29, les partisans du fondamentaliste G. Hekmatyar s'affrontent à ceux du commandant Massoud, modéré, pour le contrôle de Kaboul. Les combats se terminent par la défaite du Hezb et la vic*toire des coalisés du commandant* Massoud, qui entre à Kaboul le 29. Mais les affrontements ethniques menacent (1, 4, 7, 9, 11, 13 au 18, 20 au 25, 27, 28, II/5).

FRANCE

1er. – CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT : La cour d'assises de Paris condamne Yves Chalier à cinq ans de réclusion criminelle pour «soustraction de deniers publics par dépositaire de fait, faux et usages de faux, falsification de chèques et usage» (3).

2. – NOUVEAU GOUVERNEMENT : Mme Edith Cresson démissionne et M. Pierre Bérégovoy est nommé premier ministre. Le soir même, M. François Mitterrand rend publique la composition du nouveau gouvernement, qui comprend vingt-six ministres. M. Jack Lang, qui garde la culture, est nommé ministre de l'éducation nationale, l'association de ces deux ministères est une première sous la Ve République. M. Lang devient, en outre, ministre d'Etat. Six nouveaux ministres arrivent : M. Bernard Tapie, nommé ministre de la ville, M. Michel Vauzelle à la justice, M. René Teulade, aux affaires sociales et à l'intégration, Mme Ségolène Royal à l'environnement, Mme Marie-Noëlle Lienemann au logement et cadre de vie, et M. Emile Zuccarelli aux postes et télécommunications. Dix ministres s'en vont, quatre changent d'attributions (M. Michel Delebarre passe de la ville à la fonction publique, M. Paul Quilès de l'équipement à *l'intérieur, M. Jean-Louis* Bianco des affaires sociales à l'équipement, M. Georges Kiejman de la communication aux affaires étrangères). Des changements interviennent dans les structures, le plus important étant l'éclatement du ministère des finances. Le 4, Mme Edith Cresson transmet officiellement ses pouvoirs à M. Pierre Bérégovoy. Le même jour, les quinze secrétaires d'Etat sont nommés (1, 2, 3, 4, 5-6, 7).

2. – OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE DE PRINTEMPS : Cinq séries de projets de loi portant sur l'Europe, dont *les accords de Maastricht, le RMI,* la bioéthique et les médias sont examinés (2).

2. – CORSE : M. Jean-Paul de Rocca-Serra est élu président de l'Assemblée de Corse. Le conseil exécutif est présidé par Jean Baggioni (UDF-PR) (2, 3).

2. – FOUAD SALAH et trois accusés comparaissent pour la première audience devant la cour d'assises de Paris. Ils répondent des quinze attentats, qui ont endeuillé Paris en 1985 et 1986, contre les magasins du Printemps, les Galeries Lafayette et Tati, rue de Rennes. Le 14, il est condamné à la réclusion à perpétuité (4, 8, 9, 10, 11, 12-13, 15, 16).

3. – L'ÉLECTION DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS GÉNÉRAUX donne vingt-deux présidences au PS et à *ses alliés* (au lieu de vingt-sept), le RPR en conserve vingt-quatre, l'UDF passe de quarante-trois à quarante-cinq, les divers droite de trois à six, le PC en conserve deux. Au total, l'opposition est à la tête de soixante-quinze assemblées départementales sur quatre-vingt-dix-neuf, elle en gagne cinq et en perd une (la Martinique). En Dordogne, l'élection de M. Alexis Félix (PS), au bénéfice de l'âge, à la présidence du conseil général grâce à l'appoint d'un élu de droite est contestée. Le 10, M. Félix démissionne. Le 15, M. Gérard Fayolle (RPR) est élu président du conseil général (5-6, 7, 8, 12-13, 17).

4. – CONSEILS RÉGIONAUX : M. Gérard Longuet (PR) est élu président du conseil régional de Lorraine. Il remplace M. Jean-Marie Rausch qui s'était démis le 30 mars (17).

6. – OPA SUR PERRIER : Nestlé annonce qu'elle remporte son OPA sur Perrier en détenant avec ses alliés 57,6 % du capital (8).

6. – SIDA : La commission d'indemnisation des personnes transfusées et hémophiles contaminées par le virus du sida débloque 100 millions de francs pour indemniser les victimes de sida post-transfusionnel. Plusieurs documents révèlent que les collectes de sang effectuées dans les prisons expliquent la forte proportion de personnes infectées à la suite de transfusions. Les quatre inculpés, les docteurs Michel Garretta, Jean-Pierre Allain, Robert Netter et le professeur Jacques Roux seront jugés du 22 juin au 8 juillet par la seizième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Le 22, Bernard Kouchner présente en conseil des ministres des mesures et confirme que le dépistage du virus ne sera pas obligatoire. (2, 3, 8, 11, 19-20, 23, 24).

7. – AFFAIRE PAPON : La chambre d'accusation de Bordeaux est saisie d'une nouvelle information pour «crime contre l'humanité» visant M. Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, déjà inculpé depuis 1988 dans un autre dossier instruit à Paris, et M. René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy. L'instruction portera sur les 1 645 déportations de juifs opérées à Bordeaux entre le 18 juillet 1942 et le 13 mai 1944 (8, 15).

7. – URBA-SAGES : La chambre *d'accusation* de la cour d'appel de Rennes est saisie de plusieurs recours visant à annuler les procédures déclenchées par le juge Jean-Pierre et le conseiller Renaud Van Ruymbeke dans l'enquête sur le financement du PS sarthois (8, 30).

8. – M. PIERRE BÉRÉGOVOY, après avoir présenté en conseil des ministres la réorganisation de son ministère, prononce sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale. Il annonce la formation d'une commission chargée de proposer une réforme du mode de scrutin, qui ne sera pas appliquée pour les prochaines législatives de 1993. Sont également annoncées : la suspension des essais nucléaires français dans le Pacifique en 1992, une future loi qui rendra obligatoire la publication et le contrôle du patrimoine et du revenu des élus (9, 10, 11, 12-13).

7-10. – CFDT : Lors du quarante-deuxième congrès de la CFDT à Paris, *le 10, M. Jean Kaspar est réélu* secrétaire général (5-6, 8, 9, 10, 11, 12-13).

11-12. – PS : Réunion du comité directeur du PS. M. Laurent Fabius fait des propositions sur le dépassement des courants et ouvre le débat sur la rénovation (11, 12-13, 14, 15, 26-27, 28).

12. – LA CINQ : La chaîne privée cesse définitivement d'émettre après sa mise en liquidation le 3 par le tribunal de commerce de Paris. Le 23, au cours du débat sur la presse et l'audiovisuel à l'Assemblée nationale, le gouvernement fait usage de son droit de préemption et attribue le réseau occupé par La Cinq, en soirée, à partir de septembre, à la chaîne culturelle européenne Arte qui succédera à la SEPT (5-6, 9, 10, 11, 12-13, 14, 15, 16, 18, 23, 25).

12. – EURO DISNEY : Ouverture au public du premier parc Euro Disney à Marne-la-Vallée (12-13, 14, 15).

15. – DOCKERS : Le conseil des ministres adopte un projet de loi de M. Pierre Josselin sur la réforme de leur statut, qui reprend celui de M. Jean-Yves Le Drian. Le 22, les *dockers lancent un mouvement de* grève (9,16, 17, 24, 25, 26-27, 30).

16. – ARMÉE : M. Pierre Joxe, ministre de la défense, annonce un plan de restructuration de l'armée, comprenant des mesures de dissolution ou de regroupement d'unités militaires et concernant 24 000 militaires. Le plan «Armées 2000» suscite les critiques de l'opposition et des régions concernées (16, 17, 18, 19-20, 21, 22, 29).

21. – COGEDIM : Dans l'affaire des fausses factures, Michel Mauer, PDG du groupe, est condamné à trois ans de prison avec sursis (23).

23. – ENSEIGNEMENT : M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, annonce la suspension du projet de réforme universitaire engagé par son prédécesseur, M. Lionel Jospin, mais maintient la «rénovation» des lycées. La Fédération de l'éducation nationale (FEN), en crise, est menacée d'éclatement (9, 10, 16, 19-20, 24, 25, 29).

23. – AFFAIRE HABACHE : La commission des lois de l'Assemblée nationale rejette la demande de constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la venue en France fin janvier de M. Georges Habache (25).

23. – RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION : La réforme, proposée par les députés socialistes et à laquelle s'oppose M. Pierre Bérégovoy, prévoit que la taxe d'habitation, l'un des grands impôts locaux, sera calculée en fonction du revenu des propriétaires ou des locataires. Elle prend le nom de taxe départementale sur le revenu (TDR). Adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 1er juin 1990, elle a été «gelée» puis adoptée en seconde lecture à l'Assemblée le 28 juin 1991. Le 23, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, dépose un amendement. Le 28, M. Michel Charasse déclare que le texte ne peut pas être modifié. Le 29, M. Pierre Bérégovoy oppose aux parlementaires PS une *fin de non-recevoir à leurs propositions* d'aménagement de la réforme (18, 23, 25, 29, 2/V).

24. – « AMOCO-CADIZ » : Les communes de Bretagne sinistrées par la marée noire de 1978 recevront 220 millions de francs et l'Etat fran*çais 1,05 milliard d'indemnités.* Le verdict rendu clôt quatorze ans de bataille juridique avec la compagnie américaine Amoco, qui renonce à faire appel (26-27).

25. – INDICATEURS ÉCONOMIQUES : En mars, la balance commerciale a été excédentaire de 1,38 milliard de francs. Le chômage a diminué de 0,6 % et les prix ont augmenté de 0,3 % (25, 2/V).

29. – CHOMAGE : Mme Martine Aubry présente en conseil des ministres les mesures du plan pour les *900 000 chômeurs de longue durée* annoncé le 8 avril par M. Pierre Bérégovoy (30).

La révision de la Constitution et le traité de Maastricht

Le traité sur l'Union européenne, adopté le 10 décembre 1991 à Maastricht (Pays-Bas) par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des Douze, est *signé, au même endroit,* le 7 février 1992, par les ministres des affaires étrangères. Le Parlement européen approuve ces accords le 7 avril.

Le même jour, M. Jean-Pierre Chevènement les dénonce. M. Georges Marchais, le 11, s'y oppose également. Le 9, le Conseil constitutionnel juge que *«l'autorisation de ratifier le traité ne peut intervenir qu'après révision de la Constitution».* Il souligne la conformité de la plupart des dispositions du traité aux *principes fondamentaux du droit* constitutionnel français, sauf sur trois dispositions qui rendent la réforme nécessaire : le droit de vote et d'éligibilité des citoyens de l'Union européenne aux élections municipales; l'instauration à terme d'une monnaie unique; l'attribution au conseil des ministres européens de la politique des visas pour les étrangers à la CEE.

Le 12, M. François Mitterrand ouvre le débat national sur la ratification du traité, dans un entre*tien radio-télévisé, en privilégiant* la voie parlementaire. L'opposition refuse un éventuel recours à l'article 11 de la Constitution en cas de blocage de cette procédure, c'est-à-dire le recours à un référendum direct en cas de désac*cord du Parlement. Le 15, au* nom du RPR, M. Jacques Chirac *«exige»* un référendum sur la révision constitutionnelle alors que l'UDF confirme, le 21, sa préférence pour la voie parlementaire. Le 16, le Conseil d'Etat donne un avis favorable à l'avant-projet de loi sur la révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht, dont il a été *saisi le 13. Le texte se compose* de deux articles additionnels à la Constitution : le premier autorise les transferts de souveraineté pour la gestion de la monnaie et la politique des visas, le second accorde aux ressortissants des douze pays de la Communauté le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales en excluant toutefois qu'ils soient élus maires, adjoints ou membres des collèges sénatoriaux.

Le 22, le conseil des ministres approuve le projet de loi tendant à la révision de la Constitution. Le même jour, l'intergroupe RPR-UDF-UDC de l'Assemblée nationale se met d'accord sur la présentation d'amendements communs. Le 22, M. Bérégovoy, au cours de la séance des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, et le soir sur TF 1, appelle à un *«large mouvement de concorde nationale».* Le 25, les Verts se prononcent sous conditions en faveur des accords. Le 28, le débat constitutionnel s'engage au Parlement avec une première réunion publique de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Le 1er mai, sur Europe 1, M. Mitterrand prévient : *«Il ne sera pas possible d'abattre ce traité par la bande, en modifiant, en défaisant. Non. C'est le traité ou ce n'est rien.»* (9, 10, 11, 12-13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26-27, 28, 29, 2/V et 4-5/V).

Le non-lieu en faveur de Paul Touvier

Le 13, la chambre d'accusation de Paris rend un arrêt de non-lieu en la faveur de Paul Touvier, l'ancien chef du service de renseignements de la milice dans la région lyonnaise pendant la seconde guerre mondiale, inculpé depuis mai 1989 de crimes contre l'humanité.

Aussitôt, M. Pierre Truche, le procureur général de Paris, forme un pourvoi devant la Cour *de cassation. Ce non-lieu* suscite l'indignation du monde politique et des associations de résistants. Le 14, M. Mitterrand se déclare *«surpris, le mot est faible».* Le 15, M. Bérégovoy souligne : *«La France se sent meurtrie.»* Le cardinal Decourtray souhaite que Paul Touvier soit jugé, et des historiens lancent une pétition. Le 24, M. Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation lance un appel au calme et annonce que le pourvoi sera examiné dans un délai de huit à neuf mois *«alors que les passions et les émotions seront apaisées»* (14, au 18, 25, 26-27, 29).

CULTURE

2. – EXPOSITION : «Les Vikings», sur les différents aspects de la civilisation, montée conjointement par douze pays. Au Grand Palais du 2 avril au 12 juillet, à la Maison du Danemark du 1er avril au 17 mai, au Centre culturel suédois du 4 au 16 avril, à Rouen : les bateaux des Vikings, au Musée des antiquités du 1er avril au 29 juin, et à Caen, «Les barbares et la mer» au Musée de Normandie ; du 20 juin au 14 septembre (1, 2).

6. – Mort d'ISAAC ASIMOV, écrivain américain de science-fiction (7, 8).

20. – INAUGURATION DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE SÉVILLE par le roi Juan Carlos; celle-ci durera jusqu'au 12 octobre. Pour la première fois dans une Exposition universelle, chaque pays de la *Communauté* a un pavillon individuel. La CEE a son pavillon en tant que telle (16 au 18, 20 au 22, 23, 28, 29).

23. – Mort de SATYAJIT RAY, cinéaste indien (25).

27. – MUSIQUES : ouverture du seizième *Printemps* de Bourges, Festival de la chanson française à Bourges, jusqu'au 3 mai (23, 29, 30).

27-28. – Mort d'OLIVIER MESSIAEN, compositeur (29,30).

28. – Mort de FRANCIS BACON, peintre britannique (30).



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Espace russe cherche mécènes

Pour envoyer fin juillet un cosmonaute français dans l'espace, la CEI percevra 73 millions de francs
Un moyen de maintenir opérationnel l'outil spatial de l'ex-Union soviétique

MOSCOU
de notre envoyé spécial

« *FAITES votre premier pas dans l'espace. Revivez la formidable histoire de la conquête spatiale. Visitez le Centre de contrôle des vols spatiaux habités et profitez de cette occasion « unique » pour obtenir des réponses à vos questions et acheter quelques souvenirs.* » Si vous « craquez », ce parfum d'aventure ne vous coûtera que quelques dollars. Mais ne vous y trompez pas. Même si la pub a un goût de dépliant de tour-operateur qui, entre une visite à Disneyworld, une autre à la Ferme des alligators et une séance de bronzage sur les plages de Floride, vante les installations du Centre spatial Kennedy, la surprise sera garantie.

Car, pour 600 dollars, Moscou et ses charmes slaves s'offrent à vous. Avec en prime la visite des installations spatiales implantées dans la banlieue de la ville et celle, plus inattendue, du fameux Tsoup, le Centre de contrôle des vols habités à partir duquel sont suivies les missions de la station Mir et pour lequel il fallait, il y a peu encore, montrer patte blanche pour espérer pénétrer dans ce sanctuaire très secret.

Mais si la somme vous paraît trop forte, vous pouvez toujours, pour seulement 20 dollars, passer une journée au Tsoup. Avec à la clé une retransmission en direct du vol que le Français Michel Tognini accomplira à bord de Mir, entre le 26 juillet et le 9 août, en compagnie de deux cosmonautes de la CEI, Anatoly Soloviev et Sergueï Avdeiev.

Ainsi va la Russie qui, en proie à une inflation et à une désorganisation qui la dépassent, traque le dollar où qu'il soit et vend pratiquement à l'encan l'un des derniers joyaux de sa couronne : l'espace. Fini le temps où l'argent coulait à flots pour le spatial. Fini le temps où l'Union soviétique lançait une centaine de satellites par an. Les caisses sont vides, et les priorités des gouvernements des Républiques ne sont plus au spatial.

Bourane clouée au sol

Des preuves ? Les budgets des organismes en charge de ces activités sont alloués trimestre par trimestre. Et, dans les hangars du site d'intégration (KIS) de l'industriel d'Etat NPO-Energia (1), situé à Podlipki, dans la banlieue de Moscou, la maquette électrique de la navette Bourane se couvre lentement de poussière. Certains, comme Viktor Blagov, directeur adjoint des vols au Tsoup, se veulent « *optimistes* » et évoquent le lancement de Bourane dans un proche avenir. « *Peut-être en 1993.* »

La réalité paraît tout autre. Bourane et sa fusée porteuse Energia, qui ont volé pour la première fois en novembre 1988, ne reprendront pas de sitôt le chemin des étoiles. « *Son financement,* confirme Vladimir Nikitsky, directeur des laboratoires de recherche (NITS) de NPO-Energia, *est entièrement stoppé. C'est triste. Pas mortel. Seulement difficile.* » D'autant plus difficile que ce nouveau système de transport, aujourd'hui contesté aux Etats-Unis, représentait le tiers des activités de NPO-Energia (plus de 30 000 personnes) et donnait des contrats de travail à quelque 1 200 entreprises ou organismes avant l'explosion de l'URSS.

Désormais, « *l'espace est un plaisir qui coûte cher* », reconnaît Vladimir Nikitsky. L'heure est donc aux choix et Bourane n'en fait apparemment pas partie. « *La navette russe,* constate, le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien, qui, par deux fois, a participé à des missions conjointes avec les Soviétiques, *ne revolera que si les Occidentaux le veulent et payent.* »

Dans l'immédiat, une telle attitude est peu probable. Il n'est que de constater les difficultés politiques et financières dans lesquelles les Européens se débattent aujourd'hui pour s'en convaincre (*le Monde* du 15 avril). Faut-il, dans ces conditions, laisser ce qui reste de l'espace soviétique se désagréger un peu plus, ou, au contraire, aider ses responsables pour maintenir un potentiel qui, au demeurant, intéresse l'Occident ? En particulier tout ce qui concerne les vols habités et la station Mir.

Locations à la carte

« *Tout le monde a intérêt,* insiste Michel Tognini, *à ce que soient préservées ces équipes et l'ingénierie spatiale russe. La France comme l'Europe. En louant par exemple, plutôt que de les construire à grands frais, certaines installations ou certains matériels existants comme les souffleries ou le Centre d'entraînement des cosmonautes de la Cité des étoiles, avec sa piscine spéciale destinée à la préparation des sorties extra-véhiculaires.* »

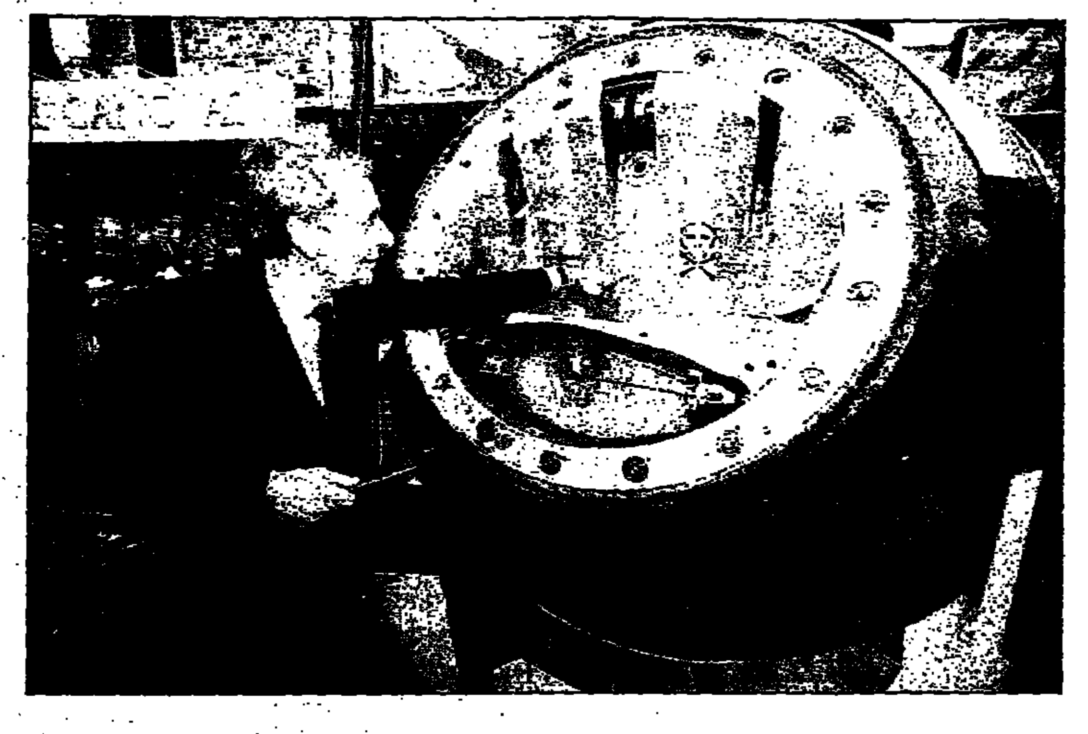
Les Russes l'ont bien compris et tentent par tous les moyens de préserver ce secteur où ils excellent et que leur envient les Européens. « *Nous sommes sûrs d'avoir notre budget 1992 pour les vols habités* », affirme Piotr Klimouk, le général commandant la Cité des étoiles. « *Mais nous recherchons activement d'autres modes de financement pour maintenir la station Mir opérationnelle jusqu'en 1995 et nos installations en activité* », ajoute son adjoint, le général Ievgueni Diatlov, qui se déclare prêt « *à louer les équipements uniques de la Cité et à multiplier la formation des cosmonautes étrangers* ».

L'homme est sans illusions. Tout simplement lucide. Il a bien compris que plus rien ne se fera sans un minimum d'argent. Et comme celui-ci est rare et que l'ex-monnaie soviétique ne vaut plus rien, pourquoi ne pas chercher ailleurs des compléments ? Aujourd'hui, il faut en effet 20 roubles pour faire 1 franc. Quant au salaire mensuel minimum qui était, il y a peu encore de 342 roubles, il ne dépasse pas, avec l'inflation, 900 roubles (2).

Conséquence : les Russes négocient activement de nouvelles missions avec les pays étrangers. Avec Israël, dont un ressortissant pourrait voler d'ici à la fin de l'année ou au tout début de 1993.

Le troisième vol d'un Français

Avec la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Chili, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. De 15 à 20 millions de dollars la semaine de vol à bord de Mir, on engrange ainsi de quoi faire vivre et travailler les équipes russes pendant une bonne période.



Les Républiques de l'ex-Union soviétique devront-elles un jour s'offrir les services de ce commissaire-priseur vantant, le 23 avril dernier, les mérites d'une capsule spatiale soviétique ayant effectué quelques tours de Terre ? On peut le craindre, tant les difficultés financières de l'Ukraine, du Kazakhstan et de la Russie sont grandes. Aussi, ces Républiques traquent-elles les contrats en devises pour éviter d'avoir un jour, à vendre à l'encan le dernier joyau de leur couronne.

La France n'est pas absente de ces négociations. Bien au contraire. Depuis de longues années, elle entretient des relations privilégiées avec les responsables de l'espace soviétique et a bénéficié de ce fait de conditions très particulières de coopération. Pour ce troisième vol habité, elle n'a en effet déboursé aux Russes que 73,2 millions de francs, soit 12 millions de dollars pour quinze jours (3). En échange, les programmes de ses missions à bord de Mir sont considérablement denses. Au point même que Jean-Loup Chrétien s'était plaint de sa trop lourde charge de travail lors de son dernier vol en 1988.

Chacun y trouve son compte. Au point même, note Alain Labarthe, le responsable de la mission Antarès pour le Centre national d'études spatiales (CNES), que « *les contacts sont aujourd'hui plus faciles et que les demandes particulières font l'objet de réticences moins grandes. Chacun se comprend mieux* ». Des exemples : la rédaction par les Français – c'était la première fois et c'était un signe de confiance – de procédures de vol pour les expériences de cette mission ; la présence acceptée de techniciens français dans des zones relativement contrôlées ; la fourniture enfin par les Russes, avant le vol, d'un plan d'ensemble de l'installation des 300 kilos d'expériences dans les différents modules de la station Mir.

Tout cela est de bon augure pour les discussions que mènent actuellement les Français pour d'autres vols habités. « *Quatre missions franco-russes sont envisagées d'ici à la fin du siècle* », confie Vladimir Nikitsky. Une bonne nouvelle pour Jean-Pierre Haigneré, qui joue actuellement les doublures de Michel Tognini, et pourrait, si tout va bien, voler à la fin de 1994.

Une société d'entraide internationale

Tout cela suppose que le bel édifice spatial construit sous le régime soviétique ne s'écroule pas d'un coup. Cela suppose aussi que les difficultés budgétaires ne deviennent pas telles que le spatial russe, ukrainien et kazakh soit à terme bradé comme le sont des pans entiers de la science soviétique, pillés hardiment par des chevaliers d'industrie peu scrupuleux. « *Nous n'avons aucun intérêt à ce que tout implose, car nous serons éclaboussés,* affirme Alain Labarthe, soutenu en cela par Jean-Loup Chrétien et Jean-Pierre Haigneré qui estiment qu' « *au lieu de distribuer des aides massives* », sans réel contrôle, « *il vaut mieux passer des contrats même modestes aux organismes et faire ainsi travailler les gens* ».

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 14

(1) Fondé en 1945 par Korolev, l'un des pères de l'astronautique soviétique, NPO-Energia a été à l'origine de la plupart des programmes spatiaux : missiles balistiques, satellites civils et militaires, premiers vols humains, etc. Depuis 1970, cet organisme ne s'occupe que des fusées, des vols habités et de certains projets de satellites comme le satellite géant de télécommunications de 20 tonnes que la CEI projette de réaliser si elle trouve les fonds nécessaires.

(2) Après une grève surprise lancée au début de l'année lors du rendez-vous d'un vaisseau de ravitaillement Progress avec la station Mir, les personnels du Tsoup ont pu obtenir un salaire de quelque 3 500 à 4 000 roubles dont l'essentiel est déjà dévoré par la flambée des prix.

(3) S'y ajoutent les 58 millions de francs nécessaires à la conception des expériences et 12 millions de francs affectés à des opérations de management ; soit un total de 143,2 millions de francs.

La levure domestiquée

Le génome du « champignon du sucre » pourrait être entièrement analysé d'ici à l'an 2000

QUI aurait pu prédire que la levure deviendrait une vedette de la biologie moderne ? Ni les Sumériens ni les Egyptiens de l'Antiquité, qui l'employaient pourtant de manière empirique pour préparer leur pain et leurs boissons. Peut-être Louis Pasteur, qui le premier, à la demande des brasseurs lillois, l'identifia dans les années 1870 comme responsable de la fermentation alcoolique. Mais il ne pouvait encore prévoir l'avènement de la génétique, ni que la levure serait devenue, un siècle à peine après sa découverte, le premier organisme vivant dont un chromosome ait été entièrement analysé (*le Monde* du 4 mai).

A première vue, rien ne distingue ces êtres unicellulaires d'une quelconque bactérie. Douées d'une prodigieuse vitesse de multiplication, les levures sont pourtant bel et bien des eucaryotes (cellules dotées d'un noyau). Des champignons microscopiques que la structure interne apparente aux organismes supérieurs, des cellules porteuses de chromosomes, de mitochondries, de structures biochimiques que ne possèdent pas les organismes les plus primitifs, et qui cependant poussent comme des bactéries : de quoi susciter l'intérêt des biologistes, toujours en quête d'un modèle simple pour comprendre leur propre espèce.

Parce qu'elles effectuent spontanément des fermentations à partir des sucres contenus dans les fruits ou les graines, les levures participent aux biotechnologies depuis l'aube de l'agriculture. Améliorées de manière empirique, puis scientifique, elles furent employées sans relâche à la préparation du vin, du pain, de la bière. Les progrès du génie génétique firent le reste. Domestiquées au fil des millénaires, les souches de saccharomyces (littéralement « champignon du sucre ») ne cesseront plus, désormais, d'être sollicitées : on leur doit notamment le premier vaccin contre l'hépatite B fabriqué par recombinaison génétique, et les chercheurs espèrent leur faire produire, dans le futur, bien d'autres protéines d'intérêt médical ou économique.

Star parmi les stars de la génétique industrielle, la levure fut donc tout naturellement retenue (avec quelques autres micro-organismes, dont la non moins célèbre bactérie *Escherichia coli*) dans le programme de séquençage international « Génome humain ». L'objectif : permettre aux chercheurs de se « faire la main » sur de petits génomes, plus accessibles (donc plus instructifs dans un premier temps) que ne le sont les trois milliards de paires de bases contenus dans les chromosomes humains.

Le gène du sexe

Aujourd'hui, ils sont ainsi des milliers dans le monde à travailler sur les gènes de *Saccharomyces cerevisiae* : la très ordinaire levure de boulangerie, de loin la préférée des généticiens parmi les six cents espèces de levures répertoriées à ce jour. « *Son génome est deux cents fois plus petit que celui de l'homme, mais il représente un modèle simplifié de celui qui compose l'être humain* », précise Bernard Dujon, chef de l'Unité de génétique moléculaire des levures de l'Institut Pasteur (associée au CNRS, URA 1149). « *Grâce au séquençage systématique de cette levure, les généticiens posséderont dans moins de dix ans le catalogue complet des gènes indispensables à la vie et à la multiplication d'une cellule eucaryote. Un catalogue estimé au total à près de 7 000 gènes répartis sur seize chromosomes, dont 13 % environ ont déjà été décryptés.*

Publiée dans *Nature* (1) sous la signature de 147 chercheurs, la séquence complète du chromosome 3 (l'un des plus courts de *S. cerevisiae*), derrière le monotone enchaînement de ses quatre bases (A, C, G, T, les constituants élémentaires des gènes) cache un colossal et fastidieux travail. Organisé et financé par la CEE dans le cadre du programme de recherche BAP (Biotechnology Action Program) à l'initiative du professeur André Goffeau, de l'université catholique de Louvain (Belgique). Celui-ci a mobilisé, pendant deux ans, les efforts de trente-cinq laboratoires européens (2).

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 14

(1) *Nature*, daté 7 mai.

(2) Les principaux organismes impliqués dans ce projet appartiennent à l'université catholique de Louvain (Belgique), à l'université de Manchester (Grande-Bretagne), au Max Planck Institute de Martinsried (Allemagne) et, en France, au CNRS de Gif-sur-Yvette (Centre de génétique moléculaire).

SCIENCES • MEDECINE

Les animaux bibliques reviennent en Israël

Au prix de recherches parfois rocambolesques, les naturalistes israéliens réintroduisent en Judée les espèces sauvages décrites dans l'Ancien Testament

ON croit rêver. Au détour de la piste, sous un soleil de plomb, voici la licorne. Tête de cerf, corps de cheval à la robe immaculée, corne unique dressée sur le front, on la croirait sortie d'une enluminure médiévale. *« Oryx blanc »*, murmure le guide tandis que crépitent les appareils photos.

Nous sommes dans la réserve israélienne d'Hai-Bar Yotvata, à quelques kilomètres au nord d'Eilat, dans l'extrême sud du Neguev. Et ce safari ne ressemble à aucun autre. Certes, comme dans bien des parcs animaliers, les visiteurs n'ont le droit ni de descendre de leur véhicule – dont la vitesse ne doit pas dépasser 20 km/h – ni de jeter quoi que ce soit en pâture. Ce qui fait la singularité de ce morceau de savane, clos de grillages, c'est qu'il est peuplé de rescapés de la Bible. Une arche de Noé du vingtième siècle. La comparaison s'impose d'autant plus que l'on roule sur le fond d'un ancien lac salé, qui, il y a fort longtemps, prolongeait la mer Morte vers la mer Rouge.

Sur ce site déjà fabuleux, les naturalistes israéliens tentent une opération qui ne l'est pas moins : acclimater les espèces mentionnées dans l'Ancien Testament et quasiment disparues depuis. Objectif : les relâcher ensuite dans les collines de Galilée ou dans le désert de Judée afin que les immigrants de la diaspora retrouvent l'environnement d'il y a deux mille ans.

L'aventure écolo-biblique a commencé il y a vingt ans, à l'initiative de deux personnages fort dissemblables mais animés par la même passion du « retour » : le naturaliste Uri Tson et le général Abraham Yoffé. La vie du second vaudrait à elle seule un roman. Né en Palestine, formé à l'agronomie, fondateur de kibboutz, ce sioniste fut ensuite, durant vingt-cinq ans, de toutes les guerres, d'abord sous l'uniforme britannique puis sous le drapeau israélien.

200 000 hectares de frondaisons

Ses exploits ne l'empêchèrent pas de porter un regard critique sur l'évolution de son pays, tout comme Uri Tson, le scientifique. L'un et l'autre se réjouissaient de voir le désert refleurir sous le soc des agriculteurs pionniers important à tour de bras végétaux productifs, troupeaux et volailles. Situé au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, composé de terroirs contrastés (plaine côtière humide, collines arides, montagne bien arrosée s'élevant jusqu'à 2 800 mètres, sillon du Jourdain, zones désertiques), Israël dispose, malgré sa taille étroite (2 780 000 hectares, soit l'équivalent de cinq départements français) d'un potentiel biologique élevé. La contrée accueille quatre cents espèces d'oiseaux, sédentaires et migrateurs. Cent cinquante sortes de mammifères et de reptiles y vivent. Les botanistes y recensent environ quatre mille plantes, dont une bonne partie ont été acclimatées grâce notamment aux travaux menés depuis des décennies par une recherche agricole très pointue. Des millions d'arbres ont été plantés qui couvrent de leurs frondaisons inattendues 200 000 hectares de collines. Dans les plaines, une surface équivalente a été irriguée.

Indomptable onagre

La modification des horizons traditionnels a été encore accélérée par une urbanisation à marche forcée, l'installation de nombreuses entreprises et l'ouverture d'un réseau serré de voies de communication. Au point que, sous la pression d'une très active société de protection de la nature (1), les autorités ont été contraintes de réagir. Israël est doté aujourd'hui d'une demi-douzaine de lois traitant de l'environnement. Plus de trois cents parcs nationaux et réserves parsèment le territoire dont ils occupent près de 7 % de la surface.

Mais, au début des années 60, cet arsenal protecteur était encore dans les limbes, En relisant la Bible, Uri Tson et Abraham Yoffé constataient l'appauvrissement dramatique du bestiaire qui y était mentionné. Crocodiles, chèvres sauvages, daims, lions, ours, autruches, antilopes, ânes sauvages avaient disparu, victimes de l'épée des Croisés, puis des fusils des Bédouins. Même les bouquetins et les gazelles, jadis fort abondants, étaient en voie d'extinction. Ils décidèrent d'y remédier en adoptant la seule technique possible bien qu'elle soit délicate et coûteuse : la réintroduction *(le Monde* du 22 mai 1991).

Deux centres d'acclimation furent sélectionnés : l'un au Nord, sur le mont Carmel surplombant Haïfa, pour les espèces de la forêt méditerranéenne ; l'autre au Sud, pour les espèces de la savane et du désert. Ce dernier, Hai-Bar Yotvata, d'une surface de 1 200 hectares, a été choisi en raison de sa flore. Acacias, tamaris, nitrarias et touffes d'herbe ligneuses constituent un garde-manger naturel pour les pensionnaires. Encore faut-il, pour que cette végétation ne disparaisse pas sous l'effet du surpâturage (trop d'animaux sur une modeste surface) qu'on l'irrigue au goutte-à-goutte par un réseau de conduites souples.

La deuxième étape était autrement plus difficile. Où allait-on dénicher les derniers représentants de la faune biblique ? Un naturaliste-enquêteur, Dan Peri, fut lancé sur leurs traces. Il commença par chercher des ânes sauvages dont deux variétés, l'asiatique (l'onagre) et l'africaine étaient présentes jadis en Palestine. Toutes deux passionnantes. En dépit de ses yeux langoureux, l'onagre est indomptable, d'une vélocité et d'une résistance confondantes. Capable de galoper à 65 km/h de moyenne sur de très longues distances, il sème n'importe quel poursuivant à cheval. Trois couples arrivèrent de Mongolie, d'autres du zoo de Copenhague. L'âne sauvage d'Afrique, à la robe gris souris, aussi endurant en amour que son cousin l'est à la course, jaloux et combatif jusqu'à la mort, est toutefois moins farouche. Domestiqué, il est devenu le bourricot universel et c'est sur son dos que le Christ est entré à Jérusalem, le jour des Rameaux. Une douzaine de spécimens furent échangés contre une cargaison de vin et capturés en 1972 dans le désert éthiopien de Danakil.

Parmi les premiers arrivés à Hai-Bar figurèrent aussi, dès 1968, quelques antilopes « addax » aux cornes en forme de lyre. Un excès de zèle d'Abraham Yoffé, car il n'est pas scientifiquement prouvé que l'animal ait vécu au Proche-Orient bien que ses larges sabots lui permettent de cheminer sans difficulté dans les dunes. Mais, comme le peuple juif l'avait connu durant son exil en Egypte, l'opération restait biblique.

A la cour du roi Fayçal

Le cas le plus ardu fut celui de l'oryx blanc, la fameuse licorne qui, en effet, suite à quelque accident, ne conserve souvent que l'une de ses deux cornes verticales. Les Bédouins escortant Lawrence d'Arabie s'en nourrissaient encore en 1916. Or cette espèce d'antilope, qui peut rester plusieurs mois sans s'abreuver et ne sort que la nuit pour éviter la déshydratation, est rarissime. Lettres et démarches auprès des pays arabes, qui, à l'époque, en détenaient encore en captivité, se heurtèrent à un refus.

En désespoir de cause, on se décida à tricher en faisant venir d'Afrique deux paires d'oryx à cornes en forme de sabre en arguant de la nécessité de sauver cette espèce, il est vrai fort menacée au Sahara. Huit ans plus tard, Abraham Yoffé, qui avait gardé de sa période britannique des accointances à la cour du roi Fayçal d'Arabie, finit par obtenir que quatre couples authentiques d'oryx blancs soient prélevés discrètement dans le zoo personnel du monarque. Comme il était politiquement impossible d'ébruiter l'affaire, les malheureuses licornes firent le tour du monde avant de revenir enfin à Hai-Bar, à peu de distance de leur point de départ. Depuis 1978, elles ont fait souche, et on peut voir aujourd'hui plusieurs dizaines de ces superbes antilopes suivies de leur progéniture.

Pour les autruches, il fallut biaiser aussi. Le dernier spécimen de l'espèce locale a été emporté par une crue en 1966. Mais comment renoncer à ce spectaculaire volatile, que son poids et sa taille – jusqu'à 150 kilos et 2,50 mètres de haut – rendent incapable de voler ? En revanche, il vit jusqu'à quarante ans, pousse des pointes de vitesse à 60 km/h et ses ailes lui servent de chasse-mouches ou d'ombrelle pour ses petits. Abraham Yoffé, étant encore à l'époque – en 1973 – officier supérieur en activité, obtint qu'un appareil militaire israélien soit envoyé en « mission spéciale » chez les amis éthiopiens du désert de Danakil qui avaient déjà fourni, l'année précédente, quelques ânes sauvages. Cette fois, l'avion revint avec une bande de dix-huit jeunes autruches, fort mécontentes, qui se vengèrent en pinçant à qui mieux mieux leurs « hôtesses de l'air ».

Absence de prédateurs

Cette mauvaise humeur d'immigrant forcé est bien oubliée, et Hai-Bar s'enorgueillit d'une impressionnante basse-cour d'autruches africaines portant leur numéro matricule agrafé au cou et nourries d'un mélange de blé et de maïs.

Après l'acclimatation, devait arriver la troisième phase : celle du lâcher dans la nature. Les premiers arrivés, les onagres, furent évidemment les premiers sortants. En 1981, Abraham Yoffé avait la satisfaction de libérer trois couples d'ânes sauvages. Lieu choisi ; la plus vaste réserve naturelle d'Israël – 36 000 hectares – située dans une curiosité géologique, le cratère de Ramon, à 75 kilomètres au nord d'Hai-Bar, en plein Neguev désertique. Persuadé qu'ils n'en sortiraient pas, on omit de les munir d'un émetteur. Indomptables, certains ânes allèrent se faire fusiller à la frontière jordanienne. Impossible de rassembler les survivants pour les compter. Il fallut attacher une ânesse en chaleur à un arbre pour les apercevoir enfin, en 1985, au nombre d'une vingtaine. Parmi eux, quelques ânons, preuve vivante que la réintroduction, initiée treize ans plus tôt, était en train de réussir. Mais Abraham Yoffé n'était plus là pour s'enchanter de ce succès. Le baroudeur, ami des animaux, avait été terrassé, deux ans auparavant, par une crise cardiaque.

Son œuvre continue. Hai-Bar s'est enrichi de vastes cages, où les oiseaux de proie, menacés par les insecticides, vont pouvoir se reproduire en paix. Dans la réserve du mont Carmel, au Nord, des chèvres sauvages importées de Chypre et des daims de Mésopotamie – dont les derniers spécimens ont été prélevés *in extremis* dans le zoo du shah d'Iran avant sa chute – sont en cours d'acclimatation. Non sans péril, car, en 1989, une partie des forêts qui les abritent a été ravagée par un incendie.

L'objectif final, qui est de lâcher ces herbivores dans les collines de Judée, paraît de plus en plus problématique. Car l'environnement a beaucoup changé en vingt ans. Exemple : sur le plateau du Golan à demi désert, les occupants israéliens ont lâché des gazelles. En l'absence de leurs prédateurs que sont les loups et les hyènes, elles se sont si bien multipliées qu'elles rongent les arbres fruitiers des kibboutz de colonisation. Des clôtures de deux mètres ne les arrêtent même pas. Devant les protestations des arboriculteurs, il a fallu se résoudre à abattre un bon nombre de ces gracieux animaux, au grand scandale des organisations de défense de la nature.

Finalement, on s'aperçoit que le rêve du retour en Terre promise des animaux bibliques est contradictoire avec le retour des hommes. Toutes origines confondues, sept millions d'habitants vivent déjà dans les territoires contrôlés par Israël. Soit une densité deux fois et demie supérieure à celle de la France. Or la politique du gouvernement reste celle de l'accueil de tout membre de la diaspora (douze millions de personnes, estime-t-on) qui en exprime le désir. La concentration, en ce coin du globe, d'immigrants aspirant légitimement à vivre selon les standards des nations les plus développées constitue donc un nouveau défi pour l'État d'Israël. Un défi écologique. Il consiste à inventer, sur la terre de Sion, un mode de développement durable, conciliant les besoins matériels de la population et le souci de conserver un environnement biblique.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Société pour la protection de la nature en Israël (SPNI)-3 Hashfela St, Tel-Aviv 66183. Tél. : 03-537 44 25.

La levure domestiquée

Suite de la page 13

Au prix de 2,6 millions d'écus (18 millions de francs), les chercheurs ont cloné et séquencé un à un les 182 gènes de ce chromosome – soit plus de 315000 paires de bases.

Le résultat ? Il confirme, s'il en était besoin, que l'épreuve en valait la peine. *« Un tiers de ces gènes présentent des homologies avec des gènes connus chez d'autres organismes, ce qui permet de supposer leur rôle fonctionnel »*, commente Bernard Dujon. Des ressemblances parfois intrigantes, qui illustrent les complexes remaniements d'information génétique survenus au cours de l'évolution des espèces. Ainsi les chercheurs ont-ils retrouvé, chez la levure, le gène qui gouverne la synthèse... d'un pigment de l'œil de la mouche drosophile ! Raccourci plus fulgurant encore : le gène humain responsable du déterminisme du sexe, récemment isolé sur le chromosome Y (*le Monde* du 10 mai 1991), présente des ressemblances certaines avec un gène impliqué dans la sexualité de la levure...

Les généticiens sont formels : l'analyse des gènes de *S. cerevisiae*, ceux dont les fonctions restent inconnues à ce jour, *« aboutiront certainement à des découvertes majeures »*. Pour comprendre le rôle joué par chacun d'eux dans la vie de la levure – et donc en partie dans la nôtre, – ils devront mettre en œuvre les techniques les plus sophistiquées de la biologie moléculaire. Le séquençage des chromosomes 5, 9, 6 et 1 est déjà en cours aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon et au Canada, tandis que l'Europe, continuant sur sa lancée, se partage les chromosomes 2 et 11 (dont plus de la moitié a déjà été séquencée) et devrait s'attaquer prochainement à cinq autres chromosomes. La moitié du génome de la levure devrait ainsi être décryptée en 1995, et son intégralité en l'an 2000. Avec, au bout du voyage, la connaissance des fonctions universelles de la vie cellulaire.

CATHERINE VINCENT

Espace russe cherche mécènes

Suite de la page 13

Les Européens ont commencé. Modestement. En lançant pour quelque 35 millions de francs de contrats avec des firmes aérospatiales russes. Est-ce la bonne formule ? L'avenir le dira. Mais ce qui est sûr, c'est que si cette forme de coopération ou une autre, analogue, ne se développe pas, l'édifice spatial russe, en dépit de ses structures apparemment plus solides, s'écroulera comme un château de cartes et deviendra vite, pour ces raisons, l'objet d'une drôle de vente aux enchères.

A l'image de ces centaines de Russes qui, bravant la neige et le froid, piétinent des heures devant un maigre étal fait d'un carton d'emballage où trônent quelques fruits, une paire de tennis, un Delco et deux foulards ou des bouteilles de bière. Dans ce cas, si l'on se met à vendre le spatial morceau par morceau, ce sera la fin de la station Mir et de son extension, déjà réduite par rapport aux ambitions initiales.

Un seul module, de 20 tonnes, sur les deux envisagés, Pryroda, dédié à la nature, sera en effet achevé d'ici à la fin de l'année et lancé en 1993 pour se greffer sur la station. Pour l'autre, Spectre, l'argent manque comme il manque, semble-t-il, pour remplacer certaines pièces de Mir, aujourd'hui vieillissantes, et maintenir la station opérationnelle.

« Faudra-t-il alors, comme cela a été proposé en 1992, demande Vladimir Nikitsky, *créer enfin une société internationale dont les fonds permettraient de prolonger Mir jusqu'en 1995 et de lancer un an plus tard sa remplaçante ? »* Une remplaçante moins ambitieuse que celle qu'aurait permis l'utilisation de la fusée géante Energia, aujourd'hui sous cocon.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Trois cents kilos d'expériences en orbite

La mission Antarès que le cosmonaute français Michel Tognini va accomplir du 26 juillet au 9 août est le troisième vol conjoint organisé avec les pays de la CEI. Le premier PVH (premier vol habité) avait donné lieu en 1982 au séjour, pendant une semaine, du cosmonaute Jean-Loup Chrétien à bord de la station spatiale soviétique Saliout-7. Quant au deuxième, Aragatz, il avait permis, du fait de la coopération étroite nouée entre les autorités soviétiques et françaises, de faire voler Jean-Loup Chrétien en 1988 pendant environ trois semaines à bord de la station Mir et de le faire participer à une sortie dans l'espace (1).

Bien que limitée à une quinzaine de jours, la mission Antarès se propose donc de poursuivre et de prolonger ce qui a déjà été fait au cours de ces précédents vols. Avec un double objectif : d'abord faire progresser les connaissances fondamentales en physique et sciences de la vie en mettant à profit les conditions expérimentales exceptionnelles qu'offre l'absence de pesanteur à bord de la station ; ensuite, acquérir, de l'avis même du CNES, *« les compétences nécessaires à la conduite des vols habités et à la mise en œuvre des éléments qui constitueront la future infrastructure orbitale européenne »* organisée autour de la navette Hermès et de la station spatiale Colombus.

Une dizaine d'expériences, représentant entre 300 et 400 kilos de matériel, sont prévues à bord de Mir. Six concernent les sciences de la vie, deux celles des matériaux et deux autres enfin portent sur des opérations relatives à la technologie. La plupart d'entre elles reprendront, en les améliorant, les travaux déjà accomplis dans les domaines de la physiologie spatiale (étude des systèmes cardio-vasculaire, immunitaire et sensorimoteurs et mesures des effets des rayonnements cosmiques sur l'homme au cours de vols de longue durée) et ceux menés sur les niveaux de gravité existant dans la station et sur l'influence des ions lourds sur le comportement des composants électroniques.

Quant aux deux dernières, les seules vraiment nouvelles, elles se proposent pour la première (ALICE) d'étudier des phénomènes très fondamentaux sur des matériaux *« au voisinage des points critiques »* et pour la seconde (SUPRACONDUCTEUR) de produire en apesanteur différents échantillons de ces tous nouveaux matériaux supraconducteurs à haute température – les « YBaCuO » – découverts voilà cinq ans dans les laboratoires de recherche d'IBM à Zurich.

J.-F. A.

(1) Michel Tognini s'entraîne depuis le mois de janvier 1991 à la Cité des étoiles. Mais il avait déjà subi un entraînement analogue, entre novembre 1986 et décembre 1988, alors qu'il était la doublure de Jean-Loup Chrétien pour le vol Aragatz. Il devient donc le troisième cosmonaute français à voler dans l'espace, le deuxième étant Patrick Baudry qui, en 1985, a passé une semaine à bord de la navette Discovery.

SÉCURITÉ :

AGIR AVANT POUR NE PLUS AVOIR À RÉAGIR APRÈS.

1ère Conférence internationale sur la sécurité et l'environnement dans les transports publics

DU 11 AU 13 MAI - PARIS LA DÉFENSE

Qu'il s'agisse de New-York, Paris, Londres ou Sydney, l'insécurité est aujourd'hui un grave problème de société dans toutes les grandes villes du monde et concerne tout particulièrement les réseaux de transport urbain. C'est pourquoi la RATP et l'UITP (Union Internationale des Transports Publics) organisent un grand rassemblement international regroupant 21 pays, pour échanger connaissances, expériences et idées. Parce qu'il n'y a pas de recette miracle, il n'y a que des solutions concrètes.



l'esprit libre

Cannes 92

de nos envoyés spéciaux

Justice

Cela devient troublant, émouvant, encore plus flagrant depuis qu'elle porte les cheveux blonds, courts, presque comme dans Pour qui sonne le glas, *Isabella Rossellini est désormais le portrait vivant de sa mère, Ingrid Bergman. Présidente du prix qui porte le nom de son père, elle est montée sur un podium dans la grande salle à manger du Carlton, pour révéler le nom du lauréat 1992.*

Gilles Jacob a d'abord rendu hommage à Simon Mizrahi, qui vient de mourir et a été le plus passionné, le plus convaincant défenseur et diffuseur du cinéma italien. Attaché de presse était son métier. Mais attaché est un mot faible. Quand il avait décidé que vous parleriez d'un tournage de Comencini, d'un Scola de jeunesse, d'un cycle Riccardo Freda ou du dernier Pupi Avati, vous en parliez. La Quinzaine des réalisateurs a voulu aussi saluer la mémoire de Simon Mizrahi en donnant son nom à son espace de conférences de presse. C'est justice. Puis ce fut la proclamation du prix Rossellini. Il allait à Abbas Kiarostami, et c'était justice. Le film du cinéaste iranien qui porte un titre conjuratoire, La vie continue, *avait ému le Festival dès le premier jour. On avait jugé ce retour dans le nord de l'Iran, ravagé par le tremblement de terre de 1990, empreint d'un véritable humanisme et pour tout dire « rossellinien ».*

*Justice encore que le prix ne soit plus constitué par un trophée mais par un chèque de 20 000 dollars. Une somme « réelle » pour Kiarostami, monté sur l'estrade avec une veste achetée en hâte à la fermeture des magasins. La veste était rose. La vie continue. Autre réception rituelle cannoise : celle où Dominique Wallon donne le bulletin de santé annuel du cinéma français. Entouré de sa « garde noire », les cinéastes africains qu'il a aidés et qui ne le quittent pas, Dominique Wallon a énoncé des chiffres qui, pour avoir été déjà publiés (*le Monde *du 11 mars), n'en font pas pour autant plaisir.*

En 1991, le nombre total des spectateurs est tombé en dessous de la barre des 120 millions, on a perdu 4 % de public et le cinéma français, 7 % de sa part de marché. Toutes les premières places du box-office reviennent aux Américains. Une production nationale tire son épingle du jeu mais n'arrive pourtant qu'en onzième position. C'est le film de Gérad Jugnot. Comme son titre l'indique : Une époque formidable...

D. H.

SÉLECTION OFFICIELLE : **« Simple Men », de Hal Hartley**

Le brigand bien-aimé

Simple Men démarre sur les chapeaux de roues. En une volée de plans, thriller (un braquage), mélo (une trahison sentimentale), dérision, ont claqué sur l'écran. Au son d'une guitare douze cordes folk emballante, le film est lancé, il ne s'arrêtera plus. Le flingueur floué de la première séquence se prénomme Bill (Robert Burke, joli garçon), hors-la-loi intello et macho.

Il a un petit frère, étudiant timide et décidé, Dennis (William Sage, plus nuancé donc plus intrigant), et ils ont un papa ex-star du base ball, devenu gauchiste peut-être terroriste en 1968, en cavale depuis, arrêté juste le temps de s'évader et de se rappeler au bon souvenir de sa progéniture.

Optimiste à la folie

« Il n'y a ni amour ni aventure, il n'y a que du désir et des ennuis » ; répétée, la phrase sert de devise au film. Bill a un désir, séduire et abandonner une femme *pour se venger de celle qui* l'a laissé tomber. Dennis, lui, désire retrouver ce père à peine connu et pourtant célèbre comme un brigand bien-aimé, savoir s'il a effectivement posé une bombe inutile et meurtrière devant le Pentagone quelque vingt ans plus tôt. Pour ces motifs différents, ils partent ensemble.

Ils auront autant d'ennuis qu'en prévoyait la devise. Et, en sus, l'aventure et l'amour, dispensés généreusement par ce film tout entier voué aux forces de vie : optimiste, *Simple Men*, l'est à la folie. Mais en intégral contrepied du ronron bon enfant hollywoodien.

C'est plaisir de voir des personnages résolument rétifs au sourire obligatoire de l'Amérique, qui font la gueule plus souvent qu'à leur tour, se châtaignent avec entrain, se méfient toujours et ne se méprisent jamais.

Donc Bill et Dennis, munis d'un unique numéro de téléphone en guise d'indice, cherchent leur père en essayant de localiser l'endroit correspondant à l'indicatif de zone, où est supposé se cacher le fugitif (un coin de Long-Island). Prétexte à un « road-movie hilarant », semé de personnages farfelus. On dirait presque que c'est trop, si on ne craignait de faire la fine bouche devant un cinéaste qui regorge d'idées – un cas.

Le réalisateur, identifié comme un des plus sûrs espoirs du jeune cinéma indépendant américain depuis *Trust Me*, a tant de malices dans son sac qu'on craint un moment qu'il s'abandonne aux vains plaisirs de la virtuosité.

Tout change quand les deux frères débarquent dans une auberge quasi vide, occupée seulement par deux femmes, la blonde et solide divorcée Kate (parfaite Karen Silas) et la brune, épileptique et Roumaine Elina (insaisissable – et roumaine – Elina Löwensohn). Il faut préserver le secret de ce qu'il en adviendra, avec le concours déstabilisant de divers comparses, et qui est irracontable et complexe, dérangeant et émouvant.

Cercles concentriques

Après avoir progressé par cercles concentriques dans l'espace, le film-enquête poursuit son élan selon la même courbe, vers des énigmes plus intimes.

Cette seconde partie prouve avec éclat que Hartley n'est pas seulement très malin : il trouve d'instinct, en toute simplicité de narration, comment *nourrir* son film du poids du passé, des inquiétudes du présent, du désarroi des hommes et des femmes, touchant juste, faisant bonne part aux mots comme aux images (et à la musique !), sans perdre en chemin ni son humour ni ses doutes.

On dira, à raison, que *Simple Men* est un « petit film ». Mais ce *simple film*-là est plus riche d'émotions, d'intelligence et de plaisir que bon nombre de grosses choses chères et prétentieuses qui *tiennent le haut des écrans*.

JEAN-MICHEL FRODON

Les femmes surtout

Trois films venus de Nouvelle-Zélande sont présentés sur la Croisette

Auckland n'est pas encore une métropole du cinéma mais, de la renommée désormais établie de Jane Campion à la présence de trois films néo-zélandais (deux longs-métrages, *Map of the Human Heart*, de Vincent Ward, et *Crush*, d'Alison MacLean, et un court, *Mon désir* de Nicky Marshall) à Cannes, cette cinématographie des *antipodes* acquiert peu à peu ses lettres de crédit internationales.

Malgré les efforts solitaires de Rudall Hayward et surtout de John O'Shea, le cinéma néo-zélandais n'a réellement commencé qu'à la fin des années 70, avec quelques *cinéastes comme Roger Donaldson* (*Spleeping Dogs* et *Smash Palace*), Geoff Murphy (*Goodbye Pork Pie*), puis *The Scarecrow*, de Sam Pillsbury, sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs. *Constance*, de Bruce Morrison, et *Came On a Hot Friday*, de Ian Mune, furent également remarqués.

Après une moyenne de trois à cinq films entre 1979 et 1982, la production connut une expansion radicale en 1983 (douze films), 1984 (dix-sept films), avant de retomber à quatre films en 1985, un seul en 1986, pour remonter à dix films en 1987, retomber à six en 1988 et 1989, à deux en 1990 puis quatre en 1991 et 1992.

Jane Campion, qui tourne en ce moment *Piano Lesson*, est devenue le symbole de ce cinéma. Son nouveau film, produit par Ciby 2000, la société de Francis Bouygues, est consacré à une histoire gothique située au siècle dernier, lors de la naissance de la Nouvelle-Zélande. Après le triomphe international de *An Angel at my Table*, son adaptation de l'autobiographie de l'écrivain néo-zélandais Janet Frame, elle est devenue à Auckland une héroïne nationale. On lui a pardonné son départ pour l'Australie, où elle a étudié le cinéma et a établi depuis sa résidence. Curieusement, ses trois compatriotes invités à Cannes ont également élu domicile à Sydney.

Vincent Ward, tout juste âgé de trente-six ans, fait figure de vétéran. Dès ses premiers films, de production bien modeste, *A State of Siege 1978*, et *In Spring, One Plants Alone*, il s'était affirmé comme une figure singulière d'auteur déterminé à poursuivre une œuvre personnelle, alors que ses confrères, au premier succès, allaient tenter leur chance à Los Angeles – comme leurs compères australiens.

Vincent Ward a déjà présenté à Cannes, en compétition, *Vigil* en 1984 et *The Navigator* en 1988. Cette année, il a droit à une présentation spéciale de son nouveau film, encore inachevé. *Map of the Human Heart* est une coproduction canado-anglo-germano-franco-australienne (techniquement, le film n'est d'ailleurs pas néo-zélandais). En compétition figure une production, elle, entièrement néo-zélandaise, *Crush*, premier long-métrage d'Alison MacLean, dont le court-métrage *Kitchen Sink* avait été très remarqué à Cannes en 1990.

La réalisatrice décrit *Crush* comme *« une fable moderne entremêlant les vies d'une adolescente maladroite, d'une maléfique femme fatale, d'une critique littéraire clouée à sa chaise roulante et d'un romancier dont le succès est dans le passé »*. Cette fable moderne, Alison MacLean l'a située dans un *« paysage encore non touché, l'Eden avant la chute »*.

Serveuse à Sydney

Elle rapproche *Crush* de son premier essai au cinéma, *Taunt* (1982), où elle explorait déjà les *« aspects obscurs de l'identité sexuelle »*. Entre *Taunt* et *Crush*, elle avait tourné *Rud's Wife*, *Talkback* et *Kitchen Sink*. *Crush* a été en partie conçu au Sundance Institute, l'institut de cinéma de Robert Redford, où Alison MacLean avait été invitée après le succès de *Kitchen Sink*.

Et, dans la section Un certain regard, le court-métrage *Mon désir révèle le talent d'une nouvelle venue « australasienne »*, Nicky Marshall, qui prend ainsi la suite de Jane Campion et d'Alison Maclean, révélées par Cannes et grâce à des films courts. Mais si Nicky Marshall a été assistante sur *An Angel at my Table* (tout comme sa productrice Katherine Fry, que l'on retrouvait également dans l'équipe de *Kitchen Sink*), son film, à la différence de ceux de ses consœurs, n'a pas été financé par les « circuits » officiels. Il a donc été découvert presque par hasard par le comité de sélection de Cannes. Et Nicky Marshall n'a quitté son emploi de serveuse à Sydney qu'au dernier moment, pour rallier la Croisette...

« Quand j'ai lu la nouvelle Interest Free Terms, *de Fiona Farrell Poole, dont* Mon désir *est adapté, je me suis d'abord identifiée à la banlieue dans laquelle elle est située. Pour moi, une banlieue est plus qu'un endroit, c'est la métaphore d'une condition morale particulière. J'ai grandi dans une petite ville, Palmerston North. Je haïssais la superficialité de la vie, je me souviens de ma frustration de ne pouvoir exprimer quoi que ce soit qui choque le statu quo.*

» Mon désir *repose sur ces souvenirs, tout en explorant un autre thème : le fantasme féminin. Le fantasme sexuel féminin est le plus souvent réprimé, nié. Je pense que les femmes doivent trouver une façon de légitimer leurs désirs. Le film n'est pas un brûlot de militantisme féministe, mais, dans la nouvelle, le personnage principal était une victime passive, j'ai voulu que cette femme, qui n'a pratiquement aucun contrôle de sa vie et de ses désirs, évolue.* Mon désir *traite de la transgression par une femme de ce qui est supposé être bon et sain. Formellement, il ne fait pas partie de la tradition naturaliste néo-zélandaise, j'ai choisi une certaine stylisation, qui évoque la publicité et les magazines féminins. »*

PIERRE RISSIENT

□ **Décès de l'acteur américain John Lund.** – L'acteur américain John Lund, est mort à Los Angeles, le 10 mai, à l'âge de quatre-vint un ans. Il avait commencé sa carrière cinématographique dans *As You Like It*, avant de devenir, en 1946, le partenaire d'Olivia de Havilland dans *To Each His Own*. Lund avait joué également dans *High Society* en compagnie de Grace Kelly, et dans *A Foreign Affair* avec Marlene Dietrich. Il avait occupé les fonctions de vice-président du Syndicat des acteurs sous la présidence de l'acteur Ronald Reagan.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« Lioubov », de Valeri Todorowski et « Coup de foudre », de Rudolf Thome

Amour et géopolitique

Deux adolescents, un romantique et un cynique, « tricheurs » moscovites d'aujourd'hui, se baladent à droite et à gauche, cherchant à s'envoyer en l'air, surtout pour se raconter leurs aventures. Ils trouveront des filles à aimer. Tout irait pour le mieux si l'une des amantes – celle *du romantique – n'était pas juive*. Harcelée de coups de téléphone anonymes, sa famille est contrainte de s'exiler en Israël. Le garçon revient dans l'appartement déserté, vide à l'exception du téléphone...

C'est le sujet de *Lioubov* (l'amour), premier long métrage de Valeri Todorowski, cinéaste russe de trente ans. *« Avant, quand on traitait des problèmes amoureux*, a-t-il expliqué, *il fallait leur trouver une solution idéologique. Le sexe était à peine évoqué. Puis est arrivée la perestroïka, et on a basculé. L'amour, c'est un garçon et une fille clochardisés, copulant dans un couloir sale près des poubelles. Pour moi sexe et sentiment ne sont pas incompatibles, c'est ce que j'ai voulu dire, d'abord. J'ai eu de la chance, je suis arrivé juste pour profiter de la peretstroïka. Je suis monté dans le bon wagon. Ceux qui sont venus après ont tout simplement raté le train. »*

Les dictatures, fussent-elles du prolétariat, s'effondrent, mais les haines irrationnelles subsistent. Les murs tombent mais l'esprit de domination demeure. *Coup de foudre*, de Rudolf Thome – cinéaste allemand, habitué de la Quinzaine des réalisateurs, ayant tourné près d'un film par an depuis 1968, – raconte l'attraction irrésistible qui pousse une jeune femme « libre » de Berlin Ouest, mère célibataire d'une fillette, vers un veuf, père de deux enfants, et qui habite un village de « l'autre côté ».

Portrait quelque peu acerbe d'un comportement feutré, très cérébralisé, en même temps que parabole sur l'unification de l'Allemagne et ses malentendus. La femme est futurologue, gagne bien sa vie, roule en Volvo, achète une caravane, demande à son père de lui prêter de l'argent, elle veut une maison pour y installer l'homme.

L'homme roule à vélo avec ses enfants sur le porte-bagage, habite un petit appartement triste, est archéologue, chômeur, peut espérer gagner 2 000 DM (à peine 7 000 F) *par mois quand il reprendra* son métier, dans cette partie du pays qui reste économiquement la RDA. Elle est amoureuse, il ne pense pas vraiment à se marier, elle ne met pas trop longtemps à le convaincre. Il fera ce qu'elle veut. *« Mon métier consiste à projeter l'avenir lointain », dit-elle. Elle n'a jamais* été aussi heureuse, et triomphe dans une conférence – à laquelle il assiste, souriant – où elle déclare que désormais le monde est un.

« Projeter l'avenir lointain »

S'il reste encore des utopistes, il faut les chercher dans l'ex-RFA. Certainement pas en Russie. Comme ses compatriotes, Valeri Todorowski décrit un monde en dérive, des gosses sans repères, une façon brûlante de vivre l'instant, car le *naufrage peut survenir à tout* moment. Ses héros surnagent, ce qui déjà exige une force de vie peu commune, une vraie foi en l'amour. L'amour pour une femme, l'amour des autres, un élan qui pourrait s'opposer au repli, à tous les rejets.

Comme Pavel Lounguine et Vitaly Kanevski (*le Monde* du 9 mai), Valeri Todorowski s'interroge : *« Je n'ai jamais montré qui donne les coups de téléphone anonymes, je ne voulais pas d'identification. Les antisémites existent, c'est moins grave que cet antisémitisme latent qui flotte chez nous. Une bombe à retardement que chacun porte sur soi. Un journaliste m'a reproché d'avoir abordé le sujet, parce qu'en ce moment on ne massacre pas les juifs mais les Arméniens. Faut-il attendre le prochain massacre avant de désigner le danger ? »*.

COLETTE GODARD



JEAN-CHRISTIAN BOURCART/RAPHO

Portrait d'un rêveur

Johnny Depp (*notre photo*) ex-teen-ager vedette de *Cauchemar à Elm Street* et monstre attendrissant d'*Edward aux mains d'argent*, est un rêveur livré aux rêves des autres, son oncle Jerry Lewis, toqué de Cadillac, Faye Dunaway, veuve saisie du délire d'Icare et sa belle fille Lili Taylor qui anticipe sa réincarnation en tortue... Johnny, loin de son chez lui new-yorkais et de l'Arizona où il a échoué, rêve des solitudes glacées de l'Alaska.

Ce délire lyrique a été concocté d'un bout à l'autre de l'Amérique par le cinéaste de *Papa est en voyage d'affaires* (Palme d'or à Cannes en 1985) et du *Temps des gitans*. C'est *American Dreamers*, (en cours de finition) qui sortira seulement à l'automne. Mais le plus grand rêveur de tous est le réalisateur, Emir Kusturica. Il dit : *« C'est un film américain fait par des Européens, c'est-à-dire où on accorde autant d'importance aux arrière-plans qu'au devant de la scène, et qui ne fonctionne pas à coups de poing et d'effets visuels. »*

Les Européens de l'affaire sont Kusturica et sa bande, venue des précédents films et qui occupe les principaux postes techniques. Mais aussi les producteurs, français. Avec le soutien d'UGC, l'heureuse productrice de *37°2* et de *Delicatessen*, Claudie Ossart, a piloté le projet depuis l'origine.

« La métaphore du monde entier »

Difficile de trouver partenaires plus dissemblables qu'Emir le jeune géant chevelu et l'impeccable et menue Claudie Ossart. Mais il ne faut pas longtemps pour voir que ce qu'ils ont souffert ensemble en a fait de solides complices. Il leur a fallu six mois pour venir à bout d'un tournage marathon, marqué par les conflits avec les syndicats de techniciens américains, interrompu quand Kusturica à bout d'invention et de résistance est tombé malade d'épuisement. *« On trouve en Amérique des acteurs fabuleux, et un pays qui est comme la métaphore du monde entier*, explique le *cinéaste, mais la machine de production oblige à un combat sans répit. »*

Il n'est pas pour autant découragé. *« Sans domicile »* comme il le dit, depuis que son pays, la Yougoslavie, sa ville, Sarajevo, et même sa maison ont été détruits, Kusturica projette déjà de retourner travailler aux Etats-Unis, tourner un *Crime et châtiment* moderne à New-York.

J.-M. F.

CULTURE

PATRIMOINE

Le projet de métro dans la Cité des doges

Venise : de plus en plus fort

La municipalité de Venise n'est jamais à court d'idées. Après avoir proposé de creuser un métro sous la lagune, ce qui avait soulevé une indignation quasi unanime (*le Monde* du 21 avril), celle-ci change son fusil d'épaule. Le métro ne sera plus souterrain mais aérien !

Le conseil municipal a, en effet, décidé, le samedi 9 mai, de modifier le tracé de la future ligne. Elle ne comporterait plus qu'un « court segment souterrain », le long du canal qui sépare le centre-ville de l'île de la Giudecca. Le reste de son parcours serait « aérien », notamment pour relier la gare de Mestre au centre historique.

Le fabuleux projet a été transmis aux conseils de quartier qui devront donner leur avis avant le 18 mai. Grâce à cette judicieuse modification, les travaux seraient plus courts et moins onéreux (le coût de la première tranche a été évalué à 777 milliards de lires, environ 3,5 milliards de francs). La proposition sera ensuite soumise au ministère des transports, qui, grâce à la loi sur le financement des transports rapides, consent des prêts importants aux grandes villes italiennes désireuses de s'équiper dans ce domaine. La municipalité de Venise ne pouvait, on s'en doute, laisser passer une pareille aubeine.

E. de R.

THÉATRE

Un entretien avec Christine Gagnieux

L'élève d'Antoine Vitez joue au TEP

« Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent », de Peter Hacks

C'est une comédienne peu ordinaire, par son talent et son parcours : élève d'Antoine Vitez au Conservatoire, Christine Gagnieux a fait partie, avec Neda Strancar, Dominique Valadié, Jany Gastaldi, de sa « famille ». Puis, pendant huit ans, elle a complètement abandonné le théâtre, s'est retirée à la campagne, a donné naissance à une fille. Elle est revenue en ville. A Lyon, où elle est née. Et là, un jour par hasard, elle a rencontré Evelyne Didi, qui répétait Quartett de Heiner Müller, avec Jean-Louis Martinelli.

« Elle m'a dit : « Tu devrais le voir, il est très bien. » Je ne le connaissais pas, lui se souvenait de moi, ça m'a fait plaisir. Il reprenait un Marivaux, *le Prince travesti*. Il m'a engagée. Ensuite il y a eu *la Musica* de Duras, *l'Eglise* de Céline, *Conversation chez les Stein*... Ça s'est fait comme ça. J'ai joué aussi avec Jacques Echantillon – une fillette de onze ans – avec Alain Françon dans la *Dame de chez Maxim's*. Après huit ans d'absence, je me sentais comme une novice. Une sensation nouvelle. A vingt ans, on ne sait rien mais on fonce. C'est comme de dire « je t'aime », on ne le dit pas de la même manière quand on a quarante ans.

» J'ai *forcément changé*, y compris physiquement. J'ai beaucoup maigri. Mais j'espère avoir gardé la générosité qui allait avec mon enveloppe. De toute façon, on répète *toujours* les *mêmes* situations. J'ai trouvé à Lyon chez Martinelli ce que j'avais vécu avec Vitez au Théâtre des Quartiers d'Ivry : un travail en continuité avec un petit groupe d'acteurs. Toute différence réservée, Jean-Louis est comme Antoine : il a besoin d'être en accord avec nous, nous demande notre opinion et en tient compte. Il utilise nos failles, nos erreurs, nos énervements pendant les répétitions, pour construire notre personnage.

« Une tentative de reconquête »

Il a *un projet par seconde* et en réalise pas mal. Il a de la suite dans les idées, ça me convient. Je ne lui fais pas peur.

» J'ai été formée par Vitez, ce qui, c'est vrai, fait peur à certains metteurs en scène. Ils nous prennent *pour des intellos totalement* maîtres de leur art, qui passent leur temps à analyser leur métier. Vitez nous a appris à être responsables de notre travail, mais, quand on est sur scène, on y est avec son corps. Je n'ai jamais considéré le *théâtre comme une thérapie*. Bien que *Conversation chez les Stein*, au fond, soit proche de la psychanalyse : voilà une femme qui parle pour compenser l'absence. Elle a *des lapsus*, des actes manqués, des trous de mémoire. J'en ai eu d'ailleurs. J'étais paniquée, et je me suis laissée aller. Je les ai « joués ». J'ai pensé à Léo Ferré, qui, tous les soirs, faisait *semblant* d'avoir un trou au milieu d'*Ostende*. Tous les soirs, le public chantait les mots manquants pour le soutenir. C'est magnifique.

» *Madame de Stein* n'est pas un *one-woman-show* bien que je sois *seule en scène pendant* une heure et demie. Elle s'adresse au public comme à son mari. Elle lui raconte la vie impossible à côté d'un génie, elle se fait plus stupide *qu'elle n'est, en quelque sorte pour* le rassurer. Il ne s'agit pas de complicité. Plutôt d'une tentative de reconquête, une entreprise de séduction. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD

▶ Théâtre de l'Est parisien, jusqu'au 23 mai : mardi, mercredi, vendredi, samedi à 20 h 30. Jeudi à 19 heures. Dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80.

Des ombres bon pied, bon œil

Un dramaturge suisse a surpris Necker et Mme Récamier dans l'au-delà

STAËL, OU LA COMMUNAUTÉ DES ESPRITS
à l'Artistic-Athévains

Imaginez quelques coffres, longs comme des lits. De grands beaux bahuts, en chêne premier choix, soigneusement massés à la cire d'abeille. Des délices de cercueils, réussites d'un grand ébéniste du dix-huitième siècle, et, là, sur la scène du théâtre Artistic-Athévains, vous voyez ces caisses à trésor *glisser sur le parquet du salon* d'un château, comme les patineurs d'Albertville; notez qu'elles sont équipées de délicats marchepieds, pliants, qui permettent d'entrer et sortir sans effort (les serrures des couvercles ne grincent pas). Ces sarcophages Louis XV sont les protagonistes essentiels, les premiers rôles, de la pièce d'Yves Laplace, *Staël, ou la Communauté des esprits*.

Lesdits esprits, les revenants, sont trois femmes et un homme, perruques, costumes de soie. Pas n'importe qui. Jacques Necker, le directeur général des finances, dont le renvoi, le *11 juillet 1789, fut pour quelque* chose dans la *« manif du 14 »* place de la Bastille. Sa femme, la sévérité même. Sa fille, la célèbre Germaine de Staël, suivie de son amie Mme Récamier.

Effilochures de manuels

Le grand monde. Le *savoir-vivre*. Par exemple mourir, bon, bien, nous n'allons pas en faire un drame. Irions-nous cesser, pour si peu, d'aller et venir, de prendre le thé, d'échanger des *vues sur ce petit arriviste corse*, un militaire, ou sur la culture des roses trémières? Morts, pourquoi pas, mais bon pied bon œil. Le mobilier de circonstance, ces grands bahuts un *peu simples, un peu campagnards*, feront office de guéridons à petits fours, d'écritoires, d'aimables bergères... Franz Kafka disait qu'à la mort de tout un chacun *« une erreur vient d'être écartée »*. Il écrit aussi : *« Etre mort est pour l'individu comme le samedi soir pour le ramoneur, il est lavé de sa suie. »* Yves Laplace s'est peut-être souvenu de ces propos.

Mais il y a, tout au long de sa pièce, comme un défaut : les paroles échangées, *qu'elles touchent à l'Histoire*, à la science, aux difficultés des familles, ont un petit air de ces effilochures de manuels qu'essaient d'apprendre à toute vitesse les cancres ou les paresseux quinze minutes avant l'examen.

Les acteurs, tous émérites, – *peloton emmené par* Françoise Giret et Philippe Laudenbach, – font de leur mieux pour donner à ce tuttifrutti les charmes de la conversation, mais ils restent jusqu'à un certain point *comme piégés par un « empêchement* de théâtre». C'est encore l'ombre de Kafka, lorsqu'il dit, songeant à lui-même : *« Il avait le sentiment que, par le fait de vivre, il se barrait le chemin. »*

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 75011. Tél. : 48-06-36-02. Jusqu'au 15 juin.

□ **Mort de Sergueï Obrajtsov.** – L'animateur et le créateur du Théâtre des marionnettes de Moscou est mort vendredi 8 mai. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Connu du monde entier, très populaire dans l'ex-URSS, il avait *renouvelé l'art de la marionnette*. Ses démêlés avec la bureaucratie soviétique ont été nombreux.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CULTURE

MUSIQUES

En revenant de l'Expo'

Après Séville et avant la France, les musiciens de l'Orchestre de Paris se sont arrêtés dans la capitale espagnole

MADRID

de notre envoyé spécial

Le public madrilène qui assiste au premier des deux concerts que donne l'Orchestre de Paris dans l'Auditorium national se doute-t-il de l'équipée que représente une tournée? Sait-il que ce matin-même du 7 mai, une véritable caravane s'est ébranlée dès potron-minet pour rejoindre l'aéroport de Séville où, la veille, l'Orchestre avait joué deux fois dans la journée (*le Monde* du 7 mai), que les musiciens sont arrivés en début d'après-midi, qu'ils n'ont pu faire de raccord dans la salle où ils viennent d'entrer..., à 22 h 30, pour jouer *le Bœuf sur le toit* de Milhaud, *les Biches* de Poulenc et la *Fantastique* de Berlioz! Trois quarts d'heure à peine après le départ de la reine d'Espagne qui assistait au concert que donnaient, à partir de 20 heures 30, l'Orchestre d'Etat d'Israël et Zubin Mehta...

Le public ignore tout cela. Il applaudit à tout rompre, même si la fatigue se fait sentir dans le jeu des musiciens parisiens. Mais les décalages et l'intonation hasardeuse repérés dans l'exécution des œuvres sont heureusement compensés par un bel élan et une présence musicale indéniable.

Un jeu plus sûr

Le lendemain, les musiciens rejouent à la même heure tardive, qui ne semble pas effrayer les Espagnols. Plus de mille cinq cents personnes ont pris place dans cet auditorium qui en compte deux mille cent quarante : la première partie du concert n'est guère attrayante et a déjà été donnée la veille. En milieu d'après-midi, l'Orchestre de Paris a répété la *Quatrième symphonie* de Tchaïkovski, qui sera jouée en seconde partie, à la place de l'œuvre de Berlioz, et quelques *bis*. Durant ce raccord, Semyon Bychkov a insisté sur la spécificité acoustique de cette «copie» de la Philharmonie de Berlin : si le son est excellent pour le public – précis, homogène, transparent, avec des graves fermes, tendus, – il est très clair, voire cru, sur le plateau, difficile à équilibrer même si les musiciens s'entendent bien. Bychkov a fait reprendre certains passages. Quelques musiciens n'apprécient pas ce qu'ils appellent du rabâchage, comme ils regrettent de partir en tournée avec un programme et demi.

La méthode de Bychkov est radicalement différente de celle de Daniel Barenboïm. Le précédent patron de la formation ne répétait pas toujours suffisamment et aimait à diriger de nombreux programmes lorsqu'il emmenait l'orchestre à l'étranger. Barenboïm n'était pas un modèle de précision; il régnait, par la terreur parfois, «empêchant» les musiciens de jouer... d'où les accidents chroniques qui parsemèrent longtemps leurs prestations. Cette ère semble révolue. Même si une crise aiguë bouleverse les rapports que les musiciens entretiennent avec leurs deux patrons (Semyon Bychkov, leur directeur musical, et Pierre Vozlinsky, leur directeur général), lorsqu'il est sur scène, l'Orchestre de Paris joue de façon plus sûre qu'auparavant, comme s'il se défoulait de toutes ces tensions que connaissent aujourd'hui quasiment tous les orchestres symphoniques du monde.

Plus brillante, voire tonitruante, que tendue, précise rythmiquement et lyrique, ainsi sonna le soir la *Quatrième* de Tchaïkovski. Il est possible de ne pas reconnaître toute la complexité psychologique d'une telle œuvre dans la lecture que Bychkov et ses musiciens en ont donnée, de regretter que la dynamique soit trop tassée, que les musiciens jouent trop fort, que les crescendos soient avalés un peu trop vite, que l'intonation générale de l'orchestre soit sujette à caution, mais la conviction, l'élan indéniable, la capacité des musiciens à surmonter leurs divisions (connues jusqu'en Espagne) a déclenché un tel enthousiasme de la part du public espagnol qu'il n'y a qu'à s'incliner.

ALAIN LOMPECH

▶ L'Orchestre de Paris se produit les 12 et 13 mai à Bordeaux, le 14 à Tours, le 16 au Havre et le 17 à Caen.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Fracas de fracas

EN France, les salons font la loi littéraire, encore maintenant. Nombrilisme et calfeutrage, voilà le *summum*. L'autre tradition nationale, celle des ouvrages de curiosité et de lointains, est réputée mineure, trop peu chlorotique. Il n'y aurait d'art qu'esthmatique et fermé au vent du large. Proust a relégué Jules Verne dans les chambres d'enfants et les carrés de navigateurs – ces autres gosses.

Le Festival du livre d'aventures et de voyages, qui vient de se tenir à Saint-Malo, n'est pas seulement un rassemblement d'écrivains parmi beaucoup. Il vient à point aider les auteurs de grand air à remonter le handicap infligé par les ronds-de-cuir du porte-plume. Il n'est pas indifférent que la littérature bourlingueuse soit accueillie dans un des hauts lieux de la partance, et par un public qui, ayant hérité de Cartier, Surcouf ou Charcot le goût des vastes horizons ne s'en laisse pas conter par Paris.

Car il existe une pression de la capitale sur le sort réservé aux écrivains de l'ailleurs. Prenez Henri Queffélec, récemment disparu et à qui le Festival de Saint-Malo rendait hommage. Parce que la loi de la mer, qui s'applique à ses poètes, porte à la modestie et aux vertus carrées, les immodestes qui font les modes y ont enfermé l'auteur du *Recteur de l'île de Sein*.

Les souvenirs d'Henri Queffélec démentent cette légende (*Mon beau navire, ô ma mémoire*, Bartillat éditeur). On y retrouve la sensation donnée par toute l'œuvre, non d'un *effacement affecté, qui est souvent l'alibi des* faibles, mais d'une tranquille conviction. L'homme est assez sûr de son intelligence et de son art pour ne pas avoir besoin de les exhiber, comme tant de m'as-tu-vu jouant de la paillette. *Le normalien ami de Julien Gracq* pourrait en remontrer à bien des érudits et penseurs qui tiennent le haut du pavé. Il évite ce ridicule, par une sorte de politesse envers son lecteur et envers lui-même.

Queffélec a subi notre manie des étiquettes. Celle d'«écrivain de la mer» est parmi les plus assassines, avec la *réputation d'«auteur régionaliste»*, dont il a été également affublé. C'est tellement commode, pour nos Trissotins d'*arrière-ports, de ranger le roman hauturier* avec la crêpe de sarrasin et la coiffe des jours de pardo!

Le large chanté par Queffélec ne peut se réduire à un genre, à du pittoresque, au folklore. *Comme chez les plus grands, la mer* prend sa dimension extrême de symbole de la vie même et de morale vivante. La fascination de Queffélec pour la mer et les hommes qui y travaillent ne date pas de ses vacances *malouines. Elle remonte à un certain Homère*, à qui tout navigateur sait gré d'avoir trouvé, pour décrire l'eau, des images encore vraies aujourd'hui et indépassables, comme la couleur *«lie-de-vin»* des calmes en Egée, ou les *«nombreux fracas» (polufiosbolos)* du gros temps, que Queffélec traduit, en connaisseur, par *«paquets de fracas»*...

L'auteur de *Mon beau navire* se sait ingénu. Il en est fier, et il ne désespère pas d'avoir raison, *à terme, contre une époque de gloriole et* de ruse. *«Le rêve naïf*, écrit-il, *a une autorité singulière.»* On est tenté de partager sa confiance, quand on voit comment survit le comble du songe candide que fut la vieille marine à voile. Un des derniers chantiers de bois, celui du Malouin Raymond Labbé, évoque les ressemblances qu'il y a entre la construction d'une coque à l'ancienne et l'édification d'une œuvre littéraire : même choix minutieux des matériaux, même génie du charpentage, même tour de main reçu des aïeux, où se lisent la peine et l'astuce des générations successives. Bientôt sortiront des bassins la copie du *Renard* de Surcouf, vierge de toute matière moderne, et des yachts d'avant-guerre restitués avec l'exactitude de maquettes en vraie grandeur.

Luxe nostalgique? Atout touristique? Pas seulement. La sauvegarde du patrimoine nautique à laquelle se consacre Raymond Labbé a autant d'importance pour l'avenir que celle des monuments de pierre. Les enseignements du génie naval sont aussi forts et actuels que ceux de l'architecture, au-delà de la simple beauté.

Les régates sans fin que disputent les bisquines de Cancale et de Granville, construites sur des plans du début du siècle, font mieux *que célébrer une rivalité séculaire* entre les deux rives de la baie du Mont-Saint-Michel. Elles témoignent d'une sportivité, d'un désintéressement, dont feraient bien de s'inspirer certains matches terrestres et certaines luttes *interethniques*.

Qu'il s'agisse de romans d'évasion, de vieux gréements ressuscités ou de joutes où le point d'honneur finit par céder le pas à la solidarité du large, à une conscience planétaire, ce sont toujours la mer et ses règles qui guident les esprits et les cœurs. Ce sont elles qui sculptent les mains des hommes, massives et loyales comme d'anciennes cordes.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Hannah**
Anne Elena

est née le 7 mai 1992.

Karina, Gilles et Samuel Le Gendre,
Mme Bernard Le Gendre,
M. et Mme Paul Pérez Arroyo.

– **Magay et Claude ROIRE**

vous annoncent la naissance de leur petite-fille

Mélody,

œuvre d'**Amélia** et de **Joël BLAISE**, le 8 mai 1992, à Paris.

– Bienvenue à

Ulysse,

fils d'Isabelle WATERNAUX
et d'Olivier SCHWARTZ,

né le 1er mai 1992, à Paris.

Décès

– L'Association des informaticiens de langue française
a la profonde tristesse de faire part à tous ses membres et amis du décès du

général Jean BECAM,
son fondateur et président d'honneur.

Nous resterons fidèles à son exemple et *continuerons son combat pour que* la science se crée, se communique et se diffuse en français.

(Le Monde *daté 10-11 mai.*)

– M. et Mme Christian Chiarasini
et leurs enfants Jean-Philippe et François-Xavier,
Mme Marie-Louise Chiarasini,
Ses enfants et petites-filles,
M. et Mme Jean-Louis Sermet,
M. Antoine-Dominique Chiarasini,
Mme Rose-Marie Fremeau,
Les familles Chiarasini, Mahistre, Streiff,
ont la douleur de faire part de la mort de leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, beau-frère, cousin et parent,

M. André CHIARASINI,
officier général (CR),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenue le 9 mai 1992, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Sanary-sur-Mer (Var), le mercredi 13 mai, à 15 heures.

55, rue Joseph-Bertrand,
78220 Viroflay.

– Bergerac. Pau. Avrillé.

Mme Pierre Constantin,
M. et Mme François Constantin
et leurs enfants,
Mme Elizabeth Constantin
et ses enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pierre CONSTANTIN,
directeur de préfecture,

survenu le 29 avril 1992, dans sa quatre-vingtième année.

– M. Roger Diamant-Berger,
son époux,
Pascal et Noël,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Barbara DIAMANT-BERGER,
née Arlette GRUNBLATT,

survenu à l'âge de quarante-huit ans, des suites d'une longue maladie.

L'inhumation aura lieu le jeudi 14 mai 1992, à 15 h 45, à l'ancien *cimetière de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).*

5, rue de Rome,
93561 Rosny-sous-Bois Cedex.

– On nous annonce le décès de

Roger GESLAN,
né en 1918,
ancien combattant 1939-1945,
prisonnier de guerre.

De la part de
Mme Alberte Geslan,
Maud Girard-Geslan,
Dominique Girard,
Axelle et David-Alexandre,
Armelle Geslan-Demaret,
Thierry Demaret,
Adrien et Florent.

Les obsèques auront lieu en l'église de Cesson, le jeudi *14 mai 1992*, à 14 h 15.

3, rue du Sentier-Vert,
77240 Cesson.

– Anne Yvonne Jeantet
et ses enfants Romain et Marine,
Mme René Jeantet,
Le docteur et Mme Hervé Cornic,
M. et Mme François Cuvelier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Jeantet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Gervais
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Risset
et leurs enfants,
Et tous ses proches,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Bernard JEANTET,

survenu le 18 avril 1992, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Une messe sera célébrée à 11 heures, le samedi 16 mai, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

– Le président,
Le directeur général,
L'équipe de direction,
Et l'ensemble des collaborateurs d'Alcatel TITN Answare,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Bernard JEANTET,
directeur commercial
d'Alcatel TITN Answare,

survenu le 18 avril 1992, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Une messe sera célébrée à 11 heures, le samedi 16 mai, en l'église Saint-Séverin, à Paris.

– Mr Alexander McLennan,
Mme Janine Jacquet,
M. Raymond Collin-Delavaud,
M. et Mme Claude Collin-Delavaud,
M. et Mme Michel Goldschmidt,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alexander MCLENNAN,
(Prune, Colibri),
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,

survenu paisiblement le 7 mai 1992, à Genève, après une courte maladie.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Place Saint-Gervais,
12137 Avully (Suisse).

– Mlle Monique Stakowski,
M. et Mme Robert Stakowski,
M. Michel Stakowski,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emilienne, Eliane
STAKOWSKI,
née GIBOIN,

survenu le 9 mai 1992, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, avenue Victor-Hugo,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Henri-Jean Kermarrec,
son époux,
Ses fils Joël, Yvon et Alain Kermarrec,
Ses belles-filles,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la dispersion des cendres de

Antoinette KERMARREC,
née LABISSE,

à Steen, le 5 mai 1992.

– M. et Mme Henri Pinhas,
et leurs enfants,
Charles-Henri, Ariane, Alexandre, Rebecca,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon PINHAS,
née Lucie BAMBANASTI,

survenu le 29 avril 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

10, rue Weber,
75116 Paris.

– Madeleine Rebérioux,
sa femme
Ses enfants,
Jean-François, Pierre-Yves, Annette
et leurs enfants,
Antoine et Clément,
Fabienne,
Vincent, Catherine
et leurs enfants,
Martin et Valentine,
Sa sœur, Solange Langlois, ses enfants et petits-enfants,
Son beau-frère, François Amoudruz, et Lilianne,
Son neveu et sa nièce, Patrice et Marie-Hélène Amoudruz,
Sa famille, ses amis, ses camarades,
ont la douleur de faire part de la mort, le 6 mai 1992, de

Jean REBÉRIOUX,
syndicaliste SNES-FEN,
délégué du Mouvement national
contre le racisme
au Comité de libération du Rhône.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 9 mai dans l'intimité familiale à Sarzay (Indre).

Madeleine Rebérioux,
10, rue Saint-Paulin,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– Mme Henri Schmoukler,
son épouse,
M. et Mme Ernest Gutmann,
ses enfants,
M. Daniel Gutmann,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri SCHMOUKLER,

survenu en son domicile à Etréchy, le 3 mai 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le mercredi 6 mai, à Etréchy.

Des dons pour l'enfance peuvent être adressés à l'association Les amis de YAD SARAH, 19, rue de Téhéran, Paris-8e.

2, route de Vauccles,
91580 Etréchy.
101, avenue de Villiers,
75017 Paris.

Anniversaires

– A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la disparition du lieutenant-colonel

David GALULA,

nous demandons à tous ses amis de s'unir à

Ruth GALULA

et à son fils

Daniel

dans un même souvenir fidèle.

– Le 13 mai 1986 s'éteignait en exil, à l'âge de quatre-vingt-douze ans,

Dina Nicolaevna IBRAHIMOFF,
née Yacovleff.

Elle est allée rejoindre son époux

I. M. IBRAHIMOFF,
ancien rédacteur
du *Drapeau de la Russie*,
ancien commissaire du peuple
à l'éducation de la République
socialiste soviétique autonome
des Tatars de Crimée,
ancien représentant commercial
de l'*URSS* en Turquie,

condamné à mort par contumace en 1928, lors de la liquidation du gouvernement tatar et des élus du peuple de Crimée pour « déviations nationalistes » et « trahison »,

décédé le 7 août 1941.

« Tatars ou Russes, chrétiens ou musulmans, ceux qui l'ont connu s'uniront de cœur et d'esprit à ses proches et descendants. »

Dr Oleg Ibrahimoff,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Il y a dix ans, disparaissait

Juliette THÉAUX-ROUSSIER.

Alcée,
sa fille aînée,
Marie-Madeleine,
sa fille adoptive,
Marianne,
sa petite-fille,
se souviennent, ainsi que de leur père

Jules ROUSSIER,
professeur à la faculté de droit d'Alger,

disparu le 27 septembre 1986.

– A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

M. Roman WINICKI,

une cérémonie a eu lieu au cimetière de Bagneux, le mardi 12 mai 1992, à 12 h 30.

Communications diverses

– Association Didier Seux (santé mentale et sida), cinquième colloque national, « Prévention et VIH : nécessaire illusion ? », le samedi 16 mai 1992, de 9 heures à 18 heures, 10, place de la République, Paris-11e. Séance plénière, prévention : état des lieux. Ateliers de travail : 1) les acteurs : qui intervient et à quel titre ? 2) le public : auprès de qui et comment ? 3) le thème : de quoi parle-t-on ? Du fantasme à la réalité. Renseignements et inscriptions : secrétariat, 6, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, tél. : 45-49-26-78.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5778

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■						
IV						■			
V				■	■			■	
VI		■					■		
VII									■
VIII		■							
IX				■					
X	■		■			■			
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Un spécialiste du travail à la pièce. – II. Une qui a quelque chose à déclarer. – III. Orientation. Travaux de culture. – IV. Ont bon appétit. Temps. – V. Nous arrive désormais sans porteur. A conquis une primauté. – VI. Attire le pêcheur ébroïcien. Symbole. – VII. Il n'offre aucun point de ressemblance avec sa mère. – VIII. *Tout juste en état de soliloquer.* – IX. Légumes. Elles tournent. – X. Abréviation. Ne se dispute pas sans raison. – XI. Promesses d'épanouissement.

VERTICALEMENT

1. Est habitué aux taloches. – 2. Le signe de la fin. Evoque un carnaval. – 3. *Morceau de nougat.* Témoignages du passé. – 4. Voyage dans les airs. A le plus souvent une forme pyramidale. Précède un heureux élu. – 5. Sont qualifiés de beaux dans une nomenclature officielle. Evolue dans un monde à part. – 6. Emerge. Etres asexués. – 7. Le fils d'un certain Robert. Evoque un lointain emprunt. – 8. Soumettre à un travail dégradant. Gardées. – 9. A vu le jour en Afrique. Vit.

Solution du problème n° 5777

Horizontalement

I. Curieuses. – II. Urubus. – III. Bise. Pi. – IV. Stase. Râ. – V. Ion. Bière. – VI. Nu. Bélier. – VII. Esta. Enns. – VIII. Sainteté. – IX. Bassesse. – X. Lise. Su. – XI. Eternel.

Verticalement

1. Cuisine. Blé. – 2. Ur. Toussait. – 3. Ruban. Tasse. – 4. Ibis. Baiser. – 5. Eusèbe. Né. – 6. Usé. Ilets. – 7. Reines. – 8. Parentes. – 9. Soi. Erse. Un.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

BILLET

La planète boursière sur un nuage

La planète boursière se porte comme un charme. New-York, Londres, Hongkong n'en finissent plus de battre des records et Paris rattrape enfin le temps perdu à moins de 2,5 % de son sommet historique d'avril 1990. Jusqu'à Tokyo qui stoppe sa descente aux enfers et se reprend depuis plusieurs jours, alors qu'on craignait que la place nippone ne contamine les autres...

Même les OPA et autres batailles boursières sont de retour. Après Perrier à Paris, c'est au tour de la Midland Bank à Londres d'être au cœur d'une mêlée où les enchères dépassent allègrement les 30 milliards de francs. Certes, on est loin de la démesure des rachats-records de la fin des années 80, des 140 milliards de francs mis sur la table par KKR pour prendre le contrôle de Nabisco ou de la tentative avortée à 130 milliards de M. Jimmy Goldschmidt pour BAT, mais les rumeurs et autres spéculations sont bien là. A preuve, M. Helmut Maucher, le directeur général du numéro un mondial de l'agroalimentaire Nestlé, d'habitude réservé et discret, se déclare, dans un entretien accordé au *Wall Street Journal* le 11 mai, prêt à réaliser rapidement de nouvelles prises de contrôle et dans de nombreux secteurs d'activité. Avec une trésorerie de 4 milliards de francs suisses, *« nous ne sommes pas limités par l'argent »*, précise-t-il.

L'histoire semble se répéter et pourtant tout a changé. La fameuse « bulle financière » n'existe plus. Un peu partout dans le monde, le crédit reste rare et cher. Les marchés immobiliers sont au plus mal : la lente agonie du géant canadien Olympia and York le démontre tous les jours. Les banques britanniques, américaines et japonaises font face avec difficulté à la montée des risques. L'Etat suédois est obligé de venir à la rescousse de la deuxième banque du pays, la Nordbanken.

En fait, les marchés d'actions sont les seuls à manifester une quelconque euphorie, obnubilés par une reprise de la croissance qu'ils espèrent proche et encouragés par la détente des taux d'intérêt. Ils anticipent, comme c'est leur fonction, et parient résolument sur une amélioration notable des bénéfices des entreprises.

Le décalage est cette fois de plus en plus flagrant entre les prévisions prudentes des économistes et l'optimisme des investisseurs. Si les Bourses exagèrent toujours dans un sens ou dans l'autre, elles se trompent rarement sur le mouvement général des économies. Mais gare à la chute si le scénario rose venait à présenter des ratés inattendus !

ÉRIC LESER

A la suite d'un désaccord avec Elf

M. Pierre-Marie Valentin cède la présidence de Technip à M. Pierre Vaillaud

M. Pierre Vaillaud, actuel numéro deux du groupe Total, devrait succéder à M. Pierre-Marie Valentin à la tête de Technip, premier groupe français d'ingénierie. Officialisé au cours d'un conseil d'administration réuni lundi 11 mai, le changement de direction devrait être effectif après l'assemblée générale du 18 juin.

Entre M. Pierre-Marie Valentin, PDG de Technip, et M. Loïk Le Floch-Prigent, président d'Elf Aquitaine, principal actionnaire du groupe d'ingénierie Technip (49,66 % du capital), le torchon brûlait depuis dix-huit mois. Querelle d'hommes aux caractères entiers; querelle entre une maison-mère et sa filiale aussi. Vu du côté d'Elf, le contentieux, qui n'a fait que s'accroître au fil des mois, portait sur l'absence persistante d'un véritable numéro deux chez Technip (les candidats faisant long feu); la gestion médiatique d'une affaire d'otages en Irak, durant le conflit du Golfe; la trop grande liberté accordée à la filiale italienne, la plus importante du groupe; l'empressement, jugé excessif, mis par M. Valentin à se faire régler une « ardoise » dans l'ex-Union soviétique au moment où Elf, de son côté, négociait un permis d'exploration; le peu d'intérêt de Technip enfin pour certains pays où le groupe était jadis bien implanté (Algérie, Arabie saoudite)...

Autant de reproches que vient largement contrebalancer la remise à flot de Technip, réussie par M. Valentin. Appelé par Elf au secours du groupe d'ingénierie au bord de la faillite en 1985, le PDG « démissionné » a financièrement redressé la maison en quelques années. Deux chiffres en témoignent : Technip perdait 1,4 milliard de francs en 1984 ; il en a gagné 250 millions en 1991 (60 % de mieux que l'exercice antérieur).

Un choix habile

Fort de sa gestion réussie, M. Pierre-Marie Valentin pensait pouvoir imposer son maintien à la tête des 6 000 salariés du groupe. C'était compter sans l'obstination d'Elf Aquitaine et de son président. Le conseil d'administration de Technip, le 1er avril, devait en principe désigner un nouvel administrateur – M. Jacques Bouvet, ex-président de l'Agence française pour les économies d'énergie, un polytechnicien membre du corps des Mines et âgé de cinquante-huit ans, – appelé à devenir le futur président à la mi-juin. La vacance du pouvoir à Matignon, au lendemain des élections régionales, entraînait un report de la décision des actionnaires publics de Technip (13,33 % pour Gaz de France et 26,67 % pour l'Institut français du pétrole), qui n'avaient pas reçu de consigne de vote (*le Monde* du 7 avril).

M. Pierre Bérégovoy installé à Matignon, les manœuvres pour évincer M. Valentin ont repris de plus belle. Mais si Elf l'a finalement emporté, ce ne fut pas sans mal. Une réunion informelle des administrateurs de Technip n'a-t-elle pas été convoquée impromptu, au siège d'Elf, quelques heures avant le conseil d'administration de lundi ?

Le remplacement de l'actuel PDG par M. Pierre Vaillaud – préféré *in extremis* à M. Jacques Bouvet – est assurément un choix habile. Habile de la part d'Elf, qui ne peut être accusé d'« impérialisme » puisque le pétrolier place à la tête de sa filiale un autre « X-Mines » de cinquante-sept ans venu de chez le « concurrent », Total, et, de surcroît, connaisseur de Technip, où il a passé cinq ans comme ingénieur de projet. Choix habile de la part de M. Serge Tchuruk, patron de Total (actionnaire de Technip à hauteur de 13,33 %) puisqu'il écarte avec élégance l'un des derniers barons de l'ancienne équipe au sein du groupe pétrolier.

Il reste que cette succession, mal gérée du début à la fin, pose un problème plus large : celui du contrôle des entreprises publiques par l'Etat. Pour quelques bonnes raisons et au moins autant de mauvaises, les dirigeants d'Elf souhaitaient se débarrasser de M. Pierre-Marie Valentin. Ils ont réussi à imposer son remplacement. Contre le souhait profond de la puissance publique. Elf Aquitaine pèse décidément plus lourd que certains ministres.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Peu convaincu par les projets de l'administrateur judiciaire

Un tribunal reporte le plan d'indemnisation des déposants de la BCCI

LONDRES

correspondance

La Cour de justice de Londres a accordé lundi 11 mai un nouveau report du plan d'indemnisation des déposants de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), fermée le 5 juillet 1991 sur ordre de la Banque d'Angleterre après la découverte de fraudes à grande échelle.

Le tribunal a demandé à l'administrateur judiciaire, la société Touch Ross, chargé de la liquidation de l'établissement, et à l'actionnaire majoritaire (77,4 %), l'émirat d'Abou-Dhabi, d'améliorer leur offre d'indemnisation, jugée insuffisante par les créanciers. Ce plan aurait dû permettre à ceux-ci d'obtenir environ 40 % des sommes qui leur sont dues par la BCCI, *« soustraction faite des frais des syndics et des juristes »*. Or, les honoraires hebdomadaires de Touch Ross s'élèvent à eux seuls à 1,45 million de livres (14,5 millions de francs) ! La justice de Londres, centre économique des activités de la banque, s'est donc rangée à l'avis des associations des déposants, qui estiment cette proposition insatisfaisante.

En vertu de l'accord Abou-Dhabi - Touch Ross, l'émirat verserait 1,7 milliard de dollars aux déposants en échange de l'immunité judiciaire et de l'abandon de certaines obligations financières. Les créances totales de la BCCI sont estimées à 10 milliards de dollars. L'institut monétaire du Luxembourg, siège juridique de la BCCI, avait également critiqué ce plan comme étant trop généreux pour l'émir Zayed, chef de l'Etat d'Abou-Dhabi, car il entraînerait l'abandon de créances importantes.

Parmi les chefs de file de la rébellion contre l'accord Touch Ross - Abou-Dhabi figurent quatre banques islamiques, dont la Faisal Islamic Bank (Egypte) et Dubaï Islamic Bank, qui exigent un remboursement à 100 % de leurs dépôts auprès de la BCCI, qui totalisent 1,4 milliard de dollars. Les deux parties se retrouveront dans un mois devant la Haute Cour.

MARC ROCHE

□ **Scandale boursier en Inde.** – Le gouvernement indien a ordonné lundi 11 mai une enquête sur le plus important scandale boursier qu'ait connu le pays, mettant en cause un financier de haut niveau et plusieurs banques nationales. Le ministre des finances, M. Manmohan Singh, a indiqué que le bureau central d'investigation (CBI) enquêtait sur 230 millions de dollars (1,55 milliard de francs) de transactions frauduleuses sur des obligations d'Etat. Un financier, M. Harshad Mehta, est accusé d'avoir détourné des sommes du marché des bons d'Etat pour les investir à des fins personnelles sur celui des actions. L'enquête vise aussi de hauts responsables de trois banques nationalisées, dont la State Bank of India.

Dans la perspective du rattachement de Hongkong à la Chine

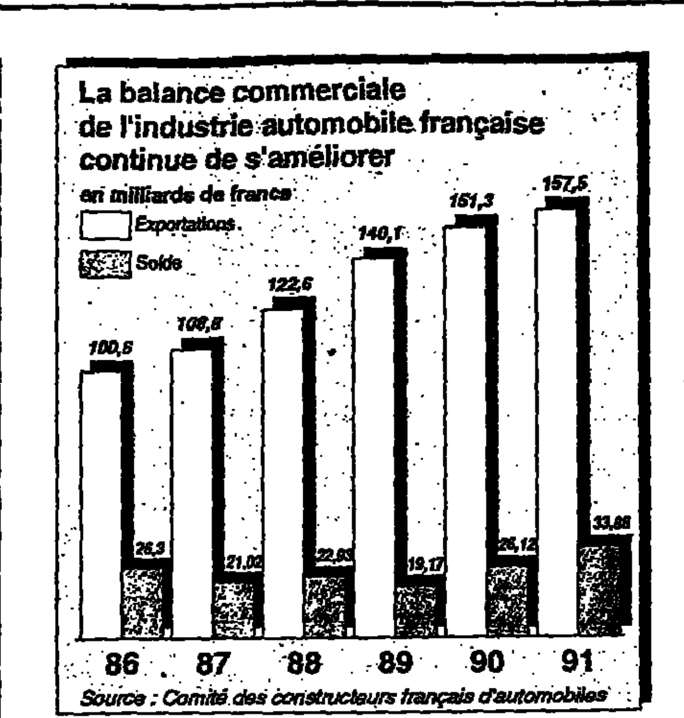
La bataille sur la Midland s'envenime

Fini le temps de la prudence, l'heure est à l'affrontement entre la Lloyds Bank – qui a annoncé le 29 avril (*le Monde* du 30 avril) un projet d'OPA de 37 milliards de francs sur la Midland – et Hongkong and Shangai Banking (HSBC), auteur le 14 avril d'une offre de 33 milliards.

La Lloyds insiste ainsi dans un document remis à l'Office of Fair Trading (qui conseille le ministre britannique du commerce et de l'industrie) sur les risques que fera peser le passage de Hongkong sous le giron chinois en 1997 en cas de fusion Midland-HSBC.

De leur côté, les dirigeants de la Midland Bank, jusqu'alors prudents, ont cette fois choisi nettement leur camp, celui de la HSBC. M. Brian Pearse, directeur général de la Midland Bank, a accusé lundi 11 mai la Lloyds de chercher avant tout à contrecarrer le processus de rapprochement de son établissement avec la HSBC par peur de ce futur géant.

□ **Nouveau délai pour le contrat du train à grande vitesse sud-coréen.** – Le gouvernement sud-coréen vient de demander aux Français, Allemands et Japonais de formuler de nouvelles propositions d'ici le 15 mai pour la fourniture d'un train à grande vitesse entre Séoul et Pusan à la fin de la décennie, jugeant leurs offres *« irréalistes »*.



Après le creux enregistré en 1989, le solde commercial de l'industrie automobile française continue de s'améliorer. Selon le Comité des constructeurs français d'automobiles, ce solde a atteint 12,45 milliards de francs pour le premier trimestre 1992, en progression de 85,3 % par rapport à la période correspondante de 1991. Après la progression du marché allemand en 1991, cette hausse est due pour l'essentiel en 1992 à celle du marché espagnol.

Dans un Livre blanc

La DATAR imagine trois scénarios de développement pour le grand Bassin parisien

La délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) va diffuser dans les prochains jours le Livre blanc du Bassin parisien. Ce document de cent trente-cinq pages, illustré de nombreuses cartes en couleurs, ne se veut pas un ensemble de règles d'urbanisme ou d'aménagement contraignantes, mais la présentation de situations, tendances et scénarios d'évolution de cette vaste zone – qui va du Mont-Saint-Michel à la Champagne humide – à l'horizon 2015.

Lancées à l'époque où M. Jacques Chérèque était ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire, ces réflexions ont pour but d'appréhender l'évolution économique de l'ensemble du Bassin parisien (beaucoup plus étendu et diversifié que la seule Ile-de-France), à l'heure où, dans le cadre du marché unique, les frontières administratives régionales n'ont plus grand sens.

« Une zone de solidarité »

En outre, grâce aux progrès des transports, plusieurs grandes villes (Reims, Orléans, Le Mans et même Arras) sont ou seront à une heure de Paris. La question majeure est de savoir si ces villes pourront programmer un développement volontairement maîtrisé ou si, de fait et contre leur gré, elles deviendront la grande banlieue satellisée de Paris et de sa proche couronne. *« L'enjeu de la démarche proposée sur ce territoire*, explique la DATAR dans l'avant-propos, *est de passer d'une aire d'influence à une zone de solidarité. »*

Les experts de la DATAR et des collectivités locales qui ont été associées aux travaux de prospective ont imaginé trois *« scénarios de fonctionnement »* du Bassin parisien. Le premier, qualifié de *« scénario tendanciel : la métropole concentrée »*, décrit une évolution au fil de l'eau, une politique peu volontariste, et constitue une *« solution de facilité »*. Le second est celui de *« la répartition, avec une métropole multipolaire centralisée »*. Il tente d'organiser les agglomérations périphériques en pôles de croissance économique.

Le dernier – qui semble avoir la préférence de la DATAR – se veut dynamique, en organisant un réseau métropolitain maillé et tourné vers l'extérieur. Exigeant une politique volontariste d'aménagement, ce scénario s'appuie sur la constitution de pôles forts autour de Caen-Rouen-Le Havre, Tours-Orléans, Reims-Châlons-Troyes.

Reste à savoir maintenant comment les maires ou les présidents des régions concernées – notamment MM. Michel Giraud pour l'Ile-de-France et Jean-Pierre Soisson pour la Bourgogne – apprécieront.

F. Gr.

□ ***Incidents à Rouen : le président du Syndicat de la manutention portuaire légèrement blessé.*** – Le président du Syndicat des entreprises de manutention du port de Rouen, M. Yves Teste, a été légèrement blessé, lundi 11 mai, par des membres d'un groupe de six personnes qui s'en sont aussi pris à plusieurs de ses collaborateurs et ont dévasté les locaux du patronat portuaire. M. Teste a dû être hospitalisé. Cet incident (dont il n'était pas établi formellement mardi matin qu'il soit le fait de dockers) est intervenu au premier jour de la grève nationale des dockers, suivie à 100 % à Rouen. Selon l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM), *« ces faits visent à créer dans les ports un climat d'intimidation inacceptable et préjudiciable au débat démocratique et serein qui doit avoir lieu à l'Assemblée nationale »*.

Après l'échec finlandais

Suite de la première page

Sous l'autorité du premier ministre, en effet, la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), où sont représentées toutes les administrations compétentes, étudie chaque dossier et donne ou refuse son accord à l'industriel au stade de la prospection, puis à celui de la négociation et, enfin, à celui de la vente.

« La décision est prise, a ajouté le ministre, *dans un cadre interministériel et ma position s'exprime »* dans ce cadre. *« Ma position*, a-t-il expliqué, *est que dans toute commande importante qui intéresse une des industries de pointe, et l'industrie aéronautique en est une, il faut prendre en compte l'ensemble des intérêts à court, moyen et long terme de la France. »*

M. Joxe n'a pas précisé si le constructeur français avait déjà été autorisé par le gouvernement à démarcher Taïwan, et il n'a pas indiqué davantage quelle était l'échéance du contrat. Dans un premier temps, Taïwan a exprimé le besoin de soixante avions de combat, commandés ferme, et s'est réservé ensuite la possibilité d'une quarantaine d'options.

D'autre part, les Taïwanais font miroiter à leur fournisseur éventuel des contrats civils supplémentaires, qui porteraient sur une ligne de chemin de fer à très grande vitesse, une centrale nucléaire et sur d'autres projets de transport ou du bâtiment.

En dépit de l'irritation de Pékin

A Europe 1, le ministre de la défense s'est exprimé comme tuteur de l'industrie aéronautique française, qu'elle soit civile ou militaire. A ce titre, il est plus sensible que d'autres responsables ministériels au plan de charge de ce secteur, qui emploie directement plus de 100 000 personnes. Or le groupe Dassault, après sa défaite en Finlande, va connaître de sérieuses difficultés et il a, de nouveau, manifesté son intérêt pour le marché potentiel que représente la vente de ses Mirage 2000-5 à Taïwan, dans la mesure où le constructeur français n'a pas exporté d'avions militaires depuis 1986 et où les commandes nationales se font désormais au compte-gouttes.

C'est la première fois que M. Joxe laisse entendre qu'il ne reste pas insensible aux arguments des industriels dans cette affaire. En ce sens, il vient de mettre sur la place publique un différend qui l'oppose depuis des mois à certains des responsables du Quai d'Orsay et, notamment, à M. Roland Dumas, le ministre des affaires étrangères. Au Quai d'Orsay, où les diplomates sont néanmoins divisés sur le sujet, on estime en effet que le ministère de la défense est surtout soucieux de considérations commerciales, et on redoute que la conclusion du contrat avec Taïwan ait pour résultat d'irriter la Chine.

Pékin a exercé, à plusieurs reprises, d'intenses pressions pour que cette affaire ne soit pas conclue. La Chine avait déjà eu cette attitude lors de la vente à Taïwan, sous couvert de la société Thomson-CSF et de l'arsenal de Lorient, de six frégates. Puis elle avait renoncé à en faire un incident diplomatique – tout en procédant à quelques mesures formelles de rétorsion en annulant des symposiums avec la France, comme nous l'indique notre correspondant Francis Deron – lorsqu'on lui expliqua qu'il s'est agi de la vente de simples coques vides, c'est-à-dire dépourvues d'armement offensif.

Récemment, Taïwan a fait savoir à ses fournisseurs en compétition, et spécialement à la France, que, pour des impératifs budgétaires, il lui fallait une décision rapide, bien que l'état-major de son armée de l'air ne paraisse pas enthousiaste à la perspective de devoir changer sa logistique, essentiellement américaine, pour un avion français.

Compte tenu de la hâte de Taïpeh, les propos publics de M. Joxe apparaissent donc aussi comme une manière d'obtenir que le chef de l'Etat tranche au plus tôt son débat avec M. Dumas.

JACQUES ISNARD

ÉCONOMIE

SOCIAL

Coordonnant des initiatives régionales

Le gouvernement célèbre le centenaire de l'inspection du travail

Le ministère du travail a annoncé, mardi 5 mai, la mise en place officielle d'un *« groupe national de pilotage des initiatives »* dans le cadre de la mission du centenaire de l'inspection du travail, lancée en octobre 1991 (*le Monde* du 29 octobre 1991). Présidé par M. Francis Blanchard, ancien directeur général du Bureau international du travail (BIT), ce groupe aura pour tâche la coordination et la sélection des initiatives laissées à la charge de différents groupes régionaux. En fin d'année, un débat national sera organisé, associant les ministres concernés, les inspecteurs, les organisations syndicales ainsi que des membres de la CEE.

Créée par la loi du 2 novembre 1892, l'inspection du travail fut initialement affectée au *« contrôle de l'application des règles relatives aux conditions de travail dans les entreprises »*. Elle compte aujourd'hui quelque 900 inspecteurs répartis au sein de sept ministères. Selon les chiffres du ministère du travail, près de 315 000 interventions ont été effectuées en 1990, entraînant le constat de plus d'un million d'infractions, dont 35 000 ont fait l'objet d'un procès-verbal. Les inspecteurs exercent cependant de plus en plus une mission de conseil, d'information et de gestion des rapports sociaux dans l'entreprise.

Mme Martine Aubry, ministre du travail, a donc souhaité profiter du centenaire de cette institution pour mener une vaste réflexion sur ses missions et ses moyens.

La maîtrise des dépenses de santé

Accord entre la Sécurité sociale et les cliniques

Les trois syndicats représentant l'hospitalisation privée ont signé lundi 11 mai avec les caisses nationales de sécurité sociale une convention nationale fixant à 5,2 % en moyenne l'évolution des remboursements versés par la Sécurité sociale en 1992.

Cet accord, conclu pour une durée de cinq ans, prévoit que l'activité des cliniques privées fera l'objet d'un suivi trimestriel. Les versements de l'assurance-maladie seront répartis par discipline et par région alors que les tarifs seront revus à la hausse ou à la baisse en fonction des objectifs négociés.

Cet accord, qui concerna aussi les activités de chirurgie ambulatoire (hospitalisation sans hébergement), prévoit la suppression progressive de l'actuel système de tarification en fonction d'un prix de journée. Début 1994, les cliniques devront avoir adopté une tarification par pathologie.

Un préfet chargé de développer les activités d'intérêt général. – M. Jean-François Di Chiara, préfet de la Guyane, a été chargé par le gouvernement d'assurer la prospection des activités d'intérêt général qui devront être proposées aux chômeurs de longue durée dans les services publics et le secteur associatif. Sa mission visera aussi à animer et à coordonner l'action des préfets. L'administration, a indiqué Mme Martine Aubry, devra exclusivement réserver ses emplois de vacataires aux chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE.

ÉTRANGER

L'irréversibilité en question

Suite de la première page

Pour bien marquer le caractère irrémédiable de l'engagement, un dispositif *« d'automaticité »* a été adopté. Au cas où un minimum de sept Etats membres ne remplit pas les conditions requises avant la fin de 1996, la décision de passage en phase 3 – qui implique des parités de change fixe (en fait une monnaie unique) – est repoussée de deux ans. Ensuite, un nouvel examen est effectué avant le 1er juillet 1998 et, cette fois, la majorité n'est plus nécessaire : les pays qui satisfont les critères, quel que soit leur nombre, passent automatiquement en phase 3 le 1er janvier 1999.

L'essentiel est bien là : le choix politique est fait par la ratification. Le Parlement décide aujourd'hui. La décision finale ne dépendra plus, dans cinq ans, que de considérations économiques.

Rompre avec les atermoiements

MM. Kohl, Mitterrand et Delors ont voulu cet *« engagement valable pour dans cinq ans »* afin de rompre avec les éternels atermoiements de la construction européenne. Il fallait un jour que le Rubicon monétaire soit franchi, que l'union soit nette et datée. Des raisons personnelles ont aussi compté : les promoteurs ont voulu être les hommes du grand saut européen, même si ce grand saut ne pouvait concrètement s'effectuer que plus tard.

Cette procédure a donc la vertu de faire accomplir à l'Europe ce changement décisif qu'elle aurait, sans engagement ferme, mille raisons de toujours différer. Mais elle révèle aujourd'hui sa faiblesse. Les parlementaires découvrent qu'un abandon majeur de souveraineté nationale doit être décidé par avance. Le traité n'étant pas et ne pouvant pas être amendé, l'affaire est tout bonnement à prendre ou à laisser. Un traité se vote ou se refuse, il ne se renégocie pas, a rappelé M. Mitterrand. Sans discussion par avance et en payant la dot bruxelloise dès aujourd'hui, la noce de Maastricht est un mariage un peu forcé...

La Grande-Bretagne s'était élevée contre. M. John Major, à la tête d'un parti conservateur dont la foi dans l'Europe monétaire était incertaine, ne s'est pas engagé en décembre 1991, à l'inverse de ses homologues. Il a obtenu que la décision soit prise par le Parlement de Sa Majesté le moment venu, en 1997 ou 1999. L'engagement britannique est différé et le Parlement pourrait même dire « non », c'est-à-dire choisir l'option de sortir de l'union (clause appelée *« opting-out »*).

Sur le continent, les oppositions parlementaires déplorent le caractère forcé du mariage qu'on leur propose. En France, on a parlé de *« piège »*. L'opposition a réclamé d'être *« associée »*, le moment venu, à la décision du passage en phase 3. En Allemagne, les sociaux-démocrates demandent que le transfert de souveraineté monétaire soit *compensé par une confirmation* des pouvoirs des régions dans l'Europe de demain. Bref, on marchande le « oui » à la ratification en réclamant que les Parlements soient à nouveau saisis le jour du passage à la monnaie unique. Au vote de ratification du texte, aujourd'hui en cours, s'en ajouterait un second, complémentaire, en 1997 ou 1999.

Le chancelier Kohl, qui fait face à une montée des critiques contre l'abandon du deutschemark, devra, selon toutes probabilités, accorder une telle clause à son Parlement. On le saura cet été. Si les parlementaires allemands – et le mark est un pilier du système monétaire européen – obtiennent un droit de réexamen, les autres pays devront suivre. On imagine mal qu'il y ait des députés consultés ici et pas là.

Quelle sera la portée de ce réexamen parlementaire ? Les députés pourront-ils dire « non » ? Pourront-ils exiger des changements dans les textes, poser leurs conditions ? Les gouvernements devront-ils en tenir compte ? Les réponses à ces questions, à Bonn autant qu'à Paris, se veulent sans ambiguïté : juridiquement, le réexamen est sans valeur. Au ministère des finances de Bonn, on indique que le Bundestag sera à nouveau *« saisi »* (du verbe *« befassen »* en allemand) le *jour J*, mais que le gouvernement ne sera pas contraint de tenir compte de son avis. Cette procédure est d'ailleurs déjà utilisée aujourd'hui pour nombre de textes européens que signe le gouvernement quelle que soit l'opinion du Parlement. Et il est arrivé qu'il y ait opposition.

Mais, aussitôt dit, on ajoute qu'on espère ne pas se trouver dans le cas d'un rejet parlementaire en 1997. D'abord, comme on l'explique au ministère des affaires européennes à Paris, *« parce qu'il y aurait un immense problème juridique pour savoir lequel des deux votes l'emporterait, celui de la ratification en 1992 ou celui du réexamen en 1997 »*. Ensuite et surtout, parce qu'il paraît impossible qu'un pouvoir exécutif passe outre l'avis des représentants du peuple sur une question aussi importante que le traité de Maastricht.

Rétrospectivement, il est difficile de comprendre l'acharnement qu'avaient manifesté, avant Maastricht, Français et Allemands contre la position de M. Major, puisqu'on s'en approche aujourd'hui. Surtout, le réexamen rend l'engagement moins irrémédiable, moins automatique et moins objectif. L'appréciation partisane, les rapports de forces entre pays, les marchandages, bref, le politique, sont réintroduits.

L'éventualité d'un retour en arrière

Etait-ce inévitable, était-ce souhaitable ? Sans doute. Mais deux dangers – avant qu'il en naisse d'autres – menacent le processus. Le premier est que les votes concernent la monnaie et qu'une monnaie dépend directement de la confiance qu'on lui porte. L'échéance lointaine et l'incertitude ont le temps de jouer contre l'écu. Sur le marché des changes, l'hésitation s'appelle faiblesse et les adversaires de la monnaie unique auront beau jeu de souligner les dangers du plongeon. Abandonnera-t-on une monnaie forte (le mark, le franc...) contre un écu mal aimé ? Les banques centrales (on songe à la Bundesbank) pourraient se servir de ce prétexte.

Le second danger est plus important. Il vient d'Italie. On ne dira jamais assez que, concernant l'Europe économique et monétaire, il y a aujourd'hui une *« question italienne »*. On n'en fait pas mystère à Bonn : l'une des motivations du gouvernement pour accorder le droit de réexamen parlementaire est liée à l'Italie. On est persuadé outre-Rhin que Rome ne pourra pas satisfaire aux critères de Maastricht en 1997, avis partagé par tous les experts. Accepter l'entrée de l'Italie dans le premier train de l'UEM serait rompre avec la rigueur qui a présidé à sa construction. Mais l'Allemagne craint que Paris exige cette présence italienne pour équilibrer l'Europe vers le sud. Face à la pression française, Bonn veut pouvoir s'appuyer sur le Bundestag et derrière lui, sur toute l'Allemagne, attachée à une monnaie forte.

Menace imaginaire ? Probablement pas. Sans l'Italie, tombe l'argument central avancé par Paris en faveur de Maastricht. L'UEM est, dit-on, le moyen de sortir de l'actuelle zone mark. Mais une UEM où la France serait seule face à l'Allemagne et ses satellites monétaires ne serait-elle pas pire ? D'un point de vue économique, le doute est permis. D'un point de vue politique, au Parlement français, lui aussi *« saisi »*, on imagine déjà les batailles, sur le *« diktat »* allemand et sur l'abandon de la latinité européenne.

Qu'on l'admette de bonne grâce ou pas, un réexamen parlementaire en 1997 affaiblit l'engagement *« irrémédiable »* qui avait été la *principale victoire saluée* à Maastricht en décembre. La réintroduction du politique renforce le soupçon sur l'éventualité d'un retour en arrière. Le feu couve sous la cendre.

ÉRIC LE BOUCHER

□ **Un préfixe téléphonique commun à toute la CEE pour les communications internationales.** – Les douze pays de la CEE adopteront entre 1993 et 1998 un préfixe commun pour les communications téléphoniques internationales. Pour téléphoner à l'étranger, les usagers de tous les pays de la CEE devront composer les deux chiffres 00, selon une directive européenne approuvée lundi 11 mai par le conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne. Cette mesure sera appliquée progressivement dans les douze pays entre 1993 et 1998. En France, où le 19 fait encore office de préfixe international, elle entrera en vigueur en 1995, a-t-on indiqué de source française.

Après l'accord sur les salaires des fonctionnaires

Le chancelier Kohl renouvelle ses appels à la modération salariale

FRANCFORT

de notre correspondant

Le chancelier Kohl a souligné, lundi 11 mai à Bonn, que l'accord conclu pour une hausse des salaires de 5,4 % dans les services publics *« ne devait pas servir de ligne directrice »* pour les négociations salariales dans le privé. *« Chaque secteur doit trouver son* [propre] *compromis face à la compétition internationale et aux enjeux de l'unification allemande »*, a-t-il déclaré.

Accorder une hausse de 5,4 % *« fut une décision très difficile »* pour le chancelier. Il avait dû aller *« au-delà de la limite »* qu'il avait fixée, ce qui comporte des *« risques incalculables »*. Mais il y a été contraint par la faute de certaines autorités locales qui ont *« poignardé les négociateurs dans le dos »* en proposant des concessions. M. Helmut Kohl n'a cité aucun nom, mais il visait les sociaux-démocrates. Le chancelier a apporté son soutien au plan budgétaire à moyen terme prônant l'austérité, proposé par le ministre des finances, M. Theo Waigel, la semaine passée. Il a confirmé qu'il n'y aurait aucun impôt nouveau en Allemagne.

Le chancelier, qui s'exprimait à l'occasion de la onzième réunion commune avec les syndicats et le patronat à propos des Lander de l'Est, a souhaité que le rattrapage du niveau des salaires de l'Est sur celui de l'Ouest s'effectue à un rythme ralenti. Normalement il est prévu que ce niveau – qui est actuellement d'environ 60 % des salaires de l'Ouest – atteigne l'équilibre vers 1994. M. Kohl a, enfin, critiqué les entreprises privées qui n'investissent pas assez à l'Est : l'investissement privé par tête n'y représente que les deux tiers de ce qui est fait à l'Ouest.

E. L. B.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• *Exportations : + 15 % en mars.* – Les exportations allemandes ont atteint 63 milliards de deutschemarks (215 milliards de francs) au mois de mars contre 55 milliards en février. Cette hausse de 15 %, la première depuis près d'un an, dépasse celle de 10 % des importations (58 milliards) et dégage un surplus de 4,9 milliards.

ESPAGNE

• **Chômage : – 1,8 % en avril.** – Le nombre des sans emplois a diminué de 41 061 en avril par rapport au mois précédent, soit une baisse de 1,8 %. Le taux de chômage représentait donc, fin avril, 15,1 % de la population active (2 285 617 personnes). Il a surtout régressé dans le secteur des services, chez les personnes à la recherche d'un premier emploi et dans l'agriculture. L'Andalousie, qui accueille l'Exposition universelle de Séville, enregistre la baisse la plus sensible suivie de la Catalogne, qui prépare les Jeux olympiques de Barcelone, et des îles Baléares.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Saturation du marché et concurrence des « dragons » asiatiques

Les ventes de magnétoscopes japonais régressent pour la troisième année consécutive

Une société américaine inventa le magnétoscope. Mais c'est JVC qui en fit une production de masse. Depuis, les fabricants japonais dominent ce marché. Au cours de l'année 1991 cependant, il a régressé aussi bien à l'extérieur (les exportations ont diminué de 15 %) que sur le marché intérieur (– 10 %). Et cela pour la troisième année consécutive. Devant l'augmentation des stocks, les fabricants ont dû diminuer la production : de 20 % dans le cas de JVC, dont les prix sont de moitié inférieurs à ce qu'ils étaient au milieu des années 80 mais dont les ventes ont diminué d'un tiers par rapport à 1986-1987.

TOKYO

de notre correspondant

Le magnétoscope était le symbole de la percée japonaise sur le marché de l'électronique. Après avoir mis hors jeu leurs concurrents en matière de transistors et de télévisions, les Japonais menacent clairement le marché des ordinateurs et de la télévision haute définition. La régression sur le marché des magnétoscopes est symptomatique de plusieurs facteurs qui, sans remettre en question la compétitivité des fabricants nippons en matière d'électronique, tendent à relativiser leurs performances.

Un phénomène évident de saturation joue sur le marché intérieur. Les ventes ont augmenté rapidement à partir de 1985 mais elles ont commencé à diminuer trois ans plus tard. Aujourd'hui, 70 % des ménages disposent d'un magnétoscope. Les fabricants comptaient sur un cycle vie du produit de six ans. Il semble en fait qu'il soit plus long que prévu. L'année dernière, 5,2 millions d'unités ont été vendues, soit 10 % de moins qu'en 1990. Sur le marché extérieur, les Japonais sont en concurrence avec une production à meilleur marché en provenance de Corée, Malaisie, Singapour et Taïwan. Parfois le dos au mur, ils se battent pour conserver leurs parts de marché.

Négociations avec les Américains

Les fabricants comptent sur une reprise de la demande en espérant que les ménages, dont la grande majorité possède deux récepteurs de télévision, souhaiteront s'équiper d'un second magnétoscope avec le développement rapide de la télévision par câble et par satellite. Ils sont surtout conscients qu'il doivent augmenter la longévité de leur modèle : généralement ils changent chaque année afin de répondre aux trois grandes saisons de ventes (printemps, été et Nouvel An). Ils doivent en outre mettre sur le marché des modèles plus sophistiqués.

Depuis dix ans, les magnétoscopes n'ont guère changé. Toshiba, *suivi par ses concurrents*, vient par exemple de lancer un modèle permettant un enregistrement simultané sur deux cassettes. Mais ce ne sont là que des palliatifs.

Plus que des gadgets supplémentaires, les fabricants doivent innover. Le marché de l'électronique, qui est en chute pour l'ensemble des produits, ne pourra vraiment se redresser, estiment les spécialistes, que s'il est stimulé par une vague de nouveaux produits combinant électronique, informatique et télécommunications. De manière symptomatique, un des rares fabricants d'électronique qui se portent bien est Nintendo, premier producteur mondial de jeux vidéo. Ses profits ont augmenté au cours de l'année fiscale 1991 (qui s'est achevée le 31 mars) de 10 %.

Une telle orientation devrait se traduire par un renforcement de l'interdépendance entre les fabricants japonais et américains (les seconds étant plus innovateurs mais aussi dépendants des premiers pour des pièces détachées essentielles et en quête de capital). Les négociations en cours entre Toshiba, IBM et Apple en vue d'une collaboration dans la mise au point d'un système multimédia (combinaison d'ordinateur personnel et d'équipements audiovisuels) sont révélatrices de cette nouvelle tendance. *Fujitsu* et NEC collaborent pour leur part avec Microsoft.

PHILIPPE PONS

Polémique autour des émissions en kurde

La télévision turque veut dépasser frontières et tabous

Les deux préoccupations essentielles du gouvernement turc sont, sur le plan international, des ambitions régionales éveillées par le démantèlement de l'Union soviétique, et, sur le plan intérieur, le problème du Sud-Est anatolien à majorité kurde, où les affrontements entre l'armée et les séparatistes sont quotidiens. Dans les deux cas, Ankara veut utiliser la télévision en créant des émissions en kurde et en lançant une chaîne destinée aux populations turcophones en dehors de ses frontières.

ISTANBUL

de notre correspondante

Pour ou contre la télévision en kurde ? Depuis deux semaines, le président Turgut Ozal et le premier ministre Suleyman Demirel se livrent, par médias interposés, un duel féroce sur cette question particulièrement délicate, au moment où la population turque est sensibilisée par la multiplication des affrontements avec les Kurdes séparatistes du PKK.

Le président Ozal avait évoqué, lors d'une récente réunion du Conseil national de sécurité, la possibilité de transmettre des émissions en kurde sur l'une des cinq chaînes nationales de télévision qui couvrent la région du Sud-Est à majorité kurde, afin de *« confirmer ouvertement que nous nous préoccupons de ces citoyens »* qui *« forment une partie intégrante de la mosaïque qui constitue notre société »*. Sa proposition – rejetée à la fois par le premier ministre et par le commandement de l'armée, qui s'accroche au principe de l'unité culturelle de la Turquie – avait été dévoilée par la presse locale, ce qui avait forcé M. Demirel a réagir publiquement au défi lancé par son rival de longue date. *« L'émission en kurde serait contraire à la Constitution. La Turquie n'est pas prête pour cela »*, a déclaré M. Demirel.

La proposition de M. Ozal a probablement été motivée plus par opportunisme politique que par un désir sincère d'améliorer le sort des douze millions de Kurdes de Turquie. Mais ni le départ du président pour les Etats-Unis, où il a été opéré, le 2 mai, d'un cancer de la prostate, ni la tournée du premier ministre dans les Républiques musulmanes d'Asie centrale n'ont interrompu le débat. Selon le quotidien *Sabah*, 85 % de la population turque s'opposent à l'introduction de programmes en kurde.

Cinq chaînes en couleurs

Le gouvernement turc est particulièrement conscient du pouvoir politique de la télévision, même si l'influence de la télévision nationale a *été quelque peu diluée* par l'apparition de chaînes privées, techniquement illégales, mais tolérées par les autorités. Instrument de propagande mais aussi d'éducation, dans des domaines aussi variés que l'hygiène, le planning familial ou les émissions enfantines, la télévision joue un rôle important dans le développement social du pays, notamment dans les régions reculées de la Turquie rurale.

La compagnie nationale (TRT), qui transmettait quelques heures par jour en noir et blanc au début des années 80, dispose aujourd'hui de cinq chaînes en couleurs, et a décidé de poursuivre sa mission civilisatrice au-delà des frontières de la Turquie. Le 27 avril dernier a été inaugurée une nouvelle chaîne internationale, surnommée Avrasya (Eurasie), transmise par satellite aux 100 millions de turcophones éparpillés de Berlin aux confins de l'Asie centrale. Des stations réceptrices, d'une valeur totale de 1 million de dollars, installées dans les six Républiques musulmanes de l'ancienne Union soviétique – y compris le Tadjikistan, où moins d'un tiers des habitants sont turcophones – permettront à 98 % de la population de ces régions de capter les émissions en turc. Plusieurs compagnies internationales se sont déjà déclarées intéressées par le potentiel publicitaire important d'Avrasya, qui atteint des marchés jusqu'ici inexploités.

En émettant chaque semaine cinquante-deux heures de programmes destinés à leurs cousins d'Asie centrale, les autorités turques espèrent à la fois contrer l'influence islamique de l'Iran et transmettre les valeurs occidentales en encourageant le développement de démocraties à l'économie libérale. Les sous-titres en turc devraient inciter ces Républiques à adopter l'alphabet latin et permettre à leurs habitants d'élargir leur vocabulaire turc. Les Kurdes de Turquie eux-mêmes, malgré la montée du nationalisme séparatiste, ne sont pas restés insensibles à l'influence culturelle et surtout linguistique de la télévision turque, présente dans la majorité des foyers.

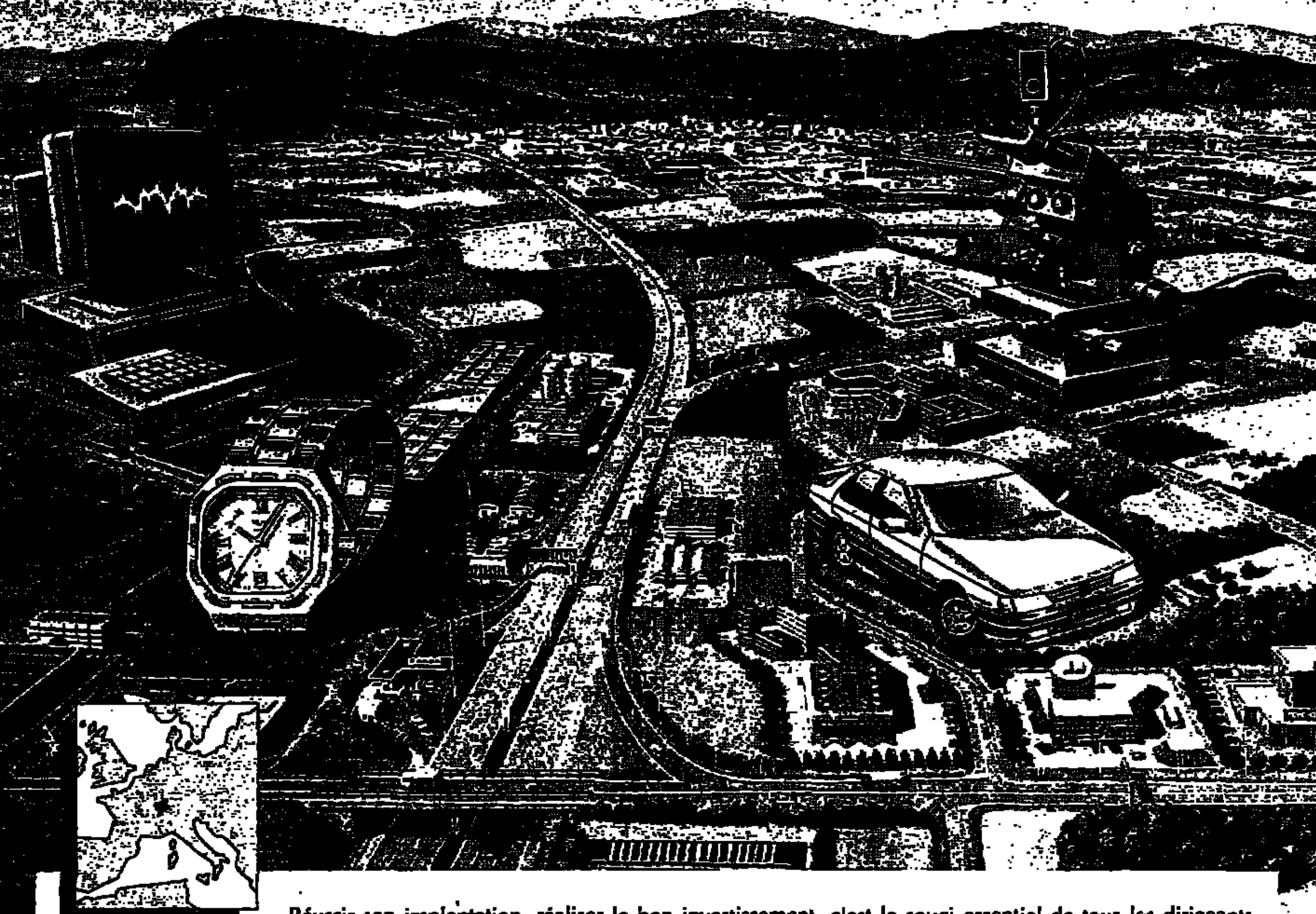
Les débuts de Voice of America

Les réformes – en projet – des lois sur la radio et la télévision devraient causer une prolifération de chaînes privées en Turquie. L'usage de la langue kurde étant désormais autorisé, l'arrivée sur les téléviseurs d'émissions dans cette langue semble inévitable dans un avenir proche. La station de radio américaine Voice of America a commencé il y a quelques jours la diffusion de bulletins de nouvelles en kurde au nord de l'Irak, où les rebelles kurdes disposent déjà de leurs propres chaînes de télévision.

« A l'heure actuelle, tout le monde comprend qu'il est temps pour nous d'arrêter d'interdire des choses comme celle-ci, pour nous aligner sur les tendances de démocratisation et de libéralisation dans le monde », a déclaré le président Ozal, qui affirme qu'aucun article de la Constitution ne s'oppose clairement aux émissions en langue kurde.

Le pavé dans la mare lancé par le chef de l'Etat n'a pas fini de faire des remous, mais, malgré les réactions initiales négatives soulevées par sa proposition, l'idée fait lentement son chemin. M. Demirel lui-même, qui souhaite convaincre les Kurdes qu'il est en faveur de la démocratisation, s'est senti obligé de modérer ses commentaires. *« Je n'ai jamais dit que j'étais contre les émissions en kurde. J'ai simplement dit que la Constitution ne les autorise pas. C'est un tort de vouloir exploiter ce genre de questions pour des raisons de politique interne. »*

NICOLE POPE





VIE DES ENTREPRISES

Après Axa et le GAN

Un accord d'entreprise original à la GMF

Un nouvel accord d'entreprise, portant notamment sur le déroulement de carrière, le temps de travail et le financement des organisations syndicales, vient d'être conclu entre la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires) et la CFDT, FO, la CFE-CGC et la CFTC.

Cet accord prévoit d'accorder aux syndicats une dotation globale de 400 000 francs, répartie en fonction de leur audience aux élections professionnelles. Comparable aux dispositions récemment adoptées au GAN, ce mécanisme garantit une somme minimale de 40 000 francs à chaque organisation. Le fonctionnement des instances représentatives – dont est réaffirmé *« le rôle fondamental »*, – le déroulement de carrière et la formation des élus syndicaux ont aussi été pris en compte. Sur le plan salarial, il est prévu de *« substituer à des systèmes qui privilégiaient l'ancienneté et l'automatisme de nouvelles mesures plus adaptées au monde économique »*. Le régime de prévoyance, financé pour moitié par l'employeur, a fait l'objet d'une série d'améliorations. Cet accord d'entreprise, qui a permis de constituer un comité paritaire de pilotage, comprend des formules nouvelles d'aménagement du temps de travail : extension des plages horaires de travail journalier, développement du temps partiel et des horaires variables. La possibilité d'ouverture des bureaux le samedi est également prévue.

Le texte, signé le 30 avril, reprend par ailleurs le dispositif déjà élaboré à la GMF sur le financement d'un système de préretraite. Celui-ci est assuré par l'entreprise (sans apport de fonds publics) à partir de cinquante-cinq ans et permet chaque année à une cinquantaine de salariés de quitter l'entreprise tout en bénéficiant d'une rémunération équivalente à celle qu'ils obtiendraient s'ils partaient en retraite. En revanche, il leur est interdit de s'inscrire à l'ANPE en tant que demandeur d'emploi.

Réservées dans un premier temps aux 4 000 salariés du groupe GMF exerçant leur activité dans le secteur des assurances, ces dispositions pourront *« ultérieurement inspirer les politiques sociales d'autres entreprises du groupe »*, qui compte 12 000 salariés au total *« dont l'activité est étroitement liée aux branches assurances et finance »*.

J.- M. N.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Grands Moulins de Pantin : bénéfice net de 39,5 millions en 1991.** – Le groupe des Grands Moulins de Pantin a dégagé un bénéfice net (part du groupe) de 39,5 millions de francs au cours de l'année 1991 après intégration de la société Les Malteries Chevalier Martin fusionnée avec les Malteries Franco-Belges. En 1990, le bénéfice des Grands Moulins de Pantin avait été de 5,3 millions de francs. Selon le groupe, à périmètre constant la hausse du bénéfice aurait été de 49 %. C'est au mois de mars 1991 que le minotier a changé de taille avec l'acquisition des Malteries Chevalier Martin. Le chiffre d'affaires du groupe s'est monté à 2,9 milliards de francs en 1991 contre 2,4 milliards lors de l'exercice précédent, soit une progression de 20 %.

□ **Le chiffre d'affaires d'Havas croît de 11,1 % au premier trimestre 1992.** – Le groupe Havas a enregistré au premier trimestre 1992 un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de francs, en hausse de 11,1 % par rapport à celui du premier trimestre 1991 (6,2 milliards). Ce résultat ne tient pas compte de l'activité du groupe publicitaire Eurocom, de la maison d'édition CEP Communication, de Canal Plus et de la CLT, mais celle des sociétés intégrées au groupe : régies publicitaire et journaux gratuits dont le chiffre d'affaires a augmenté de 12,6 %, affichage (2,8 % de plus) et tourisme (12,2 % de croissance). La croissance du chiffre d'affaires est davantage due aux activités internationales (29,3 % de croissance) qu'à celles réalisées dans l'Hexagone (3,9 % d'augmentation).

□ **AGIP (groupe ENI) : bénéfice net de 1 101 milliards de lires (5 milliards de francs) en 1991.** – La société AGIP (groupe public ENI, Office national italien des hydrocarbures) a réalisé en 1991 un bénéfice net de 1 101 milliards de lires (5 milliards de francs). La marge brute d'autofinancement a atteint 3 728 milliards de lires, dont 3 600 milliards ont été réinvestis. La production d'hydrocarbures d'AGIP (gaz et pétrole) en Italie et à l'étranger s'est élevée à 39,7 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole). Ses réserves assurées de pétrole et de gaz s'élèvent à un total de 608 millions de TEP. AGIP affirme avoir découvert de nouvelles réserves en Algérie, Angola, Chine, Congo et dans la mer du Nord. En Italie même, des gisements de gaz ont été découverts en Adriatique.

□ **Groupe CEA-Industrie : résultat net en baisse à 1,31 milliard de francs en 1991.** – Le groupe CEA-Industrie a enregistré en 1991 un résultat net (part du groupe) de 1,31 milliard de francs contre 1,67 milliard en 1990. Le chiffre d'affaires du groupe – holding coiffant les participations industrielles du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) – s'est en revanche inscrit en hausse de 1,5 % à 38,9 milliards de francs. Pour 1991, les comptes de CEA-Industrie consolident complètement les sociétés du groupe Framatome (détenu à 36,9 %), alors que celles-ci n'étaient prises en compte qu'au prorata de cette participation en 1990. Les chiffres 1990 ont été retraités en conséquence pour permettre la comparaison. Le dividende net versé aux actionnaires sera de 14,66 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 7,33 francs, soit un revenu global de 21,99 francs, contre 20,10 francs l'an dernier.

CONTENTIEUX

□ **Des actionnaires minoritaires du Printemps se pourvoient en cassation.** – L'Association pour la défense des actionnaires minoritaires (ADAM), que dirige Mme Colette Neuville, a décidé de se pourvoir en cassation dans l'affaire de l'OPA de Pinault sur le Printemps. Le 10 mars, la cour d'appel de Paris avait rejeté le recours en annulation de ces minoritaires contre les modalités du rachat du Printemps par le groupe Pinault (*le Monde* du 12 mars).

CAPITAL

□ **Continental souhaite augmenter son capital pour se diversifier.** – L'assemblée des actionnaires du fabricant de pneumatiques allemand Continental, convoquée pour le 3 juillet, a été invitée à approuver une augmentation de capital allant jusqu'à 150 millions de deutschemarks (505 millions de francs). Cette augmentation servirait à des actions de diversification. Le groupe serait en particulier intéressé par certaines divisions du groupe italien Pirelli. Ce dernier détient 5 % du capital de Continental et n'a pour l'instant pas indiqué s'il participerait ou non à cette augmentation.

VENTE

□ **British Tyre and Rubber (BTR) vend une partie de sa participation dans Pilkington.** – Le conglomérat britannique BTR a vendu une partie de sa participation de 4,18 % dans le fabricant de verre Pilkington, a annoncé lundi 11 mai la maison de courtage Barclays de Zoete Wedd. BZW a déclaré avoir été chargée de placer 20 millions d'actions Pilkington en Bourse, représentant 2,7 % du capital. Le produit du placement devrait rapporter environ 32,5 millions de livres à BTR, qui avait conservé cette participation depuis une tentative d'OPA infructueuse sur Pilkington en 1987.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 mai ↑

Bonne tenue

La Bourse de Paris demeurait très bien orientée lundi 11 mai en milieu de séance, l'indice CAC 40 gagnant 0,80 % en début d'après-midi, peu avant l'ouverture de Wall Street. Il terminait la séance sur un gain de 0,68 % à 2 077,49 points, se rapprochant ainsi de son record d'altitude de 2 129,32 points établi voici deux ans, le 20 avril 1990.

Pour la huitième semaine consécutive, le marché demeure bien orienté mais des intervenants soulignent que les troubles sociaux en Allemagne incitent à la prudence. Sur le marché à règlement mensuel, les plus fortes hausses étaient emmenées par la Scor, la Scoa et la CSEE. Du côté des baisses, on notait Métrologie International qui a dû même, un moment, être réservée à la baisse. La firme a annoncé une perte nette consolidée part du groupe en 1991 de l'ordre de 609,60 millions de francs après un bénéfice de 25 millions. Le groupe avait avancé en février dernier une estimation de perte de 570 millions de francs. En conséquence, il envisage une restructuration de son capital qui passera par *« un coup d'accordéon »* sur les titres dont le nominal des actions passera de 20 à 10 francs.

La cotation de MMB est suspendue sur le règlement mensuel jusqu'au 13 mai. Le titre a fortement monté la semaine dernière, et a clôturé jeudi 7 mai (+ 7,45 %) à 84,70 francs dans la perspective d'une offre publique de retrait sur MMB. Cette dernière a été confirmée par une lettre des dirigeants à ceux de la Société des Bourses française.

NEW-YORK, 11 mai ↑

Autre sommet

Wall Street a terminé sur un nouveau record lundi 11 mai, poursuivant la hausse entamée vendredi dans le sillage de la progression de la Bourse de Tokyo et de celle de Londres. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes *a fini la journée* à 3 397,58 points, en hausse de 28,17 points (+ 0,84 %), juste sous la barre des 3 400 points. Le précédent record (3 378,13) avait été inscrit le lundi 4 mai. L'atmosphère était peu active avec quelque 156 millions de titres échangés. Les titres en hausse ont largement dépassé les valeurs en baisse : 1 083 contre 640.

La progression de la grande Bourse new-yorkaise avait été déclenchée vendredi 8 mai par un recul des taux *d'intérêt à long terme ainsi que par* l'annonce d'une diminution du taux de chômage aux Etats-Unis en avril, selon des analystes. Toutefois, les intervenants ont indiqué qu'aucun élément nouveau n'est intervenu sur le marché américain lundi. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est resté à 7,89 %, inchangé par rapport à vendredi soir.

VALEURS	Cours du 8 mai	Cours du 11 mai
Alcoa	75 3/4	78 1/8
ATT	43 3/4	43 1/4
Boeing	44 1/8	44
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 5/8
Du Pont de Nemours	52 7/8	53 1/4
Eastman Kodak	40 3/4	40 1/4
Exxon	58 7/8	59 1/2
Ford	45	44 3/8
General Electric	77 1/2	78 3/8
General Motors	39 7/8	38 3/8
Goodyear	72 3/8	73 1/2
IBM	93 1/4	93 7/8
ITT	68	68 1/4
Mobil Oil	62 3/8	62 7/8
Pfizer	72	71 3/4
Schlumberger	66 7/8	65 1/2
Texaco	61 7/8	62 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	124	124
Union Carbide	27 1/2	27 1/2
United Tech.	53 1/4	54
Westinghouse	18 1/4	17 7/8
Xerox Corp.	72 1/4	72 7/8

LONDRES, 11 mai ↑

Nouveau record

Les valeurs ont poursuivi leur hausse, lundi 11 mai au Stock Exchange, inscrivant leur quatrième record consécutif de clôture sur un marché stimulé par des achats de début de terme boursier, des perspectives de reprise économique et des spéculations sur une possible méga-OPA (Lloyds sur Midland Bank). A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 12,1 points (0,4 %) avec un nouveau record à 2 737,8 points. Le volume des échanges, retrouvant des niveaux normaux, s'est élevé à 644,8 millions de titres, contre 896,2 millions la veille. Le marché a bénéficié de spéculations sur une nouvelle baisse des taux d'intérêt après une étude de la banque National Westminster indiquant que les taux d'intérêt pourraient être d'au moins un point inférieurs aux taux actuels à la fin 1992.

TOKYO, 12 mai ↓

Petite baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse mardi 12 mai, le Nikkei perdant 99,56 yens, soit 0,5 % par rapport à la clôture de la veille, pour terminer la séance à 18 508,53 yens. Le mouvement était dû à des prises de bénéfice et à des ventes programmées. Selon les gestionnaires, des séries d'achats dans de nombreux compartiments ont fortement limité la baisse. Pour eux, la récente remontée devrait marquer le pas et tout dépendra ensuite des publications prochaines des résultats de sociétés. Le volume des échanges était en légère hausse avec 400 millions de titres négociés contre 300 millions d'actions vendredi. *« Le marché a bien tenu malgré les ventes programmées et cette résistance est encourageante »*, note un professionnel.

VALEURS	Cours du 11 mai	Cours du 12 mai
Ajinomoto	1 350	1 290
Bridgestone	1 200	1 180
Canon	1 440	1 430
Fuji Bank	1 410	1 420
Honda Motors	1 570	1 560
Matsushita Electric	1 400	1 400
Mitsubishi Heavy	596	595
Sony Corp.	4 450	4 440
Toyota Motors	1 490	1 500

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4760	4758	Immob. Hôtelière	1150	1150
Amault Associés	261	....	Internt. Computer	159	....
B.A.C.	61 20	....	I.P.B.M.	70	....
Bque Vernes	795	....	Locamic	75 10	....
Boiron (Ly)	500	490	Matra Comm.	210	205
Boisset (Lyon)	235	....	Molex	178	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	799	780	Publ.Filipacchi	507	505
Calberson	365	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	....
Cardif	859	861	Select Invest (Ly)	90	....
C.E.G.E.P.	175	....	Serbo	330	....
C.F.P.I.	275	....	Sopra	302 50	....
C.N.I.M.	1200	1205	TF1	497 10	497 50
Codetour	291	....	Thermador H. (Ly)	410	....
Conforama	1218	....	Unilog	280	....
Creeks	200	....	Viel et Cie	115	....
Dauphin	295 50	....	Y. St-Laurent Groupe	867	865
Delmas	1040	....			
Demachy Worms Cie	370	....			
Devanlay	1079	1100			
Deville	199 90	....			
Dollfus	121	....			
Editions Belfond	180	....			
Europ. Propulsion	209 50	210			
Fracor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	105	105			
G.L.M.	367	....			
Gravograph	173 90	....			
Guintoli	898	880			
I.C.C.	202 50	....			
Idianova	100	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 168 935

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,56	108,76	108,92
Précédent	108 28	108,48	108,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
108	0,64	1,37	0,10	0,55

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 8 289

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 089	2 087,50	2 078
Précédent	2 077	2 079	2 048

CHANGES

Dollar : 5,48 F ↓

Le dollar s'échangeait en baisse contre les devises européennes, mardi 12 mai, à 5,48 francs contre 5,5255 francs la veille à la cotation officielle. D'importants mouvements de ventes ont été enregistrés, dans la perspective d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

FRANCFORT	11 mai	12 mai
Dollar (en DM)	1,6440	1,6295
TOKYO	**11 mai**	**12 mai**
Dollar (en yens)	133,17	132,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 mai) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (11 mai) .... 3 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	8 mai	11 mai
Valeurs françaises	clos	119,50
Valeurs étrangères	clos	109,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	clos	554,36
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	clos	2 077,49
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	**8 mai**	**11 mai**
Industrielles	3 369,41	3 397,58
LONDRES (Indice « Financial Times »)	**8 mai**	**11 mai**
100 valeurs	2 725,70	2 737,80
30 valeurs	2 134,70	2 147,10
Mines d'or	110,50	111
Fonds d'Etat	88,57	88,67
FRANCFORT	**8 mai**	**11 mai**
Dax	1 732,64	1 743,50
TOKYO	**11 mai**	**12 mai**
Nikkei Dow Jones	18 608,09	18 508,53
Indice général	1 388,21	1 385,81

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4800	5,4820	5,5625	5,5675
Yen (100)	4,1330	4,1358	4,1864	4,1918
Ecu	6,9075	6,9095	6,9019	6,9088
Deutschemark	3,3608	3,3613	3,3603	3,3633
Franc suisse	3,6141	3,6179	3,6207	3,6275
Lire italienne (1000)	4,4620	4,4640	4,4364	4,4418
Livre sterling	9,8785	9,8835	9,8733	9,8854
Peseta (100)	5,3774	5,3821	5,3435	5,3526

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Ecu	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	9 1/16	9 3/16	8 7/8	9	8 3/4	8 7/8
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16	12	12 1/4
Livre sterling	10	10 1/8	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16
Peseta (100)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 MAI

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4580	C.N.E 3%	4678	4881	4881	+ 0 11
892	B.N.P. T.P.	916	908	908	- 1 09
902	Cr.Lyon. T.P.	910	915	916	+ 0 55
1440	Renault T.P.	1630	1661	1670	+ 2 45
1626	Rhone Poul. T.P.	1760	1760	1760	....
1144	Saint Gobain T.P.	1145	1145	1145	....
909	Thomson T.P.	890	917	917	+ 3 03
785	ACCOR	832	832	830	- 0 24
770	Air Liquide	809	810	810	+ 0 12
635	Alcatel-Alsthom	679	679	675	- 0 59
1670	Als.Superm.	1718	1725	1720	+ 0 12
315	A.L.S.P.I.	319	318 50	318 50	- 0 16
495	AGF Sté Centrale	518	521	524	+ 1 16
850	Aut. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
161	Avenir H. Média	184	184	183 80	- 0 11
935	Axa (ex Cie Midi)	1016	1010	1005	- 1 08
154	Bafip	155	155	151 70	- 2 13
121	Bail-Equipem.	128 90	128 60	128	- 0 70
800	Bail Investiss.	817	817	818	- 0 12
480	Bancaire	510	512	508	- 0 39
810	Bazar H.-V.	809	810	810	+ 0 12
650	Beghin-Say	666	668	668	+ 0 30
1380	Berger (M)	1450	1435	1465	+ 1 03
410	Bertrand Faure	408	....	....	....
775	Bic	773	766	766	- 0 91
1090	B.I.P.	1120	1085	1120	....
340	BIS	342	338	338	- 1 17
375	B N P (CI)	415	418 50	412	- 0 72
790	Bollore Tech.	785	790	785	....
2900	Bongrain	3200	3210	3190	- 0 31
740	Bon-Marché	770	775	772	+ 0 26
630	Bouygues	668	662	665	- 0 45
112	BP France	120	117 10	117	- 2 50
1150	B S N	1179	1172	1170	- 0 76
1130	Canal Plus	1197	1195	1192	- 0 42
330	Cap Gem.S.	324 90	324 50	324 50	- 0 12
2680	Carrefour	2623	2631	2625	+ 0 08
166	Casino	185	183 50	183	- 1 08
100	Casino ADP	107 40	106 50	106 50	- 0 84
2200	Castorama D.L.	2099	2100	2100	+ 0 05
185	C.C.F.	203	202 50	202 30	- 0 34
47	CCMC Ly	48 20	48	48	- 0 41
400	C.D.M.E.	433	430	430	- 0 69
187	C.E.G.I.D.	204	202	200	- 1 96
130	Centrest (Ny)	128	128	128	....
415	C.E.P. Comm.	440	442 90	442 90	+ 0 66
135	Cerus	138 50	138 10	136 10	- 0 29
815	Cetelem	800	792	809	+ 1 13
295	CF Inc	285	285 10	285 10	+ 0 04
315	CGI Info.	333	339 80	336	+ 0 90
1240	C G I P	1255	1250	1250	- 0 40
640	CGP	642	885	842	....
1150	Chargeurs S A	1210	1210	1206	- 0 33
350	Christian Dior	353 10	360	351 10	- 0 57
580	C I C A (M)	624	625	625	+ 0 16
355	Ciments franç.	466 90	466 50	467	+ 0 02
725	Clarins	733	733	731	- 0 27
525	Club Méditer.	538	540	540	+ 0 37
190	CMB Packa.	194 10	194	192 50	- 0 82
875	Coles	860	852	860	....
250	Cpt. Entrep.	242	239	245	+ 1 24
1310	Compt Mod.	1330	1325	1321	- 0 68
260	CPR (Paris Rés.)	282	281 90	280	- 0 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
980	Créd. Foncier	975	975	975	....
220	Crédit Loc France	234 50	229 10	232	- 1 07
835	Cr Lyon.(CI)	652	650	650	- 0 31
1100	Crédit Nat.	1114	1115	1112	- 0 18
380	CSEE	310	323 70	323 70	+ 4 42
2880	Damart	3199	3132	3170	- 0 91
320	Dassault Aviation	345	361 20	374	+ 8 41
178	Dassault Electr.	191	190 80	191 80	+ 0 42
1630	De Dietrich	1747	1760	1756	+ 0 52
90	Dév.P.d.C.(Li)	90	90	90	....
158	Dév.R.Sud-Est	156	155 20	155 20	- 0 51
305	D M C	353 80	353	350	- 1 07
425	Docks France	450 10	455	456 50	+ 1 42
335	Dynaction	330	325	325	- 1 52
2320	Eaux (Gle)	2446	2445	2437	- 0 37
895	E.B.F.	879	879	879	....
480	Ecco	481 80	480 50	481	- 0 17
395	Elf Aquitaine	396	396 50	395 20	- 0 20
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1157	1160	1152	- 0 43
260	Erap-Elf (Certif)	281 50	280	282	+ 0 18
450	Essilor	479 50	480	480	+ 0 10
200	Essil.Inv.(DP)	221 50	219 80	219 50	- 0 90
805	Esso	824	805	804	- 2 43
1580	Eurafrance	1595	1600	1600	+ 0 31
600	Eurocom	705	700	690	- 2 73
132	Eurodisneyland	131	126 80	126	- 3 82
1070	Europe 1	1110	1109	1110	....
39	Eurotunnel	38 95	38 30	37 55	- 3 59
1440	Exor	1430	1430	1430	....
120	Finextel	122 70	121	121	- 1 39
395	Fives Lille	411 50	410	410	- 0 36
3080	Fromager. Bel	3160	3128	3128	- 1 01
2060	Gal.Lafayette	1995	1980	1980	- 0 75
1880	G.A.N.	2060	2065	2033	- 1 31
550	Gascogne (B)	536	....	....	....
1430	Gaz et Eaux	1490	1489	1491	+ 0 07
650	Géophysique	663	664	663	....
665	Gerland Ly	665	665	665	....
775	Groupe André SA	750	751	750	....
510	Groupe Cité	545	537	541	- 0 73
410	GTM-Entrep.	428	429	428	....
1780	Guyenne-Gas.	1800	1800	1800	....
146	Hachette	141	140	140 50	- 0 35
500	Havas	536	536	534	- 0 37
340	Idia	335	332	330 30	- 1 40
340	Imétal	363	364 90	369	- 1 10
138	Immob. Phénix	138 30	....	....	....
99	Ingénico	98 70	99 10	99 10	+ 0 41
7000	Inst. Mérieux	6850	6900	6900	+ 0 73
460	Interbail	475	480	475	....
780	Intertechnique	856	856	856	....
940	J. Lefebvre	990	981	981	- 0 91
560	Klépierre	560	562	560	....
735	Labinal	774	780	777	+ 0 39
380	Lafarge	394	392	393 50	- 0 13
320	Lebon	325	328	325	....
5010	Legrand	5050	5020	5020	- 0 59
2820	Legrand (DP)	2800	2800	2810	+ 0 36
415	Legris Industries	470	468	468	- 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
715	Locindus	725	724	724	- 0 14
4330	L.V.M.H.	4370	4341	4331	- 0 89
525	Lyon.Eaux/Dumez	571	570	570	- 0 18
115	Majorette Ly	125	125	119 50	- 4 40
315	Mar. Wendel	339 90	339	340	+ 0 03
158	Matra	178	178	178	.
560	Merlin-Gerin	592	587	582	...
89	Metaleurop	102	100 20	100 20	- 1 76
52	Métrologie In.	42	..	...	..
198	Michelin	211	210	208 90	- 1 00
156	Min. Salsig (Ny)	158 10	...	....	...
88	MMB	84 70	...	....	....
176	Moulinex	165 10	165	164	- 0 67
1180	Navig. Mixte	1140	1129	1130	- 0 88
109	Nord-Est	119 90	121 50	117	- 2 42
275	Nordon (Ny)	297 90	295 10	298	+ 0 03
560	Nouv Galeries	598	...	...	....
170	Olipar	181	181	181	..
885	Oréal	873	878	876	+ 0 34
400	Paribas	435	435	434	- 0 23
210	Pechiney Int.	216	217	216 90	+ 0 42
370	Pechiney (CIP)	373 90	373	371 20	- 0 72
1570	Pernod Ricard	1645	1648	1643	- 0 12
735	Peugeot	792	792	791	- 0 13
325	Pinault	361 80	360	361 80	....
720	Plastic-Omn.	825	830	830	+ 0 61
555	Poliet	632	622	621	- 1 74
720	Primagaz	735	716	715	- 2 72
810	Printemps	819	818	829	+ 1 22
3380	Promodès	3755	3730	3730	- 0 67
590	Radiotechn.	595	595	594	- 0 17
5500	Redoute (La)	5680	5670	5670	- 0 18
174	Rémy Cointreau	185 80	186	186	+ 0 11
610	R. Poulenc CIP	665	668	659	- 0 90
370	Rober Financ.	365	369	368	+ 0 82
68	Rochette(La)	71 50	72	71	- 0 70
2160	Roussel Uclaf	2135	2137	2137	+ 0 09
3150	R. Impé.Ly *	3450	3420	3380	- 2 03
182	Sade (Ny)	182	182	182	.
1800	Sagem	2000	2040	2010	+ 0 50
570	Saint Gobain	609	610	608	- 0 16
1260	Saint Louis	1259	1270	1269	....
1460	Salomon Ly	1480	....	...	....
345	Salvepar (Ny)	345	335	335	- 2 90
1620	S.A.T.	1510	1522	1522	+ 0 79
230	Saut. Chât.	240 90	....	...	....
1110	Saupiquet (Ns)	1092	1100	1100	+ 0 73
715	Schneider	745	755	741	- 0 54
18	SCOA	19 30	19 90	19 90	+ 3 11
375	Scor s.a.	409	410	414 50	+ 1 34
2110	S.E.B.	2357	2325	2325	- 1 36
445	Sefimeg	461 90	450	449 10	- 2 77
125	Selectibanque	126 10	127	127	+ 0 71
225	Sextant A.	245	245 50	244 10	- 0 37
820	S.F.I.M.	800	800	800	....
240	S.G.E.	245	255	258	+ 5 31
445	Simco	448 50	449	448	- 0 11
755	Sk. Rossignol	720	721	721	+ 0 14
506	Sligos	505	500	504	- 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
540	Société Géné	573	568	563	- 1 75
65	Sodagco(S)	67	67 50	67 50	+ 0 75
146	Sodero(Ns)	140	140	140	....
1040	Sodexho	1025	1020	1020	- 0 49
80	Sogenal(Ny)	83 90	81 55	81 55	- 2 89
420	Sogerap	433	435	433	...
1410	Sommer-Allib.	1519	1522	1524	+ 0 33
430	SOPHIA	405	417	417	+ 2 96
1700	Source Perrier	1701	1700	1701	...
810	Sovac	864	850	865	+ 0 12
340	SPEP	381	384	382	+ 0 26
340	Spie-Batignol.	366	368	368	+ 0 55
810	Strafor Facom	880	876	880	....
335	Suez	343 20	344 30	342 50	- 0 20
1280	Synthélabo	1250	1250	1250	..
166	Thomson CSF	168 90	167	166	- 0 54
250	Total	270	270	268 50	- 0 56
163	– (certif.)	174 70	175	173 50	- 0 69
215	Truffaut Fin.	210	215	215	+ 2 38
530	U.A.P.	567	565	563	- 0 71
310	U F B Locab.	349	340	340	- 2 58
750	U I C	750	750	750	....
465	U I F	453	453	453	...
790	U I S	800	....	...	...
520	Unibail	522	521	522	....
730	Valéo	751	750	744	- 0 93
270	Vallourec	255	...	..	....
300	Via Banque	315	315	315	..
320	Worms et Cie	356	357 10	357 50	+ 0 42
1250	Zodiac	1264	1278	1278	+ 1 11
1120	Elf Gabon	1103	1100	1115	+ 1 09
108	Amax	114	114 10	114 10	+ 0 09
131	Amer. Barrick	136	135	135	- 0 74
129	Amer. Express	121	123 60	123 60	+ 2 15
245	A.T.T.	241	238 50	238 50	- 1 04
185	Anglo Amer.C.	196 50	194 20	194 10	- 1 22
310	Amgold	315	309	309	- 1 90
250	Banco Santander	270	269	269	- 0 37
850	B.A.S.F.	814	805	805	- 1 11
980	Bayer	978	974	974	- 0 41
47	Bicheim Plc	51 90	...	..	...
38	Buffelsfont.	37 40	37 50	37 80	+ 1 07
147	Chase Manh.	165	162 60	163 50	- 0 91
2680	Daimler Benz	2675	2671	2671	- 0 15
141	De Beers	152	152	152	...
2470	Deutsche Bank	2412	2435	2424	+ 0 50
1200	Dresdner Bank	1196	1203	1208	+ 0 84
59	Driefontein	83 50	82 40	82 40	- 1 73
280	Du Pont-Nem.	291 40	292 80	292 80	+ 0 48
220	Eastman Kodak	222 30	220 10	220 10	- 0 99
14	East Rand	13 95	14	13 95	....
33	Echo Bay	34 10	33 60	33 20	- 2 64
240	Electrolux	250 50	251	251	+ 0 20
117	Ericsson	127	126	126	- 0 79
325	Exxon Corp.	330	...	...	....
240	Ford Motor	254 80	247	247	- 3 06
45	Freegold	45 35	45 10	45 40	+ 0 11
17 50	Gencor	20 20	20 10	19 90	- 1 49
435	Gén. Elect.	428 30	434 70	434 80	+ 1 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
235	Gén. Motors	221	217 20	217 20	- 1 72
330	Gén. Belgique	345	350 80	351	+ 4 64
45	Gd Métropol.	50 10	50 70	50 30	+ 0 40
57	Guinness	62 50	61 50	61 55	- 1 52
24	Hanson PLC	24 20	24 20	24 25	+ 0 21
27	Harmony Gold	26 90	26 60	26 80	....
440	Hewlett Packard	440	432 40	432 40	- 1 73
35	Hitachi	35 80	35 50	35 50	- 0 84
900	Hoechst	852	.	.	...
65	Homestak	70	67 50	67 50	- 3 57
138	I.C.I.	137 60	136 10	136	- 1 16
505	I.B.M.	525	523	521	- 0 76
385	I.T.T.	380	375	375	- 1 32
169	Ito Yokado	182	181	182	.
59	Matsushita	58 10	58 10	58 10	. .
3 55	Maxwell	3 56	...	.	....
230	Mc Donald's	245 20	248 30	248 30	+ 1 28
805	Merck	820	821	821	+ 0 12
535	Minnesota M.	519	..	..	..
44	Mitsubishi	46 50	46 25	46 30	- 0 43
350	Mobil corp.	345	347 10	347 10	+ 0 61
310	Morgan J.P.	320	318	318	- 1 25
35220	Nestlé	36600	36750	36630	+ 0 08
131	Norsk Hydro	148 20	147 50	147 80	- 0 27
99	OFSIL	102 20	101	101	- 1 17
1750	Pétrofina	1885	1878	1888	+ 0 16
420	Philip Morris	432 10	434 50	432 50	+ 0 09
109	Philips	112	113 20	112 50	+ 0 45
57	Placer Dome	57 50	.	...	..
565	Procter Gamble	565		...	..
198	Quilmès	200	198	198	- 1 00
23	Randfontein	25 10	25 30	24 50	- 2 39
295	Rhone Poul. Rorer	304	301 50	301 50	- 0 82
450	Royal Dutch	453 50	452 80	452 60	- 0 20
59	R T Z	65 90	64 70	65	- 1 37
1 60	Saat.& Saatchi	2 47	2 47	2 45	- 0 81
32	St Helena	32 50	32 30	32 10	- 1 23
335	Schlumberger	359	368 20	358 30	+ 0 08
47	Shell transp.	48 50	49	48 60	+ 0 21
2340	Siemens	2318	2312	2312	- 0 26
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
180	Sony	187 50	186	185 30	- 1 17
59	Sumitomo Bank	63 50	63	63	- 0 79
174	T.D.K.	187	185 90	185 90	- 0 59
56	Telefonica	58 10	59 50	59 50	+ 2 41
27	Toshiba	27 85	27 60	27 50	- 1 26
575	Unilever	576	576	575	- 0 17
305	Unit.Techn.	299 80	296 90	295	- 1 60
295	Vaal Reefs	297 50	292 90	287	- 3 53
1290	Volkswagen	1327	1345	1330	+ 0 23
405	Volvo	415 50	....	....	....
154	West. Deep	157 50	155 30	155 30	- 1 40
420	Xerox Corp.	398 40	399	399	+ 0 15
109	Yamanouchi	114 20	112 50	112 50	- 1 49
4 49	Zambia Cop.	4 19	4 24	4 21	+ 0 48

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	8 16
10,80% 79/94	101 05	7 40
Emp.Etat 13,4%83	.....	5 23
Emp.Etat 12,2% 84	100 70	7 23
10,26% mars 86	104 40	1 71
OAT 10% 5/2000	108 20	9 59
OAT 9,5% 12/1997	....	4 08
OAT 9,8% 1/1996	103	2 75
PTT 11,2% 85	....	4 65
CFF 10,30% 86	102 15	2 86
CFF 10,25% nov 90	....	1 62
CNA 10 % 1979	100	2 04
CNB Bques 5000F	98 45	3 24
CNB Paribas 5000F	97 85	3 24
CNB Suez 5000F	97 85	3 24
CNE 11,5% 85	101 01	9 72
CNI 1/82 5000F	98 45	3 24
CNT 9 % 86	....	0 77
CRH 10,90% déc.85	106 35	3 59
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1005	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % conv. 89	648	....
Ly. Eaux cv 6,5%	795	....
Thoms. cv 9,2% 86	860	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	891	900
Applications Hydr.	1530	....
Arbel	550	526
Bains C.Monaco	1080	1090
B.Hypoth.Europ.	369 80	....
B.N.P. Intercont.	415	410
Beghin-Say (C I)	485	480
Bénédictine	2940	....
Bidermann Intern.	469	....
Blanzy Ouest	2970	....
B T P	54 30	54 20
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	560	560
Case Poclain	8	7 95
C.E.G.F (Frigor.)	665	....
Cerussaire Blanzy	388	....
Cerabati	70	....
Champex (Ny)	84 50	....
CIC (CIP)	214	216

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M	1460	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2262	....
Cogifi	343 50	344 50
Comiphos	550	....
Cie Industrielle	6500	....
Cpt Lyon Alemand	360 10	360 10
Concorde	720	....
Constr.Mét.Prov.	28	....
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	339	....
Darblay	700	....
Degremont	2100	2100
Delmas Vieljeux	2980	....
Didot Bottin	617	....
Eaux Bassin Vichy	2731	....
Eaux Vittel	953	....
Ecia	354	353 20
Em.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	2120	2120
Finalens	311	....
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1990	1989
Foncière (Cie)	506	....
Fonc.Lyonnaise	681	680
Foncina	400	....
Fougerolle	921	926
France I.A.R.D.	730	....
France SA (La)	2180	2180
From. Paul-Renard	1761	....
Gaumont	586	585
Gazelin	347	351
Gévelot	500	....
G.F.C.	344	344
Groupe Victoire	1150	....
G.T.I (Transport)	200 20	....
Immobail	359 90	358 10
Immobanque	735	730
Im.Marseillaise	5240	....
Immofice	440	....
Invest.(Ste Cle.)	3260	3250
Lambert Frères	325	....
Lille Bonnières	1100	....
Locafinancière	519	....
Louis Vuitton	705	710
Louvre	3200	3200
Lucia	951	....
Machines Bull	33	33
Mag.Uniprix	162 10	....
Magnant	675	....
Métal Déployé	465	....
Mors	77	74 90
Navigation (Nie)	199	....
Optorg	319 80	312 50
Oréal (CI)	463	463
Origny-Desvroise	738	....
Palais Nouveauté	1250	....
Paluel Marmont	830	....
Parfinance	188	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	190	....
Paris Orléans	217 10	....
Parfinas Invest.	301	....
Pathé Cinéma	1112	....
Piper Heidsieck	1220	....
Porcher	472	....
Promodès (CI)	1815	....
Publicis	766	761
Rochefortaise	105 50	....
Rosario	166 10	170
Rougier	255	....
S.A.C.E.R.	425	....
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	203	....
Saga	410	....
Saint Dominique (F.I.)	112 80	111
Salins du Midi	624	624
Savoisienne M.	183	....
S.C.A.C.	710	....
Senelle	449	449
S.Essai.Part. (M)	138	....
Silic	612	605
Simvim	162	162
S.I.P.H.	185 70	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	610	616
Sofio	397	....
Sofical	1220	1220
Sofitam (ex Sotam)	79 90	....
Solangi	2415	....
Soudure Autogène	936	937
Sovabail	440	....
Stami	475	....
Taittinger	3092	3120
Testut-Aequitas	325	....
Tour Eiffel	235	....
Ufiner	1180	....
Vicat	529	530
Viniprix	1500	....
Virax	130	....
Maroc Sté Brasserie	186	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	708	....
Akzo Nv Sico	481	....
Alcan Aluminium	113 30	....
American Brands	285	....
Arbed	620	....
Asturienne Mines	89 85	....
Banco Popular Espa.	592	....
B.Reglements Int.	18000	....
Can.Pacifique	81 30	....
Chrysler Corp.	100 20	....
C I R	8	....
Commerzbank	845	....
Dow Chemical	331 10	328 50
Fiat	22 50	...
GBL (Brux Lamb.)	515	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	80	....
Goodyear Tire	400 10	....
Grace and Co (WR)	190	....
Honeywell Inc.	405 20	....
Johannesburg	90 15	....
Koninklijke Pakhoed	130 50	..
Kubota	22	....
Midland Bank	35	...
Noranda Mines	75 20	...
Olivetti priv.	9 50	...
Pfizer Inc.	399 50	....
Ricoh	19	....
Robeco	293 10	293 90
Rodamco NV	143 50	142 30
Rolinco	289 60	290 20
Sapem	5 95	...
Sama Group	22	..
SKF Aktiebolaget	109	
Tenneco Inc.	240	.
Thorn Electrical	85 10	..
Toray Ind.	23 05	..
West Rand Cons.	7	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	..
Calciphos	93	..
C G H Cogenbor	10 20	..
Copartex	510	.
Drouot Assurances	339	..
Electro-Banque	332	...
Europ. Accum.	79 10	...
Europ Soudres Ind.	19 80	..
Gachot S.A.	85	.
Guy Degrenne	495	...
Lecteurs du Monde	180	....
Nicolas	1200	..
Particip. Percier	350	..
Quadrant	22	...
Rorento N V	215	.
St-Gobain-Emballage	1950	..
S.E.P.R.	850	...
S.M.T. Goupil	130	..
S.P.R. act. B.	278	...
Waterman	790	..

SICAV (sélection) 11/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	213 62	207 91
Agepargne	853 88	817 11
Améri-gan	7477 87	7190 26
Amplia	264857 59	264857 59•
Amplitude	661 42	642 16
Arbitrages Court.T.	7180 84	7180 84•
Associc	1088 47	1088 47
Atout Futur	438 23	427 54
Aurecic	1182 99	1148 53
Avenir Alizes	1734 99	1700 97
Axa Capital	170 98	163 62
Axa Court Terme	7883 37	7883 37
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1002 32	959 16
Axa Europe	133 68	127 92
Axa Investissements	119 96	114 79
Axa NPI	129 53	123 95
Axa Ob.Fr.Extrans	141 34	135 25
Axa Prem.Ex.Agepre.	110 41	110 08
Axa Sté.Ex.Dr.Sale	151 57	146 04
Axa Valeurs PER	129 18	123 62
Cadence 1	1043 37	1022 91
Cadence 2	1054 01	1033 34
Cadence 3	1045 85	1025 34
Capimonétaire	6261 33	6255 07
Capioblig	6388 80	6263 53
Captacc	1306 95	1287 64
Coexis	1315 98	1283 88
Compravalor	3488 51	3483 29
Convertimmo	364 96	357 80
Credinter	475 11	461 27
Credit Mutuel Capital	1272 60	1247 65•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	666 66	666 66
Cred.Mut.Ep.long.T	199 91	194 56•
Créd.Mut.Ep.Monde	1225 55	1193 72
Dieze	1370 38	1336 96
Drouot France	920 83	881 18
Drouot Sécurité	236 25	226 08
Ecocic	1107 37	1075 12
Ecoper	128 93	123 38
Ecureuil Capitalisation	2560 83	2535 48
Ecureuil Géovaleurs	2373	2303 68
Ecureuil Invest	469 66	455 98
Ecureuil Monepremière	66593 01	66593 01
Ecureuil Monétaire	39176 18	39176 18•
Ecureuil Trésorerie	2417 85	2417 85
Ecureuil Trimestr.	2038 83	2018 64
Elicash	2 775015	2 775015•
Energie	272 39	260 04
Eparcic	3576 52	3576 52
Eparcourt-Sicav	4294 44	4283 73•
Epargne Associat.	25135 76	24849 56
Epargne Capital	10672 81	10567 14
Epargne Croissance	1808 34	1759 94
Epargne Industrie	101 63	98 91•
Epargne J.	69138 15	69138 15
Epargne Obligat.	192 88	187 72
Epargne Première	14349 22	14242 40•
Epargne Quatre	1100 89	1071 43
Epargne-Unie	1336 75	1304 15
Epargne Valeurs	447 97	435 98
Eufi Cash cap.	8307 06	8307 06•
Eufinvest cap.	683 55	683 64•
Eurocic Leaders	1171 38	1137 24
Eurodyn	1271 45	1240 44
Euro Gan	6662 30	6408 06
Europe Nouvelle	577 46	551 27•
Fonsicav	14314 28	14314 28
France-gan	10516 57	10112 09
France Garantie	257 86	257 35
France Index Sicav	121 52	117 97
France Obligations	484 58	459 98

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France	507 58	492 80
Francic Pierre	110 25	107 04
Francic-Régions	1253 81	1217 29
Fructi-Associations	35 08	35 08
Fructi-Capi	41 65	41 03
Fructidor	235 16	231 67
Fructifrance action C	968 85	945 22
Fructifrance action D	946 84	923 75
Gestilion	14732 30	14659
Gest.Associations	175 20	171 34
Horizon	1279 40	1242 14
HLM Monétaire	13833 38	13833 38
Indust.Fse.Court.T.	1458 90	1458 90•
Interepar	102498 37	99512 98
Interoblig	13871 99	13599 99
Intersélection Fce	582 62	551 59
Japacic	158 91	152 34•
Jeunepargne	286 88	282 64
Latitude	2241 26	2237 90
Leumi C.T.	12481 18	12481 18
Leumi L.T.	6754 13	6557 41
Lion Association	11253 88	11253 88
Lion Institution	29436 08	29362 67
Lionplus	972 58	953 51
Lion Trésor	2103 57	2082 74
Lion 20 000	26101 11	26101 11
Livret Bourse Inv.	591 19	573 97
Livret Portefeuil.	734 30	712 91
Méditerranée	186 12	178 11
Mensuel CIC	10139 21	10038 62
Moneden	67551 60	67551 60
Mone.J	72189 30	72189 30•
Monévalor	81496 83	81496 83
Mutualité dépôts	13389 50	13362 77
Mutuelle Unie Sél.	142 02	135 90
Natio Court Terme	282271 00	282271
Natio-Epargne	17600 02	17425 76
Natio-Ep. Ret.	133 01	129 45
Natio Epargne Trésor	7755 07	7739 59
Natio-Imm.	1169 17	1137 88
Natio-Inter	1407 51	1369 84
Natio-Monétaire	25170 45	25170 45
Natio-Patrimoine	1397 05	1359 66
Natio-Placements	63810 48	63810 48
Natio-Revenu	1020 45	1010 35
Natio Sécurité	11997 85	11997 85
Natio-Valeurs	917 49	892 93
Nippon-Gan	5126 67	4931 32
Nord Sud Dévelop.	1584 49	1581 33
Obli-Associations	152 73	151 22
Oblicic-Mondial	2623 39	2584 62
Oblicic-Régions	1089 56	1073 46
Oblifutur	2833 49	2784 39
Oblig. très caté.	176 79	174 18
Oblilion	1350 74	1337 37
Oblisécurité Sicav	12818 88	12818 88
Oraction	989 45	965 32
Orvalor	6808 39	6674 89
Paribas Capitalisation	1499 49	1477 33
Paribas Opportunités	133 97	128 61
Paribas Patrimoine	597 12	572 78
Patrimoine Retraite	221 66	217 31
Parvalor	839 73	827 19
Placement A.	1520 11	1490 30•
Placement J	7179 85	7165 52•
Placement M.	68467 44	68334 77•
Placement Nord	1029 45	1009 28•
Plénitude	137 20	133 53
Poste Croissance	21648 88	21627 25
Poste Gestion	65354 19	65354 19
Première Oblig.	10536 15	10525 62•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	109 17	108 09•
Priv'Associations	29282 14	29282 14
Proficus	1010 60	985 96
Quartz	139 94	136 53
Réalvalor	839 33	822 87
Rentacic	160 18	157 81
Revenus Trimestr.	5381 98	5328 69
Revenu-Vert	1134 72	1117 95
St Honoré Bio-Alim.	1018 87	973 52•
St Honoré Bons du Tr.	11161 80	11106 27•
St Honoré Global	231 54	221 04•
St Honoré Invest.	802 11	765 74•
St Honoré Pacifique	576 39	550 25•
St Honoré PME	546 33	521 68•
St Honoré Real	14862 60	14803 39•
Sécuricic	1733 47	1733 47
Sécuri-Gan	12745 01	12495 11
Sécuritaux	1384 15	1384 15
Sicasden	708 29	697 82
Sicav Associations	1834 79	1834 79
SFI-CNP Assur.	671 19	651 64
S.G. Fr. opportunités	1237 73	1213 46
Sicav 5 000	461 76	449 40
S.I. Est	1425 42	1384 04
Silvafrance	742 71	722 83
Sivam	412 25	401 22
Sivarente	224 02	219 63
Sivinter	449 84	437 80
S.N.I.	1176 17	1141 91
Sogenfrance	1175 85	1152 79
Sogépargne	314 98	308 80
Sogévar	1096 67	1075 17
Sogeter	1338 21	1311 97
Soleil Investissements	603 09	579 89
Solstice	2197 59	2192 11
State Street Act. Eur.	10704 35	10342 37•
State Street Act. Frce	11826 99	11482 51
St. Str. Act.Japon	10969 71	10598 75
State Street Emer. Mts	13131 90	12500 56•
Stratégie Actions	835 90	803 75
Stratégie Rendement	1397 30	1353 32
Technocic	1145 37	1112 01
Techno-Gan	5913 03	5685 61
Thesora	659 52	652 99•
Trésor Plus	1279 86	1267 19
Trésor Trimestriel	1021 97	1011 85
Trésoric	128947 52	128947 52
Trilion	5189 26	5122 67
UAP Investissements	459 11	442 52
UAP Actions France	636 21	613 21
UAP Act. Select.	653 25	629 64
UAP Aedificandi	548 42	528 60
UAP Altefi	198 56	191 38
UAP Alto Sicav	155 08	149 47
UAP Moyen Terme	138 63	133 81
UAP Première Cat.	10684 96	10298 76
Uni-Associations	122 52	122 52•
Uni-Foncier	1248 19	1217 75
Unifrance	622 97	607 78
Uni-Garantie	1286 88	1261 63
Uni-Régions	1431 26	1398 35
Univar	235 19	235 19•
Univers Actions	1325 56	1293 23
Univers Obligations	1820 12	1775 73
Valorg	2041 51	2039 47
Valreal	52956 41	52929 95

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 525	....	5 3	5 8
Ecu	6 910	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 200	....	326	348
Belgique (100 F)	16 333	....	15 8	16 9
Pays-Bas (100 fl)	298 690	....	289	309
Italie (1000 lires)	4 464	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	86 910	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 898	....	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 850	....	2 5	3 2
Suisse (100 f)	362 100	....	354	374
Suède (100 krs)	93 420	....	89	97
Norvège (100 k)	86 170	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 774	....	46 7	49 7
Espagne (100 pes)	5 377	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 035	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 585	....	4 4	4 8
Japon (100 yens)	4 149	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/5
Or fin (kilo en barre)	60000	.....
Or fin (en lingot)	59900	.....
Napoléon (20f)	341	.....
Pièce Fr (10 f)	389	.....
Pièce Suisse (20 f)	345	.....
Pièce Latine (20 f)	340	.....
Souverain	439	.....
Pièce 20 dollars	2040	.....
Pièce 10 dollars	1010	.....
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2220	.....
Pièce 10 florins	356	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demande - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Pattes blanches (1949), de Jean Grémillon, 18 h 30 ; Dans la nuit (1929), de Charles Vanel, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : la Danse de l'épervier (1974, v.o. s.t.f.), de Grzegorz Krolikiewicz, 14 h 30 ; Avancement (1975, v.o. s.t.f.), de Janusz Zaorski, 17 h 30 ; le Chef d'orchestre (1979, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Le Ventre de Paris : Jeune Public : Spot Propsac (1982), les Quatre Cents Coups (1959) de François Truffaut, 14 h 30 ; Actualités anciennes, 16 h 30 ; le Marché noir : Paris l'outragée (1989) de Guy Seligmann, le Dernier Métro (1980) de François Truffaut, 18 h 30 ; les Mercredis de la fiction : la Mer promise (1977) de Jacques Ertaud, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

BORDER LINE (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

BUGSY (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

CROC-BLANC (A., v.f.) : *Cinoches, 6•* (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93).

DE JOUR COMME DE NUIT (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA DIVINE COMÉDIE (Por., v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34).

LES DOORS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

L'EVASION DU CINÉMA LIBERTÉ (Pol., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette bis, 13• (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

FACES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

LA GAMINE (Fr.) : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; *Pathé Montparnasse*, 14• (43-20-12-06).

GRAND CANYON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

HAMLET (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

HOLLYWOOD MISTRESS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

HOOK (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

JFK (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

JOHNNY SUEDE (A.-Suis., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47).

KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

NOUS DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17• (42-93-93-46).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).

ROBERT'S MOVIE (Turc, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19• (40-05-80-00).

ROME ROMÉO (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

RUSH (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

SAM SUFFIT (Fr.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

SANS UN CRI (Fr.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA SEMAINE DU SPHINX (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LA STAZIONE (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : *Ciné* Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; *Gaumont Convention*, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

TRAHIE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

UNE LUEUR DANS LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

LA VIE SUR UN FIL (Chin., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

YOUNG SOUL REBELS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., mar. 18 h 45.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 14 h.

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) séances mer., sam., dim. *à 13 h 30, 15 h 30 film 30 mn après.* ; Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, 15 h 30, sam., dim. 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 13 h 30, 15 h, sam., dim. 15 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 19 h, ven. 15 h 30.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., dim. 16 h 45, sam. 19 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES COMMITMENTS (IRLANDAIS, v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 17 h 30, mar. 22 h 15.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mar., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer. 12 h.

LES DISPARUS DE SAINT-AGIL (Fr.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) film mer., dim. 10 h T.U. : 30 F, 16 F pour les - de 15 ans.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 13 h 30, mar. 22 h 10.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry-Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer., jeu., ven., sam. 22 h 15.

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer., dim. 15 h 30.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LE FLEUVE (Ind., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., dim. 12 h.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) mer., sam., dim. 14 h 15, 16 h 30.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) mer., sam., dim. à 14 h 05, 16 h 05 film 10 mn après. (- de 14 ans : 16 F) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., dim. 15 h, sam. 19 h T.U. : 18 F.

HUSH-A-BYE, BABY (IRALANDAIS, v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) mar., ven., mar. 14 h, 20 h 30 h, jeu., *lun. 16 h, 22 h 15, sam. 14 h, 22 h 15.*

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., mar. 20 h 15.

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 16 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

MOBY DICK (A., v.f.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) film mer., dim. à 10 h T.U. : 30 F, 16 F pour les - de 15 ans.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., dim. 11 h 50.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 18 h 30, ven., lun. 20 h 20.

NORD (Fr.) : Studio 28, 18• (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 13 h 45, 16 h 30, sam., dim. 15 h.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h.

PAS DE RÉPIT POUR MÉLANIE (Can.) : Latina, 4• (42-78-47-86) mer. 16 h, sam., dim. 14 h.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 17 h 15.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 17 h 15, jeu. 22 h 30, sam. 0 h 30, mar. 18 h 15.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., mar. 18 h 45.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE *SODOME* (**) (It., v.o.) : *Accatone*, 5• (46-33-86-86) mer. 15 h 50, ven., dim. 12 h, sam. 22 h, lun. 18 h 10, mar. 22 h.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer. 17 h 50, jeu. 22 h, sam. 17 h 40, mer. 17 h 50.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) mer., sam., dim. à 14 h, 16 h film 10 mn après. (- de 14 ans : 16 F) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., sam., dim. 13 h 30 T.U. : 18 F.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam., dim. 17 h 10.

LES GRANDES REPRISES

ANGEL (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07).

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

COLONEL BLIMP (Brit., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

DE MAYERLING A SARAJEVO (Fr.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

DERRIÈRE LE MIROIR (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19• (40-05-80-00).

REFLETS DANS UN IL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40).

SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

CONFESSIONS D'UN BARJO. Film français de Jérôme Boivin : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Reflet République, 11• (48-05-51-33) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; *Pathé Wepler*, 18• (45-22-47-94).

OPENING NIGHT. Film américain de John Cassavetes, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

RETOUR A HOWARDS END. Film britannique de James Ivory, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LE RETOUR DE CASANOVA. Film français d'Edouard Niermans : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-47-94).

THE PLAYER. Film américain de Robert Altman, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40).

PARIS EN VISITES

MARDI 12 MAI

« Hommage à Charles Sterling, des primitifs à Matisse », 11 heures, musée du Louvre, pavillon de Flore, deuxième étage (G. Marbeau-Caneri).

« Du quartier Gaillon aux grands boulevards », 14 h 30, métro 4-Septembre (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les grandes heures de Saint-Eustache », 15 heures, portail de l'église, 2, rue du Jour (Sauvegarde du Paris historique).

« Bonington », 15 heures, Petit Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

« Saint-Eustache et le vieux quartier », 15 heures, métro Louvre (Lutèce-visites).

CONFÉRENCES

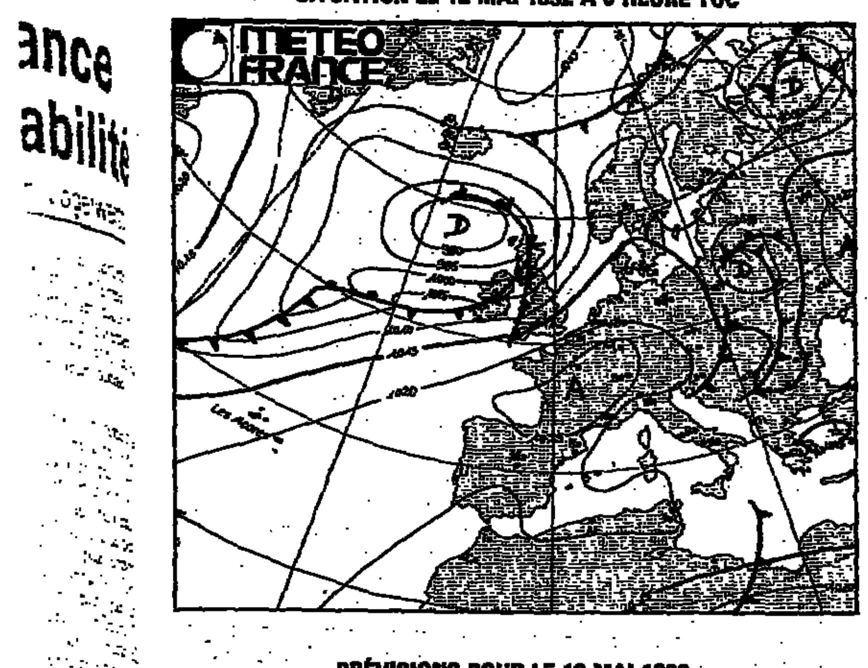
« La Cité des sciences et de l'industrie » (conférence + visite), 14 heures, Maison de la Villette, angle avenue Corentin Cariou et quai de la Charente.

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Risques sismiques et mécanismes des failles actives », par P. Tapponier (Mouvement universel de la responsabilité scientifique).

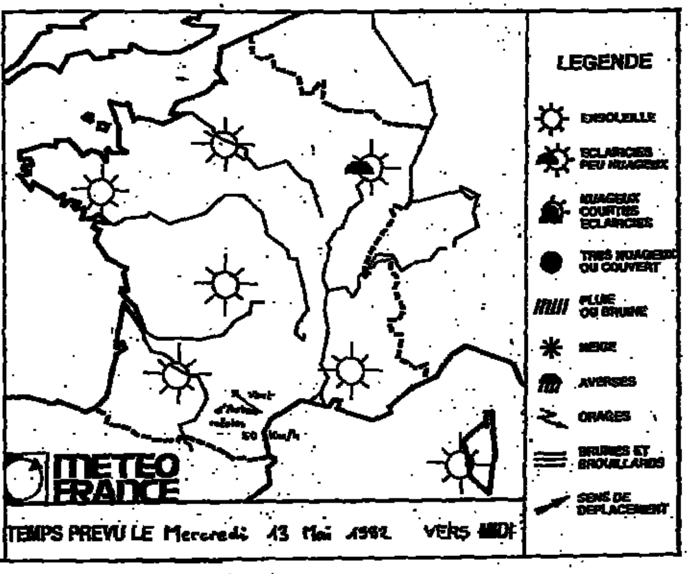
5, rue de l'Abbaye, 18 h 15 : « La joie dans le christianisme », avec C. Andronikof (Fraternité d'Abraham).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 13 MAI 1992

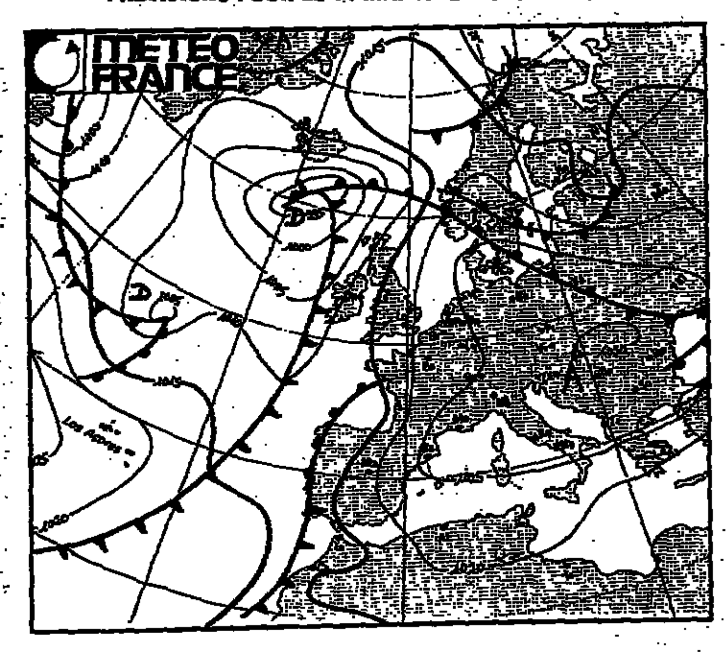


Mercredi : un avant-goût d'été. – Le champ de hautes pressions maintient un temps estival sur l'Hexagone. Le ciel restera donc bleu toute la journée. On pourrait néanmoins observer un léger voile nuageux le long des frontières nord et est du pays. Les régions proches du golfe du Lion auront aussi droit à quelques nuages d'origine maritime. Le vent d'autan se renforcera en cours de journée. Les rafales atteindront 60 km/h en fin d'après-midi.

Les températures minimales oscilleront autour d'une moyenne de 10 degrés, les plus basses descendront jusqu'à 5 degrés dans l'Est, les plus hautes atteignent 15 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les maxima atteindront des valeurs nettement supérieures aux normales saisonnières. Il fera jusqu'à 30 degrés sur le Sud-Ouest, le mercure dépassera 25 degrés sur toutes les autres régions de France sauf près des côtes de la Manche où le thermomètre indiquera environ 20 degrés au moment le plus chaud de la journée.

PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé *le 12-5-92*

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-5-1992 à 18 heures TUC et le 12-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	9	D
BIARRITZ	16	7	D
BORDEAUX	19	6	D
BOURGES	16	3	N
BREST	13	10	C
CAEN	15	7	C
CHERBOURG	13	8	C
CLERMONT-FER.	18	4	D
DIJON	16	2	D
GRENOBLE	20	5	D
LILLE	14	8	P
LIMOGES	14	5	D
LYON	18	6	D
MARSEILLE	25	13	D
NANCY	16	3	N
NANTES	15	4	D
NICE	20	15	D
PARIS-MONTS.	16	8	N
PAU	19	6	D
PERPIGNAN	21	11	D
RENNES	16	7	C
ST-ETIENNE	17	3	D
STRASBOURG	17	4	D
TOULOUSE	20	6	D
TOURS	16	4	N
POINTE-A-PITRE	31	23	P
ÉTRANGER			
ALGER	27	13	N
AMSTERDAM	14	8	D
ATHÈNES	25	15	D
BANGKOK	37	26	C
BARCELONE	20	12	D
BELGRADE	20	13	D
BERLIN	13	3	D
BRUXELLES	12	7	D
COPENHAGUE	12	2	D
DAKAR	25	19	N
DJERBA	21	16	C
GENÈVE	18	4	D
HONGKONG	23	22	C
ISTANBUL	24	14	D
JÉRUSALEM	20	10	D
LE CAIRE	29	17	D
LISBONNE	24	11	D
LONDRES	16	10	C
LOS ANGELES	22	18	C
LUXEMBOURG	12	5	N
MADRID	29	11	D
MARRAKECH	30	13	N
MEXICO	22	11	C
MILAN	24	6	D
MONTRÉAL	26	7	D
MOSCOU	13	4	C
NAIROBI	23	14	D
NEW-DELHI	41	25	D
NEW-YORK	21	12	D
OSLO	11	-3	D
PALMA-DE-MAJ.	25	12	D
PÉKIN	23	16	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	18	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	13	0	D
SYDNEY	21	16	P
TOKYO	18	9	D
TUNIS	25	12	N
VARSOVIE	17	6	C
VENISE	23	14	D
VIENNE	23	9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Aide-mémoire

CONFESSONS-LE d'emblée : on n'avait jamais vu *Nuit et Brouillard*. Et pour tout dire, on n'était pas dévoré d'envie de replonger en apnée, une demi-heure durant, dans les grands fonds boueux du cauchemar. Mais FR 3 ayant souhaité le rediffuser à plusieurs reprises après l'arrêt Touvier, reculer encore eût été absurde.

D'abord, même si toute appréciation esthétique peut paraître déplacée, le film d'Alain Resnais n'accuse nullement ses trente-six ans. Aussi pur qu'au premier jour, il reste traversé d'un souffle brûlant qui nous emporte sur les ailes de l'horreur. Qu'y voit-on ? Evidemment, ces images connues de tous : les macabres empilements de lunettes, de gamelles, de chaussures, de cheveux de femmes avec lesquels on fabriqua du tissu (on voit les rouleaux de tissu), de têtes humaines décapitées. Les empilements de boîtes de Zyklon B, la queue aux chambres à gaz, le plafond en béton strié de griffures désespérées, les pauvres restes de corps enfournés dans les crématoires. Et, après la libération, les bulldozers alliés qui poussent, par pelletées entières, les squelettes vers les fosses communes.

Mais ce n'est pas le plus poignant. Les images les plus terribles sont celles qui, en apparence, en montrent le moins. L'embarquement d'un convoi, par exemple, dans une gare qui pourrait être française, sous la surveillance des SS. Et cet instant où l'employé – un brave cheminot – ferme les portes coulissantes des wagons. On s'attendrait à des cris, des gesticulations, des va-tout tentés avec la force du désespoir, on s'attendrait à voir rouler des corps sur la voie, d'autres s'interposer devant la porte, dans un sursaut, au seuil du piège. On s'attendrait à entendre claquer les coups de feu des Allemands, hurler des ordres, à voir lâcher les chiens. Rien de tel. Du bétail humain qui se laisse embarquer. Quoi de plus déchirant que ce calme ? On en est encore à devoir rappeler tout cela ? Eh oui ! L'oubli est un océan à l'inlassable ressac, face auquel on se sent si faible... Il faut évidemment montrer *Nuit et Brouillard* dans les lycées, tout en sachant que le thème de la collaboration française n'y est pas même effleuré.

Dans son livre consacré au *Syndrome de Vichy*, Henry Rousso rappelle que, pour être admis à présenter son film au Festival de Cannes, Resnais dut supprimer un plan où l'on entrevoyait, au camp de regroupement de Pithiviers, le képi d'un gendarme français. Le champ est libre encore pour d'autres aides-mémoire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 12 mai

TF 1

20.50 **Cinéma : Un poisson nommé Wanda.** ■ Film américain de Charles Crichton (1988). Avec John Cleese, Jamie Lee Curtis, Kevin Kline.
22.45 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.35 **Journal et Météo.**

A 2

20.40 **Cinéma : Les Liaisons dangereuses.** ■■ Film britannique de Stephen Frears (1988). Avec Glenn Close, John Malkovich, Michelle Pfeiffer.
23.00 **Débat : Raison de plus.** Animé par Claude Sérillon. Cannes-Avignon : le match des festivals. Invités : Francis Huster ; Fabrice Luchini ; Ludmila Mikaël ; Georges Wilson ; Anne Lefebvre ; Gilles Jacob, directeur du Festival de Cannes ; Michel Mouillot, maire de Cannes ; Guy Ravier, maire d'Avignon ; Christiane Bourbonnot, directrice de l'Institut de formation des techniciens du spectacle à Avignon.
23.50 **1-2-3 Théâtre.**
23.55 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : La 25e Heure.**

FR 3

20.45 **Les Aventures de Tintin.**
21.35 **Magazine : Faut pas rêver.**
22.30 **Journal et Météo.**
▶ 22.55 **Téléfilm : Jane.** De Claudine Guilmain, avec Maria Pacôme, Pierre Arditi.
0.15 **Magazine : Ticket bleu.** Voile : Coupe de l'America.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Le Château de ma mère.** ■■■ Film français d'Yves Robert (1990). Avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel, Didier Pain.
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Michel Denisot. Spécial Cannes.
22.15 **Cinéma : Ennemies, une histoire d'amour.** ■■ Film américain de Paul Mazursky (1989). Avec Ron Silver, Anjelica Huston, Lena Olin (v.o.).
0.15 **Cinéma : Schizo Dream.** ■ Film canadien de Sandor Stern (1988). Avec David Hewlett, Cyndy Preston, John Ferguson.
1.55 **Opéra : Industrial Symphony.** De David Lynch.

M 6

20.40 **Série : Flipper le dauphin.** *Le Grand Voyage*, de Paul Landers, avec Brian Kelly, Like Halpin.
22.10 **Documentaire : Quelqu'un doit mourir.** De Claude Gaignaire.
23.05 **Téléfilm : Coupable d'innocence.** De T. Heffron, avec Dorian Harewood, Dabney Coleman.
0.50 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.50 **Magazine : Carnets d'Europe.** *Jacques Le Goff, historien (France).*
20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 **Concert.** *Symphonie n° 2 de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov ; sol. : Edith Wiens, soprano, Anne Gievang, mezzo-soprano.*
22.20 **Informations : Dépêches.**
22.25 **Danse : Aeros.** Chorégraphie de Trisha Brown.
22.55 **Informations : Dépêches.**
23.00 **Documentaire : Lueur d'étoile.** De Dominique Delouche.
0.00 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** Les progrès de la robotique.
21.30 **Comment circule la littérature ou l'import-export littéraire.** Avec Ivan Nobokoff, Jean-Didier Wagneur, Diane Kolnikoff, Karl-Gustav Bjurström, Gérard de Cortanze.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les dix-huit ans. 1. Les bons enfants.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Linda Lé (les Evangiles du crime).
0.50 **Musique : Coda.** Voyage autour du monde : l'Asie du Nord (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 15 décembre 1991 à Berlin) : Symphonie en ut majeur, de Stravinsky ; Concerto pour violon et orchestre, de Berg ; Symphonie n° 2 en ré majeur op. 73, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy ; Kurt Nikkanen, violon.
22.30 **Soliste.** Aldo Ciccolini, piano.
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Brahms, Schubert.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Philippe Carles.

Mercredi 13 mai

TF 1

13.40 **Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.**
15.15 **Club Dorothée.**
17.20 **Série : Charles s'en charge.**
17.50 **Magazine : Club plus.**
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Tapis vert et Météo.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Michel Sardou, Texas, Catherine Lara, Zana Mushein, Christophe Deschamps.
▶ 22.50 **Magazine : En quête de vérité.** Les abus sexuels contre les enfants.
0.00 **Journal et Météo.**
0.05 **Téléfilm : Irena.** D'Abder Isker, avec Etienne de Balasy, Isabelle Spade.
1.00 **TF 1 nuit.** 7 arts à la Une.

A 2

13.50 **Documentaire : Opération Terre.**
14.45 **Série : L'Equipée du Poney-Express.**
15.35 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.15 **Divertissement : Actu A 2.**
16.25 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.50 **Magazine : Giga.**
18.20 **Série : Magnum.**
19.10 **INC.**
19.15 **Divertissement : Caméras indiscrètes.**
19.59 **Journal.**
20.25 **Sport : Football.** Match de barrage D1-D2 : Strasbourg-Rennes.
21.50 **Mi-temps, Journal des courses et Météo.**
22.25 **Magazine : Direct.** Les maladies du football.
23.45 **Magazine : Musiques au cœur.**
0.40 **1. 2. 3. Théâtre.**
0.45 **Journal et Météo.**

FR 3

13.35 **Série : La Grande Aventure de James Onedin.**
14.25 **C'est Lulo !** Top Express.
14.55 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
17.00 **C'est Lulo !**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.00 **Un livre, un jour.**
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.40 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Notre avenir en Europe : des pour et des contre.
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Mercredi en France.**
23.40 **Traverses.** L'Héritage des Romanov, documentaire d'Elena Romanova et Peter Hercombe.
0.30 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

13.35 **Téléfilm : L'habit ne fait pas le moine.** De Paul Wendkos, avec Ray Sharkey, Edward Asner.
15.05 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.35 **Téléfilm : L'Arme du silence.** De Ian Sharp, avec Griffin Dunne, Karen Allen.
17.20 **Documentaire : Le Grizzly, maître des montagnes.** De Joel Bennett.
18.05 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.15 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.** Spécial Cannes.
21.00 **Cinéma : Air America.** ■ Film américain de Roger Spottiswoode (1990). Avec Mel Gibson, Robert Doney Jr, Nancy Travis.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Sport : Football.** Ajax d'Amsterdam-Torino : finale retour de la Coupe de l'UEFA, en différé.
1.05 **Cinéma : L'Enfant du pays.** ■ Film américain de Jerrold Freeman (1986). Avec Victor Love, Carroll Baker, Elizabeth McGovern.

M 6

13.55 **Série : L'Homme invisible.**
14.45 **Magazine : E = M 6.**
15.15 **Magazine : Culture pub.**
15.45 **Magazine : Culture rock.**
16.15 **Musique : Flashback.**
16.45 **Magazine : Nouba.**
17.15 **Musique : Dance Machine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Vic Daniels.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Passeport pour la peur.** De Lou Antonio, avec Lee Remick, Norma Aleandro.
22.25 **Téléfilm : L'Enlèvement de Kari Stevenson.** De Stephen R. Gyllehaal, avec Tracy Pollan, Joe Don Baker.
0.05 **Magazine : Vénus.**
0.35 **Six minutes d'informations.**
0.40 **Magazine : Dazibao.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

17.10 **Magazine : Objectif amateur.**
18.10 **Magazine : Mégamix.**
19.00 **Informations : Dépêches.**
19.05 **Documentaire : Histoire parallèle.**
19.55 **Informations : Dépêches.**
20.00 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.05 **Documentaire : Mémoires en ricochets.**
21.10 **Informations : Dépêches.**
21.15 **Magazine : Carnets d'Europe.**
21.20 **Documentaire : Site 2.**
22.50 **Informations : Dépêches.**
22.55 **Cinéma : Twist and Shout.** ■■ Film danois de Bille August (1984). Avec Adam Tonsberg, Lars Simonsen.
0.40 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Quid des Vikings ?
21.30 **Correspondances.**
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 13 mai à Rotterdam) : Symphonie n° 4, de Kokkonen ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur op. 47, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Paavo Berglund ; Joshua Bell, violon.
22.00 **Concert** (donné le 26 janvier à Radio-France) : Topologie d'une cité fantôme, de Wallin ; One by One, de Kulenty ; Un ciel fait d'herbes, de Ledoux ; Shadowland, de Sorensen, par l'Ensemble Musique oblique, dir. Nicolas Brochot ; Pascal Zavaro, percussion.
23.10 **Ainsi la nuit...**
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.**

Dans l'attente du renouvellement de ses effectifs et de son président

Le Comité national d'éthique est au bord de l'asphyxie

Le Comité national d'éthique ne fonctionne plus. La moitié de ses membres (trente-six) n'ont pas été renouvelés, alors que leur mandat expirait le 1er avril dernier.

De même, le professeur Jean Bernard, président du Comité, n'a pas été reconduit dans ses fonctions, qui, elles, prenaient fin lundi 11 mai. Cette situation soulève de vives critiques dans les milieux médicaux et scientifiques.

Souvent cité en exemple à l'étranger, récemment encore lors de la réunion organisée à Madrid par le Conseil de l'Europe (*le Monde* du 27 mars), le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a été créé par un décret de février 1983. Sa mission consiste à *« donner son avis sur les problèmes moraux soulevés par la recherche dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé, que ceux-ci concernent l'homme, des groupes sociaux ou la société tout entière. »*

En pratique, ce comité peut être saisi par le président de l'Assemblée nationale, celui du Sénat, un membre du gouvernement, un établissement public, une fondation reconnue d'utilité publique ou un établissement d'enseignement supérieur. Sa composition résulte d'un savant dosage visant à la représentation des différents courants de pensée et instances professionnelles concernées par la bioéthique.

Dans ce dosage, le poids de l'Elysée est loin d'être négligeable. Le président de la République désigne lui-même cinq personnalités *« appartenant aux principales familles philosophiques et spirituelles »*. Quinze autres membres sont choisis *« en raison de leurs compétences et de leur intérêt pour les problèmes d'éthique »* par différents ministres (recherche, santé, affaires sociales, justice, industrie, éducation nationale, travail, communication, famille), les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et de la Cour de cassation et le vice-président du Conseil d'Etat. Quinze personnalités du monde de la recherche sont enfin désignées par différents organismes et institutions scientifiques ou médicales.

Le décret de 1983 prévoit que le Comité consultatif national d'éthique est renouvelé par moitié tous les deux ans, la liste de ses membres étant publiée dans un arrêté conjoint des ministres chargés de la recherche et de la santé. Or ce texte n'a pas été publié près d'un mois et demi après la date du 1er avril, à laquelle expirait le mandat de la moitié de ses membres.

Un mode de fonctionnement contesté

Et l'arrêté qui annonce la reconduction par le président de la République du professeur Jean Bernard à la tête du Comité d'éthique n'a pas non plus été publié. *« Depuis plus d'un mois, nous ne nous réunissons plus*, confient plusieurs membres. *Nous ne pouvons plus travailler et, pis encore, nous ne disposons d'aucun élément nous permettant de dire quand cette situation totalement anormale pourra prendre fin. »*

Selon certaines sources, c'est l'Elysée qui, par ses atermoiements, aurait bloqué la procédure attendue. Selon d'autres, la vacance actuelle pourrait être interprétée comme une séquelle du récent changement de gouvernement, notamment de la disparition d'un ministère « délégué » à la santé.

Cette situation n'est pas sans inconvénients. *« Nous avons traité en urgence, fin mars*, indiquent ces spécialistes, *la question du caractère, imposé ou non, du dépistage de l'infection par le virus du sida, car nous savions que nos mandats arrivaient à expiration et qu'ils ne seraient pas reconduits. »*

Plusieurs questions urgentes posées par le gouvernement au Comité d'éthique demeurent sans réponse, notamment celle posée par l'essai thérapeutique à base d'un nouveau et coûteux produit anti-infectieux – le centoxin, – pour lequel quinze services de réanimation de l'Assistance publique de Paris avaient saisi M. Bruno Durieux lorsqu'il était ministre délégué à la santé (*le Monde* des 4 et 5 février).

D'autres voix s'élèvent pour mettre en cause le mode de fonctionnement du Comité national d'éthique, accusant des membres désignés par M. Mitterrand ou certains ministres de ne jamais participer aux travaux. Ces remous surviennent à un moment où s'expriment de plus en plus, en haut lieu, les difficultés rencontrées pour trouver un successeur au professeur Jean Bernard, qui, depuis près de dix ans, était pour la France la voix officiellement autorisée de la bioéthique.

JEAN-YVES NAU

La retransmission du championnat d'Europe des nations

Procédure de conciliation entre les chaînes françaises de télévision pour le football

Antenne 2 et FR 3 ont intenté une action en référé lundi 11 mai contre TF 1 et le Groupement des radiodiffuseurs français de l'Union européenne de radiodiffusion (GRF) à propos de la retransmission des matches du championnat d'Europe des nations de football. Dans le cadre de cette procédure, M. Alain Lacabarats, vice-président du tribunal de Paris, a organisé une négociation entre les parties dans le but d'aboutir à un accord pour la répartition des matches qui doivent se jouer en Suède à partir du 10 juin prochain.

Antenne 2 et FR 3 avaient saisi le juge des référés pour qu'il mette en œuvre la procédure de conciliation prévue au règlement du GRF, association dont sont membres les chaînes de télévision. La réunion de conciliation devait avoir lieu mardi 12 mai, sous la présidence de M. Xavier Gouyou-Beauchamps, président du GFR.

□ **Accord entre Londres et Hanoï pour le rapatriement des boat people vietnamiens de Hongkong.** – La Grande-Bretagne et le Vietnam ont signé à Hanoï un accord prévoyant le rapatriement forcé de plus de vingt mille boat people vietnamiens vivant dans des camps de réfugiés de la colonie britannique de Hongkong, a annoncé, mardi 12 mai, à Londres, le Foreign Office. Cet accord a été conclu par le ministère vietnamien des affaires étrangères et la représentation britannique à Hanoï. – *(AFP.)*

□ **Mme Nathalie Briant et M. Max Guazzini deviennent directeur général et vice-président de NRJ.** – Le conseil d'administration de NRJ, présidé par M. Jean-Paul Baudecroux, vient de nommer M. Max Guazzini, précédemment directeur général, au poste de vice-président et directeur général des programmes. Mme Nathalie Briant, qui était secrétaire générale, devient directeur général du réseau radiophonique. Mme Briant est l'épouse de M. Yvon Briant, réélu président du Centre national des indépendants (CNI) le 25 avril.

□ **« Le Nouvel Intimité » suspend sa parution.** – *Le Nouvel Intimité*, créé en 1947 par l'éditeur Cino del Duca, devenu propriété des Editions mondiales, va suspendre sa parution en juin. L'hebdomadaire est affecté par une baisse de ses ventes – 199 000 exemplaires en 1991 en moyenne, selon l'Office de justification de la diffusion (OJD), soit 23 000 exemplaires de moins qu'en 1990 – et de ses recettes publicitaires. La suspension de ce titre pourrait bénéficier à l'autre hebdomadaire de « presse du cœur » du groupe, *Nous deux*. Ce dernier vient de remodeler sa formule afin d'enrayer la baisse de sa diffusion (485 000 exemplaires en 1991 contre 518 617 l'année précédente).

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Plaignons-nous !

CHAQUE année, c'est le même refrain. On s'indigne, on se récrie. C'est fou ce que ça augmente, la délinquance ! 7,2 % de hausse en 1991. Plus de trois millions sept cent crimes et délits déclarés, dont un quart en Ile-de-France, si c'est pas malheureux quand même ! On dévalise, on viole, on trafique, on cambriole, on braque, on vole à main armée, à la tire et à gogo, mais, curieusement, ça s'arrête là.

Comparé aux Etats-Unis, où la première cause de mortalité des jeunes, c'est pas la route, c'est le coup de couteau ou le coup de feu, nous ici on s'entre-tue trois fois moins qu'au début du siècle. Faut pas se plaindre !

Ou plutôt si. Au lieu de baisser les bras chaque fois qu'on se fait piquer son vélo, son sac, son auto-radio, son fric ou, quand il s'agit de son carnet de chèques ou de sa carte bleue, de courir à la banque, faut prendre sur soi, faire un détour par le commissariat, attendre interminablement, affronter le sourire goguenard ou l'air renfrogné d'un flic débordé et supplier pour qu'il dresse un procès-verbal en je ne sais plus combien d'exemplaires.

A quoi ça sert ? Certainement pas à ce qu'on retrouve votre bien. Autant chercher une aiguille dans une meule de foin. Mais à ce que ça se retrouve dans les statistiques de l'an prochain. Et après ?

Avec un peu de chance, ça incitera les pouvoirs publics à lutter plus énergiquement contre cette petite délinquance tellement entrée dans les mœurs qu'elle finit par compter pour du beurre.

Prenez l'exemple des femmes violées, des enfants martyrisés, des vieux tabassés, avant, on n'en parlait pas, motus et bouche cousue, à présent, non seulement on les signale, on les comptabilise, pareil que les trafiquants de drogue ou les faussaires en col blanc. Ce n'est qu'en les traduisant en chiffres qu'on peut prendre la mesure des faits.

Ces faits divers devenus si banals, si fréquents, qu'ils n'intéressent plus personne à moins de sortir de l'ordinaire. Ainsi cet employé de bureau canadien attiré par une collègue dans une chambre d'hôtel et sommé sous la menace du revolver de lui faire un enfant.

Faut vraiment s'arracher, là, maintenant, pour avoir droit à trois lignes dans un quotidien !

MALAWI : après la répression des émeutes

Le mouvement de grève s'étend

De larges secteurs de l'économie, dont les transports publics, ont été paralysés par des grèves, lundi 11 mai, au Malawi, où la répression des émeutes a fait trente-sept morts la semaine dernière, selon la radio nationale (*le Monde* du 9 mai).

La plus grande menace pour la stabilité du pays est venue des fonctionnaires, qui ont averti qu'ils arrêteraient le travail vendredi si les disparités salariales n'étaient pas réduites. Des diplomates s'attendent à des perturbations à grande échelle mercredi, sachant que le pays doit célébrer le lendemain l'anniversaire du président à vie Kamuzu Banda.

D'autre part, une délégation internationale de responsables syndicaux, en visite au Malawi, a mis le gouvernement au défi de donner la preuve que M. Chafukwa Chihani, un opposant incarcéré, était toujours en vie. Ni sa femme ni son avocat n'ont été autorisés à le voir depuis son arrestation, le 6 avril. Lundi, des discussions difficiles entre des représentants du gouvernement malawite et les bailleurs de fonds étrangers du pays ont commencé à Paris, sous l'égide de la Banque mondiale. – *(AFP.)*

IRAN : les résultats définitifs des élections législatives

Raz-de-marée des « pragmatiques »

Les « pragmatiques », proches du président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, ont remporté une victoire écrasante aux élections législatives iraniennes, enlevant plus des trois quarts des sièges, selon les résultats définitifs du second tour annoncés lundi 11 mai. La tendance radicale, largement majoritaire dans le Parlement – Majlis – sortant, n'a remporté qu'une quinzaine de sièges sur les 268 pourvus, les élections pour les deux sièges restants ayant été annulées et reportées.

A Téhéran, les « pragmatiques » ou « modérés » ont remporté la totalité des trente sièges. Aucun des chefs de file des « radicaux », dont le président du Majlis sortant, M. Mehdi Karoubi, n'est parvenu à s'y faire élire. Neuf femmes, contre quatre dans le précédent Parlement, ont été élues, dont cinq à Téhéran, toutes considérées comme proches des « pragmatiques ». – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XX

Le numéro du « Monde » daté 12 mai 1992 a été tiré à 550 944 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Grandes manœuvres dans l'enseignement privé

Raidissement des parents du privé contre le gouvernement, réunion extraordinaire des évêques sur l'avenir de l'enseignement catholique : l'école privée est en proie à une agitation en profondeur à l'approche d'échéances électorales qui aiguisent les passions. Les archives des pays d'Europe de l'Est constituent un véritable Eldorado pour les historiens. Quant aux mathématiciens du Vieux Continent, ils ont créé une société européenne.

Point : l'Opus Dei

Triomphe à la « romaine » : dimanche 17 mai, place Saint-Pierre à Rome, près de deux cent mille membres ou sympathisants de l'Opus Dei assisteront à la cérémonie, présidée par Jean-Paul II, de béatification du fondateur de l'Oeuvre, Mgr Josemaria Escriva de Balaguer (1902-1975).



15 pages d'offres d'emploi

Le Monde
INITIATIVES

Dynamiser les chômeurs

QUINZE années d'aggravation du chômage, et autant d'années pour la politique de l'emploi, pourraient bien avoir eu ce résultat déconcertant. Au fur et à mesure, selon la règle de l'accoutumance, la «logique du guichet», à l'ANPE comme dans l'ensemble du service public de l'emploi, l'aurait peu à peu emporté sur la plupart des autres considérations de lutte contre la privation de travail. Et la mauvaise conscience se serait développée, en prime, tel un sous-produit du traitement social...

La «logique du guichet»? Elle consiste à répondre aux besoins immédiats des chômeurs, sauf à l'essentiel, à savoir l'emploi, et donc à imaginer tous les palliatifs possibles. Le temps passant, elle amène à disposer en magasin d'une palette impressionnante de dispositifs pour répondre à tous les cas de figure imaginables, sous forme de stages, d'aides, de programmes adaptés, et ce pour des «publics» que l'on saucissonne toujours davantage, entre les jeunes, les femmes, les chômeurs de longue durée, puis chaque sous-segment de ces catégories démultipliées à l'infini. On le voit, y compris lors des communications gouvernementales, tout nouveau «plan» pour l'emploi est censé remplir des objectifs chiffrés qui sont autant de substituts au manque de travail.

Bien sûr, tout cela est nécessaire, voire indispensable. Il n'empêche que, le drame du chômage se prolongeant, on peut considérer que les remèdes ont aussi des effets secondaires à leur tour dangereux. Pour les chômeurs d'abord, même s'il ne faut surtout pas leur reprocher d'utiliser progressivement toutes les possibilités que leur offre la palette des moyens publics. De demandeurs d'emploi, ils deviennent, à la longue, et pour partie à leur corps défendant, des assistés que le système entretient dans cet état, faute de pouvoir leur accorder une activité professionnelle digne de ce nom. Des signes ne trompent pas : ils adaptent leur attitude en fonction de leur stratégie du moment, correspondant aux critères de celui qu'il faut soutenir quand ils s'adressent au guichet, plus dynamiques et volontaristes quand ils cherchent directement du travail; ce qu'il font aussi, et avec un certain succès.

Mais la conséquence la plus pernicieuse, parce que la moins repérée par ceux qui sont facilement tentés par l'opprobre jeté sur les prétendus faux chômeurs, touche le service public de l'emploi en général, et l'ANPE en particulier. Parce que l'administration se fait un devoir légitime, depuis la fin des années 70, d'apporter des solutions pour atténuer les difficultés dues à la montée du chômage, sans qu'il lui soit possible d'agir sur la création d'emplois autrement que par des mesures d'accompagnement économique, elle a insensiblement fini par privilégier son rôle social et correctif au détriment du reste. D'une certaine façon, on pourrait prétendre maintenant qu'elle se complaît dans cette attitude qui lui serait devenue une seconde nature. C'est précisément le cas de l'ANPE, où les agents vivent mal la confrontation quotidienne avec le désespoir des chômeurs. Non seulement ils essaient de les soulager – ce qui est bien le moins – mais, prenant le moyen pour le but, en arrivent aussi à proposer uniquement des mesures compensatoires et, du coup, changent de priorités, le traitement social devenant leur raison d'être ou leur mission principale. Les chômeurs l'ont bien compris, qui se tournent vers l'ANPE pour obtenir une aide, et savent se mettre en condition pour l'avoir, puis vont vers d'autres intermédiaires, ou l'entreprise, dès lors qu'ils veulent trouver de l'emploi.

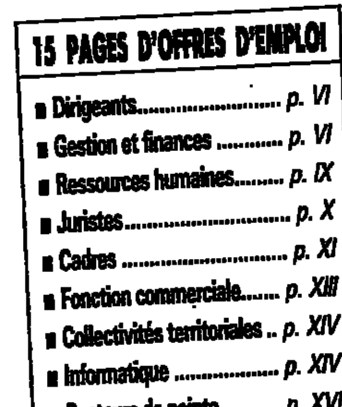


PEU à peu, des «acteurs» du marché du travail ont commencé à dénoncer cette évolution et à lui trouver des fondements dans les origines de l'appareil mis en place pour la lutte contre le chômage. Par exemple, le code du travail, pour ce qui est du placement, ne comporte que des interdictions pour empêcher l'immixtion de pratiques ou d'organismes qui contreviendraient au monopole de l'ANPE. Les plages d'interventions possibles ne sont définies que par défaut ou se situent aux marges. Lesquelles ne sont pas exploitées par le service public de l'emploi, a-t-on pu constater. Là, à la lisière, se développent pourtant des initiatives, à l'origine controversées, telles que les associations intermédiaires, les entreprises d'insertion et toutes les innovations souvent défendues par des associations d'aide à l'insertion qui se nichent dans les interstices de la loi, et obtiennent parfois de brillants résultats. Là aussi se glissent les opérateurs de l'intérim, ceux des cabinets de recrutement ou, plus récemment, les spécialistes de l'«outplacement», individuel ou collectif, qui démontrent que d'autres techniques peuvent obtenir des succès, y compris commerciaux.

AUJOURD'HUI, certaines prémices permettent de penser que la logique du guichet est condamnée de l'intérieur. L'ANPE bouge. Des fonctionnaires, soutenus par le ministère du travail, remettent en cause les modes anciens de fonctionnement. Des expériences sont menées qui prouvent que l'on peut agir différemment. On assiste à une floraison de propositions... Différentes, celles-ci partent des mêmes postulats. D'abord, chercher un emploi est un travail comme un autre. Il faut rendre le chômeur responsable et, plutôt que de le materner, passer son temps à dynamiser sa recherche, car, en situation de sous-emploi, doublée d'une paradoxale pénurie de main-d'œuvre, les postes à pourvoir existent. Ensuite, l'emploi compte plus que la formation. La préparation à un hypothétique travail est moins importante en effet que le retour dans une activité qui appellera, d'elle-même, le désir de se former. Les chômeurs de longue durée ont surtout besoin de se prouver à eux-mêmes et aux autres qu'ils peuvent travailler. Enfin, nul n'est «inemployable», selon le terme affreux des techniciens. D'un «petit boulot» à une séquence un peu plus longue, tous les observateurs témoignent que des parcours de résurrection existent. Si tant est que la motivation ait survécu à la «logique de guichet».

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.



15 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Les mauvais points de l'ANPE

Le social a fait oublier l'économique

ELLE est jeune, jolie et toute blonde, mais au chômage. Quand elle se rend chez un éventuel employeur, elle sait se faire coquette, s'habille et se maquille. Quand elle se présente à l'ANPE, en revanche, elle est méconnaissable. Le cheveu terne, la mine triste et le jean élimé, elle inspire pitié. En fait, elle adopte deux visages, donc deux stratégies, selon qu'elle cherche du travail ou qu'elle veut trouver un soutien. Car elle sait que, à l'agence, on ne raisonne pas avec les critères de l'entreprise et que, la voyant ainsi, on essaiera de lui trouver une solution d'attente, un stage ou une aide...

Quel qu'il soit, l'employeur, lui, a besoin de personnel, souvent moins qualifié qu'on ne le dit, et il désespère de le trouver. Faute de sélectionner une main-d'œuvre parfaitement adaptée, il accepte d'embaucher des salariés qui seront en décalage avec ses souhaits, et il les formera, le plus souvent sur le tas. Mais il voudra alors que la motivation et une certaine mobilité viennent en compensation ; et il revendiquera une aide de l'Etat, accusé de n'être pas capable d'assumer sa mission en matière d'enseignement et de formation.

D'une enquête menée dans l'Oise en mai-juin 1990, pour le compte de la direction départementale du travail et de l'emploi, par le cabinet Idée, on tire des enseignements qui demeurent d'une brûlante actualité. Aux confins de l'emploi et du chômage, en effet, les difficultés ainsi révélées et les aggiornamentos possibles font partie des éléments qui sont, au plan national, actuellement en discussion.

L'étude de cas concrets a permis de mettre au jour, en interrogeant les chômeurs de longue durée – y compris ceux qui se sont réinsérés – et les chefs d'entreprise, une série d'inadéquations et, tout autant, la multiplicité de faux-semblants et de clichés qui, depuis des lustres, limitent les capacités d'intervention en faveur du retour à l'activité des demandeurs d'emploi. Il s'ensuit une remise en question salutaire de préceptes qui avaient fait jusqu'à oublier les missions d'origine.

Interrogés, les chômeurs se plaignent de l'accueil de l'ANPE ou, du moins, reconnaissent qu'il leur faut, pour profiter au mieux des services qu'on peut leur proposer, adopter *« des caractéristiques comportementales et vestimentaires opposées à celles des entreprises »*. Ils expliquent qu'une attitude *« humble »* est préférable si l'on veut apitoyer et, à l'inverse, qu'un *« look trop dynamique »* risque de diminuer les chances. De même, le stage *« vient quand on est chômeur de longue durée »*, et rarement avant. Il faut être en situation critique et mal habillé pour être soutenu par l'ANPE, alors que l'entreprise réagit par une attitude exactement contraire.

Par rapport à l'emploi, le jugement des personnes interrogées à l'égard de l'ANPE est tout aussi sévère. Elle ne serait *« pas assez patronale »* – entendez par là qu'elle ne tient pas compte des réalités, – s'exclame un chômeur. Notamment, elle entretiendrait des illusions psychologiquement néfastes, le poste pouvant être, contre la loi, interdit de fait à une femme ou rester affiché alors qu'il est pourvu depuis longtemps, faute d'une efficacité que des concurrents – les sociétés d'intérim, les cabinets de recrutement – savent régulièrement démontrer.

Des embauches « en décalage »

D'ailleurs, bien des demandeurs d'emploi trouvent des contrats à durée déterminée directement, y compris grâce aux journaux gratuits de petites annonces. Conclusion : L'ANPE est un agent économique et social mais, en voulant être le deuxième, elle échoue à être le premier. Or – et le parcours de chômeurs de longue durée qui occupent à nouveau un emploi le prouve – les « réinsérés » ne sont pas spécifiquement en meilleur état que les autres, cumulant parfois plusieurs handicaps. Ils étaient simplement plus motivés, avaient bénéficié d'un accompagnement personnalisé, et il avait été tenu compte, pour leur réemploi, des conditions locales. En écho, les griefs et les constats des chefs d'entreprise sont du même ordre. Tout en ne pouvant pas les chiffrer ni les préciser par catégories, les employeurs sont capables de définir leurs besoins à terme. Ils font état de l'existence de flux importants, qui concernent aussi bien les ouvriers qualifiés ou non qualifiés que les employés, par exemple. Pourvu que la confusion entre *« non qualifié »* et *« non compétent »* soit levée, il s'avère, dans les trois quarts des cas, qu'ils se sont accommodés d'embauches « en décalage » avec leurs souhaits initiaux et qu'il admettent qu'*« il est fréquent que de tels salariés réussissent malgré cela néanmoins à s'intégrer »*. Dans la pratique, ils font des efforts pour pallier cela : soit en accompagnant le recrutement d'une *« action correctrice formalisée »*, avec un stage ; soit, le plus souvent, avec de la formation sur le tas, moins coûteuse.

Cette réalité ouvre d'autres perspectives pour le retour à l'emploi des chômeurs. Cela revient à dire, à quelques conditions, qu'il n'y a pas de fatalité. Il faut jouer sur les glissements de fonctions, parier sur les déplacements et miser sur la mobilité, professionnelle ou géographique. Tel salarié en poste peut évoluer, avec un faible investissement, et ainsi laisser sa place à un moins qualifié, tout aussi adapté. Dès lors, les actions en faveur d'un chômeur s'appuieront moins sur sa formation que sur sa disponibilité à bouger, puis à évoluer. Il faut mettre en place des leviers qui libèrent de l'emploi, l'expérience prouvant qu'*« il y a une réelle possibilité de permettre l'embauche et l'adaptation de personnes hors des critères retenus »* a priori.

Malheureusement, et c'est ce dont témoignent les entreprises, l'ANPE ne sait pas tenir tous ces rôles, elle qui se réfère à son monopole de placement quand il lui est demandé d'être un partenaire pour le recrutement. Or, constatent les auteurs de l'étude, *« l'idéal du placement est à l'opposé de l'idéal du recrutement »*, l'un répondant à un critère social d'équité tandis que l'autre a une fonction exclusivement économique. Il faudra qu'elle évolue en ce sens. De même, l'Etat devra opter pour d'autres formes d'aides, sous forme de soutien pour l'investissement en formation. Car les entreprises vivent mal d'avoir à faire face à la nécessité d'un investissement pour la simple remise à niveau et estiment que cet effort ne leur incombe pas.

La leçon de tout cela : des possibilités existent pour les chômeurs si l'on veut bien commencer par le début. A savoir l'emploi, plus disponible qu'on ne l'imagine grâce aux flux.

A. Le.

Le maternage du privé

L'outplacement dispose de moyens importants

LA comparaison séduit aussi bien les hommes du service public que les consultants d'un cabinet privé : aider un salarié licencié à retrouver un emploi ressemble au système des dentistes : au moins un rendez-vous par semaine, un suivi constant et, à la moindre alerte, une réponse adaptée. Un travail de fourmi, en somme.

D'accord sur les principes méthodologiques, les équipes techniques de reclassement (ETR) de l'ANPE et les cabinets spécialisés dans le reclassement collectif visent aussi les mêmes objectifs : un emploi durable ou un projet individuel validé. Les similitudes s'arrêtent là. Après, il est forcément question des moyens disponibles et des audaces possibles. Il est clair alors que les voies divergent.

Chez MOA, le numéro un français des cabinets d'outplacement collectif, Eric Baudouin, l'un des deux responsables du bureau de Paris, qui gère actuellement trente antennes-emploi en Ile-de-France, annonce le chiffre d'un consultant chargé en moyenne du suivi pour trente salariés. Un ratio qui fait des envieux dans plusieurs ETR, où la réalité nécessite de le multiplier parfois par dix !

Que dire alors d'un autre rapport bien connu dans le métier, devenu d'ailleurs une règle de base : il faut contacter cent entreprises pour découvrir dix postes à pourvoir pour un salarié. Le service public est aussi, dans ce cas-là, largement distancé dans les moyens alloués à la collecte d'emplois, mais se montre en général tout à fait bon joueur : *« Ne parlons pas de concurrence*, insiste ce responsable d'une ETR de l'Ouest de la France. *Nous faisons le même métier, c'est vrai, mais je peux dire qu'il y a finalement un apport commun de nos compétences respectives. Nous visons la complémentarité et, le résultat obtenu, c'est un gain de temps pour les salariés à la recherche d'un emploi. Voilà le plus important. »*

Démarcher les PME

La différence de moyens se fait sentir très concrètement, et ce dès le départ d'une opération. Dès l'annonce des licenciements, un cabinet de reclassement va, par exemple, prendre en charge immédiatement les salariés concernés. *« Nous organisons des réunions d'information le jour même*, précise Eric Baudouin. *Perdre un emploi, c'est, pour un salarié, perdre ses repères. Nous devons l'aider à les reconstituer. Nous ne laissons pas les gens repartir sans une prochaine date de rendez-vous, par exemple. »* Pour autant, il n'est pas question d'assistanat, bien que certains consultants avouent jouer sans complexes la carte du maternage. *« C'est vrai*, poursuit Eric Baudouin, *qu'il nous arrive de conduire les gens en voiture à leurs rendez-vous dans les entreprises. Mais pourquoi prononcer le mot assistanat ? Ce n'en est pas. En moyenne 20 % à 30 % des salariés licenciés ont besoin d'« être portés ». Mais c'est un moyen comme un autre que nous utilisons pour qu'ils retrouvent un emploi. »*

Parfois, les audaces vont plus loin. Un responsable d'un cabinet parisien explique qu'il n'hésite pas à déployer tout un arsenal pour essayer de raccrocher un salarié découragé ou décidé à laisser passer du temps avant de se remettre à la recherche d'un emploi. *« Vous voyez ce dossier*, montre-t-il. *Nous avons envoyé à cette personne plus de six lettres recommandées lui indiquant que nous avions trouvé des postes qui pourraient lui convenir, mais elle ne réagissait pas. Un de mes assistants lui a alors téléphoné en se faisant passer pour quelqu'un des ASSEDIC qui souhaitait vérifier sa recherche d'emploi... Elle était dans nos bureaux le lendemain. On peut effectivement discuter du procédé, mais il est clair aussi que les gens peuvent être vraiment excédés et découragés. Certains vont réagir de manière positive, d'autres pas. Ils vont se renfermer. Pour nous, donc, tous les moyens sont bons. »*

Même les plus originaux, qui, là encore, distancent largement ceux employés par les ETR, notamment en termes de prospection des postes disponibles. *« Nous démarchons les PME puisque c'est bien là que se trouve à 80 % le marché caché des offres d'emploi*, explique Eric Baudouin, *et nous proposons des deals aux entreprises. Vous avez un recrutement à opérer : nous vous proposons un candidat dont nous avons bien étudié le profil au cours de notre préparation à sa recherche d'emploi. Si vous pensez qu'il vous convient, nous sommes prêts soit à prendre en charge sa période d'essai, soit à financer la formation nécessaire pour que les compétences du candidat soient en parfaite harmonie avec le poste à pourvoir. »*

On comprend pourquoi les ETR parlent plutôt de complémentarité, tant les champs d'action possibles semblent différents. Et d'ailleurs cette complémentarité existe bien. Sans oublier évidemment l'échange possible et réel des offres d'emploi récoltées de part et d'autre. Les ateliers d'émergence de projets animés par les ETR permettent aussi de croiser les résultats des entretiens menés parallèlement par une antenne emploi mise en place par un cabinet de reclassement. C'est compter aussi sur la connaissance du bassin d'emploi et des organismes locaux de formation, bien photographiés par les ETR, ce qui permet sans aucun doute aux cabinets d'éviter bien des faux pas. Malgré la différence évidente de dynamique, les ETR comme les cabinets sont pourtant, en bout de course, contraints par un seul et même problème : la volonté du salarié d'être acteur ou non de son reclassement. *« Un cabinet d'outplacement aura beau déployer tous les moyens possibles et imaginables*, précise ce responsable d'une ETR parisienne, *si le candidat n'est pas motivé, il se heurtera à un mur, comme nous. »* Un diagnostic imparable, service public ou pas.

Marie-Béatrice Baudet

Les priorités d'ID 21

Réconcilier entreprise et insertion

PALAIS de l'Elysée, conseil des ministres du 26 février 1992. Pour la première fois dans l'histoire de la République, un ministre, en l'occurrence Martine Aubry, décide d'étayer son propos avec un petit film vidéo. Durant neuf minutes, les habituels exposés d'énarques laisseront la place à des témoignages souvent bouleversants. *« Le principal, c'est le boulot, parce que le boulot, c'est le pognon, et le pognon, c'est la vie »*, résume Eric, vingt-neuf ans, la mèche frondeuse. *« Dès que j'ai touché ma première paye, ça allait mieux. Je revis. Je suis heureuse de travailler »*, ajoute Mauricette, trente-cinq ans, qui peut enfin sortir de sa dépression. *« On apprend à se lever, à être ponctuelle. Ca donne confiance. Maintenant, je suis quelqu'un »*, avoue la jeune et belle Farida, désormais employée de restauration.

Eric, Mauricette, Farida ainsi qu'Alain (vingt-quatre ans) *« enlevé par la DDASS »* quand il était gamin, et Jean-Marie, un ouvrier agricole de quarante ans, ont fait mouche. Grâce à eux, les membres du conseil des ministres sauront ce qu'est une entreprise d'insertion et auront compris combien il est important d'aider les chômeurs à *« remettre le pied à l'étrier »*. Tous les cinq, en effet, travaillent pour le groupe ID 21, une entreprise d'insertion créée à Dijon en 1985 par Jacques Danière et Pierre Choux et qui, depuis cette date, a accueilli près de deux mille cinq cents personnes.

Les fondateurs et dirigeants d'ID 21 peuvent être légitimement fiers. Cette cassette n'est-elle pas un hommage indirect à l'efficacité de leur action ? Or, depuis sept ans, ces deux anciens militants CGT n'ont qu'une stratégie : privilégier l'économique et l'emploi. *« Dans l'expression entreprise d'insertion, l'entreprise précède l'insertion »*, résume Pierre Choux, un des rares patrons ravi que sa société paie des impôts sur le bénéfice. Si la légitimité de leur démarche n'est plus remise en cause aujourd'hui (« Le Monde Initiatives » du 29 avril 1992), il n'en était pas de même en 1985. A l'époque où fleurissaient les associations, nos deux complices créaient des SA et des SARL au capital de plusieurs centaines de milliers de francs et s'inscrivaient au Centre des jeunes dirigeants (CJD), quitte à faire grincer des dents leurs anciens compagnons de route. De même, hormis le directeur des ressources humaines du groupe, Jean-Claude Benani, ancien militant CFDT, tous les cadres d'ID 21 sont directement issus des entreprises.

Acheter un réveil

A l'égard des salariés en insertion, le principe est identique. Que ceux-ci travaillent dans le bâtiment, le nettoyage, l'entretien d'espaces verts, la restauration ou le déménagement, l'accent est mis sur leur productivité : *« La personne que nous accueillons doit avoir une productivité proportionnelle au salaire qui lui est versé et qui n'est jamais inférieur au SMIC horaire. Nous estimons que, durant son temps de passage, sa productivité moyenne doit représenter 70 % de celle d'un salarié normal et ne jamais descendre sous la barre des 50 %. Accepter un taux inférieur revient à tromper la personne sur ses capacités à réintégrer le circuit économique normal »*, explique Jacques Danière. Pourtant, aucune sélection n'est effectuée à l'entrée. Il est même fréquent que les responsables d'ID 21 doivent accorder une avance sur le premier salaire pour permettre au salarié d'acheter un réveil, ou passer une heure à leur apprendre comment réparer une chaîne de vélo tant ces petits détails, anodins pour beaucoup, prennent une importance capitale dans des situations de détresse.

Lorsqu'un « accompagnant social » propose à ID 21 d'embaucher une personne en difficulté, les responsables ont trois possibilités : lui proposer une formation, un emploi à l'extérieur, ou, bien entendu, un emploi dans le groupe. Dans ce dernier cas, deux types d'insertion sont possibles : à court terme (moins de trois mois) ou plus longue (jusqu'à deux ans). Mais, logiques avec eux-mêmes, Jacques Danière et Pierre Choux refusent d'embaucher plus de salariés que le marché local de l'emploi ne pourra en intégrer par la suite. *« Nous ne sommes pas un guichet mais un lieu qui apporte une réponse positive. Nous estimons qu'il y a environ deux mille emplois pour des bas niveaux de qualification aux alentours de Dijon. Notre challenge est d'en occuper au moins 10 %, donc environ deux cents. Lorsque nous atteignons ce chiffre, nous fermons l'accueil car on sait qu'on ne les placera pas. »*

Mais ces patrons n'oublient pas leur origine syndicale. Pour eux, l'insertion passe aussi par l'acquisition des règles et des droits sociaux. Un des « challenges » de cette année consistera à organiser des élections de délégués du personnel. Après un accord en bonne et due forme avec la CFDT, les dirigeants d'ID 21 viennent de mettre en place trois collèges électoraux : un pour les salariés en insertion courte, un pour ceux en insertion longue et un pour les cadres. De même, Jacques Danière et Pierre Choux apprennent à leurs salariés à voter aux prud'hommes. Mais, comme le dit Jacques Danière : *« La première fois qu'un gars m'envoie aux prud'hommes, je le vire. Car ça prouve qu'il a tout compris et n'a plus besoin de nous. »*

Frédéric Lemaître

Préfet au travail

« LORSQUE je visite mes communes du Tarn-et-Garonne, on me parle à l'occasion de Bruxelles et de la politique agricole commune, mais bien davantage encore de l'emploi et de la qualification de la main-d'œuvre », lance Bernadette Malgorn, préfet du Tarn-et-Garonne, qui sait ce que l'observation sur le terrain veut dire.

Depuis quinze années, à Dieppe où elle fut sous-préfet, puis en Lorraine où elle fut secrétaire des affaires régionales avant de rejoindre le cabinet de Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales, aujourd'hui à Montauban, ses dossiers de prédilection ont toujours été liés à l'emploi et à l'insertion professionnelle. Elle a notamment à son actif la création à Dieppe de l'association Accès conseil, qui, aujourd'hui, essaime en France et dont la vocation est la remise directe à l'emploi de jeunes personnes au chômage.

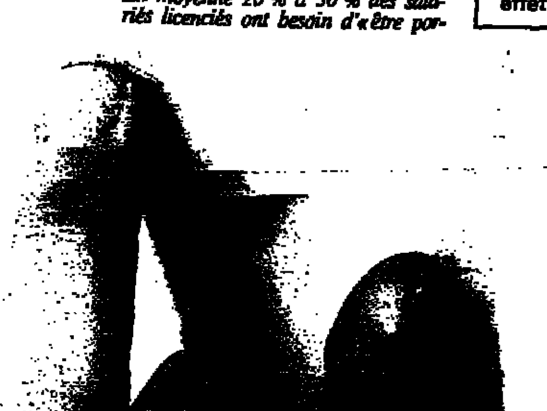
Bernadette Malgorn n'a en effet pas attendu la circulaire d'Edith Cresson du 20 février 1992 incitant les préfets à inscrire dans leurs priorités le *« traitement local de l'emploi et du chômage »*. De façon non abstraite et non administrative, elle a observé l'inadéquation de l'offre par rapport à la demande des entreprises. Le *« noyau dur »* des chômeurs inscrits à l'ANPE et ne retrouvant pas un travail malgré les *« formations plus ou moins longues et intenses »* ne lui a pas échappé. Non plus d'ailleurs que les entreprises ont des difficultés à formuler leurs besoins réels en matière de qualification. Ce qui, pour le préfet, signifie qu'il s'avère nécessaire d'*« étudier préalablement »* leurs besoins sur le plan local. Cela suppose une forte coordination entre les différents intervenants, la formation initiale, les chambres consulaires par exemple, auxquelles les employeurs s'adressent fréquemment, les services publics de l'emploi, les organismes professionnels, le conseil régional, la préfecture, etc., qui peuvent être acteurs lorsque l'ANPE ne peut répondre à la demande.

De même, au plan national, elle estime que les modes de financement manquent de souplesse, parce que trop spécialisés : *« Des dégradés sont possibles. Or, à quoi assiste-t-on ? Le chômage de longue durée ? Telle enveloppe. Le chômage des jeunes ? Telle autre enveloppe. L'insertion ? Une autre enveloppe ! »*

Autre sujet de critique, le *« postulat selon lequel les qualifications doivent être tirées par le haut »* : *« Si l'on fait de la dynamique, on s'aperçoit que la pyramide ne se déploie pas forcément vers le haut, tant il est vrai que le flux d'embauche des travailleurs non qualifiés reste important. Il faut donc réserver des places aux jeunes sans qualification. A ce propos, je demeure étonnée que l'on puisse, pendant une phase indéfinie, invoquer la remotivation, la remise à niveau, la mobilisation... pour des personnes très éloignées de la qualification. En zone rurale en particulier, la remise directe à l'emploi peut s'opérer, par exemple, chez des artisans qui sont autant de refuges à l'exclusion par de petits travaux sur les routes de la commune. »* D'ailleurs, le préfet du Tarn-et-Garonne se félicite de l'existence des entreprises d'insertion, *« utiles pour les personnes qui ont besoin d'une immersion directe dans le monde du travail »*. Mais, ajoute-t-elle, *« leur efficacité vaut pour les grands centres urbains. En milieu rural, la formule trouve très vite ses limites. »*

Pour Bernadette Malgorn, si la remise directe à l'emploi a ses vertus, elle ne saurait pas davantage se passer des outils actuels disponibles. *« Il faut agir sur une palette large. Ajouter une forte dose d'alternance. Et sans doute mieux gérer les outils existants. »*

Jean Menanteau



INITIATIVES

DYNAMISER LES CHÔMEURS

Faire soi-même

L'inverse des stages

UNE impasse dans le troisième arrondissement de Paris. Des femmes se pressent à la porte des locaux de l'association Création. Dans une des salles, une dizaine d'entre elles sont assises autour d'une grande table. L'une épluche le répertoire des entreprises de la Défense; sa voisine écrit des adresses sur un impressionnant paquet d'enveloppes; une autre se lève et sort en expliquant : *«Je vais téléphoner pour essayer encore une fois de décrocher ce rendez-vous.»*

Fabienne, la cinquantaine soignée, soigneusement maquillée, se plaint : *«Je suis esthéticienne conseil maquilleuse et on me propose toujours des emplois minables dans des petites parfumeries de quartier pour faire des épilations toute la journée. Merci bien!»* Elle montre son dossier : elle a écrit à tous les grands, Dior, Chanel, Guerlain. Les réponses s'égrènent, monotones : *«Nous vous remercions d'avoir pensé à nous. Rien pour l'instant qui corresponde à vos compétences...» «Nous ne manquerons pas, si quelque chose se présente...»*

Nathalie, quarante-six ans, un BTS d'hôtellerie et treize années à se lever à l'aube pour être à la réception dès 6 heures du matin. Lasse des horaires, elle a suivi pour se recycler une formation de comptable et souhaite un poste de secrétaire-comptable : plus de dix-huit mois à chercher en vain. Brigitte, trente-quatre ans, une formation initiale d'éducatrice spécialisée, a fait depuis huit ans du théâtre, du social, du socioculturel. Licenciée voici un an par l'institut de sondages qui l'employait, elle voudrait revenir au secteur socioculturel, mais ne sait plus très bien comment s'y prendre.

Anne-Marie, elle, n'est même pas venue à la réunion collective d'information. Il faut dire qu'elle avait lieu un mercredi à 15 heures : dur, dur, pour une mère de deux enfants. «C'est fait exprès, explique un formateur-conseiller. *C'est une première élimination. Les femmes qui ne font pas l'effort de trouver une solution pour faire garder leurs enfants ce jour-là ne sont pas vraiment prêtes à travailler puisque, dans quelques semaines si tout va bien, le problème du mercredi se posera à elles de toute façon.»*

La motivation est le seul critère de sélection des candidates. Les Clubs de l'emploi s'adressent à des chômeurs de tous âges et de tous niveaux désireux de retrouver un travail dans les meilleurs délais. Chômeurs ou plutôt chômeuses, car impulsés par la délégation régionale aux droits de la femme, ces clubs ont été mis en place en décembre 1991 en Ile-de-France avec un double financement : 55 % par un crédit contrat de plan Etat-région et 45 % par le Fonds social pour l'emploi. Les clubs s'inscrivent dans le programme NOW (New Opportunities for Women), programme européen spécifique qui vise à une plus grande égalité des chances pour les femmes. Ils sont lancés pour une durée de trois ans et s'adressent particulièrement aux femmes isolées. Cinq fonctionnent, d'ores et déjà en Ile-de-France : trois à Paris, deux en banlieue, gérés par des associations; la société de conseils en formation STHENE assumant les fonctions de coordinateur expert.

Modèle canadien

Les Clubs de l'emploi sont inspirés par un modèle canadien expérimenté avec succès depuis dix ans dans l'Ontario auprès de jeunes chômeurs. Le concept est fondé sur les techniques de thérapie du comportement. C'est une méthode dynamique de groupe partant de l'idée que le chômage n'a rien à voir avec le manque de qualification, 58 % des chômeurs de longue durée ayant une formation.

La «stagiarisation», pour employer un néologisme barbare, ne ferait qu'enfoncer les gens dans leur inertie. Pour les en sortir, quelques principes de base – trouver un emploi est un travail en soi qui requiert des techniques précises et un véritable professionnalisme. D'où ces sessions de trois ou quatre semaines d'apprentissage. Autre notion fondamentale : l'importance du groupe, de la solidarité et du partage des expériences. Douze à quinze personnes à chaque session, de niveaux hétérogènes, allant du CAP à bac+4, peuvent se soutenir, s'encourager mutuellement et faire ressortir les éléments positifs du vécu des autres. Deux conseillers-formateurs sont présents en permanence.

Après une première réunion d'information et un entretien individuel de sélection, chaque personne signe un contrat où elle s'engage à tout faire pour trouver un emploi dans les meilleurs délais. La première semaine est consacrée à déterminer un objectif d'emploi pour chacune d'entre elles et à chercher des pistes. A acquérir aussi les différents outils de la recherche d'emploi, étonnamment mal maîtrisés même par des gens très diplômés : rédaction de CV, carte de présentation, lettre d'accompagnement ou de recommandation, utilisation du téléphone et franchissement des barrières, utilisation des annuaires et des annonces, etc.

Les membres du club doivent dès les premiers jours battre le rappel de leur réseau de relations et décrocher les premiers rendez-vous. Très vite, on arrive à la simulation vidéo des entretiens d'embauche avec les questions-types à poser ou ne pas poser concernant les horaires, les salaires, etc. Les formateurs recommandent bien de s'informer sur la profession visée et l'entreprise avant de se rendre aux entretiens. Un détail qui a son importance : tout le côté matériel et coûteux de la recherche d'emploi – dactylographie, photocopies, téléphone, expédition du courrier – est pris en charge par le club, qui emploie à cet effet une secrétaire; 50 % des membres du club trouvent un emploi avant la fin de la session, 75 % dans les mois qui suivent. Pour Thierry Benoit, responsable de STHENE et initiateur de ces clubs en France, *«le succès est dû à la démarche originale et nouvelle chez nous, qui va à l'encontre de tout notre traitement traditionnel du chômage. Environ 5 % abandonnent le club dès les premiers jours. Ah! Il faut dire que ça les change des stages-parkings; ça leur prend beaucoup de temps et elles ne sont pas rémunérées. On fait un suivi hebdomadaire; l'idée est de mettre en place des clubs permanents où tout le monde peut revenir tant qu'il n'a pas trouvé un emploi. En espérant que personne ne fera plus de deux clubs successifs»*. Son rêve? Ouvrir des boutiques de l'emploi, où les demandeurs pourraient entrer librement, comme il y a des boutiques du droit : mettre en quelque sorte le chômage en vitrine.

Liliane Delwasse

Starter pour l'avenir

Le reclassement des anciens de Renault-Billancourt

PENDANT quinze ans, ils ont pris chaque jour le chemin qui mène à la place Nationale, accompli les mêmes gestes sur les chaînes de Renault-Billancourt. Aujourd'hui, leur route s'achève 300 mètres avant l'entrée de l'usine, dans un local exigu, en rez-de-chaussée. Deux bureaux face à face, quelques chaises, des tasses de café sur une table, un lieu où poser sa détresse.

C'est le siège de l'association Starter, créée fin 1988 par des militants de la CFDT-Renault et présidée par Daniel Labbé, ancien secrétaire général du syndicat. Subventionnée par le Fonds d'action sociale et les directions départementales du travail des Hauts-de-Seine et des Yvelines, Starter vise la réinsertion sociale et professionnelle des OS licenciés, à la dérive dans le chômage de longue durée. Depuis le début de 1989, 400 personnes sont venues ici. Parmi elles, 320 anciens ouvriers de Billancourt, la plupart d'origine étrangère, âgés de quarante-cinq à cinquante ans et peu qualifiés. Leur seul bagage : l'«identité Renault» qui les enchaîne encore aux grilles de l'usine interdite. Deux cents d'entre eux ne sont pas encore sortis d'affaire. Comme cet ouvrier auquel Starter avait procuré un emploi, dont il a *«réussi»* à être licencié peu après. On l'a retrouvé, un badge de visiteur Renault épinglé à sa veste, parcourant sans but les ateliers de l'usine.

En revanche, 120 ont mis le pied à l'étrier, en CDI, CDD ou intérim, après des années d'errance d'ANPE en ASSEDIC et d'assistantes sociales en caisses d'allocations familiales. Comme Lahoucine, quarante-six ans, marié et père de deux fillettes, licencié en 1986, toujours sans travail quatre ans plus tard quand il pousse la porte de Starter. *«Au début, deux fois par semaine, j'allais à l'ANPE, qui me proposait des emplois chez des garagistes*, se souvient-il. *Mais, à chaque fois que je me présentais, le poste était déjà pourvu.»* Lahoucine repartait, silencieux, vers l'ANPE qui lui demandait de patienter encore. *«Au bout d'un an, je me suis dit : ce n'est pas la peine de continuer. Je ne retrouverai jamais de travail.»* Rapidement, ses dettes de loyer se sont accumulées, ses rapports familiaux se sont dégradés.

« Les stigmates des institutions »

«Aller d'un guichet à l'autre, ça ne peut pas marcher, affirme Farouk Belkeddar, responsable de Starter : *il faut cesser de fragmenter le projet des gens. un individu forme un tout avec ses désirs et ses contraintes qu'il faut respecter. Pour lui restituer son identité, chaque réseau, chaque institution qui intervient dans sa vie doit avancer au même rythme et s'inscrire de manière cohérente dans sa trajectoire de réinsertion. Dès que cette connivence existe, le chômeur retrouve son autonomie.»* Il faudra des mois, voire des années, pour parvenir à organiser cette dynamique. C'est dire que, sans la volonté des institutions de tenter une démarche inhabituelle pour elles, fondée sur leur décloisonnement, rien ne se fera. *«L'exclusion n'est pas un phénomène marginal*, insiste Farouk Belkeddar. *Quand on parle de ce public, il convient de se demander qui l'a exclu. En fait, on lui fait porter les stigmates des institutions et de leurs dysfonctionnements.»* Sans la mise en confiance du chômeur, rien ne se fera non plus.

Un premier pas est franchi dès la seconde visite de Lahoucine à l'association. *«On l'appelle tout de suite par son nom, sans avoir à chercher dans un cahier; on ne redemande pas quelle est sa situation familiale, son lieu d'habitation*, explique Ali Nassaf, animateur de Starter. *Ainsi la personne comprend qu'elle est prise en considération en tant qu'être humain.»* Ensuite commence un parcours d'obstacles ponctué d'entretiens menés par Farouk Belkeddar et Mahjouba Nahar. Un travail sous-tendu par des courriers et des appels téléphoniques réguliers aux intéressés, destinés à maintenir le contact à tout prix. *«Au début, Lahoucine parlait de manière obsessionnelle de ses problèmes de loyer*, rappelle Farouk Belkeddar. *Il attendait passivement des solutions. Et, côté emploi, il n'avait apparemment aucun désir. Nous avons pris sa demande au premier degré et entrepris des démarches auprès de l'assistante sociale de l'office HLM, de l'huissier qui le poursuivait, mais aussi de l'ANPE et des ASSEDIC, ce qui nous a permis d maîtriser son environnement immédiat.»* Une fois rassuré, Lahoucine a commencé à raconter son histoire, puis a écouté la proposition de Starter, qui consistait à conclure avec lui un contrat moral où le soutien de l'association se conjuguerait avec sa participation active à sa propre réinsertion. Ce cheminement, qui devait débuter par un stage AFPA, Lahoucine ne pouvait pas y croire.

«Au départ, tous ont cette réaction, souligne Farouk Belkeddar. *Ils nous écoutent avec une sorte de commisération, l'air de dire : «Vous êtes des rêveurs.»* Lahoucine affirmait qu'il n'avait pas d'argent pour se déplacer au stage ou bien qu'il ne savait rien faire. *Nous lui répondions que ce n'était pas vrai.»* Lahoucine n'était pas d'accord et, inconsciemment, il se défilait devant ce saut vers l'inconnu qui l'angoissait tant. *«Mais, d'emblée, nous avions posé les termes du contrat à rediscuter avec lui.»* L'autre pari était de convaincre les institutions de jouer le jeu et d'y croire, de manière que chacune d'elles valide le projet de vie de Lahoucine. Sans oublier la complicité indispensable de sa femme, qui devait accepter que son époux s'absente quinze nuits par mois pour suivre cette formation à Evreux. Petit à petit, le décor se mettait donc en place. Aujourd'hui, Lahoucine déplie fièrement le certificat de stage qu'il vient de décrocher. Un poste l'attend dans l'entreprise d'insertion AVMC, créée par Renault à Plaisir (Yvelines). Un juste retour des choses.

Francine Aizicovici

Les bienfaits de la valorisation

Deux associations accueillent des « chercheurs » d'emploi

CE qui est important, c'est *«le regard que nous portons sur ceux qui viennent frapper à notre porte»*. Les yeux de Marie-Jeanne Fossati pétillent de malice lorsqu'elle évoque les interrogations de ses condisciples en insertion professionnelle. *«Lorsqu'on parle avec d'autres PAIO (permanence accueil, information, orientation) ou des missions locales de ce que l'on fait avec les gens qui passent par nos associations, on s'entend souvent dire : ce n'est pas possible, vous n'accueillez pas les mêmes jeunes que nous. Comment faites-vous pour les recruter?»* Imaginer que les deux associations dont elle est responsable à Aulnay-sous-Bois – l'AID-FPA, qui accueille les Aulnaisiens de moins de vingt-six ans, et l'association intermédiaire, AINEP, destinée aux adultes – puissent se livrer à la moindre sélection la met décidément en joie.

La réalité est à la fois plus compliquée et plus simple. Elle tient en un concept-clé : la valorisation des ressources humaines. Et dans les deux associations, les deux AI, comme on dit familièrement, on ne parle pas de demandeurs d'emploi – notion qui recèle une certaine passivité – mais de chercheurs d'emploi, beaucoup plus actifs.

Créées en 1986 et 1987 à l'initiative des élus locaux en charge du secteur économique, ces deux AI se sont situées d'emblée comme acteurs du développement économique. Evitant les emplois de proximité chez les particuliers, elles ont cherché à se créer un réseau d'entreprises. Après un à deux ans de fonctionnement, les responsables des AI ont vite constaté les limites du système. Les gens étaient reçus dans des entretiens individuels et leurs demandes inscrites dans le fichier. Quand une entreprise faisait connaître un besoin, on recherchait dans le fichier le candidat correspondant. *«Comme je voulais garantir un minimum de qualité, je recevais les personnes et je ne respectais pas les délais»*, indique Emmanuelle Parroux, chargée des contacts entreprises de l'AID-FPA. Beaucoup d'énergie dépensée pour un rendement moyen. Emmanuelle Parroux n'avait plus guère le temps de prospecter les entreprises, de connaître la réalité des emplois sur le terrain. Autre effet négatif : cette méthode provoquait la passivité des demandeurs d'emploi qui attendaient qu'on les contacte. Bref, il fallait casser cette situation.

Marie-Jeanne Fossati, une ancienne responsable de formation de Thomson, entend alors parler de la méthode IOD (intervention sur l'offre et la demande) appliquée à Bordeaux. Elle est aussitôt séduite par cette méthode *«structurée et donc transférable»* qui se proposait d'agir à deux niveaux : sur les entreprises et sur les chercheurs d'emploi. Depuis mai 1991, l'AID-FPA utilise cet outil fondé sur la dynamique de groupe et sur la valorisation des compétences. Désormais, les jeunes sont reçus par groupes de cinq. *«On travaille sur leur savoir-faire et surtout pas sur leurs moins ou leurs manques*, explique Véronique Miot. *Il s'agit avant tout de positiver.»* Un entretien individuel permet cependant de repérer les difficultés spécifiques de chacun. Puis on passe à la phase de mise en situation de recherche d'emploi. Les jeunes s'engagent à venir à l'association tous les matins à 8 heures pour une réunion d'une heure trente afin de faire le point sur leurs recherches d'emploi et de préparer une liste de contacts à prendre, et ce, jusqu'à l'accession au contrat de travail.

Deux postes de permanents

«Etre capable de faire cela, c'est se rapprocher des conditions de travail», souligne Véronique Miot. Par ailleurs, un soutien technique à la recherche d'emploi est proposé. Comment rédiger un CV, prospecter les entreprises, s'entraîner aux entretiens d'embauche. Dans ces réunions, la dynamique de groupe joue un rôle capital : *«Lorsque les jeunes parlent entre eux de leurs expériences mutuelles, cela a beaucoup plus d'impact que ce qu'on peut dire.»* Cette nouvelle organisation permet à Emmanuelle Parroux de prendre plus de temps pour prospecter les entreprises. Elle leur propose un service de présélection de personnel et s'efforce de développer une véritable interaction entre les responsables d'entreprise et les chercheurs d'emploi par des réunions et des entretiens de conseil. *«J'ai été surprise de voir à quel point les chefs d'entreprise étaient capables de se mobiliser pour proposer des pistes d'emploi»*, indique-t-elle.

Pour les six premiers mois, sur les quatre-vingt-quatre jeunes qui ont collaboré au système, soixante-treize ont obtenu un contrat de travail au bout de trois semaines de recherche, en moyenne. Des contrats souvent à durée déterminée, certes, mais qu'importe. *«Il faut les utiliser comme tremplin»*, commente Marie-Jeanne Fossati. Une fois le contrat signé, l'AI poursuit son action auprès des jeunes afin de faciliter l'intégration dans l'entreprise, mais aussi pour remobiliser les jeunes sur une nouvelle recherche d'emploi s'il s'agit d'un CDD.

Devant le succès de la méthode employée à l'AID-FPA, l'AINEP a décidé de revoir elle aussi son mode de fonctionnement, sachant que, contrairement à l'AID-FPA, l'association intermédiaire n'est pas subventionnée et qu'elle doit trouver dans ses activités de quoi faire tourner deux postes de permanents. Depuis trois mois, elle a abandonné le classique entretien individuel-inscription au fichier. Les chercheurs d'emploi sont invités à se prendre en charge. Tous les quinze jours, pendant deux mois, ils se retrouvent au sein d'un groupe de douze pour faire le point sur leurs recherches d'emploi. Désormais, seuls ceux qui s'impliquent personnellement dans ces recherches se voient proposer des missions. *«Leur comportement dans le groupe nous permet de tester leur capacité à s'insérer socialement et professionnellement»*, remarque Marie-Christine Giraud, chargée des contacts entreprises pour l'AINEP.

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur l'application de la méthode dans l'association intermédiaire. Sur un groupe de douze, on compte en moyenne une à trois défaillances. *«C'est un test que nous faisons en ce moment»*, confie Marie-Jeanne Fossati. Et on sent bien que les équipes de travail des deux AI sont prêtes à toutes les révisions pour améliorer leur efficacité. Elles refusent ce qu'elles appellent les *«fausses solutions»* telles que le recours abusif ou systématique aux contrats emploi-solidarité qui ne font que différer le problème.

Catherine Leroy

PORTS

L'école des dockers allemands

Un navire immobile à Hambourg

HAMBOURG

de notre envoyé spécial

HEVHARD WENZEL et Henning Sharringhausen, tous deux capitaines de la marine marchande allemande, ne naviguent plus. Dans la fleur de l'âge, ils ont posé, par choix personnel, leur sac à bord d'un navire immobile. Ce cargo – un vraquier – est de fer et de ciment. Il s'agit d'une maquette en grandeur réelle avec sa cale et ses entreponts, ses vrais mâts de charge et ses fausses amarres, construite en 1975 à même le béton d'un dock de Hambourg. Après un passage par l'université, pour y acquérir un minimum de savoir-faire pédagogique, les deux hommes comptent parmi les trois responsables (six permanents au total) du Fortbildungszentrum Hafen Hambourg e. v., le centre de formation des dockers du Port libre et hanséatique de la ville de Hambourg.

Des sacs de café en jute, d'autres de farine, des balles de coton, tous factices mais respectant le véritable poids, des élingues en acier de différentes sections, un wagon de chemin de fer et un épi de voie ferrée, une grue et un portique, des chariots élévateurs, des carristes, un conteneur, des dockers en casque blanc et orange..., l'illusion est parfaite : nous sommes au cœur du port et des docks, à l'ombre du Kholbrantbritge, l'immense pont suspendu qui enjambe un bras de l'Elbe, dans le centre de formation des huit mille dockers que compte aujourd'hui le port de Hambourg.

« Il s'agit de l'école la mieux équipée d'Europe, la seule d'Allemagne avec celle de Brême, quoique cette dernière soit moins sophistiquée », s'enorgueillissent Hevhard Wenzel et Henning Sharringhausen. Somme toute, une manière élégante de dire qu'ils sont sans rivaux en Europe. Ce qui est évident pour ce qui concerne la France, où il n'existe aucun centre de formation spécifique à la profession, bien que les dockers nazairiens songent à créer une école sur le modèle hambourgeois.

Pourquoi ce centre ? Pour les deux anciens sous-officiers devenus formateurs, la raison va de soi : *« En 1965, Hambourg comptait 14 000 dockers. Aujourd'hui, il en reste 8 000* [l'effectif des dockers français]. *La porte-conteneurisation, l'évolution et la technicité des équipements portuaires, des manutentions, l'augmentation de la productivité et de la compétitivité de ces vingt dernières années, ont exigé de la part des dockers de plus en plus de compétence professionnelle. »* Une situation et un souci que les dockers hambourgeois ont visiblement partagés dans les années 70, tant il est vrai qu'à terme l'immobilisme eût été fatal à une profession qui faisait appel, depuis la marine à voile, à une main-d'œuvre aussi disparate qu'inorganisée de travailleurs intermittents embauchés au coup par coup, ce qui ne signifie pas sans une tradition tout droit issue d'un roman de Conrad.

La sanction d'un examen

A l'origine, le Fortbildungszentrum est né d'une initiative conjointe d'une puissante société privée de manutention et de l'autorité portuaire, qui apporta sa contribution financière. Constitué aujourd'hui en association, le centre est désormais régi par trois partenaires : la ville de Hambourg, les sociétés et compagnies privées de manutention, le syndicat OTV des transports auquel sont affiliés 90 % des dockers allemands. Le ministère du travail de la République fédérale intervient, quant à lui, en finançant à hauteur de 40 %, au titre de la formation continue, les cours généraux dispensés par le centre, le secteur privé intervenant pour ce qui concerne la formation pratique. *« De 100 à 130 dockers sont formés ici chaque année. 2 000 l'ont été au total. Pendant la durée de sa formation, chacun perçoit son salaire mensuel net, moins les heures supplémentaires »*, explique Hevhard Wenzel, qui distingue la formation à bord même du navire et celle, dispensée à terre sur le quai, de la logistique des transports, en aval.

Une formation qui est sanctionnée par un examen devant la chambre de commerce de Hambourg et qui fera du postulant un *Facharbeiter*, un travailleur qualifié. Cette qualification lui donne droit au dispositif législatif d'aide sociale prévu en cas de reconversion contrainte.

« Mis à part les accidents du travail ou la maladie, ce n'est pas le cas, confie-t-on ici. *Avec le développement du trafic avec les pays de l'Est, la perte de vitesse du port de Rostock en ex-RDA, le port ne connaît pas de chômage. Bien au contraire. »* En effet, Hambourg importe chaque jour, en fonction de ses besoins, de la main-d'œuvre plus ou moins importante venue de Rostock après trois heures de route. Les dockers hambourgeois ont accepté – non sans tiraillements, il est vrai – de travailler en trois équipes, sept jours sur sept, de nuit comme de jour, et ce à raison de vingt-sept heures par semaine, horaire syndical. Le travail de nuit, comme celui des jours fériés, est effectué sur la base du volontariat et rémunéré en heures supplémentaires.

Café, thé et conteneurs

La dernière grève ? Mis à part les mouvements sociaux qui viennent de secouer la fonction publique en Allemagne, il faut remonter au début des années 70 pour avoir vu le port perturbé. Quant à la formation, elle concerne l'ensemble de la filière portuaire : règlements et sécurité, principes de base d'économie portuaire, études des différents types de navires et de leurs caractéristiques, connaissance des produits importants tels que le café, le thé ou le caoutchouc, etc., dans un premier temps ; conteneurisation, logique d'un terminal, matériels de manutention, techniques de chargement et déchargement, règlements douaniers, etc., dans un second temps.

« Une attention toute particulière est portée à la sécurité, notamment pour ce qui concerne les produits dangereux », souligne un responsable. Rien d'étonnant donc si, parmi la quarantaine d'intervenants extérieurs, tous liés aux professions portuaires, le corps des marins-pompiers de Hambourg apparaît en première ligne. Il va de soi que les puissantes compagnies de manutention, employeurs directs, trouvent largement leur compte à l'existence du centre qu'ils ont contribué à créer. Cette main-d'œuvre qualifiée aboutit à une meilleure productivité, à une mobilité professionnelle accrue, à une plus grande flexibilité du fait de la polyvalence des compétences et à une réduction des accidents du travail. Pour les dockers salariés, la contrepartie est l'assurance d'une reconversion possible dans d'autres tâches, voire d'autres secteurs. Car si la conjoncture du moment prête à l'euphorie, le déclin des effectifs semble, à long terme, inexorable. *« Il existe déjà un terminal sucrier, une papeterie entièrement automatisée*, souligne Hevhard Wenzel. *Et les études et recherches sur une automatisation beaucoup plus étendue avancent à grands pas. »*

J. M.

EFFICACITÉ

La formation expertisée

A quoi servent les sommes investies ?

« EVALUER les résultats d'une action, ce n'est déjà pas dans notre tempérament, alors évaluer les résultats de la formation, vous comprendrez : bien que ce n'est pas la première préoccupation des entreprises françaises », affirme, à peine provocateur, le consultant Bernard Brunhes. Bien sûr, les grands groupes comme Rhône-Poulenc, Usinor ou Pechiney viendront s'inscrire en faux contre cette affirmation. Mais, de même que l'arbre ne cache pas la forêt, les quelques cas concrets relevés ici et là ne sauraient occulter la réalité.

Une réalité pleine de paradoxes, si l'on en croit le baromètre semestriel Bossard/IFOP des chefs d'entreprise européens sur les ressources humaines. Selon cette étude, réalisée entre le 10 et le 23 septembre 1991 auprès de cent chefs d'entreprise de cinq pays de la CEE, 60 % des entreprises françaises consacrent de 2 % à 5 % de leur masse salariale à la formation contre 42 % des allemandes, 38 % des britanniques, 24 % des espagnoles et 18 % des italiennes (3 % à 9 % des entreprises de ces différents pays dépassent même cette fourchette). Pas si mal *a priori*. Pourtant, on peut être perplexe lorsque l'on apprend un peu plus loin que, si les entreprises françaises sont disposées à faire de gros efforts de formation, elles ne sont guère soucieuses d'en mesurer les résultats. 23 % seulement d'entre elles ont mis en place un système d'évaluation de la formation, contre 26 % pour les italiennes, 40 % pour les espagnoles, 43 % pour les allemandes et 70 % pour les britanniques.

Au-delà de nos réticences culturelles – les entretiens individuels d'évaluation ne se sont imposés que fort récemment en France, – Bernard Brunhes incrimine également les *« effets pervers »* de la loi de 1971 qui, en imposant aux entreprises de consacrer 1 % de leur masse salariale à la formation, a introduit la notion de quantification de la formation. *« Aujourd'hui, des entreprises font de la surenchère, proclamant qu'elles consacrent 4,5 % voire 6,5 % de leur masse salariale à la formation. Mais au fond, qu'est-ce que ça veut dire ? Cette compétition chiffrée est à l'opposé de l'idée même d'évaluation. »* Et puis, dernier élément d'importance à ses yeux, *« on a considéré dans les grandes entreprises que le débat sur la formation était avant tout social. Cela s'est fait au détriment de la notion de formation-investissement »*.

« La formation a longtemps eu un aspect social, un côté gratification-récompense-alibi, certes, mais maintenant que des sommes importantes sont en jeu, les entreprises vont commencer à faire attention », estime Philippe Maurette, de Bossard consultants. Une appréciation confortée par la réaction de Jean-Pierre Cendron, directeur du personnel de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris : *« La formation continue à l'AP-HP n'a véritablement explosé en termes de budget que depuis quatre ans. La question de l'évaluation de la formation ne s'est posée que très récemment. »*

Etablir des indicateurs

L'évaluation de la formation n'est pas en soi un concept absolu. De l'enquête d'opinion à l'étude du retour sur investissement, la marge d'action est assez grande. La plupart des entreprises se contentent d'une vague enquête de satisfaction auprès des stagiaires. Une action qui n'est pas tout à fait inutile – car, souligne Jean-Pierre Cendron, *« elle permet de faire le tri entre les organismes de formation »* – mais qui semble bien superficielle au regard des sommes dépensées. Pour juger de la réalité des acquis, il faut parfois prévoir des examens. Et là, les blocages commencent. *« De peur d'effrayer les stagiaires, les formateurs font tout pour éviter que les stages ne ressemblent à l'école, d'où l'absence générale d'évaluation »*, explique Gilbert Hyvernat, ancien directeur de la formation et du développement social chez Rhône-Poulenc et actuel directeur général délégué de l'ANPE. *« Toutefois*, relève-t-il malicieusement, *lorsque les gens souhaitent avoir une formation qualifiante et reconnue comme telle, alors, là, ils sont prêts à affronter une évaluation mise au point par l'AFPA ou l'éducation nationale. »*

Un acquis professionnel ne saurait avoir d'intérêt que dans la mesure où il est utilisé en situation de travail. Une autre étape consiste donc à contrôler si le transfert se fait bien. Cela suppose que, en amont du projet de formation, les objectifs à atteindre aient été déterminés et que des indicateurs permettant de constater les résultats à l'issue de la formation aient été prévus. Dernier niveau, le retour sur investissement. S'il est d'un grand intérêt pour les entreprises, il n'est pas toujours directement mesurable. Difficile de distinguer parmi tous les éléments qui concourent à la bonne marche de l'entreprise ce qui revient spécifiquement à la formation. Une baisse du taux d'accidents de travail après une formation à la sécurité, la diminution des rebuts après une formation à la qualité peuvent y être directement rattachés. L'accroissement du chiffre d'affaires d'un commercial après un stage peut tout aussi bien venir de l'amélioration des marchés.

Dans le domaine de l'évaluation de la formation, le chemin parcouru par Rhône-Poulenc est assez exemplaire. *« Une méthode a été mise au point à partir d'une usine en difficulté, avec l'aide de l'éducation nationale. Puis, cette expérience s'est transformée en une méthodologie applicable à d'autres usines du groupe, qu'elles soient en difficulté ou non*, rappelle Gilbert Hyvernat. *A l'époque, dans les années 1984-1985, l'usine de produits chimiques de Melle (Deux-Sèvres) se débattait dans d'énormes difficultés. Plutôt que de la fermer, la direction a décidé de la moderniser. C'était un véritable défi. Le personnel serait-il capable d'accroître ses compétences à la même vitesse que l'évolution technologique ? Pari tenu grâce à la méthode élaborée. Il s'agissait d'abord de décrire les métiers et fonctions nouvelles que les salariés allaient devoir remplir dans les trois ans. D'établir un « référentiel des métiers ». D'évaluer les personnes par rapport à ce document : ce qu'elles sont capables de faire, ce qui leur manque. De construire des parcours de formation individualisés tenant compte de l'âge et des compétences. De créer un sentiment de sécurité autour de l'opération d'évaluation en donnant la garantie qu'elle ne servira pas à autre chose qu'à accroître les compétences. »*

« L'éducation nationale a inventé une méthode d'évaluation formative », analyse Gilbert Hyvernat. Elle a mis les salariés en situation de travail avec un formateur du GRETA à côté d'eux pour procéder à l'évaluation. Des séquences ont été repérées et analysées en points-clés. Une grille a été établie à partir d'actes mesurables. Puis les parcours individuels ont été tracés en commun accord avec le salarié, le formateur-évaluateur et la hiérarchie. Sur les quelque deux cent cinquante ouvriers engagés dans cette formation, une trentaine sont actuellement en stage pour devenir agents de maîtrise ou techniciens supérieurs. De cette expérience, Gilbert Hyvernat tire une leçon pour l'avenir. *« La formation continue*, estime-t-il, *se fera de moins en moins sous la forme de stages classiques avec un enseignant face à un groupe de stagiaires et de plus en plus sur le poste. C'est la situation de travail formatrice qui deviendra alors le lieu de l'évaluation. Ce qui impliquera peut-être de changer la façon de former mais aussi de changer la situation de travail. »*

Ca. L.

LIBRAIRIE

« Gestion internationale »

Collection dirigée par Josette Peyrard, maître de conférences à l'université Paris-I

Librairie Vuibert. 80 F le volume.

■ *Les Bourses européennes, les Bourses américaines, Société anonyme* sont les premiers titres de cette collection qui vise un large public : *« le dirigeant d'entreprise, l'étudiant de second et troisième cycle et l'honnête homme à l'aube du XXI[e] siècle »*. Chacun des ouvrages a pour but de faire le point en 150 pages sur un des éléments de la vie des affaires internationales et de permettre aux publics concernés de tenir à jour leurs informations sur des domaines en pleine évolution.

Travailler en Europe

de Maud Tixier

Editions Liaisons, 364 pages, 290 F.

■ Destiné aux cadres transférés par leur entreprise et aux jeunes diplômés qui envisagent une carrière européenne, cet ouvrage est le résultat d'une enquête menée dans quatorze pays européens, notamment auprès de grandes entreprises françaises et européennes. Fondé sur des témoignages, il tente de faire le point pour chaque pays dans trois domaines. Sur la mobilité, il évoque les freins, les motivations, la connaissance des langues étrangères et les secteurs plus ou moins favorables. En ce qui concerne le recrutement, un tour d'horizon du rôle des petites annonces, de la rédaction du curriculum vitae, du déroulement des entretiens et du recours aux tests permet aux éventuels candidats de se faire une idée de ce qui les attend. Enfin, quelques paragraphes consacrés aux spécificités culturelles essaient d'évaluer les attitudes par rapport au travail, l'état des relations sociales, les horaires, les salaires, etc., suivant les différents pays.

Quarante études de cas de communication

de Marie-Josée Couchaere, Viviane Dubos, Claudine Metz, Philippe Pigallet.

Editions Liaisons, 317 pages, 245 francs.

■ *« Nous sommes totalement conscients de notre aptitude à communiquer, mais démunis devant notre incapacité à comprendre ce qui n'a pas marché quand le message n'est pas passé »*, notent les auteurs de cet ouvrage. Les quarante études de cas sont présentées avec leurs objectifs, consignes de préparation, grille d'analyse et bibliographie de référence. Elles sont réparties en cinq grands domaines : l'affirmation de soi, la consultation, la négociation, la persuasion et le traitement des réclamations.

TRIBUNE

Le règne de l'illusion

par Chantal Cumunel

IL aura fallu la certitude de trois millions de demandeurs d'emploi à la fin de cette année, soit un actif sur dix, et surtout un vote électoral local pour que le premier ministre affirme sa détermination à lutter contre le chômage. En faisant de ce combat l'axe essentiel de sa politique, le gouvernement affiche tout autant une politique pour l'emploi fondée sur le partage du travail.

L'emploi est intrinsèquement conséquence de la santé économique, laquelle est soumise à une condition vitale : la recherche de la productivité. Or, si celle-ci est un atout indispensable en termes de compétitivité, elle n'en est pas moins en même temps source de suppression d'emplois. Et nous vivons alors un paradoxe. Sans une croissance soutenue, le chômage continuera d'augmenter. Avec une croissance élevée, le chômage persistera car cette croissance sera essentiellement tirée par des secteurs à haute technologie, qui emploieront un faible nombre de salariés.

Pour résoudre le chômage, un seul remède : le partage du travail. L'idée est belle, généreuse, séduisante. L'idée est surtout pernicieuse, nocive, dangereuse.

Pernicieuse, parce qu'elle conduit à opposer les chômeurs aux salariés, les deuxièmes étant responsables de la situation des premiers. En 1984 et en 1986, au nom de l'emploi, les salariés ont accepté d'abord la rigueur salariale, puis la remise en cause de l'autorisation administrative de licenciement. Les chômeurs attendent toujours les créations d'emplois promises.

Nocive, parce qu'en renforçant les systèmes de préretraite, même progressive, l'idée crédibilise le postulat que maturité et expérience sont synonymes d'inadaptabilité, sans compter que par ailleurs l'autre discours gouvernemental sur l'avenir des retraites argumente sur l'obligation d'allonger la durée de la vie professionnelle.

Dangereuse, parce que, prônant le partage du temps de travail, l'idée sous-tend le partage des salaires, l'un n'allant pas sans l'autre pour susciter les embauches. Sans compter que toutes les fonctions ne sont pas divisibles en raison même des responsabilités et de la délégation qu'elles supposent. Et décalé dans le temps, par carence même de financement, le partage du travail conduira au partage de la retraite, ce qui nous amènera inéluctablement à la définition d'une retraite identique pour tous, quelles que soient les cotisations versées !

Le partage du travail, c'est donc le partage de la pauvreté avec l'espoir pour chaque Français d'être heureux. Douce illusion. Les Français ne sauront que faire de leur temps inactif car ils n'auront pas les moyens de s'offrir tous les jours Euro Disney. Sans oublier que notre culture judéo-chétienne a toujours prôné le travail comme facteur de statut social. Et ce n'est pas la promesse, certes intéressante et conforme à nos propositions, de donner aux représentants des salariés une voix délibérative dans les conseils d'administration qui compensera une pénurie du pouvoir de consommation. L'amalgame des problèmes est une belle tromperie.

Est-ce à dire que tout est perdu et que rien n'est possible. Absolument pas.

LA première urgence est de définir des politiques pour l'emploi qui, intégrant la transformation profonde de la nature du chômage, favoriseront une assistance personnalisée et des services individualisés. Agir pour l'emploi nécessite avant tout écoute des besoins et réponses ciblées. C'est dès l'entrée au chômage qu'il faut aider et soutenir et non attendre qu'il excède un an pour s'en préoccuper.

La deuxième urgence est de poser autrement la problématique de l'emploi en arrêtant d'opposer les chômeurs aux salariés, les petits boulots aux bons emplois, les mauvais contrats de travail au vrai contrat qu'est le CDI. Toutes les activités sont nobles quand elles servent l'intérêt de la société et de l'individu. Et, au nom de la valeur suprême du contrat de travail à durée indéterminée, a-t-on encore le droit de soutenir que le chômage à temps plein est une meilleure solution que le chômage partiel, qui, lui, n'entraîne pas le licenciement, ou une situation préférable à un contrat temporaire alors même que celui-ci, une fois sur deux, débouche sur une embauche ?

ENFIN, la troisième urgence est d'approcher d'une manière différente le temps de travail dans ses aspects organisationnels comme dans ses éléments financiers. Il s'agit notamment de l'allègement des charges sociales, qui, en contrepartie, doit entraîner une augmentation du salaire direct et une réflexion sur les transferts induits du travail de nuit, lequel, lorsqu'il est obligatoire, n'a aucune raison d'exclure les femmes ; du travail le dimanche, dont les dérives sont largement favorisées par une loi obsolète datant de 1906 ; de la formation continue, qui doit être partie intégrante au contrat de travail de chaque salarié ; de la gestion prévisionnelle des emplois comme atout de la pérennité des compétences. Mais là nous abordons des débats de société qui suscitent plus de conservatisme qu'ils ne témoignent d'un esprit de progrès.

L'enjeu aujourd'hui réside en la recherche constante de l'arbitrage intelligent entre l'intérêt général et la somme des intérêts particuliers, entre le collectif et l'individuel, entre la société et la personne. Ce n'est qu'ainsi que les emplois se créeront et que le maintien sera assuré.

Non ! ne nous berçons pas d'illusions, le travail n'est pas fini... à condition bien sûr de vouloir modifier nos conceptions et changer notre regard sur l'individu, l'entreprise, la société.

► **Chantal Cumunel est secrétaire nationale CFE-CGC en charge du département travail-emploi.**

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD, (12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, école de commerce ou universitaire. Mission : participer à la mise en œuvre d'un outil informatique au sein du contrôle de gestion d'une banque. 01043.

Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 400 F/mois. Profil : bac + 4, connaissances en comptabilité, gestion, informatique. Mission : assurer la mise en place et l'interface avec la paie d'un logiciel de gestion des ressources humaines. 00535.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, gestion, communication, ressources humaines. Mission : organisation d'un séminaire sur le management. 00986.

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, connaissances en comptabilité et informatique. Mission : collaborer aux différentes opérations liées à l'élaboration d'un document et au développement d'un logiciel de comptabilité. 00673.

PERSONNEL

Lieu : Vincennes. Date : 1[er] juillet. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2. Mission : assistance en gestion du personnel, études spécifiques. 00781.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 4/5, GRH ou droit, sciences éco. Mission : synthèse de descriptions de fonction, élaboration d'études synthétiques, mise en place de procédure d'organisation. 01048.

Lieu : Chatou. Date : 1[er] juin. Durée : 2 mois. Ind. : 5 600 F brut/mois. Profil : bac + 2, gestion des ressources humaines ou AES. Mission : enregistrement informatique de la paie, suivi congés et maladies, tenue des dossiers personnels. 00983.

Lieu : Arcueil. Date : à déterminer. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/5, communication, ressources humaines. Mission : communication interne, ressources humaines. 00990.

MARKETING

Lieu : Gennevilliers. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1 mini, école de commerce, connaissance études de marché. Mission : études de marché d'un produit dans un segment, participation à l'élaboration de la stratégie. 00984.

VENTE

Lieu : Vélizy. Date : juin. Durée : 3/4 mois. Ind. : 4 000 F à 5 000 F/mois net. Profil : bac + 3/5, BTS action commerciale ou communication. Mission : assurer la négociation, le suivi et la prospection à partir d'un fichier clients, vente de micros portables (travail sédentaire, téléphone). 00780.

Lieu : Toute la France. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F + frais. Profil : bac. Mission : animations (5 par semaine) et vente de produits minceur aux clients en pharmacie. 00492.

INFORMATIQUE

Lieu : Baillargues. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 4 500 F. Profil : bac + 3, maîtrise de l'informatique. Mission : mise en place du cahier des charges pour système de production de cartes d'identité avec photo. 00731.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, connaissance en PAO gestion et informatique Coreudraw et Pagemaker. Mission : élaboration de différents documents d'aide visuelle pour la présentation de logiciels de gestion. 00674.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, Miage ou écoles, connaissances langages PC, SGBD et méthode d'analyse. Mission : étude, analyse, paramétrage d'outils existants ou programmation spécifique, suivi de sites tests. 00493.

Lieu : Arcueil. Date : à déterminer. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/5, spécialisation documentaliste. Mission : informatisation fichier, centre ressources. 00488.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4/5 mois. Ind. : 3 000 F à 4 000 F/mois. Profil : bac + 4/5, 2[e] ou 3[e] cycle de communication ou école, bonne connaissance anglais ou 2[e] langue. Mission : communication et organisation de la 3[e] Université d'été de l'environnement. 00924.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 900 F/mois. Profil : bac + 2 documentation, anglais. Mission : enregistrement et classement de documents et indexation et saisie d'informations. 00730.

Lieu : Versailles. Date : juillet. Durée : 2/3 mois. Ind. : 3 000 F/mois net. Profil : bac + 4, communication ou sciences humaines. Mission : mener à terme un projet de restructuration complète de l'information professionnelle en réseau dans une entreprise. 01042.

Lieu : Chatou. Date : immédiat. Durée : 3 mois min. Ind. : 5 600 F/mois brut mini. Profil : bac + 4 communication. Mission : participation à la réalisation des outils de communication interne, préparation d'une réunion annuelle d'information. 00969.

Lieu : Clichy. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, connaissances commerciales. Mission : assistant de conception et réalisation d'audiovisuel de formation. 00975.

Lieu : Arcueil. Date : à définir. Durée : 6 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 2, travail social, communication. Mission : accompagnement social, animation groupe d'expression. 00989.

Lieu : Arcueil. Date : à définir. Durée : 3 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac mini, spécialisation communication. Mission : création d'un fichier d'entreprise. 00987.

SECRÉTARIAT

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 50 % SMIC mini. Profil : bac, connaissances en Mac et Word 4. Mission : accueil secrétariat, standard. 00570.

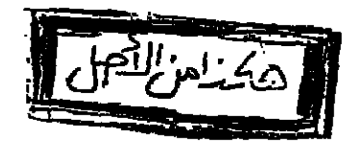
Lieu : Rueil-Malmaison. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 8 500 F à 10 000 F/mois. Profil : bac + 2 secrétariat. Mission : secrétariat. 01058.

Lieu : Paris. Date : 20 mai. Durée : 5 mois. Ind. : 6 900 F brut. Profil : bac, connaissance TTX. Mission : standard et dactylo. 01057.

AUTRES

Lieu : Combs-la-Ville. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F/mois + transport. Profil : bac + 2, bonne connaissance de l'anglais. Mission : faire une revue de presse quotidienne économique sur des journaux anglais et français. 01041.

Lieu : Combs-la-Ville. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 80 F/page. Profil : bac + 2, connaissance Word 5 sur PC, langue maternelle anglais. Mission : traduction. 01040.



Le Monde des Dirigeants

POSTES A PLUS DE 400 KF

FICHET

Leader européen de la sécurité, 4000 personnes dont 2300 en France recherche un

RESPONSABLE CENTRE DE PROFITS

HABITAT PRIVE

Cette unité commercialise des produits de sécurité contre l'effraction. Ses clients sont les promoteurs immobiliers ou les entreprises générales. Son action s'étend sur l'ensemble de la France à travers un réseau d'agences.

Pour ce poste, nous recherchons un candidat diplômé d'une école commerciale ou d'ingénieurs, ayant environ 10 ans de vie professionnelle lui ayant donné une bonne expérience de la gestion et de l'animation d'équipes et, également si possible, une bonne connaissance du milieu de l'immobilier ou du bâtiment.

Il participera à l'élaboration des stratégies de développement et travaillera en étroite collaboration avec les services marketing, recherche développement, production du Groupe.

Gestionnaire affirmé, excellent animateur et organisateur, il intégrera une entreprise dont le management favorise la prise de responsabilités et qui a une renommée, des produits, des ambitions qui lui permettront d'y développer sa carrière.

Poste à VELIZY.

Ecrire sous réf. 20 B 2360 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil
75016 Paris

PUBLIPANEL

Directeur de notre filiale

Outillage de haute technicité

D'origine allemande et de notoriété mondiale, notre savoir-faire concerne la conception, la fabrication et la commercialisation d'outillages très élaborés utilisés pour des opérations d'usinage complexes.
Déjà bien implantés dans l'industrie automobile française, nous souhaitons élargir et renforcer nos positions sur le marché français, et avons décidé de créer notre propre filiale de vente.

Nous vous proposons d'en prendre la direction ; cela représente la mise en place d'une équipe (15 à 20 personnes), la définition de la politique commerciale et marketing, la mise en place de l'organisation et des outils de gestion, l'élaboration des actions de conquête du marché...

De formation ingénieur (mécanique), vous avez une solide expérience dans le domaine de la machine outil ; de compétence vous êtes un manager technico-commercial ; de tempérament vous êtes un gagneur.

Le poste est basé en région parisienne et offre une rémunération adaptée à un profil exigeant.
Si vous êtes intéressé par notre projet, nous vous invitons à en faire part à notre Cabinet Conseil en lui adressant votre dossier de candidature complet (lettre de motivation manuscrite + CV + photo) sous la référence 598/MDE.

Les premiers entretiens peuvent avoir lieu à Paris, et en toute confidentialité.

METZ - NANCY - SARREBRUCK

Directeur commercial

HEC, ESSEC, Mines, Centrale...

Alcatel Cuivre, filiale de l'un des plus grands groupes industriels français, notre société bénéficie d'une avance technologique qui la place parmi les leaders européens de la transformation du cuivre (fils de cuivre tréfilés et émaillés). Nous recherchons pour l'une de nos divisions produisant des fils conducteurs (300 personnes, 600 MF de CA, 45 % à l'export) un Directeur commercial.

En prise directe avec le Directeur de la Division, vous définirez et mettrez en œuvre notre politique commerciale sur un marché fortement concurrentiel, en tenant compte des grands axes stratégiques du groupe.
Animateur d'une équipe de vente en France et à l'export, vous dynamiserez l'ensemble de notre structure commerciale : filiales, agents... Vous consoliderez et développerez ainsi nos parts de marché et contribuerez à l'amélioration des marges de la division.
A 35/40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, grande école scientifique ou de commerce, vous avez acquis une expérience réussie dans la vente de produits industriels aux plans national et international. La pratique de l'anglais est indispensable.
Nous recherchons une **personnalité évolutive** souhaitant progresser au sein de notre groupe après avoir confirmé son potentiel dans cette responsabilité très opérationnelle.

Le poste est basé à une centaine de kilomètres au nord de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 32827, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra à notre conseil en toute confidentialité.

ALCATEL
CUIVRE

MEDIA-SYSTEM

La filiale d'un groupe français recherche pour son siège en Alsace, son futur

DIRECTEUR de CENTRE de PROFIT

Cette société, leader dans son secteur est spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution d'équipements électroniques complexes utilisant les technologies les plus actuelles. Elle emploie plusieurs centaines de personnes.

Dans un premier temps, votre mission consistera à encadrer les services Marketing et Développement et vous permettra de vous affirmer au sein de notre structure. Pour mener la croissance du centre de profit, vous prendrez ensuite le relais de notre directeur actuel appelé à d'autres fonctions dans le groupe.

Votre formation, SUPELEC, ENSEEIHT ou équivalent, votre expérience significative d'au moins 10 ans en management technique et humain vous sont indispensables pour réussir dans cette mission.

L' anglais et une formation complémentaire en gestion sont souhaitées.
Merci d'adresser votre dossier sous référence 10195 à **EUROMESSAGES** - BP 188 - 67022 STRASBOURG CEDEX, qui transmettra.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE - BREST EUROMESSAGES

Le Monde de la Gestion et des Finances

PRICE WATERHOUSE, L'ESPRIT DE COMPÉTITION

Contrôleurs de Gestion ou Opérationnels de la Finance

Grande figure mondiale du conseil, Price Waterhouse compte 2500 consultants pluridisciplinaires en Europe qui assurent un conseil au meilleur niveau à une clientèle de qualité dans tous les secteurs de l'économie.

Vous avez une expérience réussie de 4 à 8 ans au sein d'une entreprise importante dans des fonctions clés telles que la gestion financière, la planification, le contrôle budgétaire, l'exploitation des progiciels gros systèmes,...

• Nous vous destinons à des interventions qui vont vous permettre d'apporter votre savoir-faire dans les contextes variés où chaque client et chacun de ses problèmes ont leurs spécificités : études de rentabilité, amélioration des systèmes d'information financiers, études de productivité, gestion de trésorerie...(réf.M951/14)

• Nous recherchons d'autre part, des spécialistes grands progiciels de gestion utilisés par des groupes internationaux. Vous avez déjà éventuellement participé à la mise en oeuvre d'un projet d'implantation et disposez en tout cas d'une expérience opérationnelle en milieu industriel et/ou dans une prestigieuse société de conseil en management. (réf.M951/15)

Dans les deux cas, vous êtes diplômé(e)s de l'une de nos meilleures écoles de commerce ou d'ingénieurs ou universités :

HEC, ESSEC, SUP DE CO, IEP, DAUPHINE...
X, CENTRALE, PONT, ARTS ET METIERS...

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence du poste choisi à Carole Leprette, PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS, 11 rue de Laborde, 75008 Paris.

L.B.W.

Price Waterhouse Management Consultants



Gestion et des Finances

Paris

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE



ECUREUIL VIE

Compagnie d'assurance-vie des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, filiale de la C.N.P. nous connaissons un développement très rapide et important.

Nous renforçons notre équipe de direction et créons la fonction de Responsable de la Comptabilité.

Rattaché au Secrétariat Général, vous aurez pour mission de mettre en place les outils nécessaires à la bonne maîtrise de notre information comptable et de développer la fonction contrôle de gestion.

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure et comptable (école de commerce + D.E.C.S.), vous disposez d'une expérience significative acquise en cabinet d'audit et/ou direction comptable d'une compagnie d'assurance. Vous possédez ainsi une bonne connaissance du monde de l'assurance et un bagage technique adapté.

Vos qualités relationnelles, votre autonomie et votre esprit d'initiative seront vos meilleurs atouts pour réussir dans cette structure jeune et évolutive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo et rémunération actuelle sous la référence M 67/4589 A à :

EGOR BANQUES ET SERVICES
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

La CEGOS, premier groupe européen de conseil, formation et recrutement, recherche pour sa DIVISION FORMATION, un

CONSULTANT FORMATEUR EN CONTROLE DE GESTION

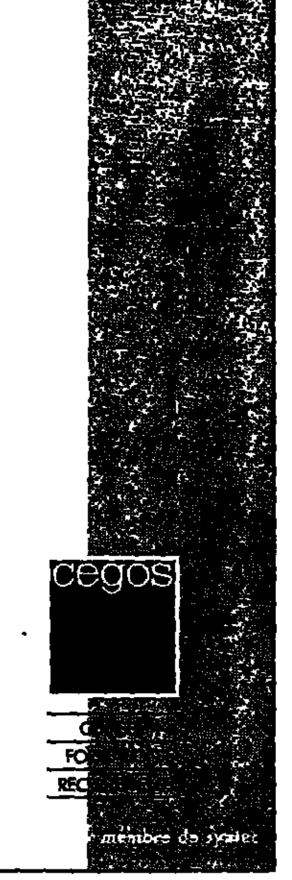
Vous analyserez les besoins des entreprises en matière de formation et de perfectionnement à la gestion. Vous monterez des actions de formation et les animerez sur place afin d'améliorer l'efficacité globale de l'entreprise. Vous assurerez les négociations et le suivi de nos clients.
Vous animerez également des stages inter-entreprises CEGOS destinés aux dirigeants et aux cadres.

Outre sa notoriété, la CEGOS vous offre l'opportunité d'approfondir votre professionnalisme et de transmettre votre expérience par des méthodes éprouvées et sans cesse renouvelées, d'acquérir une notoriété personnelle par vos publications et de travailler au sein d'une équipe performante et motivée.

Vous disposez d'une formation supérieure BAC + 5 (Sup de Co, DESS de Gestion). Vous avez une expérience de Contrôleur de Gestion- 7 ans au moins - acquise dans deux entreprises différentes. Vous maîtrisez parfaitement les techniques de gestion, la comptabilité analytique d'exploitation, le choix et le contrôle des investissements.

Votre motivation et votre goût pour transmettre vos connaissances et votre savoir-faire sont très forts.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prét.) sous réf. 205/M à : Françoise GIRARD CEGOS Division Recrutement 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cedex.



EXPERTS-CONSEILS

Réseau National de cabinets d'Expertise Comptable, membre de l'un des tout premiers *réseaux mondiaux d'Audit et de Conseil*



Diplômé de l'enseignement supérieur, vous êtes débutant ou possédez une première expérience en cabinet. Intéressé par les fonctions comptables et financières, motivé par la pluridisciplinarité de notre activité, vous êtes attiré par les *missions d'assistance et de conseil auprès d'entreprises de taille moyenne.*

Vous bénéficierez d'une formation à notre méthodologie, d'un soutien dans la *préparation de vos examens professionnels* et d'un environnement propice à votre évolution de carrière en France et à l'étranger.

Rejoignez nos équipes à Paris, Bordeaux, Cognac, Dijon, Montpellier, Nantes, Nice, Pau, Rennes, Roubaix, Saint-Quentin, Saint-Malo, Strasbourg.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/CS/9, **en précisant le nom de la ville de votre choix,** *à notre Conseil* 8, avenue Delcassé 75008 PARIS.

C&L



RECRUTEMENT

CURRICULUM

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales – Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte – et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

Elle recherche

Pour sa Direction de l'Organisation et de l'Informatique

UN ORGANISATEUR

Dans le cadre de la refonte de notre système comptable, vous avez en charge le paramétrage et l'implantation dans nos établissements de notre nouveau progiciel comptable (SIGA–finance).
Vous participerez aux formations et avez un rôle de Conseil auprès des utilisateurs.
Vous avez l'expérience du paramétrage d'un progiciel comptable. ***Réf. 9211/LM***

DEUX ORGANISATEURS

Vous avez un rôle de Conseil et, à ce titre, vous organisez les circuits administratifs, les procédures et participez à l'organisation et l'automatisation d'une fonction. ***Réf. 9212/LM***

Pour ces 3 postes :

Agés de 30 ans environ, de formation Ecole Supérieure de gestion ou équivalent, vous avez une bonne connaissance de l'informatique. Une expérience de 2 ans minimum alliée à une bonne ouverture d'esprit vous permettront d'intégrer rapidement ces fonctions.
De bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) en indiquant la référence du poste choisi à **C.C.I.P.** D.R.H. 8, rue Châteaubriand – 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

HYPERBOLE

DONN USG

Filiale d'un grand Groupe international particulièrement en expansion sur le marché européen (CA : 250 MF), nous concevons, fabriquons et commercialisons des produits destinés au second oeuvre Bâtiment. A ce jour, nous recherchons notre :

CONTROLLER

Basé au sein de notre Siège Social à **Dreux**, rendant compte au Directeur des Opérations, et en liaison avec le "Controller" européen, vous :
- assurez personnellement la **gestion financière** de la société et le **reporting** auprès du Centre Européen,
- prenez en charge le **contrôle de gestion** et mettez en place un tableau de bord afin d'informer les Directions France et Europe,
- **supervisez** les services comptables et informatique de la Société.

Agé d'au moins 32 ans, de **formation Supérieure (Finances-Comptabilité)**, vous justifiez d'une expérience d'environ 10 ans de la fonction financière et de gestion, acquise en **milieu industriel** au sein d'un **Groupe multinational. Votre bilinguisme en anglais**, votre pragmatisme, votre ouverture d'esprit, votre sens du relationnel et votre implication, vous incitent à nous rejoindre.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traitera confidentiellement, **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération**, sous référence ***9215/LM,*** *au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.*
Tel. (1) 42.89.10.25

MEDIA-SYSTEM

GRP Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Chef du service contentieux

DE LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA GUADELOUPE



Notre Service Contentieux recherche un professionnel pour lui confier la gestion courante des dossiers de contentieux et la préparation des conclusions avec les avocats. Il participera à la réorganisation des procédures dans un but d'efficacité et d'amélioration des délais de procédures. Nous souhaitons rencontrer un spécialiste du contentieux en matière bancaire et de crédit, de formation supérieure juridique et possédant une dizaine d'années d'expérience dans des fonctions similaires. Rigueur dans l'analyse, talent rédactionnel, souci de l'efficacité et ténacité, autant d'atouts exigés pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions sous la référence 128/M à notre conseil FINANSEARCH - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS.



TAILLANDIER CONSEIL
FINANSEARCH
ÉTHIQUE ET RECRUTEMENTS
PARIS BORDEAUX TOULOUSE ORLEANS RENNES CARAIBES

FORCE 5

Chargé de mission filiales

NANTES

SAUPIQUET, avec un C.A. de 1,7 milliard de francs est le leader européen de la conserve de poissons, grâce à une maîtrise complète de la filière thon : pêche, transformations, commercialisation. Une partie de ces activités s'exerce à travers une dizaine de filiales, implantées en Afrique et en Europe.

Afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des outils de gestion des filiales, la direction financière créé un poste de Contrôleur de Gestion. Interface des responsables et gestionnaires des filiales, il interviendra dans des domaines de gestion, d'audit et d'organisation : conception et mise en place de procédures, moyens informatiques, budget et comptabilité. *Missions spécifiques sur des dossiers* financiers, d'investissement, de fiscalité...

Ce poste s'adresse à un jeune professionnel de la gestion de formation ESCAE, ayant acquis au minimum 3 ans d'expérience en *qualité d'audit au sein d'un cabinet ou de contrôleur de gestion* dans un groupe. Il possédera une forte capacité méthodologique, un esprit de synthèse et une excellente maturité relationnelle. Il sera en mesure d'assumer de fréquents déplacements. Il possédera une bonne maîtrise de l'allemand et de l'anglais.

Ecrire sous *référence* A/1052/LM à

GROUPE EMPRISE
Jean-Bernard FOURNIER et Associés SA
3 rue Racine - 44000 NANTES
PARIS - LYON - NANCY - BORDEAUX - CAEN - AVIGNON

FARRANCE ANNONCES

R E T R O U V E Z - C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

Le Monde de la Gestion et des Finances

EGT

Filiale du GROUPE FRANCE TELECOM, nous affirmons au quotidien notre place de leader sur un marché aussi concurrentiel que la distribution de Terminaux de Télécommunications (Bureautique, Télécopie, Monétique et Radiocommunication). Cette position, résultat d'une politique ambitieuse basée sur la compétence de nos 850 collaborateurs nous permet de réaliser 1 milliard de CA. Dans le cadre de notre expansion par acquisition et développement de filiales, toujours dans le secteur des Télécommunications, nous créons le poste de :

EGT DISTRIBUE LES PRODUITS FRANCE TELECOM EQUIPEMENTS

RESPONSABLE CONSOLIDATION GROUPE

A 28/32 ans, de formation supérieure ESC + DECS, vous possédez et souhaitez approfondir une expérience déjà solide de la fonction acquise dans un groupe international. Reportant au Directeur des Comptabilités, vous aurez en charge la définition des procédures et la mise en place de la consolidation mensuelle de nos filiales en collaboration avec le Contrôle de Gestion. D'autre part, vous interviendrez sur tous les aspects opérationnels de la fonction. Par la vision globale que vous aurez des activités du Groupe, vous serez en contact permanent avec nos filiales.

Pour ce poste basé à ASNIERES (92), la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence LM/RCG01 à Clotilde BOURY - EGT 113, quai Aulagnier - 92666 ASNIERES cedex

ORC

EGT

Filiale du GROUPE FRANCE TELECOM, nous affirmons au quotidien notre place de leader sur un marché aussi concurrentiel que la distribution de Terminaux de Télécommunications (Bureautique, Télécopie, Monétique et Radiocommunication). Cette position, résultat d'une politique ambitieuse basée sur la compétence de nos 850 collaborateurs nous permet de réaliser 1 milliard de CA. Dans le cadre de notre expansion par acquisition et développement de filiales, toujours dans le secteur des Télécommunications, nous créons 2 postes de :

EGT DISTRIBUE LES PRODUITS FRANCE TELECOM EQUIPEMENTS

CONTROLEURS DE GESTION FILIALES

A 26/30 ans, de formation Ecole supérieure de commerce si possible DECS, vous souhaitez valoriser votre expérience de 3 à 5 ans en cabinet d'audit anglo-saxon ou contrôle de gestion dans un grand groupe.

Au sein d'une équipe performante, vous aurez en charge le reporting d'une ou plusieurs filiales et assisterez efficacement le Directeur dans l'établissement des tableaux de bord de la Direction Générale. Ce poste rapportant directement au Responsable du Contrôle de Gestion et fonctionnellement au Directeur Général de la filiale nécessite une bonne maîtrise de l'anglais professionnel. Poste basé à ASNIERES (92).

Merci d'adresser votre candidature sous la référence LM/CG01 à Clotilde BOURY - EGT 113, quai Aulagnier - 92666 ASNIERES cedex.

ORC

RESPONSABLE ORGANISATION

Paris - Ce groupe financier de très bonne réputation (650 personnes), qui associe modernité et tradition, est implanté en France et à l'étranger. Il développe de nombreuses activités spécialisées sur les marchés financiers (marchés monétaire et obligataire, marché de l'or, gestion d'actifs pour le compte de tiers,...). Dans cet établissement, le service organisation, rattaché à l'un des principaux directeurs de la banque, est impliqué dans tous les dossiers liés à l'évolution du groupe (bourse, front et back-office, services généraux, systèmes d'informations,...). Ce poste, de très haut niveau, permettra à un candidat de valeur d'animer une équipe de collaborateurs brillants, d'être impliqué dans des dossiers variés et complexes, d'avoir des responsabilités opérationnelles et de management conséquentes. Pour y prétendre, il est impératif d'être âgé d'au moins 35 ans, de venir avec une expérience de 7 à 10 ans en tant qu'organisateur dans le secteur bancaire, financier ou celui des assurances, de posséder une formation acquise dans une grande école d'ingénieurs (Centrale, Mines, Ponts,...) ou de commerce (HEC, ESSEC,...). Si vous êtes intéressé par un poste de cette nature au sein d'un groupe financier qui bénéficie d'un positionnement et d'une rentabilité enviables, merci d'écrire à Jean-Philippe VERON, en précisant la référence **A/F9987M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex Tél. 40.88.79.69.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



CONSOLIDATION DES COMPTES

En raison de la récente expansion du GROUPE SUEZ, nous recherchons un Cadre qui aura à assurer, auprès de certaines filiales, d'un secteur d'activité précis, Banque, Assurance, Industrie ou Immobilier, les responsabilités suivantes :

- l'assistance comptable, le retraitement des comptes et leur contrôle.

Pour mener à bien cette mission, vous avez :

- une expérience de 2 à 3 ans dans un grand cabinet d'audit ou dans une entreprise,
- si possible une pratique en matière de consolidation ou un goût certain pour cette activité,
- une bonne connaissance des principes comptables anglo-saxons.

La pratique professionnelle de l'anglais est une nécessité.

D'excellent niveau professionnel, vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (école de gestion, université + D.E.S.C.F.). Vous avez une grande capacité de travail, un esprit d'équipe ainsi que des qualités relationnelles.

Pour notre part, nous vous formerons avec soin aux techniques de consolidation des comptes d'un grand Groupe financier international.

Si vous souhaitez saisir cette opportunité, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo), sous référence CC/W à la COMPAGNIE DE SUEZ - Direction des Relations et Ressources Humaines - 1, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

PLAIN CHAMPS

Chef comptable

DE LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA GUADELOUPE



Notre département financier recherche le Chef Comptable qui assurera pour la Caisse régionale, les Caisses locales et ses filiales la tenue de la comptabilité, les comptes sociaux et consolidés ainsi que les situations périodiques et les ratios. Il mettra en œuvre un contrôle comptable, suivra la gestion fiscale et la base de données MSA. Nous souhaitons rencontrer des professionnels de la comptabilité avec une expérience confirmée en milieu bancaire, si possible de même type, possédant une formation supérieure (Ecole de gestion, de commerce, MSTCF, DESCF) et rompus à la micro-informatique. Connaissance du fonctionnement de l'entreprise, esprit d'analyse et de synthèse, capacité d'animation et sens des responsabilités, autant d'atouts exigés pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions sous la référence 129/M à notre conseil FINANSEARCH - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS.



INSTITUTIONS FINANCIERES COTÉES EN BOURSE, nous détenons 2 000 participations dans les entreprises régionales et nous consentons annuellement, 1 milliard de francs de concours en fonds propres et 10 milliards de francs de crédit à terme et de crédit bail. Nous créons un poste de

Contrôleur Bancaire

Diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs, un niveau d'expertise comptable, vous avez acquis en cabinet ou en établissement financier une expérience de 4 ans minimum de l'audit complété par une spécialisation en informatique.

Rattaché au Contrôleur Général, vous assumerez des missions de contrôle et d'organisation portant sur les systèmes informatiques et les procédures de gestion interne. Vous conseillerez les Directions Générales et participerez à l'amélioration des systèmes dans le cadre de la réglementation bancaire (BAFI).
Basé à Paris, vous interviendrez régulièrement dans les métropoles régionales.

Vos capacités d'analyse, votre professionnalisme et votre aptitude à convaincre vous permettront d'évoluer dans notre réseau.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. LM 92/05 à notre conseil **ER RESSOURCES HUMAINES** - 118, rue de Tocqueville 75017 Paris.

ER Ressources Humaines

Une certaine idée de votre avenir



Leader sur le marché de l'Assurance Vie et de la capitalisation avec plus de 14 millions d'assurés et un CA de 35 milliards de francs, notre Groupe recherche un

AUDITEUR INTERNE SENIOR

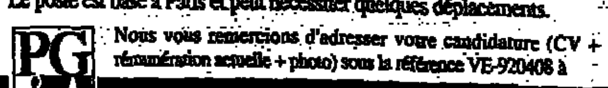
Vous intégrerez une équipe de 5 personnes et réaliserez des missions à caractère essentiellement opérationnel dans le domaine de l'organisation. Vous appliquerez et développerez une méthodologie largement formalisée et vous serez motivé dans votre action par l'amélioration de l'efficacité et de l'organisation des applications informatiques de gestion. En liaison étroite avec les Directions opérationnelles, vous proposerez, rédigerez et assurerez le suivi et l'application des recommandations contenues dans les rapports soumis au comité d'audit. Vos excellentes capacités relationnelles et votre maîtrise des systèmes de gestion informatisés vous permettront d'être également le conseil interne dans ce domaine.

Après une formation supérieure, vous avez une expérience de 4 années dans le milieu financier (cabinet d'audit, audit interne d'entreprises, inspection bancaire, cabinet d'organisation). Vos qualités d'organisation, de réflexion et votre goût pour l'analyse sont des atouts pour réussir dans ce poste.

La maîtrise de l'anglais est souhaitée.

Le poste est basé à Paris et peut nécessiter quelques déplacements.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV + rémunération actuelle + photo) sous la référence VE-920408 à



Le Monde de la Gestion et des Finances

La flexibilité de notre production exige un contrôle de gestion réactif.

Responsable contrôle de gestion usine

BELIN

Avec un effectif de 1500 personnes, 2 usines, 1,9 Md de CA, Belin produit et commercialise des marques leaders sur le marché des biscuits sucrés et salés : Petits coeurs, Pepito, Cookies, Crackers, Chipster...

Notre usine de Château-Thierry (02), 550 personnes, est spécialisée dans les assortiments et biscuits haut de gamme. Avec 10 000 tonnes de produits par an (275 références, 82 produits, 14 lignes de production dont 2 en continu, 6 ateliers d'emballage), nous devons faire face sans cesse aux fluctuations de nos marchés saisonniers.

Membre du Comité de Direction du site, manager d'une équipe de 11 collaborateurs, vous animez, à court terme, la planification, les approvisionnements et le contrôle de gestion. De vos recommandations dépend le niveau d'emplois et d'approvisionnements nécessaires.

A l'aide de l'outil informatique, vous élaborez le plan et budget, suivez les tableaux de bord, animez les plans de productivité et aidez les opérationnels à piloter leurs objectifs.

De formation supérieure, vous avez acquis 4 à 5 ans d'expérience en univers industriel, au cours de laquelle vous avez développé des connaissances en outils et systèmes de gestion et démontrez une forte attirance pour la logistique.

La réussite dans ce poste vous ouvrira un champ de responsabilités plus larges au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. SJ136M, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN

PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIÈME EUROPÉEN

Coopers & Lybrand
CLC juridique et fiscal

Un des 5 grands cabinets d'avocats d'affaires international.

Avec une équipe de plus de 130 personnes, nous disposons d'un savoir-faire et d'une expertise reconnue auprès de grands groupes, ce qui nous assure un développement constant.

Fiscaliste expérimenté

Apportez votre savoir-faire de 6 ans minimum acquis en cabinet, vous participerez à l'animation d'une petite équipe de fiscalistes et de juristes. En relation directe avec nos clients, vous disposerez d'autonomie dans le suivi de vos missions et assurerez le traitement de dossiers spécifiques. Vous serez conduit à traiter des dossiers pour lesquels vous aurez recours aux compétences de notre réseau international.
Réf. 50/A

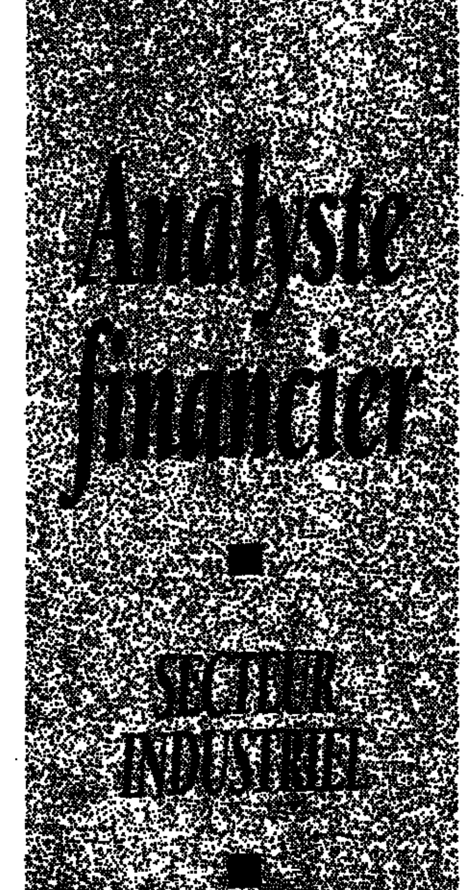
Fiscaliste junior

Valorisez votre première expérience de 2 ans minimum en intégrant un de nos groupes de travail. Vous interviendrez sur des dossiers de nature et de technicité variées. Nous vous formerons à nos méthodes de travail. Réf. 50/B

Diplômé de l'enseignement supérieur : DJCE, DESS, DEA, vous pratiquez un anglais professionnel courant.



Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre + CV) sous réf. choisie à COOPERS & LYBRAND - CLC JURIDIQUE & FISCAL 8, Avenue Delcassé - 75008 Paris.



Etablissement financier international recherche un Analyste Financier de haut niveau pour conduire des analyses de sociétés dans le secteur industriel.

Le candidat idéal aura acquis une expérience significative d'analyste financier au sein d'un établissement de crédit ou dans une société de bourse.

Ce poste nécessite une capacité à conduire des analyses sophistiquées et de grande qualité et à formuler des opinions de manière concise.

Une connaissance approfondie du secteur industriel français est requise ainsi qu'un très bon sens de la communication et une excellente présentation. Enfin il est impératif que le candidat soit bilingue français/anglais.

Les perspectives d'évolution au sein de cette société de renom international sauront motiver les candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 38939 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

Le Monde des Ressources Humaines

CONSULTANT EN RESSOURCES HUMAINES

Paris

Spécialiste de la fonction publique étatique ou territoriale - Société internationale de conseil en management et en technologie (1830 consultants, 1,6 milliard de chiffre d'affaires, 80 bureaux dans 20 pays), PA Consulting Group mène, en France, des missions diversifiées dans le domaine du conseil en ressources humaines : audits sociaux, gestion prévisionnelle de l'emploi, évaluation de potentiel, ingénierie de la formation, communication corporate, recrutement par approche directe ou par voie d'annonces. Pour participer au développement de nos actions dans le secteur public, nous souhaitons intégrer un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant acquis une ou plusieurs spécialisations dans le domaine des ressources humaines, soit dans un cabinet de conseil intervenant auprès du secteur public, soit en étant responsable du personnel dans une collectivité territoriale. En s'appuyant sur nos méthodologies et nos outils, il participera à des missions diversifiées tout en devant se constituer, peu à peu, par une démarche commerciale active, un portefeuille de clients. Ecrire à Philippe LESAGE, en précisant la référence A/062M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.69.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Chantelle *Lingerie*

Nous sommes un Groupe multinational de près de 2000 personnes. La cohérence de notre politique de développement et la rigueur de notre gestion nous ont assuré une croissance et une solidité importantes (C.A. doublé en 5 ans, résultat net moyen de plus de 10%).

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES

Rattaché au Président Directeur Général et membre du Comité de Direction, vous serez chargé d'élaborer et mettre en oeuvre la politique sociale du Groupe, de négocier avec des partenaires sociaux actifs, d'optimiser la gestion des ressources humaines, de mettre en place et contrôler les procédures centralisées.

Agé d'au moins 35 ans, vous avez une formation supérieure (Grande Ecole de Gestion ou Université), une bonne pratique du droit du travail et plusieurs années d'expérience dans la fonction, de préférence au sein d'une grande entreprise.

La pertinence de vos documents de synthèse, votre souci permanent de rigueur et votre aptitude à développer des relations positives avec les partenaires sociaux compteront parmi les facteurs déterminants de votre réussite.

La pratique de l'anglais est indispensable. Vous exercerez vos fonctions en Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous la référence 7119/LM à E. de CABROL - CEGOS Division Recrutement - Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex.



Auto Suture Europe SA, - 600 personnes - filiale européenne de US Surgical Corporation, leader mondial américain de l'instrumentation chirurgicale (CA mondial 92 prévu : 1 milliard de $) connaît une remarquable expansion liée à la très haute qualité technique de ses produits et à son souci constant de service auprès du corps médical.

Pour accompagner notre développement, nous créons le poste de :

Responsable Recrutement HF

La mission essentielle sera de pourvoir les créations de postes de cadres, technico-commerciaux, administratifs et personnel d'entrepôt de la filiale française, puis dans un second temps de participer à l'accroissement de l'effectif des filiales européennes.

De formation supérieure (Bac + 4/5), le candidat devra justifier d'une première expérience similaire réussie de 3 à 5 ans en milieu industriel et il aura une bonne maîtrise de l'anglais.

Une grande disponibilité sera à prévoir en raison de nombreux déplacements à effectuer.

Le poste sera situé dans le tout nouveau siège social près de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions), sous réf. 32429, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra



NTROLEURS
STION FILIALES

CONSOLIDATIO
DES COMPTES

Le Monde des

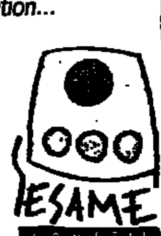
Ressources Humaines

Enrichissez votre 1re expérience en entreprise

CONSULTANT FORMATEUR JUNIOR

Cabinet de Conseil en Ressources Humaines, nous intervenons dans les domaines du management, de la communication et de la qualité de service.
Les mots clés de notre réussite : Sens de l'entreprise et Générosité.
A 28/30 ans, de formation supérieure (Sup. de Co., université, ingénieur...), vous maîtrisez l'anglais et possédez les qualités qui vous permettront d'adhérer à nos valeurs et de réussir dans cette fonction.
Parallèlement à une formation solide à nos méthodes, nous vous confierons des missions chez nos clients. Vous participerez également à des responsabilités plus fonctionnelles, contacts clients, suivi de budget, produits formation...

Nous sommes très exigeants sur la qualité de nos prestations et ambitieux pour notre avenir. Si vous l'êtes aussi, adressez-nous votre candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. JS 50/MO, SESAME CONSEIL, 26 rue Louis-Blanc, 69006 Lyon.



GROUPE CONSEIL RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM

Vous avez commencé votre carrière au marketing ou au commercial dans une entreprise bien structurée. Malgré votre réussite opérationnelle, vous avez choisi de vous consacrer aux ressources humaines, et vous êtes devenu consultant. Vous savez conduire des missions de recrutement par voie d'annonces et par approche directe, peut-être aussi des missions de conseil interne en ressources humaines. Vous savez prospecter et développer un marché et disposez d'un réseau de relations à haut niveau.

CONSULTANT SENIOR

"CARRIERES MARKETING-VENTE" - PARIS

Notre Cabinet (dix bureaux en France) est structuré en départements baptisés "Carrières" qui correspondent aux grandes familles de cadres. Dans sa spécialité, chaque "Carrière" réalise la totalité des prestations du Cabinet au bénéfice de toutes les branches économiques.

Vous promouvez l'image nationale de votre "Carrière" par vos actions personnelles. Vous traitez personnellement vos missions et animez au plan technique et commercial une équipe de consultants. Vous êtes responsable du résultat de votre "Carrière" et en êtes le principal acteur commercial.

Notre PDG, Michel LE GUILLOU, se réjouit de recevoir votre candidature (réf. 5878 LM)



ALEXANDRE TIC
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

CONSULTANT SENIOR RECRUTEMENT

Si, comme nous, vous croyez à notre métier, rejoignez-nous...

Cabinet de Conseil en Recrutement de Cadres, par approche directe et par annonces, nous intervenons depuis 14 ans auprès de groupes français et internationaux prestigieux.

Nous vous offrons une bonne notoriété, un sens aigu de la qualité de service et de l'accueil, des moyens importants, une structure organisée et un cadre de vie exceptionnel.

De formation supérieure, bilingue anglais, vous avez acquis impérativement une expérience professionnelle en cabinet, et si possible en entreprise, en recrutement de cadres par approche directe.

Vous aspirez à devenir pleinement responsable d'un centre de profit constitué d'une clientèle que vous ferez sans cesse évoluer grâce à vos actions propres de prospection, avec un souci permanent de professionnalisme et d'échange.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 1000/6 LM à Nicole ANCESSI, **SODERHU** - 36, rue de Lisbonne 75008 PARIS, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.



SODERHU
MEMBRE DE SYNTEC

Le Monde des

Juristes

PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS - LILLE - LYON - NANCY

Société de services en pleine expansion, rattachée à un grand groupe de Communication et spécialisée en INFORMATION TELEPHONIQUE, recherche son

Directeur du Service Juridique

Poste à créer, basé à Paris et rattaché au Président Directeur Général.

Votre mission : organiser, animer et contrôler une équipe de 15 à 20 collaborateurs diplômés d'études supérieures.

Vos responsabilités : fournir une information fiable et rapide ; créer et mettre en œuvre les outils de gestion du service ; assurer les contacts et le suivi avec les principaux clients prescripteurs.

Votre profil : 35 ans, DESS ou DEA de Droit Privé, plusieurs années d'expérience dans un cabinet de conseil juridique ou d'avocat, une étude notariale ou équivalent, mais aussi un "bon sens" juridique, des facilités de contact et surtout des capacités de manager.

Merci d'adresser CV + prétentions + photo, sous référence S/M2, à

michel jouhannaud conseils
international search group
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ALLEMAGNE - GRANDE-BRETAGNE - ITALIE - BELGIQUE - AUTRICHE

ASSISTANT JURIDIQUE

GROUPE FOURNIER
2 200 personnes, 1,9 milliard de CA

"De la Pharmacie à la Chimie Fine et aux Adhésifs Industriels et Grand Public : La Diversification réussie d'un Groupe à vocation internationale."



Après un DEA de droit privé, vous bénéficiez d'une première expérience réussie en droit du travail, droit des assurances, conduite de litiges...
Vos qualités d'analyse et de synthèse ainsi que votre savoir-faire rédactionnel vous permettront d'intervenir en tant que Conseil auprès de nos équipes opérationnelles (DRH et tous services) pour défendre les intérêts du groupe et protéger son patrimoine.
Vous êtes disponible et faites preuve d'un bon niveau d'anglais.
Envoyez lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et délai de disponibilité, sous référence PV9.

Groupe Fournier - Service Recrutement - 42, rue de Longvic - 21300 Chenove.

MEDIA-SYSTEM

MSD
MERCK SHARP & DOHME
INTERPHARMA

Juriste

Nous appartenons à l'un des premiers Groupes Pharmaceutiques Mondiaux et recherchons pour le Centre Administratif et Financier de notre activité sur les zones du Moyen-Orient et Afrique localisé à La Celle Saint-Cloud, un Juriste.

Pour assister et conseiller nos dirigeants et prendre en charge l'ensemble des aspects légaux dans le cadre de nos opérations de développement sur l'Afrique et le Moyen-Orient.

Titulaire d'un DESS en droit des affaires, et/ou droit international privé, ou d'un diplôme équivalent d'une université européenne (France, Grande-Bretagne, Allemagne), vous avez complété votre formation par un MBA.

Vous possédez en outre une expérience d'environ 5 ans dont 2 au sein d'une société multinationale américaine ou d'un cabinet juridique.

Spécialiste des transactions commerciales, vous maîtrisez le droit civil.

Parfaitement bilingue français/anglais, une bonne compréhension de la langue arabe serait appréciée.

Doté de réelles facultés d'adaptation, d'esprit de décision, d'initiatives et de créativité, vous savez plaider avec talent dans les négociations et les relations internes et externes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à M. PICARD - DRH - MERCK SHARP & DOHME INTERPHARMA - BP 62 - 78170 LA CELLE SAINT-CLOUD.

MEDIAPA

Groupe Industriel de premier plan (CA > 20 Mds FF, 55 % à l'international) recherche pour l'une de ses branches (CA > 3,5 Mds FF) son

Responsable Juridique

Paris **450 KF**

Rattaché au Directeur Juridique Groupe et en parfaite synergie avec la Direction Générale de la branche industrielle, vous assumerez de façon autonome le traitement de l'ensemble des dossiers de droit des affaires (droit des obligations, droit des sociétés, propriété industrielle, contrats...). A ce titre, vous assisterez les services opérationnels et les filiales en France et à l'étranger.
Vous interviendrez également dans le cadre d'opérations internationales de structure et industrielles (M&A, transferts de technologies, accords indsutriels, joint-ventures...).
Agé de 30 ans minimum, doté d'une solide formation juridique (3e cycle), vous pouvez faire état d'une expérience réussie en droit des affaires acquise en cabinet ou dans une entreprise internationale. Disponible, pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un groupe très dynamique.
Un excellent nivau d'anglais (parlé et écrit) est indispensable. Une expérience professionnelle ou l'obtention d'un diplôme (LLM...) aux Etats-Unis serait appréciée.
Contacter Thierry Virol au (1) 45.53.26.26 ou adresser votre CV + photo + lettre manuscrite + tél + rém. actuelle à Michael Page Tax & Legal, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf. TV5926MO.



Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

L.B.W.

Pour notre clientèle de cabinets internationaux prestigieux, nous recherchons des JURISTES et des FISCALISTES ayant une expérience réussie en cabinet dans les domaines suivants :

Partner Droit Boursier

Expérience minimum de 6 ans acquise dans un cabinet de premier plan. Parfaite maîtrise de l'anglais. Très fort potentiel pour un partnership immédiat dans un cabinet de lawyers (Réf TV 7550 MOS).

Avocat Contentieux d'Affaires

Doté d'une expérience en cabinet d'environ 4/5 ans, maîtrisant l'anglais, pour un cabinet anglo-saxon (Réf TV 7672 MOS).

Juriste Fusion-Acquisition

5/7 ans d'expérience du droit des sociétés cotées, restructurations, M & A..., parlant anglais, pour un cabinet international (Réf AG 7217 MOS).

Fiscaliste d'Affaires

4/6 ans d'expérience française ou internationale de la fiscalité des entreprises, acquise en cabinet, maîtrisant l'anglais, pour une structure anglo-saxonne (Réf AG 7464 MOS).

Juriste Faillite

3 ans d'expérience, droit de la faillite et des procédures collectives français pour le compte d'une clientèle étrangère et française (Réf LS 7698 MOS).

Juriste Bancaire

3/5 ans d'expérience acquise en Angleterre, droit anglais des dossiers de financements de projets internationaux (Réf LS 7619 MOS).

Merci de contacter Antoine Goldschmidt, Thierry Virol, Liz Salter au 45.53.26.26 ou d'adresser votre dossier de candidature en mentionnant la référence choisie à Michael Tax and Legal, 30 bis rue Spontini 75116 Paris.

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

MEDIA-SYSTEM



Filiale de la Lyonnaise des Eaux-Dumez et leader mondial (5000 personnes, 3,3 milliards de F de CA), nous répondons depuis 50 ans à un besoin vital de l'homme, en traitant et améliorant la qualité de l'eau. Nous recherchons un :

Juriste d'Affaires

Collaborateur du Directeur Juridique, vous participerez concrètement et activement, au sein d'une équipe dynamique, au développement de la fonction juridique dans un groupe international performant et en pleine croissance.

Dans ce cadre, vous serez amené à intervenir dans les domaines suivants :
- Rédaction et participation à la négociation des contrats (marchés privés, marchés publics, contrats internationaux, etc.).
- Pilotage de dossiers de contentieux, en liaison avec les conseils extérieurs.
- Animation de formations juridiques internes.

A 28/30 ans, de formation juridique supérieure (maîtrise en Droit des affaires minimum), vous avez si possible une formation complémentaire, et bénéficiez impérativement d'une première expérience diversifiée de trois années environ, acquise soit en cabinet soit en entreprise (idéalement proche du BTP), qui vous confère de solides connaissances pratiques.

Bilingue anglais (oral et écrit), la pratique de l'espagnol vous donnera un plus.

Votre capacité d'analyse mais aussi de synthèse, votre grande disponibilité et votre esprit d'initiative, joints à un dynamisme à toute épreuve, vous feront réussir à ce poste plein d'avenir...

Pour ce poste basé à Rueil-Malmaison, merci d'adresser lettre manuscrite, photo et CV, sous réf. 1754 M, à notre conseil Light, Jean-Noël Merkenbrack, 6-8 rue Andras-Beck, 92366 Meudon-la-Forêt Cedex, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

LIGHT

FICHET

Avec 7 200 personnes, un CA de 3,2 Milliards, nous sommes leader européen de la sécurité grâce à notre technologie de pointe.
Nous recherchons, pour consolider notre position, un :

Chef de Groupe Marketing
Produits Electroniques H/F

Animant une petite équipe, vous fixez les priorités d'action et les orientations de vos collaborateurs, aidez les Centres de Profit à améliorer leur CA et leur marge, trouvez les synergies entre les produits et leurs marchés de destination finale, mettez en place les moyens de communication avec les Chefs des Ventes et la Direction Commerciale France, analysez les tableaux de bord et développez les plans d'action...

Vous êtes créatif, rigoureux, convaincant, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ESIEE, INSA, ESME plus une formation de type CESMA, IAE, ISA, ou Grandes Ecoles de Commerce.
Dans les deux cas, à 30/35 ans, vous justifiez d'une expérience Marketing "terrain" (vente de produits techniques).
Pour notre Société, les perspectives d'avenir ne sont pas un vain mot.


FAVEREAU CONSULTANTS

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo et prétentions), sous référence A2 05 04, à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

Organisation et Publicité

GILSON

Nous concevons des instruments de précision destinés aux laboratoires de recherche du monde entier. Connus depuis de nombreuses années comme spécialistes du traitement de l'échantillon liquide, nous avons l'ambition de répondre encore mieux aux préoccupations des utilisateurs. Nous renforçons aujourd'hui notre équipe de marketing en créant deux nouveaux postes de :

CHEF DE PRODUITS

Chez nous, le chef de produits est responsable de la vie d'une gamme d'instruments, de l'identification du besoin jusqu'au remplacement d'une génération passée. A la fois créateur et gestionnaire, il est reconnu comme une figure-clé de notre activité.

CHEF DE PRODUITS "PIPETAGE MANUEL"

Pour assurer l'évolution d'une gamme internationalement reconnue d'instruments et de consommables, nous recherchons un professionnel du marketing des produits techniques, attiré par les exigences du milieu scientifique international.

CHEF DE PRODUITS "CHROMATOGRAPHIE LIQUIDE"

Pour prendre en charge une partie de l'offre de Gilson en C.L basse pression ou H.P., il faut bien posséder les techniques et applications des chromatographies liquides à l'échelle du laboratoire.

Ces deux postes demandent une bonne maîtrise de l'anglais et le goût pour l'échange et la discussion avec des interlocuteurs variés. Ils offrent d'excellentes perspectives de réalisation personnelle à ceux que passionne la concrétisation des idées et des projets à l'intérieur de contraintes techniques et économiques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à
Vincent Oberthur - GILSON MEDICAL ELECTRONICS
BP 45 - 95400 VILLIERS LE BEL

OBC

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SUD-OUEST EN EXPANSION
RECRUTE DE FAÇON URGENTE

■ CRÉATION DE POSTE

UN CHEF DE SERVICE AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Mission : Assurer la mise en place de l'équipe de spécialistes d'urbanimes et d'aménagement.
Promouvoir l'activité de conseil en aménagement aux communes.
Modalités de recrutement : Cadre A de la Fonction publique territoriale ou recrutement contractuel.
Niveau : Bac + 5, urbanisme, architecte...

SERVICE CONSTRUCTION

■ VACANCES DE POSTES

ÉCONOMISTE, FINANCIER DU LOGEMENT SOCIAL

Missions : Au sein du Service construction et en collaboration étroite avec la direction, il sera chargé des études de faisabilité économique et financière de toutes les opérations de construction (PLA CDC, PLA CFF, PC...).
Modalités de recrutement : Cadre A de la Fonction publique territoriale ou recrutement contractuel.
Niveau : Bac + 5.

INGÉNIEUR DÉBUTANT OU TECHNICIEN CONFIRMÉ ADJOINT DU CHEF DE SERVICE CONSTRUCTION

Mission : Mise au point des projets de construction sous aspects techniques, administratifs et financiers.
- Contrôle des maîtres d'œuvre.
- Élaboration des dossiers de financement.
- Suivi des réalisations.

Modalités : Cadre A et B de la Fonction publique territoriale.

Adresser lettre de candidature manuscrite + CV sous nº 8517
LE MONDE PUBLICITÉ, 15/17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE DE L'AUBE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE REGIONALE, 40 AGENCES, 550 PERSONNES.

ASSISTANT COMMUNICATION
CHARGÉ DES PUBLICATIONS INTERNES ET RELATIONS PRESSE ET/OU COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

TROYES

CAPACITES REQUISES :
- Autonomie, adaptabilité, rigueur, initiative, créativité.
- Qualités relationnelles.
- Fortes capacités rédactionnelles.
- Connaissances PAO et utilisation Banque de Données.
- Connaissance fonctionnement bancaire serait appréciée.

Adresser rapidement lettre manuscrite + CV + photo, à CRCAM de l'Aube · Dépt. Personnel et Moyens Généraux 269 Faubourg Croncels 502 X 10080 Troyes Cedex.

NC communication

Établissement public à vocation financière intervenant dans les pays en voie de développement pour le financement de projets

RECHERCHE *pour centre de formation basé à Paris*

2 CADRES EXPÉRIMENTÉS
qui seront chargés d'assurer les enseignements dans les domaines suivants :

- Financement des entreprises.
- Comptabilité bancaire
- Mécanismes de change
- Analyse financière d'entreprise
- Diagnostic d'entreprise
- Redressement d'entreprise

Ces domaines d'intervention sont définis de manière générale. Leurs limites pourront être ajustées en fonction des profils respectifs de chacun des candidats retenus. Les cours sont dispensés à l'attention de cadres supérieurs originaires des pays dans lesquels intervient notre établissement.

Outre la solide formation économique et financière requise pour l'ensemble des postes à pourvoir, une bonne connaissance de la micro-informatique est souhaitée.

Les candidats devront en outre faire preuve de :
- une large ouverture d'esprit pour les problèmes de développement ;
- une motivation certaine pour la formation et des compétences en matière d'animation de groupes ;
- une compétence en matière de conception, d'organisation et de suivi de modules ou cycles de formation ;
- une aptitude à travailler en équipe et à développer des relations avec l'extérieur.

Écrire sous référence nº 8518 au MONDE PUBLICITÉ 15/17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15

ISM SA
Groupe Financier spécialiste de l'immobilier d'entreprise, (Patrimoine de 30 milliards de F., engagement annuel de 4 milliards de F.), recherche :

ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GROUPE
responsable de la vie des sociétés françaises

❑ Animant une équipe de 4 personnes, vous aurez en charge la création et l'administration des différentes sociétés du groupe : BANQUE (Sélectibanque) SICOMI (Bail investissement, ICC, Codetour), SCPI (Sélectinvest) ORION SA notamment, au niveau de l'analyse des comptes, la préparation des conseils et la rédaction des rapports, la tenue des assemblées, le suivi juridique et règlementaire, les augmentations de capital, le versement des dividendes, les fusions, les études juridiques et fiscales, etc...

❑ De formation supérieure en droit des sociétés et fiscalité, vous avez nécessairement 5 à 10 ans d'expérience dans un poste similaire ou dans un cabinet juridique et fiscal, ainsi qu'une expérience de l'encadrement.

Adresser lettre manuscrite + Curriculum-Vitæ et prétentions sous la référence E 201 SG à :
Nicole ROBIN - Grand-Écran
30 Place d'Italie - 75628 PARIS Cedex 13.

PRR communication

Le Monde des Cadres



Le Monde des Cadres



Soyez les acteurs du développement d'une grande institution juive

Nous sommes une grande institution et déployons aujourd'hui une stratégie de développement, basée sur un nouveau mode de fonctionnement et des moyens de communication puissants.

Nous souhaitons associer à ces nouvelles structures, de nouveaux cadres qui intégreront notre équipe de direction, disposeront d'un important budget de fonctionnement, de rémunérations motivantes et d'une organisation efficace.

Diplômés de l'enseignement supérieur, à 35 ans environ, vous avez une forte sensibilité aux valeurs juives. Ces postes nécessitent une véritable implication ainsi qu'une forte motivation.

DIRECTEUR PLANIFICATION & RESSOURCES
H/F

Vous élaborerez une stratégie de développement avec le soutien du Conseil d'Administration, définirez les moyens et mettrez en oeuvre les actions nécessaires pour la réalisation des objectifs définis. réf. P.R.

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
H/F

Responsable de notre image, vous concevrez votre stratégie et la mettrez en oeuvre. réf. D.C.

RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE
H/F

Directement rattaché au Président, vous définirez les procédures de contrôle, les mettrez en place et en assurerez l'application. réf. A.I.

Postes basés à Paris.

Adressez CV, lettre manuscrite, prétentions, en précisant la référence du poste souhaité à L.T.A VITAE référence 91364 - 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS qui transmettra.



Ingénieur Commercial confirmé

Le Groupe Générale des Eaux, leader mondial dans le domaine de l'environnement et des services aux collectivités locales, recherche

Au sein d'une de nos filiales spécialisée dans le domaine de la distribution d'eau et de l'assainissement (2,3 Milliards de Francs de chiffre d'affaires, 3 000 personnes), vous serez l'Adjoint du Responsable du Département Commercial.

Vous aurez pour mission de développer les relations avec nos interlocuteurs, de définir avec eux leurs besoins à court ou moyen terme, et de leur proposer des solutions techniques et financières qu'il vous appartiendra de négocier.

Agé(e) d'environ 30 ans, diplômé(e) d'une **Grande Ecole d'ingénieurs**, vous avez une expérience significative de 3 à 5 ans en qualité d'ingénieur d'affaires dans le domaine des services ou du BTP.

Le sens de l'initiative, associé à d'excellentes qualités relationnelles, ainsi qu'une bonne connaissance des collectivités locales, sont des atouts indispensables dans cette fonction.

Le poste est basé à Paris. Des déplacements de courte durée sont à prévoir en Province. Votre réussite dans ce poste vous ouvrira une carrière évolutive au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence JFL/M à COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - Service Relations et Ressources Humaines - 52, rue d'Anjou - 75384 Paris Cedex 08.

GROUPE GENERALE DES EAUX

L A P A S S I O N D U S E R V I C E

Organisation et Publicité

Banque recherche pour sa direction

ASSISTANT(E)
BILINGUE ANGLAIS

- Au sein d'une équipe à taille humaine, vous assisterez la Direction Générale dans l'ensemble de ses activités et notamment, vous serez en charge de la préparation des dossiers, de l'organisation et du suivi du planning.
- Vous êtes agé de 25 ans minimum. De formation supérieure (Institut d'Etudes Politiques, Maîtrise ou Bac+4), vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
- Pour ce poste exigeant, nous recherchons quelqu'un de disponible, rigoureux, organisé, avec de bonnes qualités relationnelles.
- Une première expérience dans un poste similaire est exigée.
- **Poste basé à Caen.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. AS/24 à : NC Communication 48, rue Chapon - 75003 PARIS qui transmettra.

NC Communication

Le Monde de la Fonction Commerciale

Nous sommes un important groupe Aéronautique de dimension mondiale et maîtrisons les technologies les plus modernes.
Pour conserver notre premier rang parmi les constructeurs de systèmes de défense, nous recherchons des

VENDEURS GRAND EXPORT

Votre formation de haut niveau (grande école d'ingénieur ou de commerce) et votre expérience de vente dans une industrie high tech sont deux qualités que nous recherchons.
Vous souhaitez valoriser vos compétences commerciales export. Nous vous proposons la responsabilité des ventes de nos systèmes de défense haute technologie.
Au sein d'une équipe commerciale, vous aurez en charge la prospection régionale dans les pays concernés, l'initiation et l'animation de l'ensemble des actions de ventes sur plusieurs pays d'une zone considérée, la négociation et la signature des contrats et la recherche de possibilités de coopération. Vous serez l'interlocuteur privilégié de nos clients.
Bien sûr, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Votre ténacité et votre esprit d'entreprise vont de pair avec votre désir de travailler en équipe. Pour ce poste, une importante disponibilité est indispensable eu égard à la fréquence de vos déplacements à l'étranger.

Déposez votre candidature • par minitel 3616 EUROMES code 8288 • par fax n° 49.10.95.72 • par courrier s/réf. 8288 à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.



PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE - BREST EUROMESSAGES

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CRÉDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCÈS : 264 AGENCES 3000 COLLABORATEURS



RENFORCEZ NOS AGENCES DANS LEUR DÉMARCHE COMMERCIALE

CHARGE DE CLIENTELE PROFESSIONNELLE
PARIS ILE-DE-FRANCE

Débutant ou confirmé, vous intervenez dans les segments de clientèle suivants : artisans, commerçants, professions libérales.

Valorisez votre formation supérieure et/ou bancaire par vos qualités relationnelles et commerciales et votre sens de la finance.

Femme ou homme de terrain avant tout, vous renforcerez nos agences dans leur démarche commerciale (**conquête** et fidélisation).

Une formation technique et commerciale sera assurée pour les débutants.

Secteurs à pourvoir : Boulogne/Mantes/Etampes/Asnières/Pontoise.

Votre réussite commerciale vous permettra d'évoluer à la mesure de votre talent.

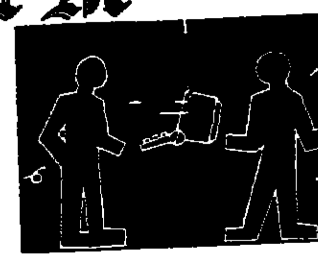
Merci d'adresser votre dossier (CV et lettre manuscrite) sous réf. CP/LM au Service du Recrutement du Crédit Agricole d'Ile de France - 26, Quai de la Rapée - 75012 PARIS.

NC communication

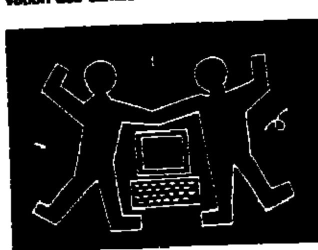
36 15 LM

L'EXPERTISE
Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

36 17 LM CV



LA PERTINENCE
Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

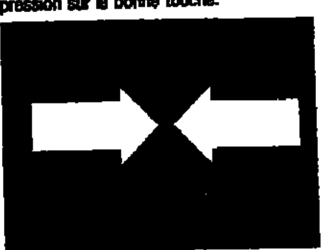


LE RENDEMENT
Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

L'INTERACTIVITÉ
Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV



LA CONVIVIALITÉ
Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.



R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

Le Monde des

Collectivités territoriales

Cette importante collectivité territoriale, située dans une grande métropole régionale, crée deux postes :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

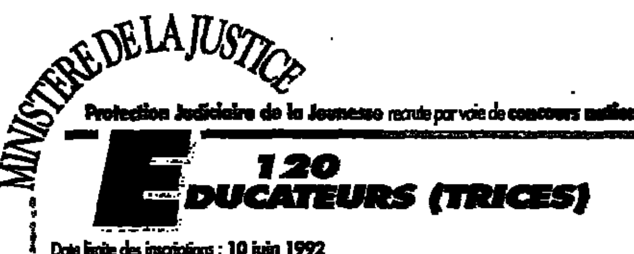
Sous l'autorité du directeur général, il prendra en charge l'ensemble des missions classiques de la fonction : préparation, suivi et contrôle des budgets, gestion de la trésorerie, des emprunts et des dépenses, prise en charge des questions juridiques et fiscales. Son action sera tout particulièrement axée sur la modernisation des procédures et l'optimisation de l'utilisation de l'outil informatique. Il mettra en place un véritable contrôle de gestion. Il sera aidé par une équipe d'environ 40 personnes. Ce poste intéresse un candidat d'au moins 35 ans, de formation supérieure, ayant une expérience de direction financière acquise dans une collectivité locale. Cela intéresse également un cadre du ministère des finances ou de l'administration centrale, sensibilisé aux problèmes de décentralisation et des procédures financières. (Réf. A/X5258M)

DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE

Sous l'autorité de la direction générale, il prendra en charge la préparation, la gestion et le suivi des programmes de formation professionnelle. Il gèrera la politique de sélection des organismes de formation, dans le but de développer des formations plus qualifiantes. Il participera de manière étroite à la mise en place d'une politique de création d'emploi, par des mesures d'aide appropriées. Pour la partie apprentissage, il interviendra sur le fonctionnement des centres de formation (budget, suivi, contrôle). Ce poste intéresse un spécialiste de la formation, âgé d'au moins 35 ans et de formation supérieure. Il aura acquis une expérience similaire dans une collectivité territoriale, chambre de commerce ou union patronale... (Réf. A/X5259M)

Pour ces deux postes, le statut sera soit contractuel (3 ans renouvelables) soit d'agent public par détachement. Ecrire en précisant la référence choisie - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex.

PA Consulting Group
Creating Business Advantage


MINISTERE DE LA JUSTICE

Protection Judiciaire de la Jeunesse recrute par voie de concours national

120 EDUCATEURS (TRICES)

Date limite des inscriptions : 10 juin 1992

Concours externe ouvert aux candidats titulaires d'un DEUG, DUT, d'un diplôme équivalent ou du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Concours interne ouvert aux fonctionnaires ou agents de l'Etat justifiant de 5 ans de service public.

FORMATION RÉMUNÉRÉE

N° Vert : 05 03 78 91

Safari

L'Institut National de Propriété Industrielle est chargé de protéger l'innovation industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), d'enregistrer des actes essentiels de la vie économique et d'informer sur l'environnement technologique et économique. Grâce au savoir-faire développé par nos ingénieurs et nos juristes, nous sommes devenus un partenaire actif du tissu économique. Nous ouvrons un huitième Centre Régional à LILLE et recherchons notre

CHEF DE CENTRE

Responsable de l'image de l'INPI dans votre région, vous supervisez des actions de sensibilisation auprès des autorités locales, des industriels et du public. Vous assurez la promotion de notre gamme de services et de nos bases de données. Vous êtes également chargé du développement et de l'animation de votre centre qui aura en charge la réception des dépôts.

Après votre formation (Ingénieur ou DEA/DESS), vous avez acquis une bonne connaissance des procédures de propriété industrielle. Vous avez le goût du contact. Polyvalent, vous avez le sens des responsabilités et de la gestion. La connaissance de la Région serait appréciée.

Rémunération entre 140 et 190 KF selon expérience.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) à L'I.N.P.I. 26 bis, rue de Saint-Petersbourg 75008 PARIS.



Le Monde de

l'Informatique



Nous sommes l'un des cinq premiers groupes mondiaux de télécommunications (CA : 115 Mds de F, 165 000 personnes). La Direction du Système d'Information développe son pôle national d'expertise technique : l'OCISI (Organisme Central d'Intégration et de Soutien Informatiques). Dans ce cadre, nous recherchons :

INGENIEURS INFORMATICIENS

A 30 ans environ, Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent, de nationalité CEE, vous justifiez d'une expérience réussie de 3 ans minimum en ingénierie (conception, développement, intégration ou qualification) de système complet - matériel plus logiciel -, de préférence dans un environnement client/serveur (X25, SAA ou DCM, UNIX, OS/2). A votre professionnalisme, vous alliez des qualités d'autonomie et de communication.

Nous vous proposons d'intégrer une équipe dynamique où vous développerez la qualité technique du Système d'Information de FRANCE TELECOM.

Les 5 postes à pourvoir sont basés en région parisienne **(Saint-Quentin-en-Yvelines - 78).**

L'importance de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous réf. ING/M, lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle à :



MEDIA-SYSTEM



Le service "Offre sur mesure" a pour mission de proposer des solutions répondant aux besoins des grands clients de FRANCE TELECOM.

CHEFS DE PROJETS ET CONCEPTEURS DE RESEAUX D'ENTREPRISE

Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent, de nationalité CEE, vous maîtrisez l'anglais et justifiez d'une expérience minimum réussie de 5 à 6 ans dans le domaine des télécoms d'entreprise : réseaux de PABX, réseaux locaux d'entreprise (LAN MAN, WAN) et réseaux haut débit, réseaux numériques (X25, NUMERIS, TELETEL), administration de réseaux, support méthodologique en gestion de projet/qualité, CAO réseaux et analyse des modèles économiques.

En relation avec les pôles de compétences internes de FRANCE TELECOM et avec ses partenaires, vous assurerez la conception, en effectuant la gestion, de projets de réseaux d'entreprise, planning, objectifs coût et qualité, cohésion des équipes, et en suivrez la réalisation.

Les postes à pourvoir sont actuellement basés à **Saint-Quentin-en-Yvelines (78)**, avec des déplacements fréquents en clientèle.

L'importance de notre Groupe offre de réelles perspectives de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous réf. CP/M (chef de projet) ou CO/M (concepteur), lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle, à :

SM Conseil 38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM

CONSULTANT INTERNE
EN STRATÉGIE DE L'INFORMATIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Au sein de la **Direction Informatique et Télécommunications du Groupe**, vous aurez pour mission de mener, en concertation avec les Directions Informatiques des Branches, les études concernant:

- L'oganisation et le management de la fonction information, bureautique et télécommunication,
- L'analyse de l'offre du marché des services et des technologies de l'information en regard de la stratégie du groupe.

A 35 ans environ et de formation supérieure, vous avez une expérience confirmée du conseil ou de la conduite de projets. Familier des dossiers, vous savez animer des groupes de travail et argumenter des décisions. Votre curiosité, votre écoute, votre sens du contact et de la négociation vous aideront à réussir dans ce poste. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Pour ce poste basé à PARIS-LA-DÉFENSE, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV + photo et prétentions) sous référence 38878 à Organisation et Publicité 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra ■

Organisation et Publicité

elf aquitaine
LA PASSION A TOUJOURS RAISON



Le Monde
l'Informatique



D'AVANCE

INGENIEURS
INFORMATICIENS

SII Conseil

D'AVANCE

DE PROJETS ET CONCEPTE
DE RESEAUX D'ENTREPRISE

SII Conseil

Le Monde
de
l'Informatique

CONSULTANTS EXCEPTIONNELS ET PERFORMANTS POUR MISSIONS DE HAUT NIVEAU

Price Waterhouse est une grande figure mondiale du Conseil, 2500 consultants pluridisciplinaires en Europe.
Une clientèle de qualité dans tous les secteurs de l'économie. Nous vous proposons les postes suivants :

Illustration : Michel Tolmer
L.B.W.

Ingénieurs Informaticiens ou Consultants en Systèmes d'Information

Postes basés à Paris et Toulouse

Votre formation initiale (Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou Universités) est complétée par 2 à 3 ans d'expérience professionnelle réussie en entreprises industrielles, SSII réputées ou cabinets de conseil en informatique. Vous disposez d'une expertise opérationnelle dans les domaines de la conception, l'ingénierie des systèmes d'information et l'implantation de progiciels. Une expérience de chef de projet dans les domaines banque/assurance serait particulièrement appréciée.

Au sein de Price Waterhouse, vous participerez à des missions de schémas directeurs, d'audits d'efficacité et de pilotages de projets (nous ne faisons pas d'analyse de programmation). Vous aurez l'opportunité d'oeuvrer au sein d'équipes pluridisciplinaires et d'élargir vos horizons. Vous bénéficierez également de programmes de formation en France et en Europe.

Responsable de Missions

Poste basé à Toulouse

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce. Depuis 8 à 10 ans vous avez acquis une expérience de premier plan au sein d'un cabinet de conseil et menez des missions d'importance en milieux diversifiés. Vous disposez d'un savoir-faire opérationnel en tant que Directeur de missions, vous savez manager la préparation de propositions d'actions et maîtrisez la gestion d'équipes de professionnels,... Pour cet ensemble de compétences, Price Waterhouse souhaite vous confier la conduite de missions en management opérationnel dans les domaines de l'informatique et de la gestion.

Ces postes nécessitent par ailleurs un bon contact client, des qualités rédactionnelles et idéalement une bonne pratique de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo sous référence M951/13 à Carole Leprette, PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS, 11 rue de Laborde, 75008 Paris.

Price Waterhouse Management Consultants

Des parcours informatiques ouverts sur des carrières à facettes multiples.

JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS OU PREMIERE EXPÉRIENCE GRANDES ÉCOLES OU UNIVERSITÉS

CONCEPTION ET GESTION DE SYSTEMES D'INFORMATION

Au rythme des évolutions technologiques, le STI, Service du Traitement de l'Information d'EDF et GDF, mène auprès de nos différentes Directions, des actions visant à développer et optimiser la qualité de nos services informatiques. Bénéficiant d'importants moyens techniques, nos 800 spécialistes contribuent chaque jour à améliorer la compétitivité de nos entreprises. Rejoindre le STI signifiera pour vous intervenir sur de multiples champs d'action et vous ouvrir, par la suite, sur d'autres activités ou métiers dans l'une de nos nombreuses Directions opérationnelles.

- Ingénierie de systèmes d'information, développement d'informatique de services. (réf. ME/1204)
- Création et mise en oeuvre de nouveaux services réseaux. (réf. MSR/1204)
- Automatisation de la conduite et optimisation d'ensembles informatiques complexes associant puissance des grands systèmes et convivialité de la micro-informatique. (réf. MP/1204)

Attiré par l'un de ces métiers, vous souhaitez vous impliquer au sein d'une entreprise d'envergure, en mesure de vous apporter des perspectives d'évolution variées. Votre esprit d'analyse, votre sens du dialogue et vos capacités d'innovation seront déterminants dans la réussite de vos futures responsabilités.

Les postes sont basés à Issy-les-Moulineaux (92). Une formation est assurée.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) en précisant la référence choisie, à Freddy Stawiarski, Département Recrutement d'EDF et GDF, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.



MEDIA-SYSTEM



Filiale de Lyonnaise des Eaux-Dumez, le Groupe SITA (13000 personnes) est leader dans les domaines de la collecte et du traitement de déchets ménagers et industriels et dans les opérations de propreté urbaine. Il recherche aujourd'hui pour le siège parisien son nouveau

DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION

Rattaché au Directeur Général du Groupe et membre du Comité de Direction, vous avez au moins 35 ans et êtes **au minimum** titulaire d'un diplôme de Grande Ecole Scientifique ou équivalent. Vous avez **nécessairement** une expérience réussie de plusieurs années en qualité de Responsable Etudes ou de Responsable Informatique et avez dirigé en direct une équipe d'au moins 10 personnes.

Votre mission essentielle est de mener à son terme l'implantation du nouveau paysage informatique au sein de la trentaine de filiales qui composent le Groupe.

Réelle force de proposition, vous êtes l'interlocuteur des Directeurs fonctionnels du Groupe et des Dirigeants des filiales, mais aussi des utilisateurs directs des systèmes. Vous gérez, dirigez et motivez l'équipe existante d'une dizaine de personnes ; vous êtes donc avant tout un manager doté d'un sens aigu du contact humain. Rigoureux, organisateur, vous êtes aussi diplomate, homme de terrain et souhaitez pleinement vous investir dans le développement d'un Groupe en plein essor tant sur le plan national qu'international.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à Geoffroy Vieljeux - Responsable du Recrutement Cadres - Groupe SITA - 7, rue de Logelbach 75017 Paris (fax : 42.67.42.75)



L'ECOLOGIE ACTIVE

PUBLIPANEL

Dans le cadre du projet de modernisation de notre système de gestion des clientèles, nous recherchons un

Chef de Projet confirmé

La Compagnie Générale des Eaux, n° 1 mondial de la distribution d'eau, développe une informatique de pointe conçue autour d'une architecture distribuée : IBM ES 9000 MVS/ESA, Réseaux SNA, Token Ring ou CTOS, 2000 postes de travail UNISYS ou IBM.

Au sein de notre Division Informatique et Organisation, vous serez chargé de la mise en œuvre du nouveau progiciel auprès de nos 3 000 utilisateurs.

Vous aurez notamment pour missions d'assurer l'interface avec les responsables du développement, d'organiser et de suivre l'installation dans les sites pilotes, puis de mener à bien la phase de généralisation.

Diplômé d'une grande école ou d'une université (BAC + 5), vous avez une expérience d'au moins 5 ans en développement, conduite et mise en œuvre de projets informatiques complexes et de taille importante. Doté d'un fort sens de l'organisation, vous savez utiliser des méthodologies rigoureuses et structurées, tout en faisant preuve de la diplomatie nécessaire à la conduite du changement.

Poste basé à NEUILLY-SUR-SEINE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence M/ABB à : COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - Service Relations et Ressources Humaines - 52, rue d'Anjou - 75384 PARIS CEDEX 08.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

LA PASSION DU SERVICE

Organisation et Publicité

Notre Groupe, solidement implanté sur l'ensemble des continents (7 Mds US$ de C.A. - 55 000 personnes), bénéficie aujourd'hui d'une renommée internationale dans le secteur des produits de Grande Consommation • Ses sept filiales européennes développent une activité qui le place au premier rang mondial • La construction d'une puissante informatique européenne nous assure d'atteindre un niveau exceptionnel de performance et de productivité • Pour piloter ce projet, nous sollicitons la compétence d'un

European Systems Coordinator Manufacturing

Coordinateur Europe GPAO

Il est basé à Paris et rattaché au Directeur des Systèmes d'Information Europe • Chargé de définir et de proposer la stratégie de développement des systèmes de gestion de production des différents sites européens, il saura examiner et harmoniser les pratiques actuelles et gérer leur évolution • Pour réussir ce challenge, le candidat idéal, 30 - 35 ans, de formation supérieure, a l'expérience de l'établissement de schéma directeur et de la conduite de projets significatifs en milieu de production, de préférence dans un environnement AS 400 ou VAX • Très impliqué dans la relation utilisateur, sa parfaite maîtrise de l'anglais et idéalement d'une autre langue européenne lui permet d'être une force de proposition convaincante • Nous souhaitons examiner les candidatures de personnes de valeur et à fort potentiel, capables de porter un projet ambitieux • Si vous vous reconnaissez dans ce profil, nous vous remercions d'envoyer votre dossier complet (CV, lettre manuscrite, niveau de rémunération) à notre Conseil : **EUROFINDERS INFORMATIQUE** 160 av. de Versailles - 75016 Paris sous réf LM1773.



INFORMATIQUE

CONTESSE

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36.15 LM

Le Monde de l'Informatique

ORIGIN, société internationale de services et d'ingénierie informatique regroupant plus de 4 000 professionnels, recrute pour sa filiale Française en pleine expansion

ORIGIN

TECHNOLOGY IN BUSINESS

CONSULTANTS H/F

VOTRE MISSION : Vous participerez à la mise en place de logiciels ainsi qu'à leur intégration dans l'architecture informatique de nos clients.

VOTRE PROFIL : Vous avez un minimum de trois ans d'expérience dans les domaines SAP (RV, RM, RA, RF, RK), TOLAS ou GMAO, vous dominez l'anglais et / ou maitrisez l'allemand.
Des postes sont à pourvoir à Metz, Mulhouse et Paris.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite de candidature, CV et photo à M. Jean Marc LE BRIS, 48 av. des champs pierreux, 92000 Nanterre.

Important Bureau d'Etudes en Aménagement du Territoire recherche pour son

OBSERVATOIRE DE SANTE (Paris)

Responsable Informatique-Statisticien

De formation supérieure (Universitaire BAC + 4 ou Ecoles d'Ingénieurs), il aura une expérience d'environ 5 ans en informatique et statistiques.

La connaissance de **FORTRAN** et **UNIX** est indispensable, **ETHERNET** serait un atout supplémentaire.

Informaticien unique, il sera chargé de :
- la gestion complète de l'équipement informatique composé d'un MINI, relié à 3 stations NEXT par ETHERNET et de 4 PC/DOS.
- la conception, la réalisation et l'exploitation de logiciels statistiques relatifs aux études menées.
- la réalisation d'études.

Il sera en contact permanent avec une équipe pluridisciplinaire et à l'extérieur, avec de nombreux acteurs et décideurs du domaine sanitaire et social.

Il sera très autonome, doté d'un **excellent sens relationnel**, d'une grande ouverture d'esprit et d'une **curiosité technique** permettant l'évolution du système informatique.

Merci d'envoyer votre C.V., lettre manuscrite et photo à notre Conseil qui traitera votre candidature en toute confidentialité :

LH . C Technocentre
51, rue de Verdun
92150 SURESNES

L'EERIE

École pour les Études et la Recherche en Informatique et Électronique
Formant des ingénieurs informaticiens spécialisés en intelligence artificielle, génie logiciel ou imagerie numérique
(diplôme reconnu par la Commission des titres)

RECRUTE

2 PROFESSEURS, Ingénieurs ou Docteurs pour enseigner :
- l'Informatique (architecture, micros, temps réel). (Réf. A)
- l'Électronique. (Réf. B)

Pour effectuer des travaux de recherche au Laboratoire d'Études et de Recherche en informatique de l'École.

2 PROFESSEURS, Ingénieurs ou Docteurs avec 2 à 3 ans d'expérience, pour enseigner :
- l'Informatique (Génie logiciel, Intelligence artificielle, Imagerie numérique). (Réf. C)
- l'Informatique industrielle et automatique. (Réf. D)

Pour avoir une activité d'Ingénieurs au Laboratoire de projets industriels de l'École.

1 PROFESSEUR GÉNIE ÉLECTRIQUE (temps complet), Ingénieur ou Docteur en électronique ou professeur agrégé pour :
- prendre la responsabilité des travaux pratiques d'électronique de 1re et 2e année.
- assurer l'encadrement des projets de 2e année (électronique, automatique, micro-informatique). (Réf. E)
- participer à l'enseignement de l'électronique. (Réf. E)

Envoyer candidatures à **Direction des Études, EERIE.**
Parc Scientifique G.-BESSE - 30000 NIMES
Contact téléphonique : M. FLOUTIER - 66-38-70-40

Le Monde des Secteurs de Pointe

Innovation produits et certification : votre univers qualité

Responsable du Service Qualité

VPsa

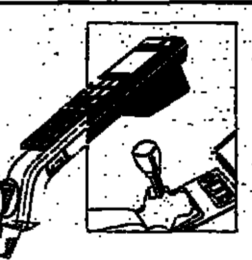
Vandamme Pie qui chante, c'est 1,6 Md de F de CA, 1 400 personnes, 5 unités de production. C'est aussi des marques renommées : Pie qui Chante, Carambar, Michoko, Captain Choc, Francorusse...

L'une de nos usines (environ 200 personnes) connaît une forte expansion et développe de nouveaux produits, d'importance stratégique, adaptés aux nouveaux modes de consommation.
Membre du comité de Direction de l'usine, vous êtes le véritable animateur de la démarche qualité qu'il vous appartient d'orienter et de communiquer à tout l'établissement.
Patron d'une dizaine de collaborateurs, vous élaborez et mettez en place les procédures d'assurance qualité dans le cadre de la certification.
En liaison avec notre Centre de R et D, vous veillez à la mise au point de nouveaux process et procédés de fabrication. Vous êtes garant de la conformité des produits fabriqués aux normes qualité de l'entreprise, assurant la totale satisfaction de nos consommateurs.

Ingénieur Agro, vous avez 2 à 4 ans d'expérience que vous souhaitez développer au sein d'équipes jeunes, passionnées par leurs produits et leur métier.
Ce poste constitue un réel tremplin d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. CW71M, à BSN, Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN
PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN



Ligne de conduite

Alcatel Radiotéléphone (1 500 personnes, 1,6 milliard de francs de CA) est le leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

L'avenir du GSM vous passionne ? Venez rejoindre une de nos équipes évoluant sur le marché porteur des télécommunications numériques.

Ingénieurs traitement du signal

Dans le cadre de nouveaux développements de produits de **radiotéléphonie numérique**, vous serez responsable de l'implémentation logicielle d'une des fonctions clés de traitement du signal couche 1 GSM. Vous interviendrez, dès l'amont du projet, lors de la phase de spécification puis assurerez le développement jusqu'à l'intégration.

Ingénieur grande école ou universitaire, vous justifiez de 1 à 3 ans d'expérience dans le développement de logiciels temps réel sur processeurs de traitement du signal, de préférence pour des fonctions couche 1GSM.

Ce poste vous permettra de valoriser votre sens du travail en équipe dans un environnement high tech exigeant le suivi d'une démarche rigoureuse. La pratique de l'anglais sera un plus.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétention à Nicolas PAUQUET
Alcatel Radiotéléphone - 32, avenue Kléber - 92707 Colombes Cedex.

HCA

Le Leader Mondial indépendant des fabricants d'équipements pour l'industrie du semiconducteur renforce sa filiale Applied Materials France pour accompagner le développement de ses activités en Europe du Sud (Belgique, Espagne, France, Italie, Suisse) en recrutant des Ingénieurs Service Clients basés **REGION PARISIENNE**



APPLIED MATERIALS

Au sein d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens, en collaboration avec le superviseur du site, vous avez en charge un parc d'équipements fonctionnant en continu sur les sites de production de semiconducteurs. Vous gérez l'installation, la mise en service, la maintenance, l'analyse des performances et l'optimisation de nos installations. Votre position vous permet d'évoluer dans un environnement de haute technologie très exigeant où les équipements mettent en œuvre des techniques variées telles que l'électronique, l'automatisme, le vide et la mécanique.

De formation Ingénieur ou équivalent, Physique Electronique ou Electrotechnique, vous êtes idéalement riche d'une 1ère expérience acquise en maintenance d'Equipements ou Procédés. Votre excellent sens relationnel ainsi q'une parfaite maîtrise de l'anglais sont les atouts indispensables de votre réussite. Homme d'action et de réflexion vous souhaitez saisir l'opportunité d'un secteur industriel dynamique à croissance rapide et d'un environnement de travail international. Vous bénéficierez d'une formation initiale aux Etats-Unis. Rémunération attractive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à : APPLIED MATERIALS - Service des Ressources Humaines, 72 avenue des Martyrs - 38000 GRENOBLE.

CONTESSE



Le Monde
des
Secteurs de Pointe

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

Le Monde des Secteurs de Pointe

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITES

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en FRANCE pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

L'ETABLISSEMENT TECHNIQUE D'ANGERS, dans le cadre du développement de ses activités "véhicules robotisés" crée le poste :

Ingénieur essais automaticien mécanicien

Ingénieur Grandes Ecoles, option automatisme-robotique, vous souhaitez valoriser une première expérience de 2 à 5 ans pleinement réussie au sein d'un B.E. ou d'un service essais d'un constructeur automobile ou d'un équipementier...

Nous vous proposons de donner un nouvel élan à votre carrière en vous confiant la responsabilité de notre nouvelle activité "véhicules robotisés".

Vous interviendrez dans la définition et la négociation technique de nos contrats d'essais avec des clients publics et privés diversifiés.

Vous assurerez l'animation et le suivi technique, financier et calendaire de ces essais en pilotant une petite équipe.

Une veille technologique permanente vous permettra de développer de nouvelles procédures d'essais et de participer à la définition des investissements.

A terme, véritable expert dans votre domaine, vous élargirez votre culture technique et développerez vos aptitudes au management de projets dans le cadre de votre présence au sein de groupes de professionnels nationaux et internationaux.

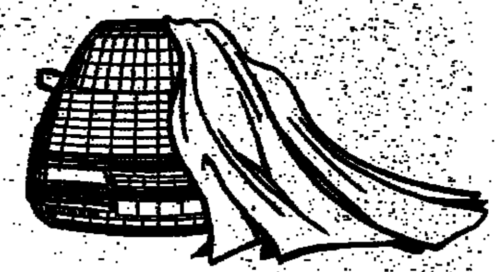


DGA

SI CETTE OPPORTUNITÉ DE CARRIERE VOUS INTÉRESSE, NOUS VOUS REMERCIONS D'ADRESSER CV DÉTAILLÉ, LETTRE MANUSCRITE, PHOTO ET PRÉTENTIONS, SOUS RÉF. LM 6789 À NOTRE CONSEIL :
MIREILLE PROUST CONSULTANTS
10, RUE DE LA GARE - BP 1352 - 49013 ANGERS CEDEX 01.

INGENIEURS
ECP - MINES - ENPC

Pour découvrir la voiture de demain, le mieux est de la concevoir.



Nous sommes internationalement reconnus pour notre savoir-faire dans la conception de carrosserie automobile. Notre forte croissance nous amène à intégrer des **Ingénieurs Projet Automobile et Ingénieurs Recherche Développement.**

Affecté soit à la Direction des Projets, soit à celle de l'Innovation Technologique, vous prendrez en charge les projets d'études et les programmes d'essais tant au niveau technique qu'économique. Vous devrez optimiser les projets sous votre responsabilité en mettant en oeuvre des techniques, des idées nouvelles et des méthodes performantes dans un souci constant de qualité et de rentabilité.

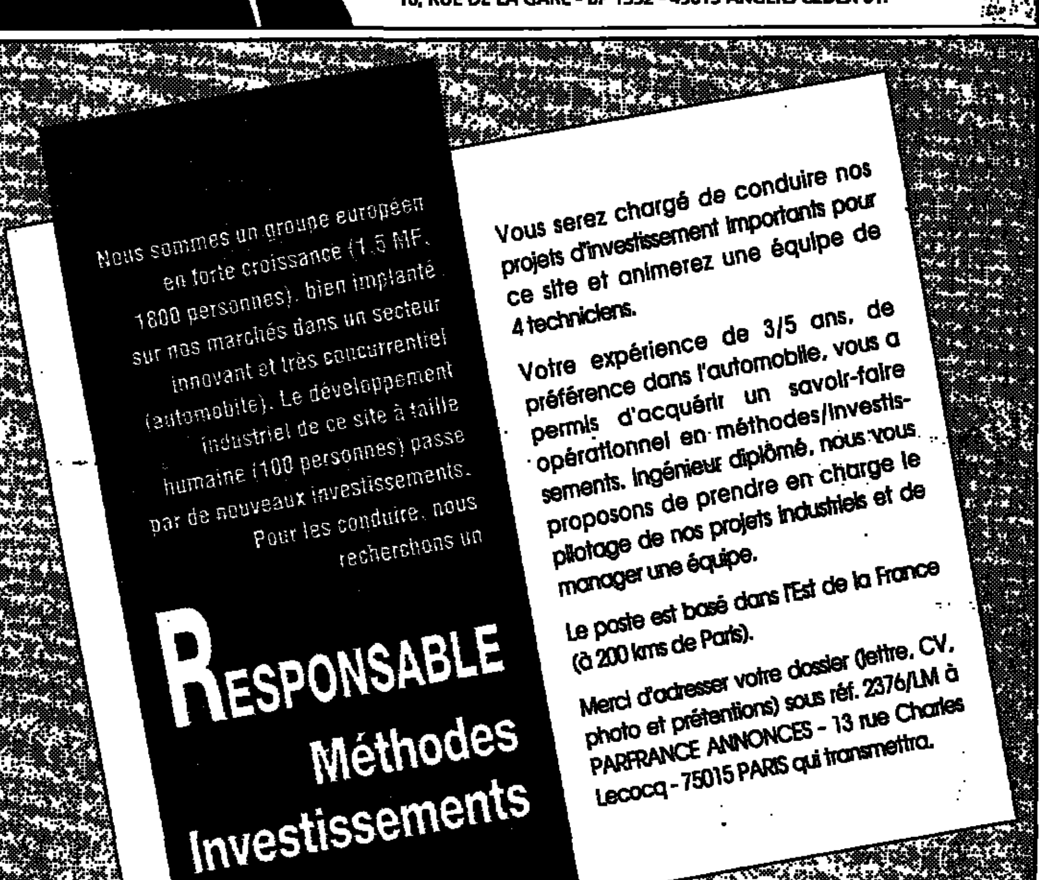
Diplômé de l'ECP, des Mines de Paris, ENPC ou équivalent, vous avez déjà collaboré pendant 2 ou 3 ans dans une Direction technique industrielle. Vous avez de bonnes connaissances en CAO et calcul des structures et vous aspirez à prendre plus d'autonomie et de responsabilités. Doté d'une aisance relationnelle naturelle, d'une ouverture d'esprit, vous alliez également rigueur, créativité, et passion de l'automobile.

Ces postes sont basés en région parisienne et vous permettront d'effectuer des déplacements dans les pays de la CEE. Vous devez donc parler impérativement l'anglais (la connaissance de l'allemand est un atout complémentaire).

Déposez votre candidature • par minitel 3616 EUROMES code 604P • par courrier s/réf.704P (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) à notre Conseil France Marketing
113, bd de Sébastopol
75002 PARIS.



ORC



LA RECHERCHE AU-DELA DE LA RECHERCHE





La Direction des Applications Militaires (D.A.M.) du Commissariat à l'Energie Atomique est le premier centre de recherche européen dans le domaine de la Défense. Son atout majeur : la puissance créative, les compétences de pointe très diversifiées de ses 6 300 collaborateurs (dont plus de 2 000 cadres ingénieurs et chercheurs).

La D.A.M., spécialiste du comportement de la matière dans les états extrêmes, poursuit des programmes d'études avancées en

MECANIQUE DES FLUIDES

dont l'importance justifie le recrutement d'

INGÉNIEURS DE TRES HAUT NIVEAU
Grandes Écoles ou Doctorats

débutants ou possédant quelques années d'expérience, dynamiques et capables de tirer le meilleur parti de moyens exceptionnels, tant de calcul (CRAY YMP avec stations de travail SUN) que d'expérimentation.

Ils auront reçu une solide formation en mécanique théorique des milieux continus et auront acquis, si possible, des compétences complémentaires en physique (en particulier *des plasmas* et *du* rayonnement).

Les postes à pourvoir, situés en région parisienne, peuvent amorcer des carrières diversifiées et évolutives au sein de l'ensemble du groupe C.E.A., de la recherche au développement et à l'industrie.

Les dossiers de candidature sous référence 4042 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
2, rue Dufrénoy - 75116 Paris

.Ingénieur Etudes



Leader mondial de la garniture d'embrayages, nous recherchons, pour renforcer l'équipe de recherche de notre Unité située dans le CENTRE de la France, un Ingénieur Etudes.

De formation Ingénieur Chimiste, vous êtes débutant ou possédez, de préférence, une première expérience dans l'industrie des caoutchoucs ou des plastiques.

Au sein d'une équipe de 30 personnes, vous serez chargé des projets d'études concernant la formulation et la conception de matériaux composites pour les garnitures d'embrayage.

Bien sûr, notre environnement international implique nécessairement la maîtrise de l'anglais ou de l'allemand.

Vous désirez mettre à profit vos qualités relationnelles et votre professionnalisme pour évoluer au sein de notre Groupe ?

Déposez dès maintenant votre candidature par minitel 3616 EUROMES code 13351 ou adressez votre dossier (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 13351 M à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC

MICROELECTRONIQUE
Equipementier de dimension internationale recherche

Responsable Marketing
Spécialiste Dépôts sous vide

Profil :
Scientifique de haut niveau, il a une expérience approfondie des procédés de dépôt sous vide.
Il a aussi une bonne connaissance du marché des fabricants de semi-conducteurs en EUROPE, il a l'esprit d'analyse de l'homme de marketing et la rigueur du scientifique. Anglais courant requis.

Poste :
Responsable du développement de la Division Produits chargée de promouvoir les équipements de dépôts, il en prendra rapidement la responsabilité totale.
Basé à Grenoble, ce poste nécessitera évidemment de nombreux déplacements.

Merci d'adresser vos candidatures à Noël COMMUNOD



MENWAY Consultants
25, rue Pierre Sémard - 38000 GRENOBLE.
Fax : 76. 21. 71. 29



L'ETHIQUE DU RECRUTEMENT

MEDIAPA



CORNING

La Direction Technique Européenne située à FONTAINEBLEAU (77) recrute un

INGENIEUR R & D VERRES ET VITROCERAMIQUES

Dans un environnement international de haute technologie, vous participerez à des projets importants de développement de nouveaux matériaux verriers. Vos premières missions concerneront essentiellement la formulation de ces matériaux, en relation avec les procédés de fabrication et les études commerciales.

Vous avez une solide formation en Sciences des Matériaux et, de préférence, un doctorat ou quelques années d'expérience en R & D.

Vous pourrez affirmer votre savoir faire et vos qualités relationnelles, et évoluer, selon vos goûts et vos compétences, au sein de notre groupe international.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à CORNING EUROPE - Service du Personnel - Réf. LM/IRD - BP n° 3 - 77211 AVON Cedex.

CONTESSE



HYDROGEOLOGUES INGENIEURS DE PROJETS

Premier spécialiste français du sol et du sous-sol, le BRGM a acquis en 30 ans d'existence une réputation internationale. Le chiffre d'affaires réalisé en 1991 est de 900 MF.
Ses activités s'appuient sur une recherche scientifique ambitieuse, cohérente et pluridisciplinaire. Elles couvrent la connaissance géologique des territoires, l'exploration et l'exploitation des ressources minérales, la découverte et la gestion des eaux souterraines, la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution, l'étude du sous-sol nécessaire à la réussite des projets de génie civil.

Vous serez chargé, dans le cadre des activités commerciales et d'une politique de développement du marché Eau-Environnement, en milieu industriel et collectivités :
- d'établir les devis, négocier les offres, conduire ou réaliser les contrats et en assurer le suivi financier,
- d'assurer la responsabilité des activités informatiques de banques de données et de modélisation,
- de participer à la définition des grands axes d'études régionales définies par les collectivités locales.

Titulaire d'un diplôme d'école d'ingénieurs ou universitaire, vous possédez une expérience de 5 ans minimum en tant qu'ingénieur d'étude ou de projet. La pratique de la modélisation hydrogéologique, de l'informatique scientifique et de l'anglais technique complètent vos connaissances.

Ces postes à pourvoir en **PROVINCE**, (en priorité à **ROUEN**), ainsi qu'à **PARIS**, exigent des qualités de contact et d'ouverture, et une forte motivation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v., prétentions) sous référence 92/17 au **BRGM**, Direction des Ressources Humaines, Service Emploi Mobilité, B.P. 6009, 45060 Orléans Cedex 02.



BRGM
L'ENTREPRISE AU SERVICE DE LA TERRE

AXIAL

RESPONSABLE DU MARCHE ROUTE

Groupe de dimension internationale, Lafarge Coppée, leader mondial des matériaux de construction, développe un CA de 31 milliards de francs avec 31 000 personnes et 500 unités réparties en France et dans une trentaine de pays.

Au sein de sa division CIMENTS LAFARGE (4,7 milliards de CA et 2 100 personnes) et sous la responsabilité du Directeur de ce marché, vous êtes chargé de la mise en œuvre de sa politique, avec pour objectif le développement du chiffre d'affaires du ciment sur le marché de la route :

• Promotion des techniques et des produits auprès des décideurs publics et privés de ce marché • évaluation des besoins et suivi des programmes de recherche • animation des délégués régionaux.

Ce poste convient à un ingénieur diplômé (PC, ESTP, TPE, INSA...) disposant d'un minimum de 6 ans d'expérience. Celle-ci lui a donné la pratique des chantiers routiers soit de façon directement opérationnelle, soit à travers des travaux de laboratoire ; elle lui confère une bonne connaissance du milieu de l'équipement et des sociétés routières.

Outre le savoir-faire technique, le candidat recherché a la capacité de conduire des projets de moyen terme, de mener des relations à tous niveaux et d'animer une équipe de terrain. La maîtrise de la langue anglaise est nécessaire

Le poste est situé au siège à Saint-CLoud. Des déplacements sont à prévoir.

Des perspectives d'évolution diversifiées tant en France qu'à l'étranger s'ouvriront dans l'ensemble du groupe pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 20B2239/1M, à notre conseil ETAP, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.

LAFARGE COPPEE
leader mondial des matériaux de construction

MEDIA-SYSTEM

ECI engineering
GROUPE MICHEL FERRIER

ingénieurs commerciaux
(INSA, ESTP, A&M)

LYON - ANNECY

ECI engineering compte parmi les leaders dans la conception et la réalisation de bâtiments polyvalents clés en main.

Votre premier objectif sera de développer nos ventes. Une expérience probante d'au moins 5 ans dans la vente, des connaissances techniques (TCE) et un bon relationnel local seront garants de vos résultats.

Vos réalisations et votre fort potentiel vous amèneront ensuite à évoluer rapidement vers une fonction de Dirigeant. Toujours soucieux d'améliorer nos parts de marché, vous prendrez alors en charge la gestion, le suivi technique, le management et le développement des équipes de 12 personnes environ, et continuerez à mettre vos talents de négociateur à profit.

De formation Supérieure Ingénieur (INSA, ESTP, A&M) ou autodidacte confirmé, vous êtes un homme de prospective et de décision prêt à vous investir.

La connaissance de la région serait un plus.

Salaire motivant + véhicule de fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la ville choisie à notre Conseil ALBATROS CONSULTANT - Denis CORMONS - 39 Chemin du Vieux Chêne 38240 MEYLAN ZIRST. ✆ 76 41 01 51.



ALBATROS CONSULTANT

CONTESSE

INGÉNIEUR TRAITEMENT DES EAUX
3 à 4 ans d'expérience

Ingénieur diplômé, vous avez acquis votre spécificité traitement des eaux au cours de votre formation ou au sein d'un bureau d'études de type conception ou chez un fournisseur.

Auprés d'une clientèle composée d'industriels de tous secteurs d'activité, vous assurerez la gestion d'affaires trés variées : études de conception, préconisation des choix technico-économiques, réalisation d'installations de traitement d'eau en fonction des procédés et des normes d'environnement... Votre approche sera globale : études techniques, gestion financière et respect des délais.

Quelques déplacements sont à prévoir. L'anglais est impératif.

Merci d'adresser votre dossier sous référence SI/ITE à Elisabeth Normandin - SERETE - 86, rue Régnault - 75640 PARIS CEDEX 13.

Filiale du 1er groupe d'ingénierie privée, SERETE Industries, 250 personnes, conçoit et réalise des installations industrielles. Au sein de cette société, nous renforçons l'équipe qui traite des aspects d'environnement et des risques industriels.



serete Industries
DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION

HCA

INGENIEUR CONSTRUCTION NAVALE

IFREMER, 1200 personnes, 5 centres implantés en France et Outre-Mer, leader européen de la recherche scientifique et technologique dans le domaine de la mer, recherche un ingénieur construction navale

Jeune diplômé, vous justifiez d'une première expérience d'au moins trois ans en chantier de construction navale.

Vous possédez de solides connaissances dans les secteurs hydraulique, équipement de manutention et informatique.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire, celle de l'espagnol ou de l'allemand souhaitées. Au sein du service de construction navale, vous serez responsable d'un projet de navire de recherche océanographique : rédaction des spécifications techniques, suivi de la construction et des essais. Rigoureux, relationnel, vous avez le sens de l'analyse et savez animer des réunions de travail. Ces qualités seront les atouts de votre réussite et de votre évolution parmi nous. Merci de nous envoyer lettre, C.V., photo et prétentions S/réf : M7 Direction des Relations Sociales 155, rue Jean-Jacques Rousseau - 92138 ISSY-LES-MOULINEAUX.

IFREMER

ISCQ CARRIERS



OXXO MENUISERIES

Filiale du groupe POLIET (34 Mds de F de CA), la Société OXXO est le N°1 français de la menuiserie des grands chantiers. Son développement l'amène à rechercher son

Responsable qualité et organisation industrielle

Rattaché au Directeur d'usine,

- vous pilotez les actions d'organisation industrielle avec les services concernés et construisez les schémas de développement de l'usine.
- vous concevez et mettez en œuvre l'ensemble de la politique qualité de l'usine en intégrant qualité de service et qualité du produit.

Ingénieur généraliste, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie, acquise en production en flux tendus.

Vous souhaitez, pour ce poste que vous créez, développer vos capacités d'animateur dans une structure à taille humaine (230 personnes) appartenant au premier groupe européen dans son domaine. Poste basé au Nord de Lyon (Cluny).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. LM 187 B à notre Conseil ARCO - Luc FROMAIGEAT - 18 av. de l'Opéra - 75001 PARIS.

ARCO
PARIS/RHÔNE-ALPES

CONTESSE

CABINET D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES TECHNIQUES

recherche

dans le cadre de son expansion
pour son service de Recherche Appliquée :

4 CHARGÉS DE MISSION
H/F
en innovation industrielle

Vous serez chargé, en liaison avec notre hiérarchie, de créer un dynamisme pour favoriser l'exploitation et la valorisation de la recherche des PME-PMI et d'assurer le suivi des projets de recherche communautaire auprès de notre clientèle.

Vous avez 30/35 ans environ, une culture scientifique, un bon esprit de synthèse, des capacités rédactionnelles (indispensables), beaucoup d'imagination et de bon sens. Anglais apprécié.

Vous avez la volonté de faire profiter de vos compétences vos employeurs dans un minimum de temps d'adaptation pour justifier une rémunération annuelle de 180 à 250 KF.

Lettre manuscrite + CV + photographie indispensable.
Les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.

Réf. nº 8463
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15

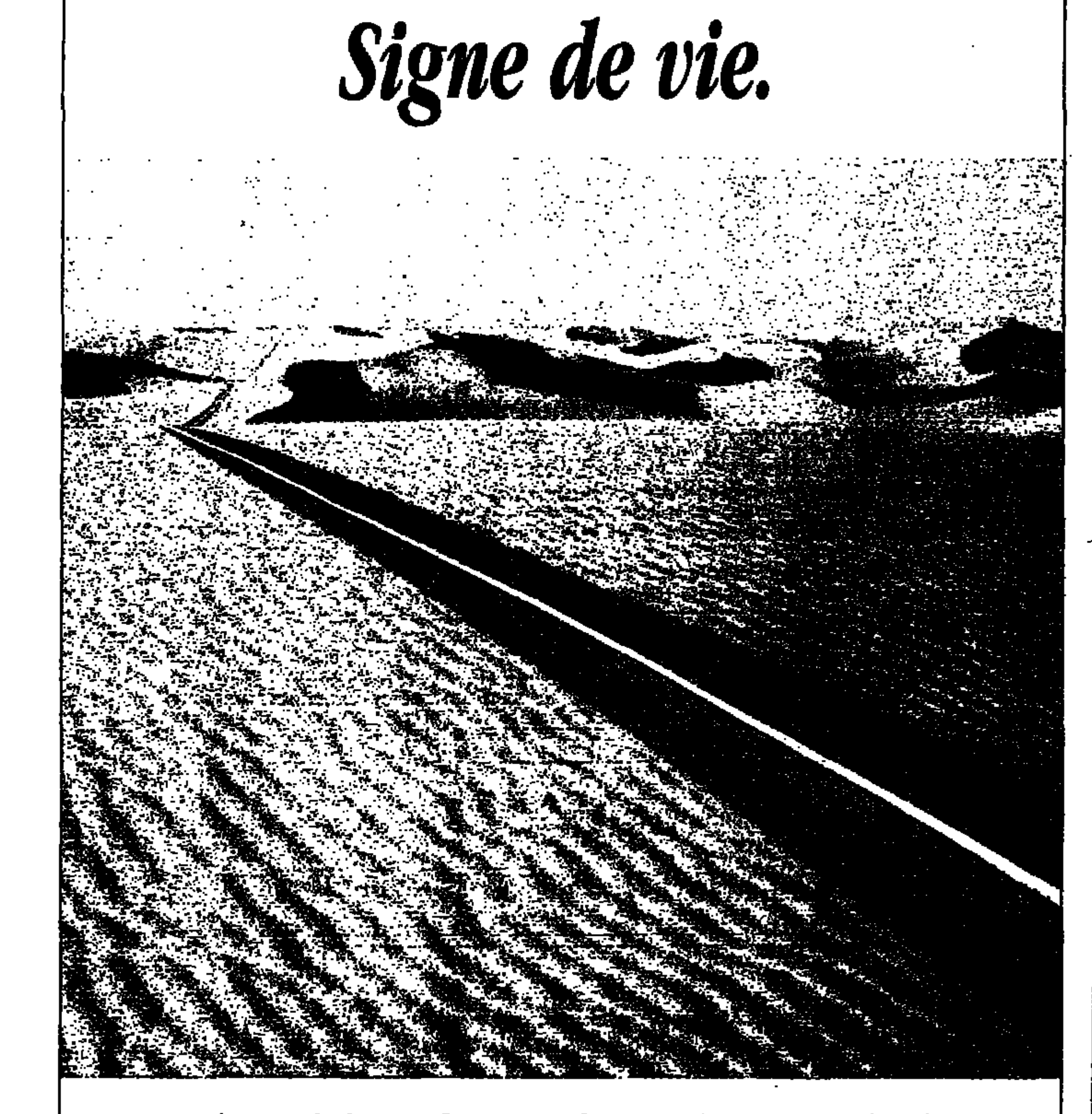
R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

هكذا من الأصل

Le Monde des

Secteurs de Pointe

Signe de vie.



Créer un lien entre les hommes. Donner un fil à la vie. Là où COLAS fait progresser la route, une communauté d'hommes marque son époque. Et des routes, COLAS en trace dans le monde entier : Europe, Amérique du Nord, Afrique, Asie du Sud-Est... 23 000 personnes, 12,4 milliards de CA dont 40% à l'étranger, 35 000 chantiers par an : COLAS est N° 1 mondial. C'est un signe.

JEUNES INGENIEURS

Pour nous, faire avancer la route, c'est faire avancer les hommes. C'est vous faire avancer, vous, jeune ingénieur, selon vos ambitions et dans le même esprit d'aventure collective, de communication, de progression.

Vous faire avancer par :
- Une formation riche et diversifiée : formation terrain à votre métier, à ceux qui l'entourent. Formation théorique grâce à l'Université COLAS-ECOLE DES PONTS.
- Le choix d'un métier : Ingénieur Travaux, Ingénieur Matériel,...
- Le choix d'une évolution : management d'une équipe, international.

C'est également vous faire avancer par une prise très rapide de responsabilités (organisation et réalisation de chantiers, coordination des projets et des équipes,...) et par une grande autonomie dans votre mission.

Jeune ingénieur possédant le sens des relations humaines, de la gestion et l'esprit d'aventure et qui voulez les exprimer dans votre vie professionnelle : faites-nous un signe.

Contactez sous référence LM/592, Gisèle MULARSKI
COLAS - 7, place René Clair - 92653 Boulogne Cedex.



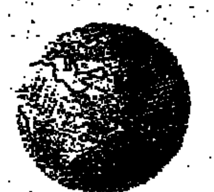
La route avance

HCAP

L'ingénierie française sourit aux ambitieux



NOTRE METIER EST UNIQUE
C'est l'ingénierie et la construction. Des vocations professionnelles multiples, des moyens, des projets, des réalisations clé en main : Technip, c'est une grande aventure professionnelle.



EN EUROPE ET DANS LE MONDE
5 500 personnes dans le monde, des implantations de proximité avec 26 filiales partenaires, plus de 6 milliards de chiffre d'affaires, faites le calcul, nous sommes bien numéro 1.

INGENIEURS CONTRATS

notre numéro (1) 42 27 40 27

Rattaché à notre département marchés et au sein d'équipes de projets, vous assurez la conduite des opérations de sous-traitance des travaux :
- élaboration de la stratégie de construction
- négociation et gestion des contrats sur un plan international
- suivi de l'exécution des contrats.

De formation Ingénieur Grandes Ecoles, complétée le cas échéant par un 3ème cycle de gestion, vous avez déjà acquis une expérience de ce type de fonction, dans une structure d'ingénierie ou en entreprise, au niveau international. Vous êtes bien sûr bilingue et mobile géographiquement.

Pour vous faire connaître, pour en savoir plus sur votre future mission et vos perspectives d'évolution..., appelez le (1) 42.27.40.27 tous les jours sauf le dimanche ou adressez votre candidature, sous réf. IC/M0592, à Technip, Division du Personnel, Cedex 23, 92090 Paris La Défense.



MEDIA-SYSTEM

L'ALLIANCE DE L'INDUSTRIE ET DE L'INFORMATIQUE

Premier groupe français d'ingénierie informatique dédié à l'industrie, notre culture nous permet d'appréhender les préoccupations de nos clients et d'y apporter les meilleures solutions. Véritables partenaires, nous sommes consultés sur l'ensemble des systèmes d'information et de communication des entreprises. Pour faire face à notre croissance, double de celle du marché en 1992, nous souhaitons intégrer plusieurs :

Ingénieurs d'affaires

Vous êtes Ingénieur Automaticien et vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans la mise en œuvre d'automates programmables APRIL. Nous vous proposons de prendre en charge la responsabilité d'une affaire liée à la conduite de procédés industriels. (Réf. LM 02/IA)

Chefs de Projets

Ingénieur, diplômé d'une Grande Ecole (ECP, ESE, ENSAM...) vous avez une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans les systèmes d'information, avec la connaissance d'une base de donnée (ORACLE, RDB...). Nous vous proposons de prendre en charge un projet de système d'information technique dans un secteur de pointe. (Réf. LM 02/CP)

Ingénieur qualiticien

Ingénieur en Informatique, vous avez une expérience de la conduite de projets et des techniques d'assurance et de contrôle qualité. Vous participerez à la mise en place du système qualité et au suivi qualité des projets. (Réf. LM 02/IQ)

Pour ces postes basés à CHERBOURG (50), nous souhaitons rencontrer des candidats à fort potentiel, ayant un esprit de rigueur, un bon sens du contact et des qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence à EURIWARE, Bat Eurisys, avenue de Tourville, 50120 EQUEURDREVILLE.

EURIWARE
RESEAU EURISYS

CONTESSE

Une expertise en mécanique, électronique pour être le garant de notre qualité

Informatique, électronique, mécanique... les plus marquantes des innovations technologiques sont issues des activités liées à la Défense. Véritable laboratoire d'expertise des hautes technologies, MATRA DEFENSE anticipe aujourd'hui sur ce qui se fera demain.

En liaison avec nos services d'études, de développement, de production, vous participerez à la définition, à la coordination et à la mise en œuvre de la politique "qualité" relative à la conception et au développement de nos systèmes. Ainsi vous évaluerez les moyens nécessaires à l'amélioration de la qualité, vérifierez le respect des méthodologies, adopterez les structures de contrôle auprès des coopérants et fournisseurs. De formation ingénieur mécanicien ou électronicien, vous avez acquis une expérience d'étude, de développement, de programme ou de la qualité, de préférence dans les secteurs de la haute technologie.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. 44/K à Joëlle Digeon.

Pour plus d'informations, composez sur Minitel 3617 JOB PLUS Annonceur MATRA -.

MATRA DEFENSE
37 avenue Louis Bréguet
78146 Vélizy Villacoublay Cedex



IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

INGENIEUR STOCKAGE SOUTERRAIN

Leader mondial du stockage souterrain, notre société, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers, partage son chiffre d'affaires entre la gestion des centres de stockage d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockages à l'étranger.

Nous recherchons un jeune ingénieur (3 à 5 ans d'expérience), (Mines, ESTP, AM ou équivalent), spécialiste en lessivage pour l'étude et la construction de stockages souterrains en cavités salines, ayant une première expérience réussie des chantiers de forages de type pétrolier en particulier dans les domaines des diagraphies, des tests, des opérations spéciales sur puits.

Notre société vous permettra d'acquérir une formation complémentaire dans le domaine de la création de cavités par dissolution de sel à fin de construction de stockages souterrains.

Vous parlez couramment l'anglais et peut-être même l'espagnol et vous êtes prêt à passer une partie de votre temps en déplacements tant en France qu'à l'étranger. Une expatriation de deux à trois ans pourrait être envisagée.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 5168 à RSCG CARRIERES - 19/21, bd Gambetta 92137 ISSY LES MOULINEAUX Cédex.

PME, leader dans son domaine recherche :

CHEF DE SECTION ELECTRONIQUE
270 KF

Responsable du développement de simulateurs embarqués, utilisant la technique électro-optique et des calculateurs temps réel, vous devrez donner des impulsions techniques, participer aux chiffrages et suivre tous les projets de la section composée de dix ingénieurs.

De formation Ingénieurs (ENSEA, ESIEE...) vous avez 5 ans d'expérience minimum.

CHEF DE LABORATOIRE ELECTRONIQUE
300 KF

Au sein d'un laboratoire de 25 ingénieurs, vous aurez la responsabilité de la gestion des ressources humaines et de la cohésion des équipes. En vous appuyant sur la compétence technique de vos chefs de section, vous planifiez les tâches, mettez en place des méthodologies logicielles et gérez les ressources matérielles.

Ingénieur électronicien ou informaticien, vous avez 3 ans d'expérience minimum en gestion d'équipes et expertise en méthodologie logicielle.

Vous parlez couramment anglais. Postes basés à Suresnes (92). Habilitation confidentiel défense possible.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) à Madame FAIVRE Ressources Humaines - Giravions Dorand Industries 3, rue Jean Macé - 92150 Suresnes.